

P. 5.

MANIOC.org

Archives départementales de la Guadeloupe

ARCHIVES

de la

GUADELOUPE

NUMÉRO D'ENTRÉE : 1103

NOUVEAU
VOYAGE
AUX ISLES
DE L'AMERIQUE,

CONTENANT

L'HISTOIRE NATURELLE DE CE PAYS,
l'Origine, les Mœurs, la Religion & le Gouver-
nement des Habitans anciens & modernes.

Les Guerres & les Evenemens singuliers qui y sont
arrivez pendant le séjour que l'Auteur y a fait.

Par le R. P. LABAT, de l'Ordre
des Freres Prêcheurs.

Nouvelle Edition augmentée considérablement, & en-
richie de Figures en Tailles-douces.

TOME HUITIÈME.



A PARIS, RUES. JACQUES,
Chez GUILLAUME CAVELIER Pere,
Libraire, au Lys d'or.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

NOUVEAU

VOYAGE

AUX ISLES

DE L'ANTILLES

COMTE DE SAINT-PIERRE

ET DE SAINT-JEAN

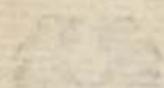
Par M. de LAURENTIE, Capitaine de Vaisseau, et M. de LAURENTIE, Lieutenant de Vaisseau.

Paris, chez la Citoyenne Lesclapart, Palais National, ci-devant des Arts, ci-après de la Liberté, ci-devant de la Concorde, ci-après de la République, ci-devant de la Nation, ci-après de la Loi, ci-devant de la Patrie, ci-après de la Liberté, ci-devant de la Nation, ci-après de la Loi, ci-devant de la Patrie.

Paris, chez la Citoyenne Lesclapart, Palais National, ci-devant des Arts, ci-après de la Liberté, ci-devant de la Concorde, ci-après de la République, ci-devant de la Nation, ci-après de la Loi, ci-devant de la Patrie.

Montreuil-la-Croix, chez M. de LAURENTIE, ci-devant de la Nation, ci-après de la Loi, ci-devant de la Patrie.

TOME PREMIER



A PARIS, chez la Citoyenne Lesclapart, Palais National, ci-devant des Arts, ci-après de la Liberté, ci-devant de la Concorde, ci-après de la République, ci-devant de la Nation, ci-après de la Loi, ci-devant de la Patrie.

chez M. de LAURENTIE, ci-devant de la Nation, ci-après de la Loi, ci-devant de la Patrie.

chez M. de LAURENTIE, ci-devant de la Nation, ci-après de la Loi, ci-devant de la Patrie.

chez M. de LAURENTIE, ci-devant de la Nation, ci-après de la Loi, ci-devant de la Patrie.



TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans la huitième Partie.

CHAP. I. **O**N se prépare à la Guadeloupe à recevoir les Anglois. Chasse de Ramiers. pag. 1

CHAP. II. Les Anglois s'assemblent à l'Isle de Marie galante pour attaquer la Guadeloupe. Précautions du Gouverneur de cette Isle. Etat de ses Troupes. 20

CHAP. III. Les Anglois s'approchent de la Basse-Terre de la Guadeloupe. Ce qui se passa entr'eux & nous jusqu'au jour de leur descente. 45

CHAP. IV. Les Anglois mettent leurs Troupes à terre. Ce qui se passa depuis leur descente jusqu'à l'abandonnement du Bourg de la Basse Terre. 65

CHAP. V. Ce qui se passa de part & d'autre jusqu'à l'arrivée du secours de la Martinique. 90

CHAP. VI. Arrivée du secours de la
Tom. VIII. a

T A B L E

Martinique, & ce qui se passa jusqu'à l'abandonnement du Fort. 105

CHAP. VII. *Les Anglois entrent dans le Fort ; ils sont battus à la Riviere des Gallions ; leur entreprise sur les trois Rivières.* 144

CHAP. VIII. *L'Auteur va se reposer chez le sieur de Rochefort au petit Cul de Sac. Description de ce quartier ; des Arbres appelez Cedres ou Acajous ; des Pruniers de Monbin, & autres Arbres.* 203

CHAP. IX. *Changemens qui arrivent dans la Mission des Jacobins. L'Auteur retourne à la Martinique, & est chargé du soin du temporel.* 219

CHAP. X. *Remede dont les Missionnaires se servent pour guerir les Païens obsedez. Quelques pratiques des Negres. Etat des Missions des Jacobins.* 231

CHAP. XI. *Maladie extraordinaire dont les Bestiaux furent attaquez, qui tombe ensuite sur les Negres.* 244

CHAP. XII. *L'Auteur fait achever leur Couvent du Moüillage ; on le fait Supérieur de la Martinique, & Vice-Préfet Apostolique. Flotte Angloise.* 253

DES CHAPITRES.

- CHAP. XIII. *Voyage de l'Auteur à la Guadeloupe. Ses diverses aventures. Combat naval.* 261
- CHAP. XIV. *Des Poissons, & des Coquillages que l'on trouve aux Isles d'Aves.* 307
- CHAP. XV. *De l'Isle à Crabes. De Saint Thomas & des Vierges.* 326
- CHAP. XVI. *Des Isles de Saint Martin, & de Saint Barthelemy. Prise d'un Navire Anglois.* 349
- CHAP. XVII. *L'auteur termine l'affaire d'un mariage clandestin. Raye d'une prodigieuse grandeur. Differentes manieres de pêcher du poisson rouge. De la Vielle. Du Tazard, & du Balaou.* 371
- CHAP. XVIII. *Mort du sieur Lambert, Capitaine de Flibustiers. L'Auteur se prépare à passer en France pour les affaires de sa Mission.* 393

Fin de la Table des Chapitres de la huitième Partie.

DES ANCIENS

Chapitre I. De l'origine de l'Égypte.
 Chapitre II. De l'Égypte sous les Rois.
 Chapitre III. De l'Égypte sous les Grecs.
 Chapitre IV. De l'Égypte sous les Romains.
 Chapitre V. De l'Égypte sous les Arabes.
 Chapitre VI. De l'Égypte sous les Turcs.
 Chapitre VII. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre VIII. De l'Égypte sous les Anglais.
 Chapitre IX. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre X. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XI. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XII. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XIII. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XIV. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XV. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XVI. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XVII. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XVIII. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XIX. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XX. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XXI. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XXII. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XXIII. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XXIV. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XXV. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XXVI. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XXVII. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XXVIII. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XXIX. De l'Égypte sous les Français.
 Chapitre XXX. De l'Égypte sous les Français.

Fin de la Table des Chapitres de la
 Mémoires de l'Académie des Sciences et des Arts
 de Paris.



MEMOIRES
DES
NOUVEAUX VOYAGES
FAITS
AUX ISLES FRANCOISES
DE L'AMERIQUE.
HUITIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*On se prépare à la Guadeloupe à recevoir
les Anglois. Chasse de Ramiers.*

LA prise de la partie Françoise de l'Isle de Saint Christophe nous fit craindre que le Général Codrington ne nous tint trop exactement la parole qu'il m'avoit donnée l'année précédente, lorsque je dînai avec lui; de sorte que

Préparatifs que fait le Gouverneur de la Guadeloupe.

1702. M. Auger notre Gouverneur fit travailler sans relâche, & avec tout l'empressement possible à se mettre en état de bien recevoir les Anglois, s'ils nous venoient attaquer.

Nous visitâmes ensemble tous les Postes de l'Isle, où les Ennemis pouvoient faire des descentes, & j'y traçai tous les retranchemens qui nous parurent propres pour couvrir les lieux, & nous donner de la facilité à repousser ceux qui s'y presenteroient. Après avoir mis les choses en train, tant au Fort de la Basseterre que le long de la côte, qu'on jugea à propos de fortifier, nous allâmes au Quartier des trois Rivieres, où nous demeurâmes une semaine entiere.

M. de la Malmaison Lieutenant de Roi de cette Isle, qui a une Habitation, & une Sucrierie dans ce Quartier, convia M. le Gouverneur à une partie de chasse de Ramiers, où nous eûmes trop de plaisir, pour ne la pas rapporter ici.

Chasse
de Ra-
miers.

Les graines des bois d'inde qui étoient meures avoient attiré une infinité de Ramiers, car ces oiseaux aiment passionnément ces graines, ils s'en engraisent à merveille, & leur chair en contracte une odeur de gerofle, & de

muscade tout à fait agréable. Nous nous rendîmes sur les sept heures dans un endroit où il y avoit beaucoup de ces arbres ; nous y trouvâmes une feüillée sur le bord d'un ruisseau où l'on avoit mis le vin à rafraîchir. A cinquante pas sous le vent de cet endroit , on avoit établi la cuisine , avec une ample pile de bois , qui fut reduite en charbon pour les besoins des Chasseurs.

C'étoit sous ces arbres où étant assis , & en causant nous entendions les Ramiers sur nos têtes , voyions tomber à nos pieds les graines qui leur échappoient , ou qu'ils égrainoient en mangeant. Alors sans autre fatigue que celle que nous avions eüe à nous transporter sur le lieu , nous en tuyions à discretion , & nous avons le plaisir de les voir tomber devant nous , sans que plusieurs coups de fusil que l'on tiroit sur un même arbre pût les obliger à s'envoler : ils se contentoient de sauter d'une branche à l'autre , en criant & regardant tomber leurs compagnons. Car quand ces oiseaux sont gras , ils sont extrêmement paresseux ; & il faut , pour ainsi dire du Canon , pour les faire changer de domicile. Une autre remarque que j'ai faite plus d'une fois,

1702. — est que dans cet état la moindre dragée qui les touche les fait tomber ; au lieu que quand ils sont maigres , ils supportent un coup plus fort que celui qu'on tire à un lièvre. Je m'imagine que dans leur embonpoint , leurs plumes sont plus écartées les unes des autres, & donnent par conséquent plus de jour au plomb ; au lieu que quand ils sont maigres, leurs plumes étant comme colées sur la peau , & les unes sur les autres , le plomb glisse dessus sans pénétrer plus avant. J'en ai vû plusieurs qui s'écachoient en tombant à terre , à peu près comme un fruit trop mûr quand il tombe de l'arbre. Le Gouverneur tira un coup , qui eut un effet tout extraordinaire ; il ne voyoit qu'un Ramier , sur lequel il tira , & au lieu d'un , on en vit tomber six.

Maniere
de les ap-
piéter.

Le plaisir de cette Chasse , est que chaque Chasseur plume son gibier , le fend par le milieu , l'enfile diagonalement dans une brochette , c'est-à-dire , d'une cuisse à l'aîle opposée , plante sa brochette en terre devant le feu , le tourne & le fait cuire , comme il le juge à propos , sans employer d'autre chose qu'un peu de sel , & un jus de citron ou d'orange. Le Ramier veut être man-

gé demi cuit, & pour ainsi dire, encore tout saignant; c'est une erreur, que les Medecins ont introduite dans le monde, de manger la plûpart des viandes tellement cuites, rôties, ou boüillies, qu'elles n'ont presque plus rien de leur suc. Les Anglois, Ecossois, Irlandois, Amériquains, & autres Peuples du Nord font d'un meilleur goût, ils n'ont garde de laisser consommer par le feu le suc de leurs viandes, ils ne leur donnent de la cuisson qu'autant qu'il en est nécessaire, pour aider la chaleur naturelle, & le ferment de l'estomach à les digerer plus aisément; aussi voyons nous qu'ils sont ordinairement plus gros, plus gras, plus forts, & plus grands, que ceux qui ne vivent que de viandes tellement boüillies, qu'elles ne ressemblent plus qu'à de la filasse, ou rôties à un point, que sans le lard qui les couvre, ou la sauce, dont on les arrose, elles n'auroient gueres plus de saveur que les charbons.

1702.

Avis sur la cuisson des viandes.

Le Lieutenant de Roi avoit fait preparer un grand dîné, auquel on ne toucha presque point, chacun se contentant de manger sa chasse; & je puis assurer qu'on ne s'épargna pas. Nous passâmes toute la journée dans ce di-

1702. — vertissement, nous soupâmes sur le lieu, & nous ne revînmes qu'assez avant dans la nuit, & aux flambeaux, chez le Lieutenant de Roi, fort contents de la Chasse que nous avons faite, & du plaisir que nous avons eu à manger des Ramiers les plus gras, & les plus délicats qu'il y eût, je croi, au reste du monde.

Le soin des travaux Publics m'occupant alors tout entier, & ne me permettant plus de me partager entr'eux & la conduite du temporel de notre Mission, je résolus de me décharger de ce dernier embarras. Je rendis mes comptes, & je donnai la démission de mon emploi au Pere Imbert Supérieur de la Mission, parce que ne l'ayant accepté qu'à sa seule considération, je sçavois que l'approche des Anglois lui faisoit peur, & qu'il vouloit quitter sa Charge, & se retirer à la Martinique, où il seroit bien moins exposé au bruit du Canon qu'à la Guadeloupe.

M. Auger notre Gouverneur fut fâché de la démarche que j'avois faite, & crut que je voulois me servir de ce prétexte pour me retirer. Il m'en fit parler par le Lieutenant de Roi, à qui je fis réponse, que mon dessein étoit de re-

passer en France, après que j'aurois eu le plaisir de voir comment les Anglois nous attaqueroient, & comment nous nous défendrions. Je dis la même chose au Gouverneur quand il m'en parla, & quoiqu'il me fit voir les lettres qu'il écrivoit en Cour, où les services que j'avois rendus, & que je continuois de rendre n'étoient pas oubliés, non plus qu'un voiage que j'avois fait *incognito*, en de certaines Isles, dont on auroit pû profiter, je lui dis que mon parti étoit pris, & que je voulois me retirer en mon Convent, après que nous aurions vû les Ennemis, à moins que mes Supérieurs n'y missent des obstacles invincibles.

Le Pere Cabasson Supérieur général de nos Missions revint à la Guadeloupe deux ou trois jours avant Noël; il fit semblant de n'être pas content de ma démission, & me dit, que je lui ôtois par-là les moyens de faire pour moi ce qu'il auroit voulu faire. Mais il y avoit trop long-tems que nous vivions ensemble, pour ne nous pas connoître; & quoiqu'il me fût redevable du Poste qu'il occupoit, il ne m'avoit pas donné lieu depuis un certain tems d'être content de lui. Je lui répondis à peu près

— comme j'avois fait au Gouverneur ; &
1703. je continuai à travailler uniquement
pour le Roi, sans plus me mêler en
aucune maniere des affaires de notre
Maison.

Le premier jour de l'année 1703.
j'allai avec le Supérieur général de nos
Missions saluer M. Auger notre Gou-
verneur. Il nous arrêta à dîner, après
quoi aiant tiré le Pere Cabasson en par-
ticulier, il lui dit, qu'il ne paroïssoit
gueres naturel, qu'il me laissât sans
emploi ; mais qu'il le prioit de ne pas
penser à me retirer de la Guadeloupe,
où il avoit absolument besoin de moi ;
qu'il y alloit du service du Roi ; que
la Cour en étoit informée ; qu'en un
mot, si le changement qu'il alloit faire
dans notre Maison l'obligeoit à me
placer autre part, il souhaitoit qu'il re-
mît son dessein à un autre tems. Le Pere
Cabasson n'eut garde de lui refuser ce
qu'il lui demandoit : il lui promit en-
core davantage, & même pour lui faire
voir qu'il vouloit contribuer autant
qu'il le pourroit à la deffense de l'Isle,
il lui dit, qu'il feroit faire avec plaisir
la Tour dont le Gouverneur lui avoit
parlé autrefois, à quoi il n'avoit jamais
voulu consentir, ce qui étoit en par-

tie cause de notre refroidissement, parce qu'il s'étoit mis en tête, que c'étoit moi qui avoit inspiré ce dessein à M. Auger.

Cette Tour devoit être à l'embouchure de notre Riviere. Le Gouverneur ^{Projet d'une Tour.} souhaitoit qu'elle fût du côté de l'Est, & moi, qui comptois d'en faire un Corps-de Gardes, pour assurer notre Habitation contre les surptises & les descentes que les Ennemis pourroient faire pendant la nuit pour nous piller, je voulois qu'elle fût à l'Ouest de la même Riviere sur le bord de notre savanne & de la mer; & afin que ceux qui seroient dedans ne pussent être surpris, ni nous laisser surprendre, je n'y voulois point d'autre porte pour y entrer qu'une échelle qu'on auroit tirée à soi quand on auroit été dedans: après quelques contestations, il fut résolu, qu'elle se feroit sur notre terrain, c'est-à-dire, à l'Ouest de la Riviere, puisqu'elle se devoit faire à nos dépens.

Je ne sçai qu'elle mouche piquoit ce jour-là le Pere Cabasson; mais il monroit une impatience extrême de voir commencer cet ouvrage; & comme le Gouverneur, qui avoit résolu d'aller le lendemain aux trois Rivieres, le remet-

toit à son retour pour choisir le lieu, & en déterminer la grandeur ; il lui répéta plus de dix fois avant de le quitter, ces paroles de l'Évangile, *quod facis fac etiam.*

Après qu'il fut sorti, M. Auger qui n'entendoit point le Latin, me pria de lui expliquer ce que ce Latin vouloit dire. Je lui répondis un peu malicieusement, que c'étoient les paroles que Notre Seigneur Jesus-Christ avoit dit à Judas, pour le presser d'achever sa trahison. Voilà d'impertinent Latin, me dit-il : hé ! pour qui me prend le Pere Cabasson ? je le trouve admirable, de me parler comme à un Judas. Je lui expliquai ensuite plus au long la pensée du Pere Cabasson, & tâchai de lui faire comprendre qu'il n'avoit prétendu autre chose que de lui montrer l'empressement qu'il avoit de faire faire cette Tour, & le prier de n'en pas retarder l'exécution. Mais avec toutes mes explications, & tous les emplâtres que je pus mettre sur la plaie que j'avois faite, il en revenoit toujours à dire qu'on ne devoit pas se servir de ces paroles en parlant à un honnête homme.

Le Mardy second jour de l'année j'accompagnai le Gouverneur aux trois

Rivieres, où nous demeurâmes six jours, tant pour faire achever les ouvrages que j'avois tracez, que pour faire faire ceux qui étoient nécessaires aux deux avenues de la Montagne du dos d'Asne, où M. Auger avoit résolu de faire le Reduit. J'y marquai un Camp, & il nomma un Officier de ce Quartier-là pour montrer aux Habitans qui viendroient y faire leurs Baraques, & y apporter leurs effets, les endroits qu'ils devoient occuper. Nous ne revînmes que le Dimanche au soir septième Janvier. Je demurai tout le Lundi chez nous à aider au Pere Imbert à dresser les Comptes qu'il devoit rendre depuis que j'avois quitté le soin de nos affaires.

Le Mardi neuvième Janvier Monsieur Auger se rendit chez nous. On choisit le lieu où l'on bâtiroit la Tour, je la traçai, & sur le champ on se mit à y travailler, les matériaux étant déjà en partie amassez sur le lieu. Je lui donnai sept toises de diametre dans ses fondemens, pour venir à six toises hors de terre, & trois pieds d'empatement tout autour. Le mur devoit avoir une toise & demi d'épaisseur usqu'à la hauteur de deux toises, &

1703. — ensuite une toise seulement. Et comme le dessein étoit d'y mettre douze ou quinze hommes bien résolus, pour brider les Ennemis de ce côté-là en cas d'une descente ou d'une attaque, le fond de la Tour devoit être partagé en trois parties; une, pour faire une Citerne; une, pour un Magasin de Vivres; & la troisième, pour un Magasin à Poudre. Cet étage qui devoit être voûté, auroit eu huit à neuf pieds de hauteur. Celui de dessus en auroit eu dix, & auroit été éclairé de huit ouvertures de quatre pieds de large en dedans, s'étrecissant à six pouces en dehors, pour avoir l'air & le jour nécessaire, & pour tirer avec des Espingards ou Espoirs de fonte sur ceux qui s'aprocheroient de la Tour. Si le tems l'avoit permis, on auroit fait un autre étage voûté, avec quatre embrasures, quoique le dessein ne fût que d'y mettre deux pièces de Canon de douze livres de balle, & deux de dix-huit sur la plate-forme, où il y auroit eu une écoutille avec une échelle pour descendre dans l'étage inférieur.

Mon dessein, comme je viens de dire, étoit de voûter tous ces étages, mais les choses pressant extrêmement,

je ne pus élever ma maçonnerie qu'à la hauteur de dix à douze pieds, & je fus obligé de faire remplir le vuide avec des pierres & du sable, pour soutenir la plate-forme, sur laquelle je fis monter une piece de douze, n'ayant pas le tems d'y en faire monter une seconde. 1703.

On auroit environné la Tour de douze ou quinze rangs de raquettes, qui auroient bien empêché qu'on n'en pût aprocher, & on n'auroit laissé qu'un petit chemin en zigzag, pour le passage d'un homme jusqu'au pied de l'échelle.

Il est certain que si cette Tour avoit été achevée, elle nous auroit été d'une grande utilité, & que les Ennemis auroient été obligez de l'attaquer dans les formes avant de passer plus avant.

Le dessein du Gouverneur étoit d'engager les Habitans d'en faire de semblables sur leurs terres le long de la côte, parce que joignant ces Tours les unes aux autres, par un bon retranchement pallissadé, & bien couvert de raquettes, on auroit été en état de disputer la descente à tous ceux qui se seroient présentez: car il est constant que douze ou quinze hommes dans une tour semblable, auroient plus imposé,

1703.

& auroient été plus affûrez, que deux cens derriere un simple retranchement; & que cent hommes derriere une palissade épaulée de deux semblables tours sont capables de faire toute la résistance nécessaire, pour déconcerter une descente. On sçait d'ailleurs que le Canon qui est sur le vaisseau n'est gueres à craindre; & que de cent coups qu'il tirera, il n'y en aura pas un qui donne dans une embrasure; au lieu que celui qui est en batterie à terre, fait trembler un Vaisseau, parce qu'il est toujours en état de le couler bas.

Le Pere Cabasson notre Supérieur général partit de la Guadeloupe pour s'en retourner à la Martinique le 30 de Janvier avec le Pere Imbert, qui avoit donné la démission de sa Charge, qui fut remplie par un Religieux de merite, appelé le Pere Mane, qui gouverne à présent toute la Mission, en qualité de Supérieur général, avec toute la sagesse, la douceur, & la prudence, qu'on peut souhaiter dans un Supérieur accompli. Mes occupations m'empêcherent d'être au Couvent quand tous ces changemens arriverent; mais ayant sçû le moment de leur embarquement, je me rendis chez le Gouverneur où je les trouvai,

& où je les embrassai , & je les conduisis
jusqu'au bord de la mer.

1703.

Ils s'embarquerent dans un Navire Provençal, qui s'en retournoit à la Martinique , après avoir vendu ses marchandises plus cherement qu'aucun Vaisseau les eût jamais vendues. La Déclaration de la Guerre , & le grand nombre de Corsaires qui couroient les côtes de France , étoient cause que les vins commençoient à être rares aux Isles , où l'on n'aime pas à en manquer ; de sorte que nos Vaisseaux n'osoient se mettre en mer. Ce Provençal avoit eu le bonheur de passer , & profitant de la conjoncture, il avoit vendu son mauvais vin de Provence deux cent francs la Barrique, ses amandes en bois vingt-cinq sols la livre , & le reste de ses denrées à proportion ; pendant qu'il ne prenoit les plus beaux sucres blancs qu'à dix-sept ou dix-huit livres le cent , au lieu qu'ils avoient été vendus quarantedeux livres six mois auparavant. Pour concevoir le profit qu'il faisoit sur son vin , il faut sçavoir , que la Barrique de ce vin , y compris la futaille , ne coûte que sept ou huit francs en Provence , & que vendue aux Isles , les Marchands sont heureux , quand à faute d'autre , ils

1703. peuvent le vendre dix huit francs. Mais le Capitaine de ce Vaisseau ne porta pas loin la peine que meritoit son avarice extrême, & l'insolence avec laquelle il disoit, qu'il ne vendoit ses marchandises à un prix si exorbitant, que pour avoir le plaisir de dire en Provence; qu'il avoit gagné dix huit cent pour cent sur son vin, & cent cinquante sur le sucre qu'il avoit reçu: car en sortant de la Martinique, il fut pris par une méchante barque Angloise, qu'il auroit dû prendre avec sa Chaloupe, s'il avoit eu autant de courage, que d'insolence, & d'avarice.

Il y avoit quelques jours qu'une de nos Barques armée en course en avoit pris une Angloise, qui alloit porter des Paquets de la Barbade à Antigues. On sçût par cette prise, qu'il étoit arrivé à la Barbade trois jours avant Noël huit Vaisseaux de Guerre, avec plusieurs autres Bâtimens, qui portoient cinq Regimens, & qu'on en attendoit encore autant, avec des Galientes à bombes, & tous les attirails nécessaires pour un siège de conséquence. On ne douta point que ces préparatifs ne fussent destinez pour la Martinique, & que le Fort Royal ne fût leur objet.

1703.
Monsieur Robert notre Intendant, n'obmit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la défense de la Martinique. Il fit faire un parapet de maçonnerie tout le long du Mouillage, & aux endroits du Fort Saint Pierre, qui en avoient besoin. Il fit aussi couvrir la Ville du Fort Royal d'un bon parapet, avec des Batteries nouvelles, il fit reparer & augmenter les anciennes. En un mot, il fit tout ce qu'on pouvoit attendre de son zele pour le bien public; & comme il étoit important de sçavoir ce qui se passoit chez les Ennemis, on arma nos Barques les meilleures voilières, pour faire des courses sur eux; & des descentes sur leurs côtes, afin d'avoir des prisonniers, qui pussent nous instruire de leurs desseins: car chez les Anglois, les choses ne sont pas fort secretes.

Les mois de Janvier & Février se passerent à faire des retranchemens dans toutes nos Isles, parce qu'on ne pouvoit pas sçavoir au juste à laquelle les Anglois s'attacheroient. Je fis dans ce dernier mois retrancher le bord Oriental de notre Riviere jusqu'à une hauteur, qui rend le reste de ses bords presque impraticable. Je fis mettre sur cette

1702. — hauteur une piece de Canon, pour battre un terrain élevé, qui étoit de l'autre côté, que je fis découvrir & nettoyer entierement, de crainte que les Ennemis ne s'en emparassent à la faveur des broussailles, dont il étoit couvert. Je fis monter une autre petite piéce de Canon à côté de la Sucrierie du sieur Bologne, sur une petite hauteur, avec un retranchement, pour soutenir nos gens, s'ils étoient forcez de se retirer, & d'aban-ner les bords de notre Riviere.

On apprit dans les derniers jours de Février, que le reste de la Flotte, que les Anglois attendoient, avoit été dispersée, par une grande tempête, & que ce qui en étoit resté, s'étoit retiré en Angleterre; de maniere qu'ils n'étoient plus en état de penser à l'attaque de la Martinique. On scût encore que leurs huit Vaisseaux de Guerre, & les cinq Regimens avoient ordre d'aller à la Jamaïque, où ils avoient à craindre que les François & les Espagnols, agissans de concert, ne fissent une irruption, & ne s'en rendissent maîtres, y ayant alors très peu de Troupes pour la défendre. Ces nouvelles donnerent beaucoup de joie à nos Habitans, qui voulurent d'abord quitter les travaux qui n'étoient

pas encore achevez. Mais M. Auger qui avoit des avis secrets de ce qui se passoit chez les Anglois, sçavoit que le Général Codrington faisoit tous ses efforts, pour engager les Anglois de la Barbade à se joindre à lui, pour attaquer la Guadeloupe, dont il jugeoit la conquête facile, s'il étoit soutenu par cinq Regimens de Troupes réglées, & par les Garnisons & les Milices des deux Gouvernemens, de maniere que malgré tout ce que les Habitans purent dire, il les obligea d'achever les travaux qui étoient commencez. Il s'en trouva quelques uns d'assez peu raisonnables, pour s'en prendre à moi, & me blâmer comme si j'eusse eu quelque plaisir ou quelque intérêt à les faire travailler, moi qui étoit sur pied jour & nuit, pour le service du public, & la conservation de l'Isle, & qui jusqu'à present n'ai pas reçu la moindre récompense de mes peines, quoique M. Auger, & autres Officiers Généraux ayent eu assez de soin d'en instruire la Cour.

1703.

C H A P I T R E II.

Les Anglois s'assemblent à l'Isle de Marie-galante pour attaquer la Guadeloupe. Précautions du Gouverneur de cette Isle. Etat de ses Troupes.

LE sixième Mars de l'année 1703. nous reçûmes avis de la grande Terre de la Guadeloupe, qu'on avoit vû aborder à Marie-galante un nombre considérable de bâtimens.

Dans l'incertitude où l'on étoit si c'étoit la Flotte Angloise qui y venoit faire son quartier d'assemblée, comme elle avoit fait dans la guerre précédente, ou celle du Gouverneur Général de nos Isles que nous attendions à tous momens qui voulût prendre langue, & sçavoir des nouvelles du pais avant de s'approcher de la Martinique que l'on pouvoit soupçonner être attaquée; Monsieur Auger Gouverneur de la Guadeloupe dépêcha deux pirogues commandées par un Lieutenant de milice nommé Raby, & lui ordonna d'aller à la Grande Terre, & ensuite de s'approcher de Marie-galante le plus près qu'il pourroit, & d'exa-

miner avec soin les bâtimens qui y étoient mouïllez. On donna ordre aux deux pirogues de ne point porter de voile, que pour prendre chasse, & de se tenir touïjours à vûë l'une de l'autre avec des signaux concertez pour agir selon les occasions qui se présenteroient. On les intruisit de ce qu'ils auroient à répondre s'ils avoient le malheur d'être pris & interrogez par les Anglois; sçavoir que nous avions dix-sept cens hommes de milice tant de l'Isle de la Guadeloupe, que de la Grande Terre & des Saintes, qu'il nous étoit venu six cens Flibustiers de la Martinique avec quatre compagnies de la Marine, outre les deux que nous avions, & qu'on nous promettoit un plus grand secours, si nous en avions besoin, outre celui qu'on attendoit de France; & que c'étoit sur l'avis qu'on avoit eu, qu'il y avoit des bâtimens mouïllez à Marie-galante, qu'on les avoit dépêché pour sçavoir qui ils étoient. On leur avoit encore donné ordre qu'une des deux pirogues revint aussitôt qu'ils auroient découvert de quelle nation étoient ces bâtimens, & que l'autre allât mettre à terre à la Cabesterre de Marie-galante, & tâcher de parler aux habitans qui s'y étoient

1703.

Pirogues
envoïées
à la dé-
couverte

1703.

retirez , pour faire enforte d'enlever quelque prisonnier, & nous le conduire, & répandre sans affectation les nouvelles que je viens de dire , afin que si quelque habitant étoit pris il pût les débiter aux Anglois comme il les avoit appris.

Nouvel-
les affu-
rées de la
Flotte
Angloise

Une de nos pirogues revint le dix à la pointe du jour ; elle rapporta que c'étoit la Flotte Angloise, & qu'on n'en pouvoit pas douter , puisqu'ils s'en étoient approchez pendant la nuit assez près pour entendre le langage que l'on y parloit. C'étoit Raby qui nous envoioit sa seconde pirogue avec cet avis , pendant qu'il s'en alloit avec la sienne à la Cabesterre de Marie-galante pour prendre langue des habitans.

Il en joignit quelques uns avec assez de peine , de qui il sçut que les Anglois n'attendoient que la jonction de quelques milices des Isles de dessous le Vent qui n'étoient pas encore arrivées , pour attaquer la Guadeloupe ; que ceux de la Barbade n'y étoient pas , parce qu'ils ne vouloient pas obéir au Général Codrington qui n'a aucune autorité sur la Barbade. Ils avoient sçû cela par un Anglois qu'ils avoient trouvé écarté dans le bois, & qui étoit mort de la blessure

qu'il avoit reçu quand il fut pris.

Raby auroit été bien-aïse d'engager les habitans à faire quelque mouvement pour avoir un prisonnier, mais il ne les y trouva pas disposez; ils craignoient d'être découverts & pourſuivis, ou que quelqu'un des leurs ne fût pris en voulant prendre, & qu'à force de tortures on ne lui fit avouer où les autres se retiroient, ce qui les auroit exposez à être saccagez par les Anglois. Tout ce qu'il put faire fut d'aller avec des guides au travers des bois le plus près du lieu où la Flotte étoit mouillée, pour considérer mieux qu'il n'avoit fait pendant la nuit, le nombre & la force des bâtimens & la quantité des Troupes qu'il y pouvoit avoir. Il partit de Marie-galante après qu'il eut fait ses observations, & arriva à la Basse-Terre de la Guadeloupe la nuit du 12 au 13. de Mars. Après qu'il eût fait son rapport, & qu'on eût fait rafraîchir son équipage pendant quelques heures, on le renvoia aux Saintes pour y porter des ordres, & pour retourner avec l'autre pirogue observer les mouvemens des ennemis, & en donner avis.

Dès les premiers avis certains que nous eûmes que les ennemis étoient à

1703.

Assem-
blée des
milice.

Marie galante , on fit prendre les armes à tous les habitans ; & on leur ordonna de se rendre au Bourg de la Basse-Terre , comme au lieu d'assemblée, d'où on observeroit plus aisément ce que les ennemis voudroient entreprendre , pour s'y opposer selon qu'il seroit jugé à propos. Tous les habitans de l'Isle & soixante hommes des Saintes s'y rendirent au premier commandement, laissant seulement pour la Garde des quartiers , & pour retenir les Negres dans leur devoir, les Vieillards , les Infirmes , & la Jeunesse qui pouvoit , à la vérité , faire le coup de fusil , mais qui n'avoit pas encore assez de force pour suivre les Troupes , & résister aux fatigues de la guerre.

Les ha-
bitans de
la Gran-
de Terre
résusent
de venir.

Il n'y eut que les habitans de la Grande Terre qui firent difficulté d'obéir , sous prétexte qu'ils pouvoient être attaqués eux-mêmes , les Anglois étant si proches d'eux. C'étoit une très-mauvaise excuse , car les ennemis n'avoient garde de commencer leur attaque par leur quartier si facile à défendre , qu'il n'y avoit qu'à gêter les citernes , & combler quelques mauvais puits que l'on y trouvoit pour faire perir de soif toute leur armée. L'objet de leur entreprise étoit la Guadeloupe , étant bien
assurez

assurez que s'ils étoient une fois maîtres de cette Isle, la Grande-Terre tomberoit d'elle même entre leurs mains : c'étoit donc à la conservation de la Guadeloupe qu'il falloit songer uniquement. Monsieur Auger ne manqua pas d'envoier le sieur de Maisoncelle Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine qui faisoit les fonctions de Major, pour assembler ces habitans, leur représenter leur devoir, & les sommer de se rendre au quartier d'assemblée à la Basse-Terre de la Guadeloupe, sans aucun retardement, sous peine d'être traitez comme rebelles au Roi, & traîtres à la nation. Mais on n'eut pas besoin de ces formalitez ; car avant que le sieur de Maisoncelle arrivât, ces habitans avoient fait réflexion au danger & à l'infamie où ils s'exposoient par leur désobéissance ; & pour effacer la faute qu'ils avoient commencé de commettre, ils vinrent en diligence & de bonne grace, & se comporterent en gens de cœur pendant toute cette guerre.

J'avois été surpris, en apprenant que la nuit du sept au huit il étoit arrivé de la Martinique un jeune Ingénieur nommé Binois, que j'avois vû à Saint Christophe auprès du Comte de Genes ; je

1703.

crus d'abord que le Gouverneur m'en avoit fait un mystere, & je fus fâché, comme je le devois être, qu'il l'eût appelé lorsque tout étoit fait, & comme pour recueillir le fruit d'un travail extraordinaire de plus d'une année dont j'avois supporté la fatigue tout seul. J'en témoignai mon juste ressentiment au Lieutenant de Roi, & je me retirai chez nous. Je feignis d'être incommodé pour ne pas être obligé de dire à nos Peres, que j'avois des raisons pour ne plus servir, je me mis à emballer mes hardes & mes papiers, que j'envoiai chez un de mes amis au réduit, & ce contre-tems vint fort à propos pour les sauver.

Monsieur le Gouverneur qui avoit besoin de moi, & qui n'étoit pas bien-aise qu'on pût lui reprocher d'en avoir mal agi après les services que je lui avois rendu, n'eût pas plutôt appris de M. de la Malmaison le sujet de ma retraite, qu'il monta à cheval, & me vint trouver. Nos Peres furent surpris de sa visite, & lui dirent d'abord que mon incommodité ne seroit rien, & qu'un peu de repos me remettroit en état de travailler à l'ordinaire. Il vint dans ma chambre, & me trouva au lit, je m'y

étois mis quand mon Negre m'eût averti qu'il paroïssoit. Après que notre nouveau Superieur lui eût tenu compagnie un moment, il se retira & le laissa seul avec moi : il me dit aussitôt qu'il venoit sçavoir ce qu'on pouvoit faire pour me rendre la santé qui lui étoit aussi nécessaire qu'à moi-même. Je lui répondis que je l'avois employé à son service tant que j'en avois eu ; mais qu'à présent qu'il n'avoit plus besoin de moi, j'avois tout le tems d'être malade. Je vois bien, me dit-il, ce qu'il y a, vous croïez que c'est moi qui ai fait venir Binois, je puis vous assurer que je n'y ai jamais pensé, & s'il vous fait le moindre ombrage, je le ferai partir aujourd'hui pour la Martinique ; mais étant de mes amis comme vous êtes, entrez, je vous prie, dans mes besoins ; nous sommes à la veille d'être assiégés, il faut de nécessité un homme du métier dans le Fort, vous êtes seul ici, si vous y entrez qui aurons-nous pour faire faire les travaux qu'il conviendra de faire ; & si vous n'y entrez pas, qui de nos Officiers pourra faire réparer une brèche, & disputer le terrain pied à pied, comme j'espère que nous le ferons. Ces raisons, jointes à l'amitié que j'avois

1703.

pour lui, me touchèrent; je lui dis que je le laissois maître de mon sort, & que je ne travaillerois plus que pour l'amour de lui, étant bien clair que ce seroit le sieur Binois qui recevroit la récompense de ce qu'il y auroit de bien fait: il me répondit qu'il y mettroit bon ordre, qu'il alloit écrire en Cour en ma faveur encore plus fortement qu'il n'avoit fait; & que jusqu'à ce qu'on fût obligé d'entrer dans le Fort, Binois ne se mêleroit de rien, que je ferois seul toutes choses à l'ordinaire; & que si nous étions réduits à cette extrémité, j'aurois le choix de conduire le dedans du Fort ou le dehors; il m'embrassa après ces paroles. Il n'en fallut pas davantage pour me contenter; je lui promis de continuer à servir, & l'ayant prié de me permettre de me lever, il sortit de ma chambre pour me laisser habiller. Cela fut bientôt fait, car j'étois presque tout vêtu dans mon lit. Je montai à cheval, & je m'en allai aux travaux avec lui. Nos Peres furent étonnez d'une si prompte guérison, mais ils n'en purent pénétrer la cause, comme ils n'avoient pû sçavoir celle de la maladie. Je fis charger vingt bombes qui nous restoient de celles que les Anglois nous avoient laissé

la guerre passée, & les fis mettre deux à deux dans des futailles avec des grenades & des ferrailles, pour enterrer au devant des brèches, pour faire sauter ceux qui viendroient à l'assaut. Je fis aussi charger deux à trois cens grenades, & je fis préparer quelques artifices; je me servis pour cela d'un Orfèvre nommé Guillet qui sçavoit quelque chose de la composition des feux d'artifice.

Le Fort étoit pourvû de munitions de guerre & de bouche autant qu'en pouvoient consommer trois cens hommes pendant six mois; mais comme il étoit à craindre que les ennemis ne coupassent la rigolle qui portoit l'eau dans la cîteerne découverte, ou que cette eau ne fût gâtée par quelque accident, nous fîmes remplir entierement la cîteerne du donjon, & celle qui étoit découverte, & nous fîmes mettre à couvert un bon nombre de grosses futailles pleines d'eau; & pour une plus grande sûreté, je fis faire un petit sentier entre le donjon & le cavalier pour descendre à la riviere des gallions, avec un parapet du côté opposé à ce chemin, afin que si les ennemis se rendoient maîtres du Fort, on pût les empêcher de se ser-

1703. vir de ce chemin pour pénétrer de l'autre côté de la rivière.

Toutes nos Troupes étant arrivées au Bourg de la Basse-Terre, Monsieur le Gouverneur en fit la revûë le 12. de Mars. En voici l'état.

Etat des
Troupes
de la
Guade.
loupe.

TROUPES DE LA MARINE.

Premiere Compagnie.

Capitaine, le sieur de Maisongelle.

Lieutenant, le sieur Cloche.

Enseigne, le sieur Defrieux. Soldats 58.

Seconde Compagnie.

Capitaine, le sieur du Châtel.

Lieutenant, le sieur de Poincy.

Enseigne, le sieur de Lonvilliers.

Soldats 60

MILICES DE LA GUADELOUPE.

Compagnie de Cavalerie de la Basse-Terre.

Capitaine, le sieur Roulle.

Lieutenant, le sieur Boulogne.

Cornette, le sieur Bigot. Hommes 80.

Compagnie de la Cabesterre.

Capitaine, le sieur Desprez.

Lieutenant, le sieur Dupont.

Cornette, le sieur N... Hommes 54.

INFANTERIE.

Premiere Compagnie de la Basse-Terre.

Capitaine , le sieur Celleron.

Lieutenant , le sieur Rabbi. Hommes 62.

Seconde Compagnie.

Capitaine , le sieur Heurtaut.

Lieutenant , le sieur Gardet.

Enseigne , le sieur Pierret. Hommes 66.

Compagnie du Baillif.

Capitaine , le sieur de Bourg.

Lieutenant , le sieur la Tour.

Enseigne , le sieur le Roi. Hommes 40.

Compagnie de Saint Robert.

Capitaine , le sieur Rousseau.

Lieutenant , le sieur le Doux.

Enseigne , le sieur Rimberg. Hommes 28

Premiere Compagnie des Habitans.

Capitaine , le sieur Boucachar.

Lieutenant , le sieur Lorgé.

Enseigne , le sieur l'Épinard.

Hommes ,

64

Seconde Compagnie.

Capitaine , le sieur Thomaseau.

Lieutenant , le sieur le Brun

Enseigne , le sieur Richard. Hommes 64.

Compagnie de l'Islet à Goyaves.

Capitaine , le sieur Lostaut.

Lieutenant , le sieur Lostaut le jeune.

1703.

Enseigne, le sieur Marfol. Hommes 56.

Compagnie de la Pointe noire.

Capitaine, le sieur de la Ruë.

Lieutenant, le sieur Goffe.

Enseigne, le sieur Jolly. Hommes 110.

Compagnie du Grand Cul-de-Sac.

Capitaine, le sieur Vandelspigue.

Lieutenant, le sieur Courville.

Hommes, 35.

Compagnie du Petit Cul-de-Sac.

Capitaine, le sieur Tiphane.

Lieutenant, le sieur Hommes 58.

Compagnie de la Riviere à Goyaves.

Capitaine, le sieur Desvaux.

Lieutenant, le sieur Cretel.

Enseigne, le sieur Masarty. Hommes 62.

Compagnie de la Cabesterre.

Capitaine, le sieur Chevalier.

Lieutenant, le sieur Filassier.

Enseigne le sieur du Mouchel.

Hommes, 42

Compagnie des trois Rivieres.

Capitaine, le sieur Des Meurs.

Lieutenant, le sieur Rigollet.

Enseigne, le sieur Hommes 54.

MILICES DE LA GRANDE-TERRE.

Compagnie de Cavalerie démontée
& Volontaires. 40.

Compagnie du sieur Trezel 65.

<i>Françaises de l'Amérique.</i>	33	
Compagnie du sieur Titeca	58	<hr/>
Compagnie du sieur Sain.	45	1703.

MILICES DES SAINTES.

Capitaine , le sieur Portail.	
Lieutenant , le sieur Riviere.	
Enseigne , le sieur la Pichauderie.	
Hommes ,	60
Compagnie d'Enfans perdus.	
Capitaine , le sieur le Fèvre le Manchot.	
Lieutenant , le sieur Jolly.	
Enseigne , le sieur Perier.	Hommes 56.
Compagnie de Negres.	
Capitaine , la Perle.	
Lieutenant , Haly.	
Enseigne , Mingault.	
Hommes ,	62
Volontaires qui accompagnoient Monsieur le Gouverneur ,	36.
	<hr/>
Total des Troupes	1418.

Comme nous manquions de Canoniers , n'y en aiant qu'un entretenu dans le Fort , & deux autres qui en faisoient le métier afin d'être exempts de guet , de garde & de corvées , ce qui ne suffisoit pas pour servir notre Artillerie : Monsieur Auger trouva moyen d'engager deux Canoniers d'un vaisseau Nantois qui étoit dans les abî-

mes du Petit Cul de Sac, pour venir
 1703. servir au Fort, à condition d'être payez
 comme Canoniers des vaisseaux du Roi,
 & d'être récompensez comme Flibustiers
 s'ils venoient à être estropiez, de la
 maniere que je l'ai dit dans ma premiere
 partie.

Je croi qu'on fera bien-aise de con-
 noître les Officiers qui nous comman-
 doient; je ne prétens pas pourtant faire
 leurs portraits, car je ne suis pas assez
 habile peintre, mais je les connois tous
 si parfaitement, que je croi qu'on pour-
 ra s'en rapporter à ce que j'en vais dire.

Mon-
 sieur
 Auger.

Monfieur Auger Gouverneur de la
 Guadeloupe & ensuite de Saint Domin-
 gue étoit Créolle de Saint Christophe,
 fils d'un Officier très-riche de la même
 Isle; sa mere étoit de Dieppe, elle de-
 voit avoir été très-belle, puisqu'elle
 avoit été choisie pour représenter le
 principal personnage de la Fête de la
 My-Août. Monfieur Auger avoit de-
 meuré quelques années à Malte où le
 Commandeur de Poincy l'avoit envoié
 pour apprendre le métier de la guerre;
 il avoit fait quelques campagnes sur les
 galeres de la Religion, & il s'y étoit
 acquis de la réputation. En revenant aux
 Isles avec sa mere ils eurent le malheur

d'être pris par un Corsaire de Salé, & quoiqu'il cachât avec soin son bien & sa naissance, il auroit eu tout le tems de s'ennuier dans cet esclavage, si un favori du Roi de Maroc qu'on avoit gagné à force d'argent, n'eût enfin obtenu leur liberté, moyennant cinq ou six mille écus. Il avoit un frere aîné qui avoit servi en France, & que le Commandeur de Saint Laurent avoit fait connoître à la Cour en l'envoiant porter au Roi les Drapeaux qu'on avoit pris sur les Anglois lorsqu'on les chassa de cette Isle en 1666. Ces deux freres s'étoient trouvez à l'attaque des Isles de Nieves, de Saint Eustache, d'Antigues, de Tabac, & à quelques expéditions contre les Espagnols; ils avoient donné en toutes ces occasions des marques d'une véritable valeur. Le Marquis de Maintenon d'Angennes qui avoit le Gouvernement de Marie-galante, proposa à Monsieur Auger l'aîné de lui donner sa sœur en mariage, & de lui céder son Gouvernement qui lui tiendrait lieu de dot; (car cette illustre famille étoit infiniment mieux partagée du côté de la Noblesse que de celui de la fortune.) Pendant qu'on attendoit à l'Amérique Mademoiselle Louïse d'Angennes pour l'exécution de ce Trai-

1703.

té, Monsieur Auger mourut ;) de sorte que quand elle arriva, elle trouva son futur Epoux au tombeau. Le remede qu'il y eut à cela, fut de la marier au cadet qui est celui dont je dois parler ici, qui en héritant des biens de son frere, herita en même-tems de sa femme & de son gouvernement.

Monsieur Auger étoit âgé de 57 à 58 ans en cette année 1703. il étoit d'une moyenne taille, assez fournie, il avoit les yeux bleus, la bouche grande, le nez mediocre, la forme du visage plate, la physionomie peu heureuse, les cheveux mêlez ; & quoiqu'il eût le devant de la tête presque chauve, il ne pouvoit se résoudre à porter la perruque. Il s'habilloit proprement & très-simplement, il étoit vif & colere ; & quoiqu'il prît beaucoup sur lui pour témoigner de la modération, le feu qui lui montoit au visage faisoit connoître son émotion ; & d'ailleurs il avoit le visage fort rouge & couperosé ; il étoit assez facile à se laisser prévenir, & on disoit qu'il revenoit difficilement des impressions qu'il avoit prises, & qu'il ne sçavoit ce que c'étoit de pardonner. Quant à ce dernier point je puis assurer le contraire, parce que j'ai vû une infinité de

fois qu'il auroit pu maltraiter des gens qui l'avoient offensé, & je craignois même pour eux; cependant il ne s'en vengeoit que par les mépris qu'il en faisoit, ou en leur faisant du bien. Il étoit naturellement porté à la magnificence, mais la perte de ses biens à Saint Christophe, à Marie-galante & à Dieppe, où grand nombre de maisons qu'il avoit dans cette ville avoient été ruinées par le bombardement, étoit cause qu'il se retranchoit un peu, quoique d'ailleurs on ne s'aperçût point de cette économie quand il étoit question de paroître; il étoit brave & intrépide autant qu'on le peut être; plus propre à obéir qu'à commander, & il sçavoit aussi bien exécuter les ordres qu'il avoit reçu, qu'il sçavoit peu en donner aux autres, & prendre son parti dans l'occasion; il étoit lent à écrire & n'en écrivoit pas mieux pour cela. Du reste il étoit très bon Chrétien, fort réglé dans ses mœurs, fort réservé dans ses discours, fort sobre, bon ami, zélé au-delà de l'imagination pour le service de son Prince, extrêmement poli & civil, quelquefois jusqu'à l'excès. Il n'avoit qu'un fils qui étoit le plus beau Creolle qui fût sorti des Isles, c'est beaucoup

1703. dire. Je l'ai vu à mon retour en Europe Capitaine de Cavalerie dans le Regiment du Roi, quoiqu'il fût encore fort jeune.

Mr. de
Malmaison.

Notre Lieutenant de Roi Monsieur de la Malmaison étoit Champenois; après avoir servi quelques années en France dans l'Infanterie, une affaire d'honneur l'obligea de passer aux Isles, où aiant continué de servir, le Roi le fit son Lieutenant au Gouvernement de la Guadeloupe. C'étoit un homme de 48 à 50 ans, d'une taille bien prise, quoique chargée d'un peu trop d'embonpoint; il avoit le visage plein & la physionomie heureuse, il étoit prompt & se mettoit facilement en colere; mais, comme tous les Champenois, il revenoit dans le moment, & il étoit le meilleur homme du monde, il avoit amassé du bien aux Isles; & comme il n'étoit point marié il s'en faisoit honneur, tenoit une fort bonne table, & il étoit d'un grand secours au Gouverneur pour partager les dépenses extraordinaires qu'il y avoit à faire quand il venoit des vaisseaux de guerre ou autres occasions semblables; il étoit brave sans ostentation, prenoit son parti sur le champ, sçavoit commander & se faire obéir; en un mot, il

avoir tout ce qu'on demande dans un bon Officier, & il en avoit donné des marques en plusieurs rencontres, & entre les autres en défendant le Fort de la Guadeloupe en 1691. quoiqu'il ne fut pas à beaucoup près en aussi bon état qu'il étoit en cette année 1703. Il ne s'attachoit pas facilement aux gens, qu'après les avoir bien connus; mais quand il avoit dit une fois à un homme qu'il étoit son ami, il pouvoit compter sûrement sur son bien & sur sa personne; & quelque obligation qu'on put lui avoir, on lui étoit plus obligé de la manière que de la chose même. Ses services lui ont procuré le Gouvernement de la Guadeloupe quelque tems après que Monsieur Auger eut été nommé à celui de Saint Domingue. Il avoit un neveu nommé Cloche qui étoit Lieutenant de la Compagnie du sieur de Maisoncelle, & qui la commandoit en chef pendant que le Capitaine faisoit les fonctions de Major: le sieur Cloche étoit alors un jeune homme de 22 à 23 ans, bien-fait, d'une physionomie agréable, il avoit beaucoup d'esprit, du brillant & de la lecture. On disoit que le mauvais choix qu'il avoit fait des livres qu'il avoit lû,

1703. l'avoit rendu critique, satirique & même médifant, sources fécondes de beaucoup de démêlez.

Mr de Maisoncelle. Monsieur de Maisoncelle étoit Creolle de la Guadeloupe ; c'étoit un Gentilhomme fort bien fait ; il avoit les traits du visage réguliers, du feu & de la vivacité autant qu'il est permis d'en avoir à un homme qui paffoit un peu trente ans, fes cheveux étoient chatains & fort beaux ; on étoit d'abord prévenu en fa faveur, il avoit avec cela beaucoup de bravoure & de fageffe, fa compagnie qui étoit depuis longtems en garnifon au Fort Louïs de la Grande-Terre lui donnoit le commandement de tout ce quartier-là ; & quoiqu'alors il n'eût pas un bien confidérable, il ne laiffoit pas de foûtenir le rang de Commandant de la Grande-Terre beaucoup mieux que les Officiers plus riches que lui qui l'avoient précédé ; il étoit fort honnête, fort obligeant, d'un efprit extrêmement doux & poli ; fes bonnes manieres lui avoient gagné le cœur de tout le monde.

r Mr du Chatel. Le Capitaine de l'autre compagnie de Marine qui compofoit la garnifon du Fort de la Baffe-Terre, étoit le fleur Tanneguy du Chatel, feize ou dix-sep-

tième du nom. Il étoit Breton ; il di-
soit à tous ceux qui le vouloient écou-
ter, & le leur auroit repeté cent-fois le
jour, de peur qu'ils ne l'oubliaissent,
qu'il descendoit en ligne directe de mâle
en mâle du fameux Tanneguy du Cha-
tel qui tua un peu traîtreusement le Duc
de Bourgogne sur le pont de Montereau,
comme dit l'Histoire de France.* Mais
comme Moreri & les autres Historiens
& Généalogistes assurent que ce Tanne-
guy du Chatel ne fût jamais marié, &
qu'il n'avoit que deux freres, tous deux
dans l'Ordre Episcopal qui n'avoient
point eu d'alliance ; Monsieur Tanne-
guy du Chatel dix-septième du nom,
étoit réduit à de grandes extrémités
quand on le pouvoit sur ce point, ce
qui obligeoit ses amis de lui conseiller
de prendre quelque branche collaterale
moins sujette à caution & à la médi-
sance. Quoiqu'il en soit, il auroit été
longtems le Doien de tous les Gardes de
la Marine du Roïaume, si Madame la
Maréchale de Villeroy ne lui avoit pro-
curé l'expectative d'une Lieutenance
dans les Compagnies détachées de la
Marine qui sont aux Isles. Il y vint
dans le tems que le Marquis d'Ambli-
mont étoit Gouverneur Général ; il s'ar-

1703. tacha à ce Seigneur qui étoit la meilleure personne du monde, & la maladie de Siam qui faisoit de grands ravages l'ayant épargné pendant qu'elle emporta grand nombre d'Officiers & de Pretendans plus anciens que lui, il fut facile au Marquis d'Amblimont de le pourvoir d'une Lieutenance & ensuite d'une Compagnie.

Le sieur du Chatel étoit assez bien fait, le tour du visage agréable, le teint beau; il disoit qu'il avoit toute la valeur de ses Ancêtres, c'est ce que je n'ai garde de lui contester; il étoit prompt, violent & emporté; il méprisoit tout le monde, & tout le monde lui rendoit la pareille.

Le sieur
le Roi de
la Poterie.
ric.

Notre Aide-Major étoit un Gentilhomme Européen ou Creolle; je ne sçai pas trop bien où il étoit né, il s'appelloit le Roi de la Poterie, son pere avoit eu autrefois du bien considérablement, mais il avoit eu le malheur de le perdre en joüant avec des gens qui en sçavoient plus que lui. Il étoit venu aux Isles pour rétablir ses affaires, & il y auroit réussi, puisqu'il avoit trouvé le moien de faire une Sucrerie à côté du Gros Morne, si le jeu, la dépense, & les Anglois n'avoient tellement achevé

de le ruiner, qu'il subsistoit avec beaucoup de peine longtems avant de mourir. Son fils le cadet qui étoit mort depuis deux ans avoit exercé la charge de Major de l'Isle de la Guadeloupe, & auroit été un fort bon Officier. L'aîné qui est celui dont je vais parler, avoit demeuré longtems en Canada; & selon la coûtume incommode du pais qui ne permet pas d'entrer trois fois dans une maison où il y a des filles sans parler mariage, il s'y étoit marié; il avoit quitté sa femme & l'emploi qu'il avoit d'Inspecteur ou Controlleur des Fortifications quand il avoit appris la mort de son frere & de son Pere, esperant que l'honneur qu'il avoit d'appartenir à un de nos Ministres du côté des femmes lui procureroit tout au moins la charge de son frere, & peut-être les moïens de rétablir sa maison: cependant il avoit été trompé, la parenté & ses sollicitations ne lui avoient fait avoir autre chose qu'un brevet d'Aide-Major qui est très-peu de chose, pour ne pas dire moins que rien. C'étoit un homme de trente-cinq ans, d'une petite taille assez bien prise; il avoit la physionomie d'un homme simple & sans malice, & sa physionomie n'étoit point trompeuse;

— il étoit meilleur Chrétien que soldat ;
1703. & quoiqu'il eût demeuré longtems en
Canada, où l'on dit que la valeur est à
très-bon marché, il n'en avoit fait au-
cune provision ; il ne laissoit pas de nous
conter une infinité d'histoires extraor-
dinaires du courage des Creolles de ce
païs-là, dans les guerres que l'on avoit
eu contre les Anglois & contre les Iro-
quois ; mais comme il ne s'y étoit pas
trouvé en personne, on se dispensoit de
croire tout ce qu'il en rapportoit sur le
rapport d'autrui, & c'est pour cela que
je n'en dirai rien. Cependant, à l'e-
xemple de ces Messieurs les Canadiens il
avoit fait faire une petite hachette qui
s'emmanchoit dans une canne de trois
pieds de long, qu'il appelloit un casse-
tête, on jugea aisément que cet instru-
ment étoit trop court pour qu'il s'en pût
servir.

Il ne faut pas croire que ces Messieurs
fussent les seules personnes de distinc-
tion qui étoient dans l'Isle ; il y avoit
plusieurs Gentilhommes considérables,
comme les Marquis Hoüel de Varen-
nes, & de Boisseret, Messieurs Domon-
ville, de Rochefort, de Bragelonne &
autres dont je ne parlerai point ici,
parce qu'ils n'étoient pas Officiers ; mais

je ne les oublierai pas pour cela , & je leur rendrai justice quand l'occasion s'en présentera. 1703.

CHAPITRE III.

Les Anglois s'approchent de la Basse-Terre de la Guadeloupe. Ce qui se passa entre eux & nous jusqu'au jour de leur descente.

LEs Anglois après avoir assemblé toutes leurs Troupes à Marie - galante , en partirent le Dimanche 18. Mars trois heures avant le jour. Nos Pirogues qui étoient en vigie vinrent aussitôt en donner avis. En passant à la pointe du vieux Fort elles firent tirer deux coups de canon qui étoient le signal , afin qu'on prît les armes , & que chacun se rendît à son poste ; cette allarme fut portée en moins d'une heure par toute l'Isle ; parce qu'elle se tire de batterie en batterie aux endroits où il y a du canon ; ou bien avec des boîtes de pierrier dans les lieux où il n'y a point d'artillerie.

L'on fit border aussitôt tous les re-

1703.

Les
Anglois
font re-
pouffez
aux Sain-
tes.

tranchemens. Les vaisseaux Anglois se trouverent sur les huit heures par le travers de la pointe du vieux Fort ; & comme ils étoient très-proches des Saintes, ils envoïerent deux chaloupes armées pour faire descente dans la Terre de Bas, c'est-à-dire dans celle des deux Isles qui est sous le Vent. Les habitans qui y étoient restez, les reçurent si bien qu'ils les obligerent de regagner leurs vaisseaux sans avoir pû mettre à terre. Ils passerent hors de la portée de nos canons du Fort & du Bourg, & s'éloignerent de la terre en se faisant remorquer par leurs chaloupes, de crainte que les courans & le calme qu'il faisoit alors ne les portassent sur la pointe de la riviere des Peres d'où ils auroient eu peine à se retirer.

Armée
navalle
des An-
glois.

Leur voisinage nous donna moïen de reconnoître la vérité du rapport que le Lieutenant Raby en avoit fait. Leur Flotte étoit composée de 45 voiles, entre lesquelles il y avoit neuf vaisseaux de guerre : sçavoir un de 90 canons, deux de 80. un de 76. quatre de 60. & la fregate d'Antigues de 24 pieces, dix-huit vaisseaux marchands qui avoient du canon, le reste étoit des barques, brigantins & autres petits bâtimens,

dont quelques-uns n'avoient point de canon. Il se rapprocherent de terre quand ils eurent doublé cette pointe. Ce mouvement obligea le Gouverneur à monter à cheval avec ses Volontaires & toute sa Cavalerie pour se rendre au Baillif, & côtoyer les ennemis, afin d'être en état de s'opposer en cas qu'ils voulussent tenter quelque descente.

Il m'avoit envoieé devant lui pour montrer à nos Officiers d'Infanterie les postes que leurs compagnies devoient occuper le long du bord de la mer depuis la sortie du Bourg Saint François jusqu'à la riviere du Plessis, & m'avoit chargé de faire tirer sur les ennemis si leurs vaisseaux venoient à portée de nos batteries. J'avois fait monter un canon de douze livres de balle sur la tour que nos Peres avoient commencé d'élever au bas de notre habitation, mais dont nous avons été obligez de discontinuer la fabrique, parce qu'on avoit eu besoin de tous les maçons pour travailler dans le Fort, de sorte qu'elle n'avoit encore que neuf à dix pieds de hauteur; je l'avois fait remplir de pierres & de sable pour soutenir la plateforme du canon.

J'envoiai dire aux Canoniers des bar-

1703.

teries de Saint Dominique & de la Madeleine de ne tirer qu'à demie charge quand ils verroient que le canon de la tour auroit commencé à faire feu, afin d'attirer les ennemis plus près de nous, & puis les servir de notre mieux, & les reconduire plus loin quand ils voudroient se retirer, en mettant dans les pièces des boulets de moindre calibre enveloppez de filasse avec une bonne charge de poudre. Sur le midi la Flotte se partagea; les vaisseaux de guerre avec une barque mirent en panne devant le Baillif, aiant chacun quatre ou cinq chaloupes ou canots à leur arriere, pendant que tous les autres bâtimens firent route, comme s'ils avoient voulu faire leur descente au quartier des habitans qui est à deux lieuës sous le Vent du Baillif.

Le Gouverneur suivit avec sa cavalerie les détachemens de la Flotte, pendant que le Lieutenant de Roi se tint sur la hauteur auprès de la riviere des Peres, pour être à portée de s'opposer à ce que les ennemis pourroient entreprendre.

Les vaisseaux de guerre s'aprocherent de terre sur les deux heures, quand je les vis à portée, je fis tirer un coup de canon de la Tour, qui n'arriva pas à
beaucoup

beaucoup près jusqu'à eux, ce qui les fit approcher davantage, jugeant que nous n'avions que de petits canons, & qu'ils pouvoient venir impunément reconnoître nos retranchemens. Les autres batteries firent la même chose; mais quand nous les vîmes à demie portée & même plus près, nous commençâmes à les servir de notre mieux, & à l'envi les uns des autres. Ils reçurent plusieurs coups sans nous répondre; & pendant ce tems-là leur barque rangea la côte le plus près qu'elle pût, en remontant vers le Fort, apparament pour découvrir si nos retranchemens étoient garnis jusques par de-là le Fort. On ne l'inquiéta pas du tout comme on auroit pû faire, parce qu'on avoit eu la précaution de laisser les Drapeaux arbores sur les Tranchées avec cinq ou six hommes de chaque compagnie, pour faire figure & garder le bagage de leurs camarades; de sorte que ces observateurs s'en retournerent, bien persuadés que toute la Côte étoit garnie, quoique nos Troupes eussent changé de place en suivant les mouvemens des ennemis.

Nous n'avons jamais pû sçavoir quel avoit été leur dessein dans ce mouvement, s'ils l'avoient fait simplement

1703.

pour reconnoître nos forces , ou si véritablement ils avoient résolu de faire une descente au Baillif pendant que leurs petits bâtimens nous attiroient du côté des Habitans ; car il est certain que leurs Troupes réglées étoient toutes dans leurs vaisseaux de guerre ; mais aiant remarqué que nous étions par tout sur nos gardes , ils prirent le large , & les bâtimens qui étoient allez du côté des Habitans les ayant rejoints , ils se mirent presque hors de vûë ; ils ne tirèrent jamais un seul coup pendant toute la canonade que nous leur fîmes , qui dura plus d'une heure & demie. Nous scûmes dans la suite qu'ils y avoient perdu du monde , & qu'ils y avoient reçu beaucoup de nos boulets.

J'avois ordonné à mes gens de mettre un affut neuf au canon qui étoit sur la Tour , par oubli ou par negligence on ne le fit pas ; de sorte qu'au neuvième coup qu'il tira , le canon échauffé sauta hors de l'affut , brisa l'esieu en retombant , & fit deux piroüettes , dont la dernière pensa me briser les jambes. Je ne sc'ai si les Anglois s'aperçurent de ce contre-tems , mais un de leurs vaisseaux s'approcha de la Tour

plus près qu'il n'avoit encore fait, je crus qu'il nous alloit canonner, & j'envoiai dire aux autres batteries de redoubler leur feu. Je fis une telle diligence à remonter la piece sur un affut neuf, qu'elle fut en état de tirer encore trois ou quatre coups avant que les ennemis fussent hors de portée. Le Gouverneur revint sur le soir, & parut fort content de la maniere dont nos batteries avoient été servies, & de la bonne volonté que les habitans avoient témoigné.

Le Lundi 29. la Flotte ennemie se rapprocha de terre, en descendant du côté de l'Islet à Goyaves, elle étoit toute rassemblée, & les chaloupes pleines de monde, de sorte que nous crûmes qu'ils vouloient faire leur descente à l'Ance à la barque, comme ils avoient fait dans la guerre précédente. Monsieur le Gouverneur s'avança jusqu'au fond des Habitans, & fit prendre le devant au Major avec les enfans perdus, les Negres armez & la compagnie de l'Islet à Goyaves; il lui ordonna de se tenir sur le haut du Morne de l'Ance à la barque. Je pris avec moi un nombre de Negres qu'on avoit cominandé avec des haches & des serpes, & je fis couper les ar-

1703

bres par tout le chemin & les sentiers qui descendent dans le fond de cette Ance, lesquels étant déjà très difficiles par eux-mêmes, devenoient tout-à-fait impraticables par ces abbatis. Les ennemis nous voiant fixez à demeurer sur la hauteur de cette Ance, & beaucoup de Troupes dans le fond des Habitans reprirent le large.

Le Gouverneur, le Lieutenant de Roi & les Volontaires se retirerent au Bourg de la Basse-Terre. Je demurai avec le Major & les Troupes au fond des Habitans. Le Pere Vincent Capucin qui en étoit Curé nous donna à souper, c'est-à-dire au Major, à quelques Officiers de ses amis & à moi. Les habitans du quartier apportèrent genereusement des vivres en abondance pour les Troupes qui s'accommoderent comme elles purent dans les corps de garde & dans les maisons les plus voisines du bord de la mer, après qu'on eût établi des gardes & des patrouilles, & qu'on eût envoyé quelques canots armez pour observer les mouvemens des ennemis.

Le mardi 20. environ deux heures avant le jour, nos canots de garde nous avertirent que la Flotte reporroit à terre, & qu'elle s'étendoit du côté de Goya-

ves, comme elle avoit fait le jour précédent. On envoia un Cavalier en donner avis au Gouverneur, & l'avertir qu'en attendant ses ordres nous allions occuper nos postes du jour précédent. On fit déjeûner les Troupes, & nous nous rendîmes à nos postes un peu après le lever du soleil. Je visitai avec le Major les avenues de certains petits sentiers de l'Ance à la barque & de la riviere Beaugendre, où je fis encore abbatre des aibres pour les embarrasser, après quoi nous demeurâmes en repos attendant ce que les ennemis feroient.

Le Gouverneur nous manda de nous tenir dans nos postes, sans permettre à personne de descendre dans l'Ance à la barque, de crainte que quelqu'un ne fût enlevé par les ennemis, dont le dessein paroïssoit être de nous attirer du côté de Goyaves, afin de nous couper en faisant une descente derriere nous, ou de faire des prisonniers, pour sçavoir des nouvelles, & avoir des guides pour les conduire dans les hauteurs. Il ordonna encore au Major d'envoier un Officier du quartier de Goyaves avec quatre ou cinq hommes par les chemins des hauteurs les plus sûrs & les moins fréquentez, afin de visiter ce quartier-là,

1703. & de faire sortir des maisons ceux qui pourroient y être restez, & les obliger de se retirer sur le champ dans les hauteurs.

Les ennemis continuerent à s'approcher de terre en s'étendant depuis l'Ance à la barque jusqu'à celle de Goyaves; mais nous voiant immobiles dans nos postes, & que toutes leurs feintes n'étoient pas capables de nous attirer plus loin, ils firent descendre quatre ou cinq cens hommes dans l'Ance de Goyaves sur les trois heures après midi. L'Officier qu'on avoit envoié le matin étoit sur la hauteur où le presbitere est bâti, il observoit les ennemis avec ses gens & trois ou quatre Negres armez qu'il avoit rencontré; il vit que les Anglois ne trouvant personne qui leur fit résistance s'étoient débandez pour piller les maisons qui étoient autour de l'Eglise: il crut qu'il en pourroit prendre quelqu'un; il dispersa sa petite Troupe qui n'étoit que de dix hommes, de deux en deux, leur dit ce qu'ils avoient à faire, & leur ordonna sur toutes choses de ne tirer que l'un après l'autre, à coup sûr, & sans s'engager.

A peine avoit-il fait cette disposition qu'il vit un gros de quarante à cin-

quante hommes qui montoit au presbiterere ; il attendit qu'ils fussent à moitié de la hauteur dans un coude que fait le chemin , parce que dans cette situation ils lui présentoient le côté ; il fit signe de tirer à deux de ses gens , qui tirent si juste , qu'ils jetterent par terre chacun son homme. Les Anglois firent volte face , & dans ce moment il partit deux autres coups qui eurent un pareil succès ; les six autres tirèrent l'un après l'autre , & presque aussi heureusement , pas un coup ne fut perdu. Les Anglois qui ne voioient personne , parce que nos gens étoient gabionnez derriere des arbres , prirent le parti de faire leurs décharges vers les endroits d'où le feu étoit sorti , & monterent le reste du Morne le plus vîte qu'il leur fût possible jusqu'au presbiterere : mais nos gens s'étoient déjà retirez plus haut & les canardoient autant de fois qu'ils en trouvoient l'occasion. Le presbytere qui étoit de maçonnerie les mit à couvert des insultes de nos gens , ils y entre-
rent , s'y reposerent , pillerent ce qu'il y avoit , & y mirent le feu : en se retirant ils laisserent une vingtaine de leurs gens à couvert du bâtiment qui brûloit , dans l'esperance que ceux qui les avoient

1703.

Les Anglois descendirent à Goyaves & y perdent du monde.

1703. inquiétez, les croiant partis, viendroient pour éteindre le feu & tomberoient dans leur embuscade. L'Officier qui s'en doutoit, les laissa se chauffer tranquillement jusqu'à ce qu'ayant fait un assez grand tour, il vint avec son monde derrière une haie d'orangers à trente pas du presbitere, d'où il fit une décharge qui tua quatre Anglois, & fit dénicher les autres bien vite. Ceux qui étoient demeurez au bas du Morne mirent le feu à l'Eglise, au corps de garde & aux maisons des environs, & se rembarquerent sur le soir. Il nous fut facile de voir l'incendie de Goyaves de la hauteur où nous étions. Le Gouverneur nous y vint joindre; il témoigna être fâché contre l'Officier qu'on avoit envoié à Goyaves qui avoit entamé une affaire malgré la défense qu'on lui avoit fait, & fit semblant de le vouloir envoier aux arrêts; nous le priâmes de lui pardonner, & il le fit d'autant plus facilement, qu'il n'étoit pas fâché que les Anglois eussent connu par ce petit échantillon à qui ils auroient à faire, & de quelle maniere on agiroit avec eux. Il ne laissa pas de dire à l'Officier que dans la rigueur de la discipline militaire il méritoit une sévère punition; mais qu'il avoit mon-

Ils brû-
lent l'E-
glise &
les mai-
sons voi-
sines.

tré trop de conduite, pour ne le pas
loüer du succès de son entreprise. Le
Gouverneur s'en retourna après cela, &
m'emmena avec lui, laissant le Major
où nous avions couché la nuit précé-
dente avec les mêmes ordres.

Les Anglois avoient repris le large ;
& nous nous en retournions en parlant
de l'affaire de Goyaves, lorsque nous
rencontrâmes le Pere Gassot mon Com-
pagnon d'étude & de Religion, & qui
pis est Curé de l'Eglise qui brûloit
encore; le feu qui brûloit sa maison
avoit allumé toute sa bile, il entreprit
le Gouverneur d'une maniere terrible,
& vouloit à toute force le rendre res-
ponsable du malheur qui venoit d'arri-
ver à sa paroisse. Le Gouverneur lui
répondit avec beaucoup de douceur
qu'il n'avoit pas été possible d'y apporter
remède, parce que son quartier étoit
éloigné, & qu'on auroit exposé les
troupes à être coupées; mais que ce
dommage seroit bientôt réparé, & qu'il
lui donnoit parole d'en faire son affaire
dès que l'on seroit plus en repos.

Il arriva pour mon malheur que je
voulois ajoûter quelque chose à ce que
le Gouverneur avoit dit, mais je fus
païé sur le champ de ma démangeaison

1703.

Rencon-
tre fâ-
cheuse
du Curé
de Goya-
ves.

1703.

que j'avois eu de parler ; mon Confrere me pensa sauter au visage, il me reprocha ma négligence avec toute l'aigreur dont le zele peu éclairé est ordinairement assaisonné ; après quoi il ajoûta d'un ton Prophétique que Dieu me puniroit du peu de soin que j'avois eu de fortifier son Eglise pendant que je n'avois rien négligé pour mettre à couvert le reste de l'Isle, & que ce crime ne s'expieroit que par mon sang. Je lui demandai s'il n'avoit pas été averti d'ôter toutes les choses Saintes, & s'il l'avoit fait ? Sans doute, me dit-il, car j'ai toujours appréhendé ce qui vient d'arriver. Allez, lui dis-je alors, après avoir ôté de votre Eglise ce qui pouvoit être prophané, il falloit mourir sur le pas de la porte en la deffendant, & non pas vous en-fuir comme vous avez fait il y a trois jours. Tout le monde applaudit à ma réponse, qui le déconcerta tellement qu'il nous quitta, & nous laissa poursuivre notre chemin en repos.

Nous allâmes coucher au corps de garde du Fort de la Magdeleine. Le Gouverneur fit souper avec lui l'Officier qui avoit été à Goyaves, & exhorta tout le monde à se comporter avec autant de sagesse qu'il avoit fait, hors le

cas de la désobéissance. Après souper il fit un nouveau règlement pour les postes de toutes ses Troupes dont je fis des copies que j'envoiai sur le champ au Major & aux Aides-Majors. 1703.

Le mercredi 21. nous vîmes au point du jour que la Flotte ennemie étoit vis-à-vis de notre poste, à deux lieues au large; le grand nombre de chaloupes qui allerent à bord de l'Amiral ensuite d'une flamme qui avoit été mise à la vergue d'Artimon, nous fit croire qu'ils étoient au conseil qui dura jusques fut les deux heures après midi; alors la Flotte commença à s'approcher de terre, en se laissant dériver du côté des Habitans. Le Gouverneur envoia ordre au Major de poster les Troupes qu'il avoit avec lui depuis la Riviere des habitans jusqu'à l'Ance Vadelorge; étant visible que les ennemis ne feroient point leur descente du côté de l'Ance à la barque.

Vers les cinq heures du soir la Frigate d'Antigues s'approcha de la Côte comme pour observer ce qui s'y passoit; elle n'en étoit qu'à la demie portée de fusil lorsque le vent lui manqua tout d'un coup & que le flot la jettoit à terre sans que sa chaloupe & son canot la pussent soutenir, ni la remorquer, parce

1703

que nos gens tiroient dessus ; de sorte qu'elle fut obligée de mouïller devant un terrain élevé entre l'Ance Vadelorge & la pointe Orientale du fond des Habitans. On peut croire que nos gens ne lui épargnerent pas les coups de fusil. Le Tambour voulut battre sur le pont comme pour nous braver , mais ce fut pour prendre congé de la compagnie , il fut tué aussi-tôt ; & nous avons sçu depuis par un prisonnier qui étoit de cette fregate qu'ils y avoient perdu trente-sept hommes. Je fis creuser un boïau sur cette hauteur afin que notre monde y pût être à couvert quand les ennemis viendroient nous canonner pour aider leur fregate à se retirer. Nous avions une piece de canon de fer à six cens pas de-là , je voulus la faire traîner sur cette hauteur ; mais la Riviere qui déborda m'empêcha de continuer le travail. Le Gouverneur m'envoïa chercher une heure avant le jour.

Le jeudi 22. dès le point du jour quelques vaisseaux & plusieurs barques s'approcherent de terre , & firent grand feu de leur canon , pour écarter nos gens qui tiroient sur la fregate , & lui donner le moien de lever ses ancrs & de se réunir au reste de la Flotte ; mais

tout ce qu'ils purent faire, fut de la faire mettre à la voile, après avoir coupé ses cables & laissé ses ancres, sauf à les venir draguer dans la suite. Huit de leurs chaloupes pleines de Troupes s'approcherent de l'Ance des habitans comme pour y prendre terre, soit que ce fût une feinte, ou que véritablement elles eussent ordre de tenter un débarquement en cet endroit; le Major qui y étoit, les laissa approcher de terre jusqu'à la portée du pistolet, & alors il fit faire un feu si vif & si continuel, qu'après une bonne heure d'un feu reciproque, elles furent obligées de se retirer, & nos gens sortant de leurs retranchemens s'avancerent jusques sur le bord de la mer, & firent feu sur elles tout à découvert.

Les Anglois sont repoussez à l'Ance des habitans.

La Flotte Angloise passa le reste de la journée à faire des bordées, pour nous donner de la jalousie & fatiguer nos gens: mais comme le Gouverneur s'étoit fixé à ne garder que depuis la Riviere du Plessis jusqu'au Fort, nous les laissâmes continuer leurs promenades sans nous en mettre en peine.

Sur les huit heures du soir un Negre Portugais se sauva à la nage du vaisseau Amiral, & vint prendre terre audeffous

Rapport d'un transfige Anglois.

1703.

du Fort de la Magdeleine ; on le conduisit au Gouverneur , à qui il dit que les ennemis feroient leur descente le lendemain au point du jour à l'endroit où il avoit pris terre , & à une autre Ance qui étoit plus bas , & pendant la nuit à une autre grande Ance de sable qui étoit encore plus loin. Le poste où étoit le Gouverneur & où ce Negre avoit pris terre , étoit l'Ance du gros François ; l'Ance qui étoit plus bas étoit celle de Vadelorge , & la plus éloignée celle des habitans , dont nous ne nous mettions gueres en peine. On lui demanda comment il sçavoit toutes ces choses , il répondit qu'il servoit l'Amiral , & qu'il étoit dans la chambre pour donner à boire pendant le conseil de guerre, lorsqu'on avoit pris cette résolution ; & pour montrer la vérité de ce qu'il disoit , il fit voir les clefs des coffres de l'Amiral , un cachet d'argent , & quelques bijoux qu'il avoit emporté : il dit qu'il avoit été enlevé par surprise sur la Côte du Bresil il y avoit six ans en allant traiter à bord d'un vaisseau Anglois , & qu'il n'avoit pû trouver plutôt l'occasion de se sauver parmi les Catholiques. Le Gouverneur lui fit quelque liberalité , & à son exemple ceux qui étoient pré-

sens ; ce qu'il eut de meilleur fut l'assurance de sa liberté ; on le conduisit au Fort après cet entretien pour s'assurer de sa personne.

1703.

Le rapport de ce Negre nous intrigua beaucoup ; car il étoit difficile de croire que les ennemis eussent choisi ce lieu pour faire leur descente en aiant d'autres plus aisez que celui-là. On crut que ce ne seroit qu'une feinte pour nous y attirer pendant qu'ils feroient leur véritable attaque à la Savanne & à l'embouchure de la Riviere des Peres. Ce fut sur ce préjugé que le Gouverneur changea encore une fois la distribution de ses postes , & qu'il se trompa. Il envoya deux Cavaliers pour faire venir les Troupes qui étoient à l'Ance Vadelorge & par-de-là , & me chargea de les aller attendre au grand passage de la Riviere du Plessis , afin de les poster au haut de cette Riviere , à mesure qu'elles arriveroient. Ces Troupes étoient la compagnie de Thomaseau , celle des Enfans perdus , & celle des Negres qui faisoient 185. hommes. Il me donna deux Cavaliers pour lui donner des nouvelles de ce qui se passeroit , & sur-tout de l'arrivée de ces trois Compagnies. Je postai les Troupes selon la dernière

1703.

Distribu-
tion des
Troupes
le long
de la
Côte.]

distribution le long de la Riviere du Plessis en cet ordre : au petit poste qui est à l'embouchure de la Riviere, le sieur Gabriel le Roi Enseigne de la compagnie de Saint Louis, brave homme & bon Officier avec vingt-cinq hommes de sa Compagnie, & de celle du sieur Lostau, c'étoit à peu près ce que ce poste en pouvoit contenir. Au second poste en remontant la Riviere le sieur Lostau avec sa Compagnie. Au passage de la même Riviere les Compagnies des sieurs de Bourg & des Vaux. A un autre passage devant la maison du nommé Boitout, la Compagnie du sieur Trezel, & plus haut celle du sieur Chevalier. Ces cinq Compagnies faisoient 263 hommes. Le Gouverneur s'étoit posté au Morne de la Magdeleine avec ses Volontaires & les Compagnies des sieurs Roulle, Desprez, Heurtaut, Rousseau & Sain, qui faisoient 317. hommes. Le sieur du Chatel avec sa Compagnie fut posté au Baillif, & le reste des Troupes qui faisoient encore près de six cens hommes fut posté depuis la Riviere du Baillif jusqu'au Bourg de la Basse-Terre. Après que j'eus établi les Troupes le long de la Riviere du Plessis, je revins au grand passage où je

dormis un peu sur le bord du chemin enveloppé dans un manteau qu'on me prêta. 1703

CHAPITRE IV.

Les Anglois mettent leurs Troupes à terre. Ce qui se passa depuis la descente jusqu'à l'abandonnement du Bourg de la Basse-Terre.

L'Inquiétude où j'étois de ce que les trois Compagnies qui étoient à l'Ance Vadelorge ne venoient point, m'obligea d'envoier deux Negres pour en sçavoir des nouvelles, & de dépêcher un des deux Cavaliers au Gouverneur pour lui donner avis que ces Troupes ne paroissoient point quoiqu'il fût quatre heures du matin, & que j'eusse envoié deux exprès pour en sçavoir des nouvelles. C'étoit le vendredi 23 Mars. Le Cavalier revint à toutes jambes me dire de la part du Gouverneur, que si elles n'étoient pas arrivées dans une heure, je le lui fisse sçavoir. Le Major passa sur les cinq heures, il me dit qu'il n'avoit point vû les Cavaliers que le

1703. *Contre
tems qui
favorisa
la des-
cente des
Anglois.* Gouverneur lui avoit envoieé, & que les trois Compagnies ne quitteroient point leurs postes sans un ordre exprès. Il voulut bien y retourner sur le champ à ma priere, afin de les faire venir, & cependant je fis sçavoir ce contre-tems au Gouverneur. Comme il sçavoit l'importance du poste haut de la Riviere, qui étant pris, donnoit lieu aux ennemis de nous prendre par derriere; il m'envoia sur le champ les Compagnies de Roulle & de Heurtaut qui étoient au centre de son poste, afin que je pusse garnir celui d'en-haut, me marquant qu'à mesure que les trois compagnies arriveroient je les postasse au grand passage de la Riviere du Plessis en lui envoiant celles qui y étoient, ou que je les lui envoiasse si elles n'étoient pas trop fatiguées.

Pendant que je conduisois les deux Compagnies qu'il m'avoit envoieé, nous apperçûmes une grande fumée au quartier des Habitans, & un peu après une semblable à l'Ance Vadelorge; & aussitôt l'Amiral tira un coup de canon, quelques momens ensuite il en tira un second, & environ un demi quart après un troisiéme.

C'étoient les Anglois descendus aux

Habitans pendant la nuit qui avoient mis le feu à quelques maisons pour signal à leur Amiral qu'ils étoient à terre, & peut être aussi pour nous attirer de ce côté-là, & nous couper.

1703.
Les Anglois
mettent
à terre
aux habitans.

Le Major arriva enfin au lieu où étoient nos trois Compagnies, & les fit partir pour nous joindre dans le tems que le détachement Anglois destiné pour mettre à terre à l'Ance Vadelorge y débarqua; nos gens n'avoient d'autre avantage sur les ennemis que celui d'avoir monté le Morne de l'Ance avant eux, de sorte que quand les deux partis se trouvoient chacun sur la crête d'un Morne, le vallon entre-deux, ils se fusilloient, ce qui retardoit beaucoup la marche de nos gens. Le malheur voulut encore qu'au lieu de prendre le chemin ordinaire par le grand passage, ils prirent celui du haut de la Riviere, parce que c'étoit le poste qu'ils devoient occuper selon la premiere distribution qui avoit été faite.

Dès que l'Amiral eut tiré le troisième coup de canon, on vit déborder trente deux chaloupes chargées de Troupes qui s'avancerent en bon ordre pour descendre dans l'Ance du gros François. Le poste de la droite & le canon qui étoit à

Grande
descente
des Anglois.

1703.

la gauche firent un si beau feu qu'ils les obligerent de se replier sur l'embouchure de la Riviere du Plessis, afin de se couvrir d'un petit cap qui termine l'Ance : mais l'Officier que j'y avois posté avec 25 hommes & environ encore autant qui y coururent du poste voisin, firent un feu si vif & si continuel, & leur tuerent tant de monde, qu'elles furent obligées de rebrousser chemin deux ou trois fois. A la fin il partit de l'Amiral une chaloupe avec un grand pavillon, sur l'arriere de laquelle il y avoit un Officier le sabre à la main, qui les obligea d'aborder, de sauter à terre, & qui renvoia sur le champ les chaloupes, qui, dans deux ou trois voïages qu'elles firent débarquerent quinze à seize cens hommes.

Pendant que ces choses se passoient j'eus avis que nos trois Compagnies paroïssent sur la hauteur de l'autre côté de la Riviere; je courus à toute bride à un passage & je leur fis signe de venir à moi, elles vinrent aussitôt, je parlai aux Officiers; mais comme elles étoient fort fatiguées du chemin qu'elles avoient fait en montant tant de Morne, je pris le devant pour m'en retourner au grand passage, & envoies

en diligence deux compagnies au poste du Gouverneur, que celles qui me suivoient alloient remplir. Comme chemin faisant j'avois la vûë attachée sur la mer, je me sentis tout d'un coup tirer en bas de mon cheval par les Nègres qui m'accompagnoient, & en même tems on fit sur nous une vigoureuse décharge qui coupa beaucoup de branches autour de nous sans pourtant nous faire de mal; elle venoit d'une grosse troupe d'Anglois qui remontoient la crête du Morne en cherchant quelque endroit qui ne fût pas si bien gardé que ceux dont ils avoient essuyé le feu en tentant inutilement d'y passer. Je me rendis au grand passage où nos gens tenoient en échec un corps de quatre à cinq cens hommes qui étoient de l'autre côté de la Riviere d'où ils faisoient un très grand feu, sans pourtant nous faire aucun mal, au lieu que les nôtres qui étoient couverts d'un bon retranchement les tiroient à coup posé, & les manquoient rarement. Enfin ce jeu leur devint si insupportable, qu'ils furent contraints de se mettre le ventre à terre derriere quelques murailles sèches éboulées pour se couvrir, & n'être plus en butte à nos coups.

1703. Nous entendions avec plaisir qu'on se battoit vigoureusement à l'Ance du Gros François, & au petit Retranchement de la pointe. Nos compagnies commençoient à paroître & celles qui devoient aller joindre le Gouverneur étoient déjà en marche ; quand un Cavalier me vint dire de lever promptement les postes de la Riviere, & de les faire défiler par le haut, parce que le poste du gros François étoit forcé ; je lui demandai s'il avoit cet ordre par écrit, parce que le Gouverneur m'avoit dit que s'il arrivoit quelque chose d'extraordinaire, il m'écriroit ou m'enverroit son cachet, pour m'assurer de ce qu'on me diroit de sa part. Comme le Cavalier n'avoit rien de tout cela, je continuai à faire garnir le poste que les deux Compagnies laissoient ; mais le Major arriva qui me dit que le poste du gros François étoit forcé, & sur le champ il fit retirer nos Troupes. J'étois tellement préoccupé que cela ne pouvoit être, que je suivis le grand chemin pour m'en assurer par moi-même. J'essuyai en achevant de monter le Morne toute la décharge des Anglois qui s'étoient relevez, voïant du mouvement parmi nous, & que notre feu étoit cessé,

Les Anglois forcent le poste où ils étoient descendus.

& je continuai mon chemin malgré leurs balles.

1703.

Quand j'arrivai sur la hauteur de l'Ance du gros François, je vis que le retranchement de la gauche étoit garni & faisoit feu sur les ennemis; cela me donna de la joie, je crus que nos gens avoient repris cœur & repoussé les ennemis. Je piquai mon cheval pour aller dire au Gouverneur qu'il alloit avoir deux compagnies dans le moment, mais je n'eus pas fait cent pas que je vis grand nombre de gens qui montoient le Morne au travers des cotoniers; la préoccupation où j'étois me fit croire que c'étoient nos gens qui abandonnoient le poste du milieu de l'Ance; & sans faire attention que la plupart étoient habillez de rouge, je m'avançai vers eux en leur criant de faire volte-face, & qu'ils alloient être soutenus; heureusement pour moi je trouvai une haie de raquettes qui m'empêcha de passer; & aiant vû plus clairement l'erreur où j'étois, je descendis de cheval sur lequel je fis monter mon petit Negre, & lui dis de se sauver; cet enfant ne vouloit pas me quitter, & je fus contraint de le menacer pour l'y obliger.

Dangere
où l'Au-
teur se
trouve.

Les Anglois dont je n'étois éloigné

1703.

que d'une portée de pistolet, me crierent quelques paroles dont je n'entendis autre chose que bon quartier ; je me jettai dans des halliers qui étoient sur la gauche du chemin, afin de gagner plus facilement un petit sentier qui étoit dans le revers du Morne, ils me tirèrent quelques coups sans effet. Je repris le grand chemin après avoir échappé ce danger pendant que les Anglois étoient occupez à couper les raquettes avec leurs sabres pour se faire un passage.

Je me trouvai avec nos gens qui se battoient en retraite, & qui faisoient ferme de tems en tems pour arrêter les Anglois, & donner le loisir au reste de nos Troupes de défilier. Un Officier me dit que Monsieur le Gouverneur étoit en peine de moi, & que je ferois bien de l'aller joindre au bourg du Baillif. Je trouvai un peu plus loin mon petit Negre qui m'attendoit avec mon cheval, je montai dessus, & je fus au bourg du Baillif, où je rencontraï le Gouverneur qui assembloit ses Soldats à mesure qu'ils arrivoient ; il me dit que nous devions le mauvais succès de cette journée aux deux Cavaliers qu'il avoit envoié porter l'ordre aux Troupes qui étoient à l'Ance Vadelorge, parce que

ces Troupes n'étant pas venues à tems pour occuper leurs postes, il avoit été contraint de degarnir son centre pour nous empêcher d'être pris par nos dernières, & que les Anglois avoient profité de ce contre-tems avant qu'il y pût remédier, & avoient forcé le poste du milieu. 1703.

Il me parut fort mécontent du sieur du Chatel; il lui avoit mandé de le venir joindre avec sa compagnie, & quelques autres Troupes; mais il étoit venu si lentement, que quand il étoit arrivé il n'étoit plus tems; de sorte que lui & ses Soldats n'avoient seulement pas vû les Anglois, & s'en étoient retournés vingt-fois plus vite qu'ils n'étoient venus, sans avoir tiré un seul coup de fusil. L'affaire ne dura pas plus d'une heure & demie, & cependant elle coûta plus de 350. hommes tuez sur l'Ance du gros François, pour le moins autant de blessez, sans compter ce qu'ils avoient perdu dans leurs chaloupes avant de pouvoir mettre à terre, qui montoit à plus de deux cens, comme nous l'avons scû dans la suite: de maniere que l'Amiral Anglois qui avoit intérêt de conserver ses gens, se desespéroit de les voir exposés à la bouche.

*Perte des
Anglois
à la des-
ceate.*

1703.

rie dans le fond d'une Ance toute environnée de retranchemens; & il avoit raison, car si le poste du milieu avoit été garni comme il devoit être, il est certain que les Anglois y auroient laissé tous ceux qu'ils y avoient mis à terre.

Le Gouverneur me demanda des nouvelles du sieur Domonville son neveu, je lui dis que je venois de le quitter, & qu'il n'étoit point blessé: allez, me dit-il, à votre riviere, arrêtez-y toutes les Troupes, faites border le retranchement, & dites de ma part à l'Officier qui commande la batterie de Saint Dominique, de continuer à faire feu sur les ennemis, & de ne l'abandonner que quand les Anglois seront maîtres de la hauteur de votre Eglise.

Les vaisseaux Anglois s'étendirent cependant le long des retranchemens de notre Savanne, & nous canonnerent de leur mieux. Il y avoit parmi eux une barque Hollandoise de dix canons, qui venoit jusqu'à la Lame, & qui faisoit un feu continuel; elle avoit deux Trompettes sur son gaillard qui faisoient des fanfares pour nous insulter; nos gens piquez de cette fanfaronade tirèrent dessus, les tuerent ou les blessèrent, car on les vit tomber, &

on n'entendit plus de trompettes.

Après que j'eus parlé au sieur du Rieux, alors Enseigne de la Compagnie de Maisoncelle qui commandoit la batterie de Saint Dominique, j'allai à notre Riviere, j'y trouvai le Major qui faisoit border les retranchemens; je vis que le Canonier de notre Tour s'étoit retiré, & avoit emporté les pointes d'acier pour enclouer le canon, j'y montai avec trois de nos Negres & un de nos domestiques, & je commençai à faire jouer notre canon. Un navire de 70. canons se vint mettre devant moi, mais soit qu'il eût peu de monde à bord, soit qu'il voulût ménager ses munitions, il ne fit pas tout le feu qu'il pouvoit faire, & ne m'envoia jamais plus de trois volées de canon à la fois; nous étions si proches que nous nous parlions; il crut une fois m'avoir démonté, & un de ses gens me cria en françois, Pere blanc ont-ils porté? Je pointai ma piece, & je donnai dans un sabord de sa sainte barbe, où il y eut du fracas; je leur criai à mon tour, celui-là est-il bon? Oui, oui, me dit-on, nous allons te paier. En effet, ils me lâcherent trois volées si bien pointées, qu'elles croiserent la Tour deux ou trois pieds au-

1703. dessus de nos têtes, & nous en sentîmes le vent de bien près; je le servis encore neuf ou dix fois, après quoi je descendis pour parler au Gouverneur; il me dit de faire enclouer le canon & de l'abandonner, parce que les ennemis alloient paroître sur la batterie de Saint Dominique, d'où ils incommoderoient avec leur mousqueterie. Le sieur du Rieux après l'avoir bien servi, & avoir obligé la barque Hollandoise à nous laisser en repos pour s'aller raccommoder, se voiant exposé à la mousqueterie des ennemis qui étoient autour de notre Eglise, encloua ses trois pieces & se retira: faute de clou je ne pus faire la même chose. Je me contentai de faire mettre trois gargouffes & trois boulets dans le canon, & un quatriéme boulet à un pied de la bouche, bien entouré de filasse & bien tappé; je fis répandre quelques gargouffes de poudre sur la plate-forme, & transporter les munitions qui étoient dans le corps de garde.

Remar-
que sur le
canon ti-
ré d'un
vaisseau.

Il est certain que ce qu'il y a de moins à craindre dans ces occasions est le canon des vaisseaux; il fait beaucoup de bruit & peu de mal. Le vaisseau qui étoit devant la Tour tira plus de cent coups, à la portée de la voix, sans don-

rier dedans. Il auroit peut-être mieux ~~réussi~~ réussi, s'il eût été plus loin : mais comme il étoit dans le commencement des grosses Lames, il tanguoit beaucoup, & par conséquent il ne pouvoit pas pointer juste. Nous ne perdîmes personne dans toute cette action, & nous en fûmes quittes pour deux Habitans légèrement blesez.

Je passai la riviere des Peres avec le Gouverneur qui l'avoit fait passer auparavant aux Troupes qui s'étoient retirées par le bas; car celles qui avoient pris le chemin des hauteurs n'étoient pas encore arrivées. Les ennemis planterent un drapeau sur la batterie de Saint Dominique & se mirent en bataille dans notre Savanne. Trois de leurs hommes s'étant avancez pour piller dans notre Couvent, y furent pris; un d'eux étoit un François réfugié. On les conduisit au Gouverneur qui les envoia au corps de de garde du Fort, & ordonna qu'on les mît aux fers, sans les laisser parler à personne. Il fit ensuite border une partie du retranchement de la riviere, & doubla les rangs à celui du bord de la mer : mais comme les Troupes ne paroissoient pas fort pressées pour aller vers le haut, parce que le

1703.

canon des vaisseaux balaioit le chemin qui y conduisoit, je dis au Gouverneur que c'étoit le tems de voir les braves, & ceux qui me reprochioient que j'avois peur quand je traçois les retranchemens; cependant personne ne se présentoit, il n'y eut que le sieur Sain avec sa Compagnie de la Grande - Terre qui s'offrit d'y aller, pourvû qu'on lui montrât le poste & le chemin pour y aller. Je pris congé du Gouverneur, & je l'y conduisis. Ce bon exemple fut imité de trois autres Compagnies qui nous suivirent. Je trouvai le sieur le Fevre avec les Enfans perdus & les Negres; il me demanda où il pourroit se mettre pour faire quelque chose? je le plaçai vis-à-vis de notre sucrerie, que j'avois envie de faire brûler pour rendre le poste inutile aux ennemis; mais après y avoir réfléchi, je n'osai l'entreprendre de crainte de m'attirer tous nos Peres à dos; car quoique les ennemis l'aient brûlée avant de se rembarquer, on n'auroit pas manqué de me reprocher qu'elle ne l'auroit pas été, si je n'y avois pas fait mettre le feu.

Je continuai à placer les Troupes à mesure qu'elles arrivoient, & à montrer aux Officiers par où ils pourroient se

retirer & se rallier, s'ils se trouvoient trop pressez, & je fis rompre le canal qui portoit de l'eau au moulin du sieur Boulogne, afin d'ôter ce soulagement aux ennemis s'ils venoient en cet endroit.

Je trouvai en m'en retournant au bord de la mer un Negre du Gouverneur qui m'apportoit de sa part du pain, du vin & de la viande rôtie. J'invitai le sieur le Fèvre & quelques autres Officiers à manger, & nous allions commencer quand je fis réflexion qu'il étoit jour maigre; je leur dis de continuer, & je me contentai d'un morceau de pain avec des bananes que je mangeai d'un grand appetit, aiant fatigué depuis les 4. heures du matin sans avoir pris autre chose que de l'eau en passant les rivières.

Cependant les Anglois s'emparerent de notre sucrerie, & s'y mirent à couvert des coups de fusil qu'on leur tiroit de nos retranchemens. Un de leurs Officiers monta au plus haut étage de notre Purgerie, & mit la tête à la fenêtre pour observer ce qui se passoit de notre côté; un Negre s'en apperçut & nous le vint dire pendant que nous mangions; on lui dit de le tirer quand il paroîtroit,

1703.

il n'y manqua pas, & il tira si juste que le corps demeura panché sur la fenêtré. Je quittai le sieur le Fèvre; après que nous eûmes mangé, je descendis au bord de la mer, en attendant le résultat du conseil que le Gouverneur étoit allé tenir au Bourg. Le Major en revint sur les quatre heures, qui me dit que le Gouverneur avoit à me parler; je m'y en allai à pied, faisant mener mon cheval par la bride, parce qu'il y avoit huit ou dix vaisseaux ou barques qui nous canonnoient, & qui auroient pû m'incommoder si j'avois été à cheval; au lieu qu'étant à pied, la hauteur du retranchement me mettoit à couvert.

Les
François
aban-
donnent
le Bourg
& tous
les re-
tranche-
mens.

Je trouvai le Gouverneur dans la place d'armes, il me dit qu'il avoit été résolu de faire revenir les Troupes qui bordoient la riviere de Saint Louïs & les bords de la mer, & de les mettre dans les retranchemens de Bisdari & de la riviere des Gallions, parce que les Anglois étant à terre, étoient plus forts que nous, & avoient des Troupes mieux disciplinées; je lui dis que cette résolution surprendroit les Habitans qui comptoient de bien deffendre les postes où ils étoient, & de faire périr bien des Anglois avant de le leur céder.

Je fis tout ce que je pûs pour rompre ce dessein , mais je n'en pûs venir à bout ; le Gouverneur me dit enfin , que ce qui l'obligeoit à demeurer ferme étoit le manque d'Officiers , qu'il n'avoit que Messieurs de la Malmaison & de Maisoncelle sur qui il pût compter ; qu'il étoit de la dernière importance que le premier ne s'éloignât pas du Fort , & que le second ne pouvant pas être par-tout , on exposeroit toute la colonie à être défaite , si on venoit à avoir une affaire un peu serieuse avec les ennemis ; au lieu qu'on ne couroit point ces risques quand on seroit couvert par le Fort , & les retranchemens de la riviere des Gallions & de Bisdari presque inaccessibles , & par conséquent plus faciles à conserver ; qu'on attendroit ainsi le secours de la Martinique avec lequel il seroit facile de chasser les Anglois d'autant plus aisément que les maladies qui regnoient parmi eux en auroient diminué le nombre , sans compter ce qu'ils perdroient dans les actions qui ne manqueroient pas de se passer tous les jours qui serviroient encore à aguerrir notre monde.

Il me dit ensuite qu'il avoit interrogé les trois prisonniers , & qu'ils lui avoient constamment déclaré qu'il n'y

§2 *Nouveaux Voyages aux Isles*

2703.

Etat des
Troupes
Anglois.
155.

avoit sur la Flotte que cinq Regimens venans d'Angleterre, qui avoient servi à l'affaire de Vigo, qui étoient fort diminués, non-seulement pour avoir été longrems en mer devant & après cette action, mais encore par la maladie de Siam & la dissenterie qui s'étoient mises dans ces Troupes pendant qu'elles étoient à la Barbade; que dans la revûe qu'on avoit fait à Marie-galante ces cinq Regimens ne faisoient qu'environ dix-huit cens hommes; qu'on avoit tiré six cens hommes de tous les équipages des vaisseaux. Le regiment de Bregeis qui étoit de 450 hommes, & environ douze cens hommes de Flibustiers ou de milices du Gouvernement d'Antigues & de ses dépendances. Le François réfugié avoit encore déclaré qu'il y avoit beaucoup de mésintelligence entre l'Amiral de la Flotte & le Général Codrington, à qui les Colonels faisoient difficulté d'obéir, & qu'il y avoit eu de grosses gageures sur la Flotte, que les Troupes seroient repoussées à la descente. Pendant que nous étions à parler, on amena deux déserteurs Irlandois, ils confirmèrent tout ce que je viens de dire, & ajoutèrent que si on pouvoit trouver moyen de faire sçavoir qu'on donneroit passage

aux déserteurs pour se retirer en Europe, le tiers des Troupes déserteroit. 1703.

J'entrai ensuite avec le Lieutenant de Roi chez le Gouverneur où l'on fit la distribution des postes que les Troupes devoient occuper le long du bord de la mer & de la Riviere des Gallions. On en fit des copies pour le Major & les Aides-Majors, & l'on acheva de porter au Fort les munitions de guerre & de bouche qui étoient encore dans les magasins. Le sieur Binois entra dans le Fort, & fit travailler à un fourneau sous la petite face du Cavalier qui regarde le Donjon, afin d'ôter aux ennemis, s'ils s'en rendoient maîtres, une embrasure qui y étoit, qui auroit incommodé le retranchement qui couvroit le Donjon.

Les Peres Jesuites firent porter dans le Fort les gros meubles de leur Eglise, & entre autres deux grandes figures de bois doré de Saint Louis & de Saint Ignace. Dans la guerre précédente on les avoit laissées dans l'Eglise; mais les Anglois les enleverent, & les chargerent sur une barque pour les porter à Antiques; heureusement la barque fut prise par un de nos Corsaires & les figures renduës aux Jesuites & replacées en leurs niches. La même chose

Destinée
de deux
figures
de Saints.

1703.

n'arriva pas en cette guerre ; le Donjon aiant été enlevé par un fourneau, ces statuës furent brûlées avec tout ce qu'on y avoit retiré. Le Gouverneur m'avoit beaucoup pressé d'y mettre mes papiers, & ce que j'avois de meilleur ; je ne sçai par quel pressentiment je n'y voulus mettre qu'une caisse de livres qui fut brûlée.

Après que les postes eurent été réglés, j'insistai fortement sur deux choses : La premiere, que l'on retirât les canons de la batterie des Carmes, & qu'on les mît dans le Fort, ou du moins entre le Fort & la Falaise du bord de la mer, où l'on pouvoit dans moins de 24. heures établir une batterie couverte d'un fossé & d'une palissade. Ma raison étoit que les ennemis trouvant ces canons les auroient bientôt desencloüez ou forez, & s'en serviroient contre nous sans avoir la peine d'en faire descendre de leurs vaisseaux ; & qu'aïant une batterie établie dans le lieu que je proposois, nous serions en état de foudroier le Bourg, & d'empêcher les vaisseaux de s'en approcher : à quoi j'ajoutois que cette batterie étant établie avant que les ennemis eussent établi la leur, il étoit évident que nous les eus-

ffions chagriné d'une terrible maniere.

La seconde chose sur laquelle j'insistai fut de mettre le feu au bourg avant de l'abandonner : ma raison étoit que les ennemis ne manqueroient pas de le faire en se retirant , & qu'ainsi il étoit plus à propos de les prévenir que de leur laisser ce soin , après qu'ils se seroient servis de nos maisons pour se loger , ou qu'ils en auroient pris les matériaux pour faire les plates-formes de leurs batteries & les autres choses qui leur seroient nécessaires. Le Lieutenant de Roi étoit de mon sentiment pour les canons ; mais il n'en fut point pour brûler le Bourg ; il esperoit aussi bien que le Gouverneur , que le secours de la Martinique arrivant , on pousseroit les ennemis si vivement , qu'on ne leur donneroit pas le tems de rien brûler.

La suite a fait voir que j'avois eu raison d'insister sur ce point. A l'égard du premier , le Gouverneur n'y voulut jamais consentir , sous prétexte que les Anglois pourroient enlever cette batterie , l'épée à la main , & s'en servir contre nous. Nous lui fîmes voir l'impossibilité de cette entreprise ; mais comme nous le vîmes fixé à les faire seulement enclouer , & à les laisser en leurs places ,

— je me retranchai à demander que les
 1703. affuts & les plates-formes fussent brûlez, ce qu'il m'accorda & me chargea de ce soin. Avant de faire mettre le feu aux plates formes, je fis enclouer les canons, & les fis charger jusqu'à la bouche, afin de les faire crever. Je ne sçai pas quel fut leur sort, car on se retira dès qu'on eût mis le feu aux plates formes; & quand nous rentrâmes dans le Bourg après la retraite des Anglois, nous ne trouvâmes que deux canons rompus & plusieurs pieces des autres.

On envoya l'ordre au Major pour faire retirer les Troupes dès que le soleil seroit couché, de maniere que les premiers qui defileroient, s'arrêteroient sur la hauteur de la sucrerie du sieur Boulogne, pour soutenir celles qui les suivroient, en cas qu'elles fussent inquiétées dans leur marche, & ainsi de hauteur en hauteur, jusqu'à l'entrée du Bourg où elles recevroient l'ordre de leur campement.

Cette retraite se fit en très-bon ordre, & le Major fit voir qu'il sçavoit son métier. Les Anglois s'étant aperçus du mouvement de nos gens, voulurent les charger, & choisirent pour passer la riviere l'endroit à côté de notre sucre-

rie : c'étoit assurément le plus commode ; & c'étoit pour cela que j'y avois posté le sieur le Févre avec ses Enfans perdus. Comme il se préparoit à se retirer , les Anglois débouchèrent tout d'un coup des deux côtez de la sucrerie , se jetterent dans la riviere où il n'y avoit de l'eau que jusqu'aux genoux ou à la ceinture , & se pressèrent pour gagner le retranchement. Le sieur le Févre les reçût bien , les gens firent leurs décharges sans se presser , les uns après les autres ; & comme ils avoient des pistolets de ceinture , leur feu fut fort vif & fort violent. Les Compagnies qui étoient dans les angles voisins les seconderent si bien , que les Anglois furent obligez de ploier , & de se retirer avec une perte considérable , sans avoir pu gagner le retranchement. Le sieur le Févre se retira ensuite avec tout le reste des Troupes au petit pas , sans être inquiété , & sans autre perte que d'un homme blessé.

Je me trouvai à l'entrée du Bourg avec le Gouverneur quand les Troupes arriverent ; on laissa le sieur le Févre avec sa compagnie , celle de Heurtaut & celle des Negres sur la hauteur de la Ravine Billau , pour y passer la nuit ,

1703. & observer les mouvemens des ennemis.

On fit entrer dans le Fort les compagnies des sieurs Boucachar, Trezel & Titeca, pour se joindre aux deux compagnies de la Marine qui y étoient; la premiere commandée par le sieur Cloche Lieutenant du sieur de Maissoncelle, qui faisoit les fonctions de Major, & la seconde par le sieur du Chatel. Ces cinq compagnies faisoient 305 hommes. On y fit aussi entrer les deux Canoniers du vaisseau Nantois dont j'ai parlé, deux autres Canoniers de l'Isle avec douze aides, quelques Volontaires qui voulurent tenir compagnie au Lieutenant de Roi, deux Chirurgiens, un Pere Carme pour Aumônier, les Gardes-Magazins, quelques Ouvriers & des Domestiques; de sorte qu'ils se trouverent environ 370 hommes.

Campement des
Troupes
de la Colonie.

Le poste du haut de la riviere des Gallions, appelé le passage de Madame, fut occupé par les compagnies des sieurs le Bourg, Lostaut & Thomaseau, qui faisoient 163 hommes.

On renvoia la compagnie des trois Rivieres commandée par le sieur des Meurs, en son quartier, pour garder les Ances, avec ordre de tenir une garde

sur le chemin du réduit, pour empêcher que qui que ce soit ne passât du côté de la Cabesterre, sans une permission signée du Gouverneur. 1703.

La compagnie des Saintes fut postée au vieux Fort, à l'Ance de la Croix, & aux environs, pour défendre ces lieux-là en cas de besoin, & pour entretenir des vigies, pour découvrir ce qui se passoit en mer, & en donner avis.

La compagnie du sieur Celleron, comme la plus ancienne, eut la droite, & fut postée sur la hauteur à l'embouchure de la riviere des Gallions, le long du Boïau qui faisoit face à la mer; les autres compagnies s'étendirent jusqu'au Morne de Bisdari; la Cavalerie de la Basse-Terre, qui avoit envoyé ses chevaux dans les hauteurs & aux trois rivières, fut mise à la batterie des Gallions, où le Gouverneur avoit choisi son poste avec les Volontaires qui l'accompagnoient. Les Cavaliers de la Cabesterre & de la Grande-Terre & la compagnie du sieur Heurtaut furent postez à l'habitation du sieur Miler & de la Veuve Cherot sur la riviere des Gallions pour garder les petits passages qui étoient sur cette riviere.

La compagnie du sieur le Févre &

— celle des Negres n'eurent point de poste
 1703. fixe, parce que leur emploi étoit d'être
 toujours en campagne pour harceler les
 ennemis, enlever des Prisonniers &
 favoriser les Deserteurs.

Il étoit plus de minuit avant que les
 Troupes eussent défilé par le Bourg
 pour aller s'établir dans leurs postes.
 J'allai dormir trois ou quatre heures
 dans la salle du Gouverneur pendant
 qu'on achevoit de transporter les meu-
 bles.

CHAPITRE V.

*Ce qui se passa de part & d'autre jus-
 qu'à l'arrivée du secours de la Mar-
 tinique.*

LE Samedi matin 24. Mars M. de la
 Malmaison, Lieutenant de Roi, en-
 tra dans le Fort; il l'avoit défendu avec
 tant de valeur douze ans auparavant,
 que nous étions assurez qu'il ne s'acquié-
 reroit pas moins de gloire dans cette
 occasion. On mit le feu à la batterie de
 Saint François, & nos trois compagnies
 qui avoient passé la nuit sur la hauteur

de la Ravine Billau, sans être inquietées le moins du monde, entrèrent dans le Bourg, & firent la recherche dans toutes les maisons, pour voir s'il n'y auroit point de Negres ou d'engagez cachez pour se rendre aux ennemis. 1703.

Sur les dix heures une garde qui étoit sur une hauteur aiant fait signe que les ennemis approchoient, on tira un coup de canon pour avertir les Enfans perdus & les Negres de se retirer du Bourg; on les mit en bataille sur l'esplanade du Fort. Le Gouverneur commanda à la compagnie des Negres d'obéir au sieur le Fèvre, & lui donna ordre de s'aller embusquer derriere l'enclos des Jesuites, pour faire des prisonniers, mais sans s'engager dans aucune affaire qui eut des suites.

Les ennemis s'approcherent, marchant sur deux colonnes; une tenoit le bord de la mer, & étoit épaulée par les vaisseaux; l'autre avoit pris le chemin de la hauteur, c'est-à-dire, à cinq cens pas du bord de la mer; ils marchoient fort ferrez & en bon ordre, croiant trouver de la résistance, & assurément ils en auroient trouvé, si on eût suivi l'avis de M. de la Malmaison, qui vouloit leur disputer le pais à chaque hauteur ou

1703.

Les
Anglois
s'empa-
rent du
Bourg.

ravine ; ce qui les auroit retardé confi-
dérablement , & leur auroit fait perdre
bien du monde ; mais le Gouverneur
jugea plus à propos de conserver ses
habitans. Ils s'emparèrent du Bourg Saint
François, & ne passerent pas la riviere
aux Herbes qui le separe de celui de la
Basse-Terre. Le sieur le Fèvre vint par
les hauteurs jusqu'au dessus de la Ravine
Billau, il mit le feu à toutes les can-
nes qui étoient de ce côté là , & en
s'en retournant à toutes celles qui étoient
à 600. pas au dessus du Bourg ; il fai-
soit un vent de terre assez frais qui fit
que le feu se communiqua aisément de
tous côtez. Les ennemis furent surpris
de cette incendie ; ils crurent qu'on les
vouloit attaquer ; ils prirent les armes,
se mirent en bataille, & y passerent toute
la nuit. Nos gens s'en approcherent à
la faveur de la nuit, & leur tirerent quel-
ques coups de fusil ; mais ils ne voulu-
rent jamais quitter leurs postes, où ils se
tenoient si serrez, qu'il fut impossible de
faire aucun prisonnier. Ils s'établirent le
Dimanche 25. dans le Bourg de la Basse-
Terre, c'est-à-dire, dans les maisons qui
étoient à couvert du canon du Cavalier
& de la Plate-forme, à côté du Donjon.
Il y avoit trois pieces en cet endroit qui

balayoient toute la ruë du Bourg, de sorte qu'ils furent obligez de percer les maisons pour se communiquer, n'étant pas possible de le faire autrement, sans s'exposer à être emporté par le canon qui tiroit sans cesse & avec tout le succès possible. 1703.

Le Lundi 26. on s'aperçut que les Anglois travalloient à établir une batterie dans l'enclos des Jesuites ; mais comme on ne sçavoit pas précisément l'endroit, on prit le parti de raser leur muraille à coups de canon. Deux déserteurs qui vinrent le Mardi matin, & qu'on fit entrer dans le Fort, montrèrent l'endroit où ils travalloient, qui étoit couvert de quantité de broussailles ; ils nous dirent que notre canon leur avoit déjà tué ou blessé plus de cinquante hommes, & entre autres deux Officiers que l'on regrettoit beaucoup.

On avoit fait une ouverture pour entrer dans le Fort à côté du Donjon, & on pouvoit y entrer par la porte ordinaire ; car les ennemis ne se sont jamais approchez assez près pour nous en empêcher l'entrée. J'allai dîner chez M. de la Malmaison, je lui dis que j'avois été le matin à Houëlmont, d'où j'avois découvert avec mes lunettes tout le tra-

1703.

vail des ennemis, & que je m'étois aligné à deux cocotiers qui répondoient dans le chemin que les ennemis avoient fait dans les cannes brûlées pour conduire leur canon, qu'ils faisoient traîner par des soldats faite de bœufs ou de chevaux, & qu'enfin M. Hoüel étoit demeuré sur la montagne pour nous faire signe avec un pavillon des démarches des travailleurs. Nous passâmes toute l'après-dînée à la batterie du Cavalier à tirer sur le chemin & sur les travailleurs Anglois, & nous scûmes le soir même que nous avions rompu un de leurs canons, tué ou blessé bon nombre de leurs traîneurs, & mis en désordre tous ceux qui travailloient à leur batterie.

Mon-
sieur
Hoüel de
Varen-
nes.

Je fus le lendemain à Hoüelmont avec M. Hoüel de Varennes, nous y passâmes toute la journée. Je croi avoir dit dans un autre endroit que M. de Varennes étoit fils de M. Hoüel, ci-devant Seigneur & Propriétaire de la Guadeloupe. Quoiqu'il parût un homme sans façon, il ne laissoit pas d'être extrêmement poli, & d'avoir toutes les manieres d'un homme de qualité, sans gêne & sans contrainte; il étoit brave, généreux, liberal; sa maison étoit ouverte à tous les honnêtes gens, & les

pauvres trouvoient en lui des secours toujours prêts; il suffisoit qu'il scût le besoin d'une personne pour aller au-devant, lui offrir, & lui donner plus qu'elle n'auroit osé demander, il s'étoit logé à cent pas du Gouverneur sur la hauteur de la riviere des Gallions, il tenoit une bonne table, & se faisoit un plaisir d'y recevoir bien du monde. Les deux batteries du Fort furent si bien servies que les Anglois ne purent ni transporter leurs canons, ni travailler à leur batterie de toute la journée.

Nous apprîmes le soir que le sieur de Machault Capitaine de vaisseau étoit arrivé à la Martinique en qualité de Gouverneur Général, & qu'il avoit apporté au sieur de Gabaret, Gouverneur de la Martinique, la commission de Lieutenant au Gouvernement Général, qu'avoit le défunt Commandeur de Guitaut. Nous scûmes par la même voie qu'on se préparoit à la Martinique à nous secourir, & que ce seroit le nouveau Lieutenant Général qui conduiroit le secours. M. Auger en témoigna de la joie; mais il fut facile de découvrir que dans le cœur il n'en étoit point du tout content; il souhaitoit le secours, mais le Conducteur lui déplaisoit infiniment;

1703.

Le sieur
de Ma-
chault
Gouver-
neur Gé-
néral des
Isles.

Mécon-
tentemēt
du sieur
Auger.

1703. soit parce qu'étant moins ancien Gouverneur que lui, il le voïoit dans un poste qu'il croïoit lui être dû ; soit parce que l'ayant vû à la Martinique en 1693. lorsque cette Isle fut attaquée par les Anglois, il ne lui avoit pas paru un homme de conduite ni de résolution. Comme j'étois presque toujours avec le Gouverneur, je m'apperçûs plus que les autres de son chagrin ; & je lui en parlai une fois que nous nous trouvâmes seuls, & quoiqu'il dissimulât, voulant être maître de son secret, je vis tout ce qu'il avoit dans l'ame, & j'en tirai de fâcheuses conséquences pour la suite.

Le Mercredi 28. M. de la Malmaison m'envoïa prier à dîner ; j'y passai presque toute la journée ; nous parlâmes de l'arrivée du sieur de Gabaret, & il se trouva que nos pensées ne s'accorderent que trop. Je ne sçai pour quelle raison nous montâmes au haut du Donjon ; mais y étant, nous découvrimus qu'il y avoit beaucoup d'Officiers à table dans un pavillon de Massonnerie, qui étoit à un des angles du jardin des Jesuites. Le Lieutenant de Roi envoïa ordre aux canoniers d'y pointer trois ou quatre pieces, & de les tirer en même tems. Cela fut exécuté,

auté, & causa un fracas terrible dans ce pavillon. La poussiere nous empêcha d'abord de voir ce qui s'y étoit passé; mais quand elle fut abbatuë, on vit le pavillon vuide, & fort délabré, & beaucoup de gens qui emportoient des corps morts ou blessez dans les bâtimens qui étoient au-dessous, & qui servoient de cuisine & de refectoire à ces Peres. 1703.

Le sieur le Fèvre surprit avec ses deux Troupes une Compagnie Angloise qui remontoit la Riviere aux Herbes, ou pour reconnoître le pais, ou pour chercher des vivres. Les Anglois crurent d'abord tenir sept ou huit de nos Negres qui paroissoient avoir été surpris, & qui prirent la fuite exprès, pour les attirer dans l'embuscade; ils les suivirent en effet, & se virent tout d'un coup enveloppez; ils ne laisserent pas de se défendre si bien, qu'ils donnerent le tems à un détachement de les venir dégager, après avoir laissé sur la place 18 morts & sept blessez, que les Negres, acheverent, pour avoir leurs habits, & deux prisonniers. On ne peut croire combien ce petit avantage augmenta le courage de nos gens, & sur tout de nos Negres.

1703. La plus grande partie des Negres de notre habitation s'étoient retirez dans les hauteurs du Marigot ; il y en avoit quinze ou vingt qui étoient armez pour les défendre , & environ trente qui servoient dans la compagnie des Negres. Nos gens avoient mis les femmes , les enfans , les vieillards & les infirmes dans ces endroits éloignez & difficiles , & ceux qui étoient armez gardoient l'entrée du bois , & alloient en parti , d'où ils ne revenoient jamais les mains vuides.

Deux de ces Negres vinrent le Jeudi au soir donner avis à notre Superieur , que les Anglois avoient brûlé notre sucrerie & tous nos bâtimens du Marigot , & qu'il y avoit apparence qu'ils vouloient tirer nos chaudières , qui étoient cachées dans la falaise ; ils nous rapporterent que quand les Anglois étoient arrivez chez nous , il y avoit trois de nos Negres sur un petit Morne au dessus de la sucrerie ; qu'un Anglois ou François réfugié s'étoit détaché , & leur avoit demandé s'il y avoit sûreté de traiter avec eux , & que lui aiant répondu qu'oui , pourvû qu'il vint seul & sans armes ; il avoit eu l'imprudence de monter avec son fusil sur l'épaule ,

la crosse en arriere ; deux de ces Negres étoient armez , le troisiéme n'avoit qu'une longue serpe , dont j'avois fait faire une certaine quantité , pour couper des raquettes & autres bois épineux , qui avoit un manche de fer de deux pieds de long ; de sorte qu'avec la longueur du coupant & du manche de bois , cet instrument avoit près de quatre pieds de longueur. Quand ce Négociateur fut monté jusqu'où ils étoient , il les exhorta de prendre parti avec les Anglois , & de leur découvrir où étoient les Negres des Peres blancs , les assurant d'une bonne recompense s'ils les faisoient prendre. Nos trois Negres lui dirent que la chose étoit faisable ; mais qu'ils vouloient avoir un écrit signé de la main du Général Codrington , qui les declareroit libres , eux & leurs familles , & qu'à cette condition ils l'assuroient de lui livrer plus de trois cens Negres. Soit que l'Anglois crut ce que nos Negres lui disoient , ou qu'il fit semblant de le croire , afin de faire approcher ses camarades , & se saisir de nos trois Negres , il leur promit ce qu'ils demandoient , & leur toucha dans la main ; & se tournant vers ses gens il leur fit adroitement un signe dont nos Negres s'étant

1703.

Negotiateur Anglois tué par les Negres des Jacobins.

1703.

aperçus, celui qui avoit la serpe lui en déchargea un coup sur le côté de la tête, qui l'étendit par terre. Les deux autres prirent le corps, & le jetterent dans la falaise, parce qu'ils n'avoient pas le tems de le dépouïller, & s'enfuirent, emportant seulement son fusil, un pistolet qu'il avoit à la ceinture, & son chapeau qui avoit une taillade de six à sept pouces de longueur.

Les Anglois qui étoient au bas du morne monterent en diligence pour secourir leur camarade, & se venger de nos Negres; ils les suivirent jusqu'au bois, mais ils n'osèrent y entrer, parce qu'ils se virent canarder de differens endroits, sans sçavoir à qui ils auroient à faire s'ils avançoient; ils mirent le feu à nos cannes en se retirant, & à tous nos bâtimens.

Le Vendredi 30. notre Superieur me vint trouver à ma baraque, au passage de la Riviere des Gallions, pour prendre avec moi les mesures pour sauver nos chaudieres; nous fûmes trouver le Gouverneur, & nous obtinmes que le sieur le Fèvre nous rendroit ce service avec ses deux Compagnies. Je voulois les accompagner; mais le Gouverneur ne le jugea pas à propos. Le sieur

le Fèvre y alla; il posta ses gens dans la costiere du parc, vis-à-vis l'endroit où les Anglois travailloient à retirer nos chaudières, & fit sur eux des décharges si meurtrieres, qu'il les obligea d'abandonner ce qu'ils avoient commencé, & de se retirer après avoir perdu plusieurs des leurs, & eu beaucoup de bleffez. Nous en fûmes quittes pour cinq chaudières qu'ils avoient déjà emportées, avant que le sieur le Fèvre fût arrivé; on mit les autres dans des endroits plus sûrs, & nous les trouvâmes après la retraite des ennemis.

Nous eûmes en deux jours onze deserteurs; ils dirent tous qu'il y avoit beaucoup de malades dans leurs Troupes, & que sans la crainte qu'ils avoient de rencontrer les Negres armez, il desfereroit beaucoup de monde. On proposa à M. Auger de faire semer des billets aux environs de leur camp, pour les exciter à desferter, & leur donner des signaux; il eut des raisons pour ne le pas faire.

Le Dimanche premier Avril, le sieur le Fèvre étant sorti du camp avec ses deux Compagnies, rencontra à mille pas au-dessus du Bourg trois compagnies Angloises, qui alloient vers les habi-

1703. tations des Carmes & du sieur du Query
 il envoia un de ses hommes avertir les
 Negres qui étoient à quelque distance
 de lui , de le venir joindre , en passant
 au travers des cannes brûlées , afin de
 prendre les ennemis en flanc ; il s'a-
 vança ensuite sur le bord d'une petite
 ravine , & commença à faire feu sur les
 Anglois , ceux-ci se voiant trois fois
 plus forts que lui , voulurent l'envelop-
 per , mais les Negres étant venus d'un
 côté , & le sieur du Pont Lieutenant de
 Cavalerie de la Cabesterre s'étant trou-
 vé par hazard de ce côté-là avec 25. ou
 30. hommes , les Anglois furent poussez
 si vivement de tous côtez , que sans un
 secours considerable qui les vint déga-
 ger , pas un ne seroit retourné en leur
 camp ; ils laisserent trente-sept morts
 sur la place , & environ vingt blessez ,
 dont les Negres prirent soin ; on leur
 fit quatre prisonniers , & nous n'eûmes
 que deux hommes blessez. Il faut con-
 venir que c'est un grand avantage de
 bien sçavoir le país : nos gens étoient
 toujours à couvert pendant que les An-
 glois qui ne le connoissoient pas , tom-
 boient à tous momens dans les embus-
 cades que les nôtres leur dressoient.

Un des Negres de notre maison tua

Un parti
 Anglois
 est défait
 par le
 sieur le
 Fèvre.

un Officier Anglois, & emporta son
Esponton, son Epée & son Hauffecol, 1703.
il m'apporta ces trois piéces, qui pen-
ferent être cause d'un démêlé, parce
qu'un de nos Officiers les lui demanda,
& le menaça de le maltraiter s'il ne les
lui apportoit; le Negre m'en vint faire
ses plaintes, & me dit résolument que
si l'Officier levoit la main sur lui il le
tueroit. Je le connoissois tout propre à
le faire comme il le disoit, & à s'aller
rendre ensuite aux Anglois; je lui dis
de n'en rien craindre, & que je parle-
rois à cet Officier: en effet je le rencon-
trai le même jour chez le Gouverneur,
& je lui dis, que s'il vouloit avoir des
armes des Officiers Anglois, il falloit
qu'il prît la peine de les aller tuer, &
que je le priois de ne plus penser à celles
que mon Negre avoit gagné, parce
qu'elles étoient en de bonnes mains.
Le Gouverneur lui dit qu'il avoit tort,
& lui montra le danger auquel il s'ex-
posoit.

Le Lundi 2. Avril, les Anglois dé-
masquerent leur batterie, & après qu'un
d'eux nous eût crié, bon jour Messieurs
les François, ils commencerent à tirer
sur le Cavalier du Fort; leur batterie
n'étoit d'abord que de cinq piéces de

Les
Anglois
battent
le Caval-
lier.

1703.

douze, & de dix-huit livres de balle; ils l'augmenterent jusqu'à onze pieces de differens calibres; elle étoit placée dans le premier enclos des Jesuites, éloignée du Cavalier d'environ 450 pas, mesure du país, c'est-à-dire, 225. toises; ils firent à droit & à gauche des parapets pour la défendre; ils avoient six pieds de hauteur avec une banquette, le tout composé de piquets claïonnez, pour soutenir la terre dont le milieu étoit rempli: c'étoit là qu'ils tenoient leur mousqueterie qui tiroit aussi vivement qu'inutilement sur le Fort, & sur le Cavalier.

Notre canon qui fut très-bien servi rallentit bientôt le feu du leur; dès ce même jour il brisa deux de leurs pieces, & notre mousqueterie qui bordoit les parapets du Fort, les incommoda beaucoup.

Le Mardi 3. Avril ils eurent le bonheur de briser une de nos pieces de fonte, qui étoit dans le Cavalier, de casser la jambe à un de nos Canoniers, de tuer un Soldat, & d'en blesser deux autres: c'est le plus grand dommage que leur batterie nous ait causé; car quoiqu'elle fit quelquefois un feu assez vif, leurs Canoniers pointoient si mal, que

J'ai vû souvent que d'onze volées de canon pas une ne donnoit dans le Cavalier. On retira la piece de bronze, & on en mit une de fer en sa place.

1703.

CHAPITRE VI.

Arrivée du secours de la Martinique, & ce qui se passa jusqu'à l'abandonnement du Fort.

ON eut avis le même jour 3. Avril que le secours que nous attendions de la Martinique, étoit arrivé au Port Sainte Marie de la Cabesterre; il nous joignit le lendemain sur le midi; il étoit composé de deux compagnies de la Marine, chacune de 60. hommes, de quatre compagnies de Milices, & de six compagnies de Flibustiers; ces douze Compagnies faisoient huit-cens vingt hommes, dont on en laissa cent vingt à Sainte Marie, tant pour garder les barques, & pour conserver ce poste, qui pouvoit être insulté par quelque détachement des vaisseaux ennemis, que pour garder les prisonniers & les deserteurs, dont on ne voulut laisser au-

1703.

cun dans le camp, de crainte que leur désertion ne fût une feinte pour reconnoître ce qui se passoit chez nous, & en aller ensuite instruire nos ennemis.

Le sieur
de Gabaret
Lieutenant
Général
des Isles.

Ce secours étoit commandé par M. de Gabaret nouveau Lieutenant Général des Isles, & Gouverneur de la Martinique; c'étoit un homme de plus de soixante ans, fort caduc, & fort incommodé, & nullement propre dans l'âge & dans l'état qu'il étoit à se charger d'une pareille commission; il avoit été autrefois Capitaine de Cavalerie; son frere aîné, qui étoit Général des armées Navales du Roi, lui avoit fait avoir le Gouvernement de la Grenade, & ensuite celui de la Martinique, qui lui avoient servi à s'enrichir prodigieusement par le commerce qu'il y avoit fait; il étoit d'une taille mediocre & assez remplie; il avoit une balafre au visage, & grimacoit beaucoup en parlant; bon homme au reste.

Il avoit avec lui les sieurs de Boisfermé Gouverneur de Marie-galante, de Valmeinier, & du Parquet Lieutenant de Roi: ce dernier étoit de la famille de feu M. du Parquet Seigneur de la Martinique, & Bienfaiteur de notre mission.

Les deux Compagnies de la Marine étoient commandées par les sieurs de la Rocheguyon, & de la Tournerie. Le premier étoit un petit homme parfaitement bien fait dans sa taille, d'une phisionomie ouverte & agréable; il avoit de l'esprit, de la politesse, du feu, & de la valeur à revendre; il étoit fort obligeant, mais si délicat sur le point d'honneur, qu'il falloit agir avec beaucoup de circonspection quand on traitoit avec lui. Le second étoit Creolle de Saint Christophe, & un des enfans du sieur de la Guarigue premier Capitaine de cette Isle: j'en ai parlé dans la quatrième partie de ces Mémoires.

1703.

Le sieur
de la
Rocheguyon.

Les Compagnies de Milice étoient commandées par les sieurs du Buc, Colart, Saint Amour, & Renaudot. J'ai parlé du premier dans d'autres endroits, j'ajouterais seulement ici que quand les belles actions de son Pere ne lui auroient pas procuré des Lettres de Noblesse, les siennes suffisoient pour en mériter à toute sa famille. Les sieurs Colart & de Saint Amour étoient des Officiers de la Martinique qui s'étoient distingués dans toutes les guerres passées. Le Roi a recompensé leur valeur par des lettres de Noblesse; & on leur doit

rendre cette justice qu'ils les ont très bien mérité.

1703.

A l'égard des Flibustiers, dont le sieur Lambert commandoit la première Compagnie, je n'avancerai rien de trop, quand je dirai que c'étoit un des plus braves Corsaires, & un des plus honnêtes hommes que nous aïons eu aux Isles. Les sieurs Questel, Breart, Daniel, Lauriol & Mayeux qui commandoient les autres Compagnies, étoient de très-braves gens, qui augmentèrent en cette occasion la juste réputation qu'ils s'étoient acquise par une infinité de belles actions.

Dès que ces Troupes furent arrivées, on fit entrer dans le Fort les deux Compagnies de la Marine qui venoient d'arriver, avec celle de Milice du sieur Chevalier Conseiller en notre Conseil Souverain, parce que lui & son Lieutenant le sieur Filassier, étant membres de cet illustre Corps, ils s'avoisinoient davantage de la Noblesse de nos Officiers de Marine. On en fit sortir les trois autres Compagnies de Milice que l'on repartit avec les Troupes arrivées de la Martinique le long des retranchemens du bord de la Mer, & de la Rivière des Gallions.

M. de Gabaret s'étoit imaginé que son arrivée jetteroit tant de terreur dans les cœurs des Anglois qu'elle les obligeroit à lever le siège, comme feu le Marquis de Ragni, Gouverneur Général des Isles l'avoit fait lever douze ans auparavant au Pere du Général Codrington qui nous attaquoit. Ce fut dans cette flateuse idée que deux Trompettes qu'il avoit amené, deux Phifres, & nombre de Tambours annoncerent son arrivée aux Anglois, se faisant entendre, & passant & repassant avec affectation sur la hauteur derriere le Fort, d'où ils pouvoient être vûs de la Batterie des ennemis; mais ce grand bruit ne les épouvanta point; on remarqua au contraire, que leur Batterie n'avoit point été aussi-bien servie, qu'elle le fut ce jour-là, ni le feu de leur mousqueterie plus vif, & plus continuel.

On resolut cependant de ne pas laisser tant de braves gens inutiles, de crainte que leur ardeur ne se refroidît. On détermina de faire une sortie de douze cens hommes, pour enlever la Batterie des ennemis, & les chasser du Bourg, & même de l'Isle, si l'occasion s'en présentoit. Une partie des Troupes devoit passer la Riviere des Gal-

Projet
d'une en-
treprise
sur la
Batterie
des An-
glois.

1703.

lions au dessus du Fort , pendant que l'autre débouchetoit par le passage ordinaire du bord de la Mer.

Le Jeudi Saint 5. Avril on assembla les huit cens hommes qui devoient attaquer la Batterie dans la Savanne des Religieux de la Charité. L'ordre fut envoïé au Fort de redoubler le feu du canon & de la mousqueterie , & de tirer sur le Bourg de tous côtez. Les Troupes qui étoient postées le long des Retranchemens du bord de la Mer étoient assemblées dans le fond de la Riviere , prêtes à se joindre à celles qui devoient sortir du Fort. Comme je devois marcher avec ces dernieres , je m'étois avancé jusqu'au Fort. Après avoir attendu fort longtems , on envoïa voir à quoi il tenoit que les 800. hommes ne fussent pas encore passez , & on apprit que nos Généraux avoient oublié de s'informer , s'il y avoit un chemin pour passer la Riviere en cet endroit-là , & que ne s'y en étant point trouvé , on avoit remis la partie à une autrefois , parce qu'il étoit trop tard pour aller par le passage du haut de la Riviere ; de sorte que nous fûmes contraints de renguainer toutes les proïesses que nous voulions faire , & de nous retirer au camp , en mur-

murant beaucoup contre notre Lieutenant Général.

1703

Le hazard fit le lendemain une partie de ce qu'on avoit voulu faire le jour précédent, & on auroit peut-être encore mieux réüssi, si on avoit scû se servir de l'occasion qui se présenta.

Le sieur le Fèvre étant sorti avec ses deux Troupes, pour apprendre des nouvelles des ennemis, trouva un corps de quatre à cinq cens hommes, qui étoit dans le chemin des hauteurs. La partie étant trop inégale, le sieur le Fèvre prit le parti de se battre en retraite jusqu'à un lieu appellé l'Espérance, qui aiant la Riviere des Gallions à gauche, une Ravine assez difficile à droite, & une muraille de pierres séches pardevant, étoit un poste avantageux pour n'être pas enveloppé, & pour attendre le secours qu'il envoia demander.

Le sieur de Bois-Fermé, qui commandoit alors le poste du passage de Madame, sortit aussitôt avec toutes ses Troupes, qui pouvoient faire trois cens hommes, pour le soutenir. Les sieurs du Parquet & de Valmeinier, qui se trouverent de ce côté-là, y allerent aussi, & non-seulement on repoussa vivement les ennemis, mais on les mena toujours

Combat
entre les
François
& les
Anglois.

1703.

battant jusques bien au-dessous de l'Espérance, & jusqu'à la vûë du Bourg; ils reçurent dans ce moment un secours de sept à huit cens hommes; & à voir les mouvemens qu'il y avoit parmi eux, il sembloit qu'il y alloit avoir une affaire générale; ils repousserent nos gens à leur tour, jusqu'à la même Savanne, où ils firent ferme, & se battirent très-bien, quoique les ennemis fussent deux fois plus forts qu'eux. Le sieur Lambert y étant accouru avec sa Compagnie, & les sieurs du Buc & Colart avec les leurs, ils prirent les ennemis en flanc, & les firent ployer; & s'étant tous unis, ils mirent l'épée à la main, & donnerent sur les Anglois avec une extrême vigueur: comme ceux-ci venoient de recevoir un nouveau renfort, ils tinrent plus ferme qu'à l'ordinaire, & disputerent le terrain fort longtems; ils furent enfin obligez de céder, de se retirer assez en désordre, & de nous laisser le champ de bataille couvert de leurs morts & de leurs blessez; mais cet avantage nous couta cher, puisque nous y perdîmes le brave le Févre. On s'aperçût que les Anglois s'étoient ralliez derriere une piece de cannes qui n'avoit point été brûlée; on

y mit le feu, & on les fit déloger de cet endroit : cependant la soif & la lassitude oblièrent les deux partis à se reposer à cinq cens pas les uns des autres. On se servit de ce tems pour transporter le corps du fleur le Fèvre, & de deux autres qui avoient été tuez, & huit à dix blesez, que nous avions eu dans ces trois chocs.

J'étois au Fort quand l'action commença; M. de la Malmaison me pria d'aller trouver le Lieutenant Général de sa part, & de lui dire que l'occasion étoit la plus belle du monde d'enlever la batterie des ennemis, & de ruiner leurs travaux, puiqu'il paroïssoit qu'il n'y avoit que très peu de monde; & que par le nombre des Compagnies qui avoient marché en haut, il sembloit qu'ils eussent oublié qu'ils avoient des ennemis en bas; il me pria aussi d'avertir les Officiers que je trouverois sur ma route du sujet de mon voïage, afin qu'ils tinssent leurs gens en état d'agir au premier commandement; je n'y manquai pas, & le bruit s'en étant répandu dans les postes du bord de la Mer, on prit les armes avec tant de bonne volonté, qu'avant que je fusse au haut du Morne, il y avoit plus de quatre cens

1703.

hommes de l'autre côté de la Rivière qui attendoient avec impatience l'ordre de donner sur les ennemis.

Je trouvai le Lieutenant Général avec M. Auger qui regardoient le combat, la Rivière entre deux ; je fis ma commission, & M. Auger l'appuia de toutes ses forces ; il vouloit aller se mettre à la tête des Troupes, pour enlever la batterie des ennemis, & les chasser du Bourg, pendant que la plus grande partie étoit occupée à une bonne lieue plus haut. M. de Gabaret répondit d'abord qu'il étoit trop tard (quoiqu'il ne fût encore que midi) & qu'il seroit nuit avant que les Troupes fussent en état. Je lui répondis qu'elles l'étoient, & que sur ce que j'avois dit aux Officiers de la part de M. de la Malmaison, de faire tenir leurs gens prêts à exécuter ses ordres, s'il jugeoit à propos de profiter de l'occasion, ils n'attendoient que son commandement pour agir. Il se fâcha beaucoup, & repeta plus de dix fois que personne n'avoit droit de faire prendre les armes que lui, qu'il sçavoit son métier, & qu'il n'avoit pas besoin de conseil ni d'avis. M. Auger lui dit qu'il s'agissoit du service du Roi, & de la conservation de l'Isle ; il le pria de re-

Faute de
Lieute-
nant Gé-
néral.

mettre ses réflexions à une autre fois ,
& de trouver bon qu'il s'allât mettre à
la tête des Troupes du bord de la Mer ,
ou de l'y accompagner , s'il vouloit
commander en personne ; mais il n'y
eut pas moyen de lui faire entendre
raison là-dessus ; il y eut entre eux de
grosses paroles , & ils se séparèrent fort
mécontents l'un de l'autre.

Je m'en retournai au Fort rendre
compte à M. de la Malmaison de ce qui
étoit arrivé pendant que M. de Gabaret
envoia ordre à nos Troupes, qui avoient
recommencé le combat , de se retirer
dans les Retranchemens du passage de
Madame.

Les Anglois voïant cette retraite hors
de saison , crurent que c'étoit une feinte
pour les attirer dans quelque embuscade,
& cette prévention donna à nos gens
le loisir de se retirer sans être poursui-
vis. A la fin les Anglois s'avancerent en
gens qui se défioient de quelque sur-
prise , & se posterent enfin sur la hau-
teur , à la gauche de la Riviere des Gal-
lions , vis-à-vis de notre Retranchement
qui étoit à la droite.

Ils faisoient porter dans leur premier
rang un miroir concave , qui paroissoit
de quinze à seize pouces de diametre ,

Miroir
concave
des An-
glois.

1703. attaché au bout d'un bâton de 12. à 13. pieds de longueur. Je croi qu'ils se servoient de cet instrument pour découvrir les embuscades qu'on auroit pû leur dresser dans les cannes brûlées, & les ravinages qui étoient aux environs du lieu où l'on se battoit. Nous crûmes tous que c'étoit une invention du Général Codrington, ou de son Ministre, qui se piquoient tous deux d'être de grands Machinistes.

La situation de notre Retranchement sur le penchant de la Costiere avoit obligé de le faire à deux étages, ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne fussent commandez par la hauteur opposée. J'avois tracé, & fait commencer un troisiéme étage qui commandoit absolument cette hauteur, comme je l'ai dit ci-devant; on y devoit même placer deux petites pieces de canon; mais on avoit depuis changé la destination de ces deux pieces, & on avoit negligé de faire un parapet. Tout ce que purent faire nos gens, qui étoient dans les deux Retranchemens, pour se couvrir du feu des Anglois, fut de s'asseoir sur la banquette de leurs parapets, parce que dans cette situation les ennemis ne les pouvoient découvrir; ceux qui étoient au plus bas étage ti-

soient dès que les Anglois vouloient s'approcher du bord de la Falaise, & firent culbuter quelques-uns de ces curieux de ce qui se passoit chez nous, M. Auger m'avoit chargé de le venir trouver après que j'aurois rendu réponse à M. de la Malmaison; je retournai donc en diligence, & bien m'en prit d'avoir un bon cheval; je le trouvai qui assembloit du monde; il s'en trouva 35. ou 40. qui avoient leurs chevaux, il me pria de les conduire au lieu où j'avois tracé le troisième Retranchement, le plus vite qu'il se pourroit, pendant qu'il y alloit faire marcher des gens de pied. Nous y fûmes, nous laissâmes nos chevaux au commencement du bois, je leur montrai le poste, chacun se couvrit d'un arbre, & on commença à faire feu sur les Anglois, qui ne s'attendoient point du tout à cette nouvelle batterie, & qui ne voiant personne, étoient contraints de faire leurs décharges du côté qu'ils voioient partir le feu; insensiblement le nombre de ceux qui nous joignirent se trouva si grand, & leur feu si supérieur à celui des ennemis, qu'ils furent obligez de se jeter dans un petit vallon derrière cette hauteur, après avoir perdu beaucoup de monde.

1703.

Quelques-uns de nos jeunes gens sortirent alors du Retranchement d'en-bas, sous prétexte d'aller prendre de l'eau à la Riviere, la passerent, monterent le morne, & firent feu sur les Anglois; ceux qui étoient plus âgez, & plus sages marcherent après eux, pour les soutenir, & malgré le sieur de Bois-Fermé tout son détachement le quitta, passa la Riviere, & alla attaquer les ennemis. Les Troupes qui se trouverent sur la hauteur de la Falaise, où devoit être le troisiéme Retranchement, voiant leurs compatriotes passez, quitterent tout d'un coup M. Auger, & allerent joindre les autres, & tous ensemble poufferent les ennemis au de-là de la Savanne de l'Esperance. J'étois auprès de M. Auger à regarder ce jeu, il faisoit semblant d'être fort en colére de ce qu'on désobéissoit ainsi au Lieutenant Général; mais il étoit facile de s'appercevoir qu'il en avoit une joie extrême; il envoya seulement un Aide de Camp leur dire de sa part de ne pas s'engager davantage, & de se maintenir dans le poste de l'Esperance, où je les allai joindre du consentement du Gouverneur, qui me dit qu'il auroit soin qu'on nous envoiât des vivres & des munitions. Il

étoit presque nuit quand j'arrivai, & c'est ce qui avoit précipité la retraite des Anglois, qui se voiant à plus d'une lieüe de leur camp, dans un pais coupé qu'ils ne connoissoient pas, avoient peur de tomber dans quelques grosses embuscades, & d'être entierement défaits, comme il seroit arrivé, si nous avions été bien conduits. Je felicitai nos gens sur leur valeur; il vint des vivres, nous mangeâmes, & passâmes la nuit le plus agréablement du monde.

Nous allâmes dès qu'il fût jour sur les lieux où l'on s'étoit battu, nous comptâmes cent quatre-vingt-treize morts; un peu après nos Negres en trouverent encore six dans une case avec deux blesez qui expiroient; on en trouva encore une trentaine dans les cannes, & plusieurs blesez qui s'étoient jettez dans une petite Ravine, en attendant le secours de leurs gens, de sorte que cette journée coûta plus de trois cens hommes aux Anglois, sans compter les blesez qu'ils remporterent avec eux.

Nous n'eûmes cependant que cinq morts, & quinze blesez; le pauvre Sanson Maître de la barque, qui m'avoit rapporté de Saint Domingue, reçut un coup de fusil au travers du corps,

1703.

Morts & blesez des deux partis.

1733.

qui ne lui toucha ni les os, ni les parties nobles; mais pendant qu'on le pensoit dans une baraque du Retranchement, il eut un autre coup, qui lui perça la cuisse. Il déserta onze Soldats Irlandois du Regiment qui étoit en garnison à Saint Christophe, ils dirent tous qu'on n'avoit laissé que 25. Soldats avec un Sergent dans le Fort de la grande rade de cette Isle, & cinq ou six Habitans dans celui de la Souphriere; de sorte que si on avoit envoyé cinq ou six cens hommes à Saint Christophe, on auroit pris les deux Forts avant que les Anglois qui nous assiégeoient en eussent eu la nouvelle. M. Auger en écrivit fort pressamment à M. de Machaut: c'étoit une belle occasion à ce nouveau Gouverneur Général de signaler son arrivée; il avoit deux vaisseaux de guerre, six ou sept autres vaisseaux marchands, dont le moindre avoit 24. canons, & de bonnes barques Corsaires; il pouvoit tirer mille hommes de la Martinique, & faire cette expedition en 24. heures, étant une fois arrivé à Saint Christophe; il eut ses raisons pour ne le pas faire, dans lesquelles je ne dois pas entrer.

Il ne se passa rien de considerable depuis ce jour-là jusqu'au Mercredi 10, Avril,

Avril, parce qu'il n'y eut plus que la Compagnie des Negres qui sortit pour inquiéter les ennemis ; celle des Enfans perdus avoit été donnée après la mort du sieur le Févre au sieur Jolly son Lieutenant ; c'étoit un jeune homme nouvellement venu de France , qui se faisoit tout blanc de son épée. Nos Creolles qui étoient moins bien partagez que lui du côté de la langue , mais qui prétendoient l'être mieux du côté de la valeur , ne voulurent plus servir sous lui , & rentrèrent presque tous dans les compagnies de leurs quartiers ; de sorte que le Capitaine Jolly eut bien de la peine à ramasser 35. ou 40. hommes , pour former sa Compagnie , & pour surcroît de malheur les Negres ne voulurent pas lui obéir , & on ne jugea pas à propos de les y contraindre.

Les Anglois profiterent mieux que nous du tems , & à force de tirer , ils nous briserent encore deux pieces dans le Cavalier , nous tuerent trois hommes , & en blessèrent cinq ou six : ils abbatirent deux Merlons , presque au ras de la Genoüilliere , & endommagerent beaucoup le troisiéme. Ce mauvais succès fit taire notre canon du Cavalier ; il n'y en avoit plus qu'une piece

1703.

qui battoit sur le Bourg, qui pouvoit servir si les ennemis en fussent venus à un assaut général ; & les deux pièces qui battoient dans la campagne qui nous étoient inutiles. Une des trois pièces qui étoient sur la terrasse, attendant le Donjon creva sans blesser personne, quoiqu'il y eût dix ou douze personnes aux environs. Les Anglois battirent donc le Cavalier tout à leur aise, n'étant plus incommodés que de notre mousqueterie, qui faisoit sans cesse un très-grand feu sur eux ; mais avec toutes leurs canonades ils ne pouvoient faire autre chose, que de ruiner le reste du troisième Merlon jusqu'à la Genoüillière ; car leur batterie ne pouvoit pas découvrir plus bas à moins qu'ils ne l'avancassent jusques sur le bord du fossé, ce qu'ils ne pouvoient faire sans ouvrir une Tranchée, & cela leur étoit presque impossible ; parce que tout le terrain aux environs du Fort est une espèce de roc ou de tuf très-dur, sur lequel il n'y a pas un pied de terre dans le meilleur endroit ; & ils manquoient de tout ce qui étoit nécessaire pour se couvrir en approchant jusques là.

Ils firent une batterie de deux pièces sur une des Plate-formes devant la mai-

son des Jesuites, pour ruiner le Donjon, entreprise fort inutile, & qui ne les conduisoit à rien, puisque la ruine entiere du Donjon, quand ils en seroient venus à bout, ne leur auroit pas fait une ouverture d'un pouce de large, pour entrer dans le Fort, parce qu'il y avoit devant le Donjon une courtine avec deux angles saillans, & une demie lune qui couvroit la courtine. Nous jugeâmes qu'ils ne vouloient faire autre chose, que ruiner cet édifice, en achevant de consumer le reste de leurs munitions; après quoi ils prendroient le parti, ou de donner un assaut général, ou de se retirer. Ce dernier parti étoit le plus facile à exécuter: car pour le premier il n'étoit pas praticable, puisque de leur batterie, qui étoit le lieu le plus proche où ils pouvoient s'assembler jusqu'au bord du fossé, il y avoit au moins quatre-cens cinquante pas qu'il falloit faire tout à découvert devant des gens couverts d'un bon fossé, & d'un parapet, dont leur canon n'avoit pas enlevé une seule pierre, qui pouvoient être soutenus de toutes nos Troupes, & rafraîchis à tous momens avec d'autant plus de facilité qu'outre la porte ordinaire, nous avions une ouverture à côté

1703. du Donjon, & le chemin qui descendoit à la riviere.

Projet
d'aban-
donner
le Fort.

Malgré toutes ces considérations M. de Gabaret resolut de faire sauter le Donjon, & d'abandonner le Fort, fondé sur ce que les ennemis pourroient l'emporter par assaut, & tailler en pieces toutes les Troupes qui étoient dedans; il dit son dessein à M. Auger, qui s'y opposa de toutes ses forces, & qui le voiant déterminé à cela, me le dit, & me pria d'en aller donner avis à M. de la Malmaison, afin qu'il vint trouver le Lieutenant Général, & qu'il tâchât de lui faire changer de dessein; j'y allai aussitôt, & j'eus beaucoup de peine à lui persuader que je lui parlois sérieusement. Il me crut à la fin, & sortit aussitôt, & s'en alla trouver M. de Gabaret; il lui dit qu'il venoit s'éclaircir d'un bruit qui s'étoit répandu, qu'il vouloit abandonner le Fort; M. de Gabaret lui répondit que cela étoit vrai, & qu'il lui en enverroit l'ordre dès le soir même. M. de la Malmaison lui dit qu'avant d'en sortir il feroit ses protestations, & que tous ceux qui étoient avec lui en feroient de même, & qu'ensuite on verroit qui auroit tort. Monsieur de Gabaret se fâcha beaucoup, il se plaignit

qu'il ne trouvoit par-tout que de la —
désobéissance, & menaça de reprendre 1703.
les Troupes qu'il avoit amené, & de
s'en retourner à la Martinique : on lui
répondit qu'il étoit le maître, & qu'il
n'avoit que faire d'amener tant de mon-
de pour abandonner une place qui étoit
encore en son entier, & qu'on défen-
droit fort bien sans lui. On peut croire
que cette scene ne se passa pas sans qu'il
y eût des paroles dures, & même des
menaces de part & d'autre ; à la fin
M. de la Malmaison s'en retourna au
Fort.

Sur les sept heures du soir le Major
vint lui dire de faire sortir les Troupes,
à la reserve des deux compagnies de
Maisongelle, & de du Chatel, & d'éva-
cuer entierement le Fort au premier
mouvement que les Anglois feroient
pour venir à l'assaut.

M. de la Malmaison qui ne cherchoit
qu'à gagner du tems, entretint fort long-
tems le Major, & à la fin il lui demanda
où étoit cet ordre ? Le Major lui répon-
dit qu'il venoit de le lui dire : cela ne
suffit pas, repliqua le Lieutenant de Roi,
dans une affaire de cette consequence,
où je puis être recherché pour avoir
abandonné cette place sans raison, sans

1703.

nécessité, & contre tout ce que l'honneur, la fidélité & le bon sens peuvent dicter; il faut un ordre par écrit des mieux spécifiés, & qui ne soit point conditionnel: vous pouvez mourir, & n'être plus en état de dire ce que vous me dites à présent de la part du Lieutenant Général. Le Major s'en retourna, & revint deux heures après avec l'ordre par écrit. On fit sortir les deux Compagnies de la Marine de la Martinique, mais les habitans dirent qu'il étoit trop tard, & qu'ils vouloient tenir compagnie au Lieutenant de Roi.

Cette affaire causa un grand remuement dans notre camp. Les habitans s'assemblerent, & allerent trouver le Gouverneur; il fit ce qu'il pût pour les appaiser, en leur disant les raisons qu'avoit M. de Gabaret, dont la plus apparente étoit la conservation des habitans, & des Troupes qu'il ne vouloit pas exposer à être massacrez, s'ils étoient emportez d'assaut: on lui répondit que le Fort étoit au même état, à peu de chose près, qu'il étoit lorsque les Anglois étoient venus; que s'ils avoient crû le pouvoir prendre d'assaut, ils auroient risqué de le faire dès le premier jour, sans se faire tuer sept à huit cens

hommes, depuis qu'ils étoient à terre ; que ne l'ayant pas fait, c'étoit une marque qu'ils ne le croioient pas faisable ; qu'ils n'étoient ni plus durs, ni plus braves que les François, & qu'on avoit vû dans les actions qui s'étoient passées, qu'ils n'étoient pas plus pressez de mourir que les autres. On le pria ensuite de considerer que si on abandonnoit le Fort, on ôteroit le courage aux habitans, que les Anglois pourroient s'y maintenir, nous suivre pied à pied, se rendre maîtres du réduit, & obliger la colonie de se retirer dans les bois, ou à traiter avec eux ; comme le bruit s'étoit répandu que c'étoit les Troupes de la Marine qui ne se trouvoient pas assez en sûreté dans le Fort, qui avoient inspiré ce dessein à M. de Gabaret, les Habitans offrirent d'y entrer en leur place, & de le défendre jusqu'à la dernière extrémité. M. Auger qui étoit convaincu autant qu'eux de la vérité de ce qu'ils lui disoient, leur dit d'aller trouver le Lieutenant Général, mais que pour lui il ne vouloit point se mêler de cette affaire.

Le Mercredi onze j'allai au point du jour trouver M. Auger ; je lui dis que les Habitans prenoient les armes, &

— 1703. s'atroupoient, & qu'il étoit à craindre qu'ils ne se portassent à quelque violence, si M. de Gabaret persistoit à vouloir abandonner le Fort : il me dit que si je voulois lui aller parler, je lui ferois plaisir ; j'y allai aussitôt accompagné de plusieurs Officiers de Milice qui me prièrent de porter la parole. Il reçût d'abord fort mal ce que je lui dis, mais je lui représentai si vivement le désordre qui alloit arriver, si on ne contentoit les Habitans, qu'il consentit enfin à garder le Fort ; mais il faut, dit-il, que les Habitans en partagent le péril avec les Troupes du Roi : On lui répondit que les Habitans souhaitoient l'avoir tout entier, & on le pressa si vivement, que je croi qu'il y auroit consenti, si le Major ne lui eût représenté que ce seroit un affront pour les Troupes du Roi si on les retiroit du Fort. Hé bien ! ajouta-t-il, il faut les y faire retourner avec autant de Milices. L'ordre en fut expédié, je vins en apporter la nouvelle au Gouverneur, & de-là la porter au Fort.

Comme j'étois à cheval, & que mon Negre ne m'avoit pû suivre, j'attachai mon cheval à une palissade du Fort ; mais un boulet de canon aiant donné

dans la charpente du Donjon, & fait
tomber quelques essentes, il eut peur, 1703.
rompit sa bride, & prit le chemin du
Bourg, je courus après lui, sans penser
au danger auquel je m'exposois; un se-
cond coup de canon le fit arrêter, &
me donna le loisir de le reprendre, &
de m'en retourner au Fort, où je trouvai
mon Negre à qui je le donnai.

Ce contre-tems retarda un peu la joie
qu'eut le Lieutenant de Roi, quand je
lui appris que les Troupes alloient ren-
trer. Il me demanda comment la chose
s'étoit passée, je la lui contai, & il me
dit, soiez sûr qu'avant qu'il soit quatre
jours, nous serons dans la même peine,
& que par pique contre M. Auger, &
contre moi, M. de Gabaret fera sauter
le Donjon, & abandonnera le Fort. Le
Major étant arrivé là-dessus, pour lui
dire que les Troupes montoient, M. de
la Malmaison voulut faire croire aux
ennemis, que c'étoit une augmentation
de Troupes que l'on mettoit dans le
Fort, & pour cet effet il fit abaisser le
Pont-levis, & les fit entrer par la gran-
de porte, tambour battant, & les Mili-
ces avec leurs Drapeaux déployez. Outre
les deux Compagnies de la Marine, on
fit entrer celles de Celleron, de Heur-

Les
Troupes
fortis du
Fort y
rentrent.

— tant & de Lostau, qui faisoient encore
1703. 286. hommes, y en aiant eu quelques-
uns de tuez, & de blesez, & d'autres
qui étoient malades.

Je retournai chez le Gouverneur, que
je trouvai accompagné de tous nos Offi-
ciers de milice qui étoient dans la joie
de ce que les Troupes étoient rentrées
dans le Fort ; il leur dit qu'il souhaitoit
que leur joie fût de longue durée. Je lui
dis que M. de la Malmaison ne le croïoit
pas ; ni moi aussi, me dit-il, & j'en sçai
la raison.

Nous nous mîmes à table après cela,
& à peine y étions-nous qu'on vint lui
dire, que son Neveu le sieur Domon-
ville venoit d'être tué d'un coup de ca-
non : M. Auger dit aussi-tôt, Dieu lui
fasse misericorde, c'est le sort de ceux
qui vont à la guerre ; je suis fâché de
sa mort, mais il est mort en servant son
Prince. Nous nous levâmes, pour aller
voir comment il étoit. Un Negre vint
dans ce moment qui nous dit avec sim-
plicité qu'il n'étoit pas mort, parce qu'il
avoit eu le boulet dans le ventre ; je
n'aurois pû m'empêcher de rire de cette
naïveté dans une autre circonstance ; ce-
pendant il avoit raison, car si le boulet
lui avoit donné dans la tête, il l'auroit

tué. Nous le trouvâmes assis sur le bord du chemin qui ne pouvoit encore parler, & qui respiroit avec peine ; le boulet étoit à quelques pas de-là, il étoit de 18. livres, après avoir touché le Donjon, & être sauté par-dessus la Riviere dans notre Camp, il avoit roulé, & fait quantité de bonds, dont le dernier s'étoit terminé dans le bas-ventre de M. Domonville, qui cependant en fut quitte pour une grosse contusion. Une pauvre Negresse qui faisoit la cuisine à deux cens pas de-là, ne fut pas si heureuse ; un boulet donna sur une pierre, dont les éclats la tuerent ; & j'avois pensé avoir le même sort le mardi de Pâques ; un boulet qui avoit touché dans le Fort, vint donner tout auprès de moi, pendant que j'écoutois la confession d'un homme qui étoit à mes pieds ; je fus tout couvert de terre, & mon pénitent eut les jambes & les cuisses toutes meurtries par les éclats des pierres que le boulet fit sauter.

Nous fûmes dans une erreur assez particulière les quatre ou cinq premiers jours que les Anglois commencerent à tirer sur le Fort. La plupart de leurs balles de mousquet passaient par-dessus, & tomboient dans notre camp. Tout le

Erreur
touchant
les balles
de Mous-
quet.

1703.

monde sçait le sifflement que fait une balle, quand elle passe à peu de distance; mais tout le monde ne sçait pas que nous avons de grosses mouches aux Isles qui font à peu-près le même effet; il est vrai qu'on ne les entend jamais la nuit, ni dans toutes les saisons de l'année. Notre surprise étoit que ces prétendues mouches se faisoient entendre pendant la nuit, & dans une saison où elles n'ont point accoutumé de paroître; nous reconnûmes enfin notre erreur, & nous vîmes que ces prétendues mouches étoient de belles balles de mousquet. Le premier qui en fit l'expérience, fut un Negre qui en eut le bras percé; il est vrai que la balle demeura dans les chairs, parce qu'elle avoit perdu presque toute sa force.

Le Jeudi 24. Avril M. de Gabaret fit dire à tous les Officiers de milice, aux Conseillers, & aux Superieurs des Communautés Religieuses, de se trouver à la sucrerie des Freres de la Charité; où il avoit quelque chose de consequence à leur proposer.

J'étois au Fort quand on apporta cet avis aux Officiers de milice qui y étoient; nous vîmes bien d'abord de quoi il s'agissoit. M. de la Malmaison

trouva fort mauvais de n'être point appelé, & il avoit raison, il me pria de me trouver à cette assemblée. J'eus de la peine à m'y résoudre, parce que je n'y étois pas appelé; cependant je résolus d'y aller de la part du Lieutenant de Roi, parce qu'ayant visité ce même jour la Breche & le Fossé, & pris les mesures nécessaires, pour vuider pendant la nuit, les décombres de la Breche, & faire une retirade en dedans du Cavalier, je pourrois persuader qu'il n'y avoit rien à craindre des Anglois, quand il leur prendroit envie de donner un assaut.

Il y avoit eu la nuit précédente un mouvement parmi eux, qui avoit fait croire qu'ils en vouloient venir à un assaut, & qu'ils vouloient se servir de la nuit, pour s'approcher du fossé avec moins de risques; mais soit qu'ils eussent véritablement formé ce dessein, soit qu'ils eussent reconnu que l'entreprise, qui étoit presque impossible pendant le jour, étoit encore plus périlleuse la nuit; ils s'étoient retirez sans bruit, dès qu'ils eurent senti le feu de nos gens qui borderent d'abord tous les parapets du Fort. L'on scût le matin par des Déserteurs, que le Général Co-

1703.

drington faisoit tous ses efforts pour engager les Colonels à tenter un assaut, mais que ceux-ci le refusoient absolument, & ne vouloient point exposer leurs gens à la boucherie.

Je me trouvai l'après-midi à cette assemblée que l'on honora du nom de conseil de guerre; M. de Gabaret parut fâché de m'y voir, & me dit qu'on ne m'y avoit pas appelé: je lui répondis que mon emploi, & les services que je rendois au public, m'avoient toujourns donné entrée, & voix délibérative dans les assemblées; mais que si ma présence lui faisoit de la peine, je me retirerois aussitôt, que j'avois pourtant des choses de conséquence à lui dire, & à toute l'assemblée. Ce peu de paroles augmenta encore ce que ma présence avoit commencé, c'est-à-dire, sa colere, & son embarras; il commença à se plaindre qu'il trouvoit par-tout des difficultés, qu'on vouloit pénétrer ses pensées, & ses desseins; qu'après s'être exposé, comme il avoit fait, pour apporter du secours à l'isle, on le contredisoit en tout, qu'il sçavoit la guerre, que c'étoit à lui à commander & à répondre de ses ordres. Après bien des repetitions, voyant que personne ne lui disoit mot,

il me demanda si j'avois quelque chose à dire : je lui dis qu'oüi ; & après l'avoir salué & toute l'assemblée, je m'affis, & je dis que j'avois visité le matin de ce même jour la Breche du Cavalier, & tous les Fossez, depuis le Cavalier jusqu'à la demie-lune, que les Merlons du Cavalier n'étoient rasez que jusqu'à six pouces au-dessus de la Genouilliere, & que les decombres, qui étoient tombées dans le Fossé, ne l'avoient pas rempli à la hauteur de trois pieds, de maniere qu'il y avoit encore près de neuf pieds de profondeur vis-à-vis de la Breche, que tout le reste étoit net, que les parapets n'étoient nullement endommagez, non plus que le Retranchement de la citerne découverte ; que vingt hommes pouvoient vuidier en six heures de tems les Decombres de la Breche, rien n'étant si aisé ; comme le Major, & les Officiers de milice, qui étoient dans l'assemblée, & qui s'étoient trouvez le matin avec moi dans la visite que nous en avions faite, pouvoient le témoigner ; qu'il restoit encore trois canons dans le Cavalier, qu'on pouvoit braquer dans la Breche, les sacs à terre, les paniers & les futailles étant toutes prêtes, & le Fort étant

1703. fourni d'un bon nombre de balles de cotton, pour faire dans un moment des épaulemens, & des tranchées où il en seroit besoin. Je fis voir fort sensiblement la facilité de défendre la Forteresse; & que quand même le Cavalier seroit emporté, nous avions le Retranchement de la citerne pour nous retirer, & pour nous y défendre si on le jugeoit à propos; ou pour passer de l'autre côté de la Riviere des Gallions, sans crainte d'être coupez ni inquiétez dans notre retraite.

On peut croire que je ne manquai pas d'être interrompu bien des fois, & qu'on me fit bien de objections & des questions, le plus souvent inutiles, & hors de propos, & toujours pleines d'aigreur & d'envie de me voir bientôt finir. Je feignois de ne m'en pas appercevoir, mais M. Auger, auprès duquel j'étois, m'ayant dit tout bas de ne pas pousser les choses plus loin, parce que mon discours excitoit des murmures dans l'assemblée contre le Lieutenant Général; je dis à M. de Gabaret que M. de la Malmaison m'avoit chargé de lui dire, & à toute l'assemblée, que si on prenoit résolution d'abandonner le Fort, il protestoit contre cette résolution, lui &

généralement tous ceux qui étoient avec lui, comme ils l'avoient déjà dit au Major, & comme les Officiers de milice, présens dans l'assemblée; s'étoient chargés de le déclarer, attendu qu'il n'y avoit rien à craindre du côté des Anglois, vû le bon état où étoit la Forteresse, & que je le suppliois, & toute l'assemblée de se bien souvenir de ce que j'avois eu l'honneur de leur dire: Je ne rapporte ici que la substance de mon discours, il seroit inutile de le mettre ici tout entier; je le finis avec une profonde reverence au Lieutenant Général, & à l'assemblée, & je me retirai.

Ma sortie fit plaisir à M. de Gabaret, il commença aussitôt à haranguer l'assemblée; & après quelques coups de langue contre ceux qui vouloient que l'on conservât le Fort, qu'il eut cependant la discretion de ne point nommer, il fit la peinture de l'assaut que les Anglois devoient donner au Fort d'une manière si particulière, que je ne l'aurois jamais voulu croire, si tous ceux qui étoient présens ne m'en eussent assuré: Il dit d'abord que c'étoit une erreur de croire qu'il falloit des boyaux, ou des tranchées, pour s'approcher d'un ouvrage qu'on veut insulter, quand on

— n'en est éloigné que de cinq ou six cens
 1703. pas; qu'il sçavoit la guerre, & que les
 ennemis qui la sçavoient aussi, s'épar-
 gneraient cette peine très assurément;
 qu'ils disposeraient leurs gens par files,
 dont le front égalerait la longueur de
 l'ouvrage, sur lequel ils auroient des-
 sein, que les premiers porteroient des
 fascines, ceux qui les suivraient des plan-
 ches larges & assez longues, pour po-
 ser sur les bords de l'escarpe & de la
 contre-escarpe du fossé; qu'après eux
 viendroient ceux qui porteroient les
 échelles, & ensuite les gens armez;
 que les premiers arrivant au Fossé le
 combleroient de fascines, les seconds y
 mettroient leurs planches, les autres
 planteraient leurs échelles, monteraient
 à l'assaut, passeraient la garnison au fil
 de l'épée, & se rendraient maîtres du
 Fort, & ensuite de toute l'Isle. D'où
 il concluait que pour éviter ce malheur,
 il valoit mieux abandonner la place, &
 se retirer à couvert de la Riviere des
 Gallions, où les ennemis n'oseroient
 jamais se présenter; il ajouta qu'il con-
 noissoit le génie de la nation Angloise,
 & en particulier celui de leur Général,
 qui ne cherchoit qu'à faire voir, & à
 dire dans le monde qu'il avoit empor-

Peinture
 d'un Af-
 faut se-
 lon M.
 de Gaba-
 ret.

té une place où son Pere avoit échoüé ;
qu'il falloit contenter sa vanité sans s'ex-
poser à y être forcé d'une maniere qui
lui seroit plus honorable , & en même
tems fatale à quantité d'honnêtes gens
qui périroient , si on s'obstinoit de dé-
fendre la Forteresse. 1703.

Un certain personnage qui étoit venu
avec lui de la Martinique , le seconda
merveilleusement bien dans ce dessein
Heroïque , quoi qu'il ne haranguât pas ;
on dit qu'il fit plus que s'il avoit ha-
rangué ; il parla presque à tous les Offi-
ciers de plume & d'épée qui étoient
présens : les louanges du Lieutenant
Général , son habileté dans la conduite
des plus grandes affaires , & la confian-
ce qu'on devoit avoir dans un homme
consommé dans le métier de la Guerre ,
& zélé jusqu'à l'excès pour le bien du
public , étoient toujours à la tête des
petits discours , dont il fatiguoit ceux
qui ne pouvoient pas s'empêcher de
l'entendre ; que sçavez-vous , disoit-il
à quelques uns , c'est peut-être une ruse
de guerre , il l'a communiqué à peu de
gens. Si j'osois parler , vous convien-
driez avec moi que la proposition que
fait M. le Lieutenant Général est pleine
de bon sens , & marque sa grande expé-

— rience, & son profond sçavoir dans l'art
1703 militaire, & que si on perd cette occasion, on ne la retrouvera peut-être jamais.

Malgré tout cela les Officiers de milice se tenoient roides, vouloient conserver la Forteresse, & courir les risques de cet assaut; & tout ce qu'on pût obtenir de quelques-uns fut de s'en rapporter avec le Gouverneur à la prudence du Lieutenant Général. Il est certain que M. Auger fit une très-grande faute en cette occasion, & que s'il avoit voulu tenir ferme avec les honnêtes gens qui faisoient le plus grand nombre, on n'auroit pas commis cette lâcheté qui mit l'Isle à deux doigts de sa perte; mais il étoit nommé Gouverneur de Saint Domingue, & sembloit ne plus se soucier de la conservation de la Guadeloupe, ni des mauvaises manœuvres du Lieutenant Général; de sorte qu'il fut déterminé qu'on abandonneroit le Fort. Les Anglois en furent avertis dès la nuit même par deux Soldats de la Compagnie de du Chatel qui désertèrent; mais soit qu'ils ne crussent pas la chose vrai-semblable, soit qu'ils s'imaginassent qu'il y eût de l'artifice dans le peu de secret qu'on avoit gardé dans

cette délibération, ils se tinrent dans leurs postes, & se contenterent d'user leur poudre & leurs balles sur le Donjon, & sur le Cavalier, auquel ils ne pouvoient plus faire de mal. 1703.

Le Vendredi 13. Avril on envoia le Major porter au Lieutenant de Roi le résultat du Conseil de Guerre, & donner ordre au sieur Binois d'attacher les mèches aux mines, pour faire sauter le Donjon, & la petite face du Cavalier; quand je dis les mines, il est bon d'expliquer ce que c'est; & pour cela il faut se souvenir de ce que j'ai dit dans un autre endroit, en faisant la description du Fort, qu'il y avoit deux souterrains qui servoient de cachots, pour renfermer les criminels; c'étoit dans ces deux souterrains qu'on avoit mis les poudres, de sorte que toute la préparation de ces mines consistoit à répandre quelques barils de poudre, & à y joindre une saucisse, pour y mettre le feu; on prétendoit les faire sauter tous deux en même-tems; on m'en parla, & je dis que la chose manqueroit, si on ne se servoit pas de la même saucisse. La suite a justifié mon sentiment, puisqu'on a trouvé toute la poudre d'un des souterrains après la retraite des Anglois.

1703. M. de la Malmaison sortit encore du Fort, & alla trouver le Lieutenant Général, & fit tous ses efforts pour empêcher l'effet de la résolution qui avoit été prise le jour précédent, & voiant qu'il ne pouvoit rien gagner, il s'en retourna, & fit signer une protestation à tous les Officiers qui étoient dans le Fort, & l'envoia au Lieutenant Général. J'allai dîner chez lui; pendant que nous étions à table on nous vint avvertir que deux vaisseaux de guerre avoient levé l'ancre, & s'avançoient du côté de la Riviere des Gallions; un moment après les batteries des ennemis qui n'avoient point tiré depuis près de trois heures, commencerent à faire un feu extraordinaire; nous vîmes aussi que les deux vaisseaux canonoient vivement les Retranchemens de la Riviere des Gallions, & du bord de la mer; cela nous fit juger que les Anglois avoient envie de risquer un assaut. On fit prendre les armes, M. de la Malmaison fit distribuer de l'eau de vie, & ordonna aux Soldats de se tenir assis sur les banquettes, sans se montrer, pour persuader aux ennemis que la plûpart des Troupes étoient sorties; cependant ils ne voulurent pas mordre à cet appas,

Protestation du Lieutenant de Roi contre le Lieutenant Général.

Les Anglois canonent les Retranchemens de la riviere des Gallions.

ils se contenterent de consommer bien de la poudre & des boulets, sans tuer, ni blesser personne, ni dans le Fort, ni dans les Retranchemens. Les deux vaisseaux s'en retournerent à leurs postes vers le soir, & leurs batteries cessèrent de tirer. 1703.

Dès que la nuit fut venue on fit sortir du Fort les quatre Compagnies de la Marine; il y eut encore trois Soldats de celle de du Chatel qui déserterent dans ce tems-là, & qui assurèrent les ennemis que nos Troupes se retiroient. M. de la Malmaison demeura dans le Fort avec les quatre Compagnies de milice.

Le Samedi 14. Avril, deux heures avant le jour, les Sentinelles qui étoient au Cavalier, s'apperçurent que quelque chose s'approchoit en rampant contre terre; ils tirèrent, & le parapet aiant été bordé dans le moment, on fit feu. On reconnut, quand le jour parut, deux hommes morts à vingt pas du Fossé; quelques Negres furent les dépouïller. On mit ensuite le feu aux meches, on abandonna le Fort, & on se retira dans les Retranchemens de l'autre côté de la Riviere des Gallions. Le fort est abandonné.

CHAPITRE VII.

Les Anglois entrent dans le Fort ; ils sont battus à la Riviere des Gallions ; leur entreprise sur les trois Rivières.

NOtre Fort se trouva ainsi neutre, nous l'avions abandonné, & les Anglois n'osoient s'en approcher jusqu'à ce que les mines eussent fait leur effet. Leur retardement intriguait beaucoup notre Lieutenant Général, il y envoya le sieur Binois avec le nommé Guillet orfèvre, qui étoit notre Artificier, & quelques aventuriers, à qui il promit de grosses récompenses, pour les engager à aller mettre le feu aux mèches, en cas qu'il fût éteint. Ils y furent assez à tems pour en sortir la vie sauve, & se mettre à couvert derrière un pan de muraille qui couvroit le souterrain qui ne prit point de feu, heureusement pour eux, car ils auroient été ensevelis sous les ruines. Celui qui sauta ne laissa pas de leur faire tomber des pierres, dont quelques-uns furent blessés, & méritèrent que tous eussent ce qu'on leur avoit

Une partie du Donjon saute en l'air.

avoit promis. La mine du Cavalier joüa quelque tems après, mais sans effet ; il étoit huit heures du matin quand cela arriva. 2703.

Les Anglois entrèrent dans le Fort par le Cavalier sur les dix heures, & travaillèrent d'abord à se couvrir du côté de la Riviere des Gallions ; le Général Codrington y vint sur le midi, accompagné de quantité d'Officiers. Un Déserteur qui descendit le soir par le petit chemin de la Riviere, nous assura que tous les Officiers avoient été dans la dernière surprise, de voir que nous eussions abandonné le Fort en l'état qu'il étoit, & que sans les deux Déserteurs du Jeudi, ils auroient levé le siège ; que le rapport de ces deux hommes avoit été cause de la canōnade du jour précédent, pour voir quel mouvement nous ferions, & que sans les trois autres qui étoient venus le soir, on avoit résolu d'ôter le canon des batteries, & de se retirer, parce que les Capitaines avoient perdu quantité de Soldats, & que l'Amiral vouloit conserver le reste de ses Matelots, parmi lesquels la disenterie, & le mal de Siam faisoient de grands ravages.

Les
Anglois
entrent
dans le
fort.

Dès que les Anglois furent maîtres du

1703.

On bat
les An-
glois au
bord de
la Mer.

Fort, ils firent passer un gros corps de Troupes sous la Falaise, le long du bord de la mer, pour nous chasser des Retranchemens que nous y avions; mais on en avoit déjà retiré nos gens; il n'y étoit resté que le sieur de Saint Amour avec sa Compagnie qui avoit été grossie par un nombre de Volontaires, qui s'étoient détachés de leurs corps, pour se joindre à lui; il partagea sa Troupe en deux, après avoir donné ordre à son Lieutenant de plier après un peu de résistance, afin d'engager les ennemis à le suivre dans le Morne; & quand ils y furent, il tomba sur eux d'une manière si brusque & si vive, qu'il les renversa, les reconduisit jusqu'au bord de la mer, leur tua plus de quarante hommes, en blessa un grand nombre, & fit trois prisonniers, entre lesquels étoit un Officier, qui aiant été conduit au Lieutenant Général, & interrogé de ce qu'on disoit dans leur Camp, il répondit sans hésiter; on dit que les François sont des braves gens, & qui se battent bien, & que leur Général les trahit, en abandonnant ainsi leur Forteresse. Le sieur de Saint Amour demeura jusqu'au soir dans les Retranchemens du bord de la Mer, & revint avec sa

Troupe chargés des armes qu'ils avoient
ôté à ceux qu'ils avoient défaits. 1703.

Après que j'eus vû entrer le Général Anglois dans notre Fort, je voulus prendre congé du Gouverneur, pour aller me reposer à la Cabesterre; il m'arrêta, en me disant, que je lui avois promis de ne le point quitter, que nous aurions peut-être plus de bonheur dans la suite, & qu'il falloit que la fin couronnât l'œuvre. Quoique je ne fusse pas content de la foiblesse qu'il avoit fait paroître, en donnant trop facilement dans les idées de M. de Gabaret, je lui promis de demeurer, & de servir à l'ordinaire.

Nous nous retirâmes d'abord dans un Retranchement qui étoit à la tête de la Savanne de Milet, à huit cens pas ou environ du bord de la mer. M. Auger me dit qu'il ne croioit pas que le Lieutenant Général abandonnât ce poste qui étoit avantageux, & aisé à défendre. Je le sçavois bien; mais comme nos parapets étoient assez minces, je lui dis qu'il falloit les épaisir, & travailler à faire des Gabions, pour élever une Batterie. afin de balaier l'autre côté de la Riviere, & le dedans du Fort que l'on voioit de revers. Les Anglois s'en étant

1703.

apperçus, firent un grand feu de mousqueterie sur nous, & nous sur eux, avec cet avantage que nous étions déjà à couvert; nous leur tuâmes du monde, & nous en perdîmes aussi de notre côté.

On abandonne encore un autre poste très avantageux.

Nous eûmes trois hommes tuez, & huit blessez. Malgré cela notre ouvrage s'avançoit à vûë d'œil, j'avois déjà posé six Gabions, & notre épaulement avoit six pieds de hauteur, & auroit environné tout le côté de cette Savanne sur le bord de la Riviere des Gallions, & selon les apparences, il auroit été achevé pendant la nuit, tant nos gens travailloient avec ardeur, lorsque le Lieutenant Général envoia dire au Gouverneur qu'il ne jugeoit pas à propos de conserver ce poste, & qu'il falloit se retirer plus loin. Ce nouvel ordre pensa desesperer M. Auger; il avoit caché son chagrin dans les occasions précédentes, il n'en fut pas le maître dans celle-ci. Les Officiers de milice entreurent vivement dans ses sentimens, & je vis le moment qu'il y alloit arriver quelque chose de fâcheux, lorsqu'après s'être retiré à l'écart, & s'être promené tout seul pendant quelque tems, il dit aux Officiers qu'il falloit obéir, mais qu'il ne répondoit plus de rien, & que

les ennemis étoient maîtres de l'Isle, s'ils sçavoient se servir de l'avantage qu'on leur fournissoit; il fit cesser le travail de la batterie, de l'épaulement, & des baraques que nos gens commençoient à faire dans cette Savanne; il me pria d'aller faire cesser le travail que l'on avoit commencé à six cens pas plus haut, auprès de la sucrerie des Religieux de la Charité, parce que le Lieutenant Général ne voulant pas conserver le poste de Milet, il n'y avoit pas d'apparence qu'il voulût garder ce dernier. Il est cependant très-vrai que ces deux postes retranchez comme ils l'alloient être, pouvoient reparer la perte du Fort; il n'y avoit au premier qu'un Front de 150 pas à défendre, qui n'étoit accessible que par un chemin de charrette, assez étroit, & au second où le terrain s'élargissoit davantage, environ trois cens pas. La Riviere des Gallions, & la Riviere de Sence, dont les bords sont extrêmement élevez & escarpez, les défendoient à droit & à gauche, & nous eussions été dans ces deux postes comme dans deux Forteresses presque naturelles, où il ne paroissoit pas possible que les Anglois eussent envie de nous inquiéter.

1703.

Les mai-
sons des
freres de
la Cha-
rité sont
pillées &
brûées.

Ce qu'il y eut de surprenant fut qu'en abandonnant ces postes, on mit le feu dans tous les bâtimens des Religieux de la Charité, & de la Damaïfelle Cherot, comme s'ils eussent dû causer la perte de l'Isle, après qu'on avoit laissé aux ennemis quatre ou cinq cens maisons toutes entieres dans les Bourgs, & Habitations qu'on avoit abandonné. Le sieur de Bois-fermé Gouverneur de Marie-galante, qui étoit venu avec le Lieutenant Général, se signala dans cette expedition, il portoit le feu par-tout, & faisoit autant de ravage avec la seule main qu'il avoit, que s'il en avoit eu une douzaine. On ne vit jamais un si grand acharnement, & une précipitation si déraisonnable; peu s'en fallut que je ne fusse brûlé, étant endormi sur une planche dans le galetas de cette maison. Le feu ne seconda que trop vivement la mauvaise manœuvre des braves qui accompagnoient cet Officier. Tous les bâtimens, sans rien excepter, furent reduits en cendre, & avec eux tous les remedes, & les ustencilles de l'Hôpital, toutes les menuës armes qu'on avoit sauvé du Fort, plusieurs paniers remplis de Grenades, beaucoup de poudre, de plomb, de mèches, & autres

munitious de guerre, une quantité très-considerable de farine, & de viande salée, avec une infinité de marchandises qu'on y avoit sauvé, comme dans des lieux de sûreté qui ne devoient être jamais abandonnez; du moins on auroit dû les transporter au réduit sans se presfer, & on les y auroit trouvé dans l'extrême besoin que l'on en eut dans la suite; puisque les ennemis avoient si peu d'envie de s'approcher de nous, qu'ils ne vinrent en cet endroit là que quatre jours après que nous l'eûmes abandonné.

Nous nous trouvâmes donc le Dimanche 15 Avril au bord des bois qui couvrent le réduit; on plaça les quatre Compagnies de la Marine au centre du grand front, qu'il fallut occuper, pour couvrir le réduit, & le passage de Madame au haut de la Riviere des Gallions. On voit par cette disposition que les Troupes de la Marine ne songeoient guères à disputer le pas, & le poste d'honneur à nos milices. Leurs Officiers étoient de braves gens; mais les Soldats étoient mal intentionnez, & ne cherchoient qu'à désertter; d'ailleurs le poste de la droite étoit très-dangereux par sa situation, parce que les Anglois y pouvoient venir de plein pied, sans qu'on

Nouvel-
le dispo-
sit on des
troupes
françoi-
ses.

1703.

pût être secouru des autres quartiers qui en étoient separez par des ravinages marécageux. Ces Troupes de la Marine avoient à leur droite, & à leur gauche une Compagnie de Milice; & pour les assurer davantage, & empêcher leur désertion, on les avoit encore couvertes d'un poste avancé, composé de deux Compagnies de Flibustiers, & d'une de milice de la Martinique, commandées par les sieurs du Buc, Lambert & Questel, qui s'étoient postez dans la maison, Moulin & Sucrierie du sieur Favre. A la droite de la Compagnie de Milice, qui couvroit les Troupes de la Marine, il y avoit cinq Compagnies des Milices de la Guadeloupe, & deux de la Grande-Terre, dont le poste s'étendoit jusqu'à la Riviere des Gallions; le reste des Troupes de milice occupa tout le grand espace qui étoit depuis la gauche des Troupes de la Marine jusqu'aux Marécages de Jean Smith, & du grand chemin du réduit. Ce poste fut appelé le Camp de la Martinique: celui de la droite fut nommé le Camp des Gallions, celui du sieur du Buc le poste avancé, & celui où étoient les Troupes de la Marine le Camp des Lunettes, à cause que notre Lieutenant Général

passoit une partie du jour sur une hauteur qui en faisoit partie à contempler la rade , les vaisseaux , & les postes des ennemis avec des Lunettes d'approche.

1703.

M. de la Malmaison fut envoié aux trois Rivieres avec une augmentation de soixante hommes , c'est-à-dire , qu'il se trouva avec six vingt hommes au plus , pour défendre un poste de près d'une lieüe de longueur , poste si important que de sa perte s'ensuivoit infailliblement celle de l'Isle entiere , parce que c'étoit le seul passage , & la seule communication que nous avions avec la Martinique , la Cabesterre , & la Grande-Terre , d'où nous tirions la plus grande partie de nos vivres.

Le Lieutenant Général se logea dans une grande case qu'on avoit fait faire pour mettre des munitions de guerre , & de bouche ; elle étoit couverte par un petit morne à l'entrée du chemin du Réduit. M. Auger prit pour son logement quelques cases aux environs , & chacun fit des baraques , pour se loger dans le poste qu'il devoit occuper.

Le Lundi 16. M. Auger me mena au Camp des Gallions , où nos sept Compagnies étoient postées tout à découvert,

1703.

& sans aucun Retranchement devant elles. Il fit appeller les Officiers, & leur dit qu'il falloit se couvrir de quelque Retranchement. Ils répondirent que leurs esclaves étoient dans le bois, & que n'étant pas accoutumés à ces sortes d'ouvrages, eux & leurs gens païeroient de leurs personnes, si les Anglois se présentoient; mais qu'ils ne vouloient plus travailler pour loger & couvrir les Troupes de la Marine, & qu'il leur suffisoit d'avoir des baraques, pour se mettre à couvert des injures du tems. Ces contestations durèrent fort long-tems, & on seroit demeuré sans être couvert dans tout cet espace qui étoit de plus de cinq cens pas de longueur, si M. Auger n'avoit envoié l'Aide-Major avec quelques Sergens, pour ramasser tous les Negres qu'ils trouveroient, & les faire travailler. Je traçai ce Retranchement, & j'y demurai jusqu'au soir avec le Gouverneur, je retournai coucher à son quartier.

Le Mardi 17. nous y retournâmes dès le point du jour, & y demeurâmes toute la journée; mais avec tous nos soins, les Habitans qui étoient mécontents de toutes les mauvaises manœuvres du Lieutenant Général, n'y voulurent ja-

mais travailler, ni presser les Negres de le faire, de sorte qu'il n'a jamais été perfectionné; il y avoit une petite élévation au milieu, sur laquelle on bâtit une case, ouverte presque de trois côtez, pour servir de chapelle. Les Habitans me firent une baraque à côté, & me prièrent de demeurer avec eux; M. Auger m'en pria aussi, & je m'y établis. Nous avions une garde de vingt-cinq hommes à trois cens pas devant nous; on en mettoit encore deux autres la nuit de trente hommes, chacune à cent cinquante pas de nos baraques, où nous dormions aussi tranquillement que si nous n'eussions point eu d'ennemis. Il est vrai qu'ils ne s'établirent jamais plus proches de nous, que la maison du sieur Milet qui en étoit éloignée de près de mille pas.

Le Dimanche 22. Avril trois Habitans de notre quartier me prièrent de demander leur congé au Gouverneur, pour deux ou trois jours, afin d'aller visiter leurs maisons; je l'obtins aisément, & je voulus faire cette promenade avec eux; je pris sept de nos Negres armez, & un de nos Domestiques blancs; ces trois Habitans avoient chacun un Negre armé, de sorte que nous

1703.

nous trouvâmes quinze hommes bien armez. Nous avions d'abord résolu de prendre le chemin des hauteurs, mais aiant trouvé un de nos Negres qui venoit me voir, & m'apportoit quelques ramiers, & des diablotins, lequel étoit venu par le chemin des deux mille pas du bord de la mer, nous suivimes la même route, & nous arrivâmes sur les trois heures au bas de notre Habitation du Marigot. Ce Negre m'avoit dit que nous avions 25 ou 26 de nos gens qui faisoient de la farine; je voulus les aller voir, & cependant je l'envoiai au premier ajoupa, pour nous y faire apprêter à souper; je trouvai que nos gens étoient bien sur leurs gardes, ils avoient deux Sentinelles avancées perchées sur des arbres, pour découvrir de plus loin; quoiqu'ils m'eussent reconnu longtems avant que je fusse auprès d'eux, ils me crièrent dès que je fus à portée, qui vive, demeure-là, & il fallut obéir, car avant de me laisser approcher, ils voulurent connoître ceux qui étoient avec moi, de crainte que ce ne fussent des Anglois qui me menaient par force, pour les faire enlever. Cette précaution me fit plaisir; je me promenai jusqu'au soir aux environs, en attendant nos

voisins qui étoient allez chez eux ; ils revinrent fort contens : soit que les Anglois eussent été dans leurs maisons, ou qu'ils n'y eussent point été, il les trouverent sans qu'on y eût fait aucun dégât, & leurs caches en bon état. Nous nous en allâmes aux ajoupas, nos gens nous avoient apprêté une bonne soupe avec des volailles communes, des ramiers, & des diablotins ; nous mêmes des gardes avancées, & nous nous couchâmes.

Le Lundi 23. je fus voir quelques-uns des Campemens de nos Negres que je trouvai bien accommodés, & bien pourvus. Ce qui me surprit fut de voir les enfans qui étoient devenus sauvages comme des lièvres ; au lieu qu'avant la guerre, ils couroient à moi dès qu'ils me voioient, ils s'enfuiroient alors, & leurs parens avoient toutes les peines du monde à les rassurer, & à me les amener, je leur distribuai quelque argent que j'avois sur moi, & nous passâmes toute la journée à chasser ; le soir un de nos gens qui avoit été dans les Habitations du bord de la mer, pour chercher des pois, nous vint dire que les Anglois arrachotent les pierres de taille des fenêtres de notre Eglise qu'ils

1703. — avoient brûlée , pour en retirer les gonds. Il étoit trop tard pour y aller ; mais le lendemain avant le jour nos gens furent s'y embusquer ; les Anglois revinrent effectivement , c'étoient des Matelots qui n'étoient point armez ; un seul avoit un fusil , on tira dessus , & on le tua ; on cria aux autres , bon quartier ; & comme ils ne voulurent point se rendre , il y en eut encore de tuez & de blessez. Il y avoit un vaisseau moiïillé devant notre Eglise qui tira quelques coups de canon sur nos gens , & qui ne les empêcha pas de dépouïller les morts. Cette petite correction fraternelle les rendit sages , ils ne revinrent plus arracher nos pierres de taille.

Nous partîmes après dîné de notre habitation , pour retourner au camp , nous découvrîmes la Compagnie des Negres qui venoit d'une course vers le bord de la mer ; comme ils ne nous avoient pas vû , nous tirâmes deux coups de fusil , pour nous faire connoître , ils répondirent de trois , & nous d'un , & eux de deux autres : c'étoit notre signal de reconnoissance ; ils nous aperçurent ensuite , & je leur fis signe de nous attendre ; il y avoit entre nous la Riviere des Peres qui coule au bas

d'une épouventable falaise ; comme nous montions, & que nous étions prêts à les joindre, nous entendîmes trois coups d'armes aussitôt ; ne sçachant ce que ce pouvoit être, je fis avancer deux de nos gens, & nous les suivîmes avec les précautions convenables ; nous trouvâmes que c'étoient les Negres qui venoient de tuer trois malheureux Anglois qu'ils avoient pris ; je les blâmai beaucoup de cette action, ils me dirent pour excuse, que ces trois hommes ne vouloient pas marcher, & qu'ils n'étoient pas obligez de porter leurs prisonniers. Je fus bien fâché de n'être pas arrivé plutôt, pour leur sauver la vie, & sur tout à un jeune homme de 18 à 20 ans qui étoit très bien-fait ; c'étoit une espece de pilote ; on trouva dans ses poches deux compas de Marine très-beaux que j'achetai. Les Negres en avoient expédié quelques autres le même jour, car ils avoient sept habits, & des armes. Depuis la mort du brave le Fèvre, il n'y avoit plus que cette Compagnie qui inquiétoit les Anglois ; comme elle grossissoit tous les jours, parce que les Negres y étoient attirés par l'esperance du butin qu'ils faisoient sur les ennemis, ils les resserroient de telle maniere

dans leur Camp, que la plûpart de ceux qui en sortoient pour chercher des herbes, & autres rafraichissemens, étoient enlevez ou égorgéz; il étoit très-difficile de se précautionner contre leurs surprises. Ils se cachoient pour cet effet dans les cannes brûlées, & dans les haies le long des grands chemins, n'aïant sur eux qu'un simple calleçon de toile bleuë, un gargouffier, une baïonnette, & leur fusil; s'il passoit une Troupe plus forte que la leur, ils se tenoient en repos, & quand elle étoit dans quelque défilé, chacun choissoit son homme, & tiroit dessus, & aussitôt ventre à terre, ils rechargeoient, gagnoient les devans, ou quelque ravinage, & revenoient faire feu d'une maniere si importune, qu'elle desespéroit ceux qu'ils attaquoient, qui sentoient les coups sans pouvoir découvrir le plus souvent ceux qui le leur tiroient. Nous arrivâmes au Camp sur le soir; j'allai saluer M. Auger, qui me dit qu'il avoit été en peine de moi depuis qu'on avoit tiré du canon au Baillif. Je lui contai ce qui s'étoit passé dans notre promenade, & je lui fis présent d'une partie de notre chasse.

Le Jeudi 27. Avril un Anglois qui

étoit en faction à leur poste avancé de l'habitation de Milet, déserta, & arriva au Camp de la Martinique, où commandoit le sieur Colart, une heure avant le jour; il demanda d'être conduit en diligence au Gouverneur, cela fut executé sur le champ; il lui donna avis qu'il étoit parti au commencement de la nuit un détachement de mille hommes dans 25 chaloupes & quelques barques armées soutenues de la Fregate d'Antigue, pour aller enlever le poste des trois Rivieres. Le sieur de Saint Amour demanda d'y aller avec sa Compagnie; le sieur Lambert y marcha avec la sienne, quantité de Volontaires se joignirent à ces deux Chefs qui se virent dans un moment à la tête de trois cens hommes; on y fit aller en diligence tous les Cavaliers qui avoient leurs chevaux, & on fit partir les Compagnies des Negres & des Enfans perdus, elles faisoient ce jour - là cent trente hommes.

Nos Troupes arriverent aux trois Rivieres aussitôt que les Anglois, car quoi qu'ils fussent partis douze heures avant nos gens, ils avoient trouvé le vent fort gros, & la marée contraire, ce qui avoit beaucoup retardé leur marche.

Les Anglois font une tentative sur les trois Rivieres.

1703.

M. de la Malmaison qui avoit été averti par un Cavalier qu'on lui avoit dépêché, de l'approche des Anglois, & du secours qui étoit en marche pour le joindre, disposa tout pour recevoir les uns, & placer les autres; mais les ennemis aiant trouvé la mer trop grosse, pour risquer un débarquement, & vû les Troupes, & le bon ordre qu'il y avoit dans les deux Anses, & sur le petit morne qui les sépare, ils s'en retournerent sur leurs pas, après avoir demeuré quelque tems en présence, mais hors de la portée du fusil.

Cependant comme ils ne vouloient pas que leur voiage fût tout-à-fait inutile, ils firent une descente d'environ deux cens hommes à la pointe du vieux Fort; ceux qui étoient en garde n'étant pas en nombre suffisant pour les en empêcher, s'étoient retirez dans les hauteurs; ils brûlerent la Chapelle, après avoir fait à leur ordinaire mille profanations des choses Saintes qu'ils y trouverent; ils enclouierent les deux canons de fer qui étoient sur la pointe, brûlerent les affûts, le corps de garde, & deux ou trois autres maisons des environs; mais aiant voulu s'avancer davantage, & piller une maison qui leur parut

Les
Anglois.
descen-
dent au
vieux
Fort, y
font
quelque
désordre
& y per-
dent du
monde.

plus de consequence que les autres, ils
tomberent dans une embuscade que la
garde de ce poste leur avoit dressé au
passage d'une Ravine; il y en eut d'a-
bord une vingtaine de tuez sur la place,
& beaucoup de blessez, ce qui leur fit
rebrousser chemin plus vîte qu'ils n'é-
toient venus, & ce fut un bonheur pour
eux de n'être pas plus avancez; car le
sieur de Saint Amour avec les meilleurs
Pietons de son détachement arriva dans
ce moment sur la hauteur, & commença
à faire feu sur eux, & les pressa telle-
ment de se rembarquer, qu'ils abandon-
nerent leurs blessez qui n'eurent pas be-
soin de Chirurgiens. Il y eut une de
leurs Chaloupes qui tourna, & qui
vint se briser à la côte, avec perte de
la plus grande partie de ceux qui s'y
étoient jettez en trop grand nombre.

Ce mouvement des Anglois en fit
faire un autre à notre Lieutenant Géné-
ral; il eut peur d'être coupé, si les An-
glois se rendoient maîtres du quartier
des trois Rivieres, & de ne pouvoir
regagner ses barques qui étoient à Sainte
Marie; il plia bagage dès qu'il eut nou-
velle du mouvement des ennemis, &
tout d'une traite il arriva aux trois Trous,
au-delà des trois Rivieres; il avoit fait

Retraite
du Lieu-
tenant
Général.

1703.

partir avec lui les deux Compagnies de Marine qu'il avoit amené, & ordonné aux milices de la Martinique, & aux Flibustiers de le suivre; ceux-ci répondirent que n'étant pas attachés à une Isle plutôt qu'à une autre, ils vouloient demeurer à la Guadeloupe, pour secourir leurs freres dans leur besoin; quant aux milices de la Martinique, les Officiers dirent les uns qu'ils étoient malades, d'autres qu'ils n'avoient point de chevaux, pour aller à Sainte Marie, & qu'ils ne pouvoient aller à pied; les autres s'absenterent de leurs postes, & les jeunes gens qui composoient ces Compagnies dirent résolument qu'ils ne vouloient partir de l'Isle qu'après les Anglois.

Le Lieutenant Général qui étoit déjà arrivé aux trois Trous s'impatientoit beaucoup de ce que ses Troupes ne paroissent point, & se mit dans une furieuse colere quand il sçut leur résolution; mais il avoit le chemin libre pour s'en aller, & tout le monde le souhaitoit.

M. Auger m'avoit prié dès le matin d'aller au Reduit rassurer le peuple, & dire de sa part à tout le monde que quelque chose qui arrivât au quartier

des trois Rivieres, il avoit pourvû à leur sureté, & qu'ils demeurassent en repos. Il auroit pourtant été bien embarrassé, & nous aussi, si les Anglois avoient pris ce poste : cependant il fit prendre les armes par tout, & disposa les gens pour recevoir les ennemis, en cas qu'ils nous vinssent attaquer, comme ils le devoient faire, pendant la diversion qu'ils nous faisoient aux trois Rivieres; mais ils demeurèrent en repos, ce qui nous parut une marque évidente de leur foiblesse.

Pendant que je m'acquittois de ma commission, allant de case en case, je m'apperçus que mon Negre qui tenoit mon cheval étoit en contestation avec le maître d'Hôtel du Lieutenant Général; j'y allai au plus vîte, & je demandai à cet honnête homme où il prétendoit mener mon cheval, qu'il tenoit par une des rênes? à M. le Général, qui en a besoin, me dit-il; le sien est-il hors de service, lui dis-je? Non, me répondit-il, mais quand je dis M. le Général, cela veut dire quelqu'un de sa suite. Oh bien, Monsieur de sa suite, lui répondis-je à mon tour, il n'y a pas si long-tems que vous allez à cheval, pour avoir oublié votre premier métier d'al-

1703. — ler à pied, recommencez à le pratiquer, & cherchez vite un autre cheval, & lui aiant arraché de la main la rêne qu'il tenoit, je le renvoiai fort mécontent de mon procédé. Ce maître d'Hôtel se nommoit Dauphiné aussi bien que celui dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires; leur nom fait connoître qu'ils étoient du même pais, ils avoient aussi servi tous deux assez longtems sur les Galeres, & avoient été envoieés aux Isles pour récompense de leurs travaux; ce que le dernier avoit sur le premier, c'est qu'il avoit perdu ses deux oreilles dans un différend qu'il avoit eu avec la Justice, & c'étoit pour cela qu'il avoit toujours une peruque, faite de maniere qu'elle cachoit exactement ce défaut qui n'étoit pas connu de tout le monde; cela n'empêchoit pas qu'il ne servît son maître avec bien de l'application, & qu'il ne l'ait laissé son héritier en mourant.

L'avis étant venu sur les trois heures à notre Lieutenant Général que les Anglois s'étoient retirez de devant les trois Rivieres, & qu'ils avoient repris le chemin de la Basse-Terre, il commença à respirer, & à vouloir faire croire que son mouvement avoit été

pour conserver la Cabesterre, & empêcher les ennemis d'y pénétrer; mais il eut le malheur de ne trouver personne qui fût assez charitable pour faire seulement semblant de le croire. Les femmes qui étoient au Réduit, le voiant passer, le reconduisirent avec des huées capables de désespérer les plus endurcis aux affronts. Il revint le soir dans le Camp, le cœur fort ulceré contre les Flibustiers, & les Habitans de la Martinique, & contre M. Auger plus que contre tous les autres, parce qu'il le soupçonnoit d'avoir débauché ses gens, & d'avoir été le premier mobile de la résolution généreuse qu'ils avoient fait paroître; il se trompoit cependant, & M. Auger n'avoit point contribué directement à ce qui étoit arrivé, mais toutes les Troupes de la Martinique ne voioient qu'avec un extrême dépit les mauvaises manœuvres qu'on faisoit, qui auroient dû causer plusieurs fois la perte de l'Isle, si les Anglois avoient sçu profiter de leur avantage. Par bonheur pour nous la division regnoit entre leurs Chefs, & il sembloit que nous faisions des fautes à l'envie les uns des autres.

Le Dimanche 29 Avril nos Negres

1703

armez s'étant embusquez au-dessous de l'Habitation des Religieux de la Charité, tuèrent quelques Anglois qui étoient sortis de leur poste de Milet. La garde de ce poste aiant pris les armes, sortit sur les Negres, & les poussa. Les Enfans perdus arriverent assez à tems pour soutenir les Negres; mais les uns & les autres furent poussés jusqu'au de-là de la Sucrierie des Freres de la Charité & de la Damoiselle Cherot leur voisine. Notre poste avancé du Camp des Gallions se joignit à eux, & rétablit le combat, & donna le tems aux sieurs de Valmeinier & de Maison; celle de s'avancer avec cent hommes, pour les soutenir. On chargea alors de bonne grace les Anglois, & on les fit plier après une demie heure d'un combat fort opiniâtre, où l'on s'étoit battu à coups de pistolet & de baïonnettes; ils reçurent alors un secours d'environ trois cens hommes, ils firent ferme, & recommencerent à pousser nos gens à leur tour. Je disois la Messe quand ce dernier choc commença; pendant que je me des-habillois, les Officiers de notre Camp me demanderent mon avis sur ce qu'ils avoient à faire, & s'ils attendroient les ordres du Lieutenant Général

ral pour marcher ? Je leur répondis que s'ils attendoient ses ordres, ils ne marcheroient point ; mais que s'ils avoient envie de secourir leurs freres, sans que le Lieutenant Général y pût trouver à redire, ils n'avoient qu'à faire défiler leurs gens le long de la Falaise, & prendre les ennemis en flanc : cela fut exécuté sur le champ ; plus de deux cens hommes y coururent à toutes jambes, beaucoup de Flibustiers qui étoient venus à la Messe chez nous se joignirent à nos gens, qui se voiant ainsi secourus, poussèrent vigoureusement les Anglois, les chasserent de derriere trois murailles sèches, les unes après les autres, & les reconduisirent, toujours battans, jusques dans les Retranchemens dont ils avoient environné leur poste.

Les Anglois sont défaits à la riviere des Galions.

M. Auger qui avoit fait prendre les armes au Camp de la Martinique, & au poste avancé, étoit sur le point de marcher avec toutes ces Troupes, & de tomber sur la droite des Anglois ; c'étoit un coup de partie, où il étoit aisé de tailler en pièces, ou de prendre six à sept cens des ennemis qui n'en pouvoient plus. M. de Gabaret lui envoïa défendre de sortir du Camp, & dépêcha ses deux Aides de Camp pour ordonner

— à MM. de Valmeinier, & de Maisoncelle
 1703. de se retirer ; cet ordre ne vint pas jus-
 qu'à eux, ils étoient trop voisins des
 ennemis, & par conséquent dans des
 lieux inaccessibles à de pareils Aides de
 Camp ; on se mocqua beaucoup d'eux,
 mais ils avoient envie de se conserver,
 pour une meilleure occasion, & ils fi-
 rent sagement de se gabionner jusqu'à
 la fin de l'action derriere un reste de
 muraille sèche.

Cependant nos gens demeurèrent
 plus de deux heures à la vûë, & à la
 demie portée de fusil des Retranche-
 mens des ennemis, sans que ceux-ci
 osassent sortir pour les repousser, &
 pour recouvrer leurs morts & leurs bles-
 séz ; ils laisserent sur le champ de ba-
 taille quatre-vingt cinq morts, & beau-
 coup plus de blesséz. Nous n'eûmes
 dans tous ces chocs que quatre hommes
 tuez, & onze blesséz. Un Negre des
 Religieux de la Charité aiant eu la cuisse
 cassée au commencement de l'action,
 lorsque les Anglois nous repoussèrent,
 fut pris & porté à leur Camp. Le sieur
 de Valmeinier fut blessé d'un coup de
 fusil à la cuisse, & eut une partie du
 petit doigt emportée d'un autre coup.
 Le sieur de Maisoncelle s'étant trouvé

vis-à-vis un Capitaine Anglois, celui-ci le défia, & lui tira un coup de pistolet; il manqua notre Major qui le tua sur le champ, & fit la même chose au Sergent de ce Capitaine qui vint pour le percer de sa halebarde. Les sieurs du Buc, Lambert, Sain, Roule, & autres Officiers qui s'y trouverent, ou comme Volontaires, ou à la tête de leurs corps, y firent parfaitement bien, à leur ordinaire. Notre Aide-Major la Poterie vouloit nous persuader qu'il avoit couru de grands risques, & que sa manche avoit été percée d'une balle; un tailleur aiant examiné la blessure, déclara qu'elle venoit du tems, & que le plomb n'y avoit aucune part.

Pendant que je confessois un de nos blessez qui mourut entre mes mains, il y eut un de nos voisins nommé Hugues Boulogne, qui reçut un coup de balle qui lui découvrit le crâne de la longueur de cinq à six pouces; il étoit huguenot, quoiqu'il eût fait deux ou trois abjurations; comme il étoit d'ailleurs homme de bien & de bon commerce, je l'aimois, & je lui disois souvent que je l'assisterois quelque jour à la mort, & qu'il se convertiroit tout de bon; il tomba auprès de moi lors-

1703.

qu'il eût reçu le coup, & fut assez long-tems sans parole & sans connoissance; je le fis porter dans la Falaise, & je m'approchai de lui, pour le faire penser à sa conscience quand il reviendrait; aiant enfin ouvert les yeux, & recouvré la parole: Ah, mon Pere, me dit-il, vous me l'aviez bien dit que je me convertirois en mourant entre vos mains; oui, je veux mourir Catholique, & je demande pardon à Dieu de tout mon cœur: un Chirurgien que j'avois fait appeler, aiant sondé sa plaie, m'assura qu'il n'y avoit rien à craindre pour le présent; je le fis emporter, pour m'en aller à d'autres qui avoient plus besoin que lui de mon secours.

M. de la Malmaison fut rappelé le jour suivant des trois Rivieres, pour venir commander au Camp des Gallions; nous lui fîmes une case de l'autre côté de la Chapelle, où il demeura jusqu'à la retraite des Anglois.

Précau-
tion
pour les
vivres.

Dès les premiers jours que les Anglois eurent mis pied à terre, j'avois mis en pratique une chose qu'on m'avoit enseigné il y avoit longtems, & que je trouvai très-bonne, pour ne pas manquer de vivres quand on se trouve éloigné de chez soi: c'étoit d'avoir toujours

quelque foie de veau, de vache, ou de bœuf cuit à l'eau & au sel, ou, quand on le peut, dans du vin avec des herbes fines; rien n'est meilleur, & d'une nourriture plus substantielle: cela sert de pain & de viande tout à la fois, & se conserve très longtems; un morceau gros comme le poing est suffisant pour nourrir un homme pendant vingt-quatre heures. J'avois soin d'en avoir toujours dans ma baraque pour les Negres qui me servoient, & pour moi; & quand j'allois hors du Camp, j'en portois toujours avec moi, parce que nous nous trouvions quelquefois éloignez dans les hauteurs, ou obligez d'attendre que des détachemens ennemis plus forts que nous se fussent retirez, & dans ces occasions j'étois bien assuré avec mon morceau de foie de ne pas souffrir la faim.

Le loisir dont nous jouissions dans notre Camp, en attendant qu'il plût aux Anglois de se retirer chez eux, nous fit faire & réiterer plusieurs fois l'observation suivante. Nous scävions que le vaisseau Anglois qui portoit le Pavillon d'Amiral étoit justement à une lieuë de trois mille pas geometriques du lieu où nous étions campez; sur ce-

Observation sur le bruit du canon.

1703. la nous remarquâmes que quand il tiroit le matin & le soir, pour la diane, & la rettaite, nous pouvions compter depuis un jusqu'à soixante l'un après l'autre, en disant & prononçant un, deux, trois, quatre, cinq, &c. depuis le moment que nous avions vû la lumiere du canon jusqu'à ce que nous entendissions le coup; ceux qui avoient la parole plus libre, comptoient cinq ou six de plus; on pourroit pousser plus loin cette expérience, dont je ne donne ici que le commencement.

Les déserteurs continuoient toujours à venir, & assuroient qu'il en viendrait un grand nombre sans la crainte qu'ils avoient de trouver nos Negres armez, auxquels un juste-au corps étoit une furieuse tentation, pour tuer celui qui le portoit.

Un pauvre Irlandois aiant été pris en désertant, fut condamné à être pendu; en attendant l'heure de l'exécution il se sauva; mais comme il étoit étourdi, & qu'il ne connoissoit pas le pais, il se jeta dans le poste que les Anglois avoient à Milet, après avoir passé la Riviere, & grimpé la Falaise avec des peines incroyables, croiant être arrivé dans nos postes; ils le reprirent, & le

lierent dans leur corps de garde , en attendant qu'il fut jour , pour le remener au Bourg , car il étoit nuit quand il se jetta entre leurs mains ; mais le Sentinelle qui le gardoit , s'étant endormi , il s'échappa , & vint au Camp de la Martinique , n'ayant qu'un mechant caleçon sur le corps , & les mains liées derriere le dos. Après qu'il fut revenu de la fraieur qu'il avoit eu , il nous assura , que les Anglois ne tarderoient pas à se rembarquer , que le Général Codrington étoit malade , qu'il y avoit beaucoup de diffenterie parmi les Troupes & les équipages , & qu'ils manquoient de vivres.

Le Jeudi 3 Mai les Anglois enleverent le nommé Bouchu , dont l'habitation étoit à la Riviere Beaugendre , au quartier des Habitans ; cette homme n'avoit pas voulu se retirer au Reduit , étant malade , ou le contrefaisant , mais il s'étoit cantonné avec ses esclaves dans les hauteurs de ce quartier-là ; il eut l'imprudence d'en maltraiter quelques-uns , & eux de dépit allerent se rendre aux Anglois , les conduisirent où étoit leur maître , le firent prendre avec presque tout le reste de ses Negres , une grosse somme d'argent , & tous ses meu-

Prise
d'un ha-
bitant &
de ses
esclaves.

1703. — bles; on le conduisit au Général Codrington qui le renvoia chez lui avec une belle fauvegarde.

Cette capture fut cause que les Anglois qui n'avoient point été dans ces quartiers là depuis qu'ils y avoient mis à terre, remarquerent qu'il y avoit beaucoup de mahis & autres vivres dans les habitations, & quantité de bestiaux dans les hauteurs; ils firent un détachement de cent cinquante hommes, commandez par un Major, pour aller enlever ces vivres & ces bestiaux, & brûler les maisons de ces quartiers-là.

Le Lundi 7. Mai un déferteur nous donna avis que ce détachement venoit de partir de leur Camp. M. Auger envoya les Enfans perdus, & les Negres, pour les harceler, & les empêcher de brûler les maisons. Plusieurs habitans de ces quartiers-là s'échaperent du Camp, pour les joindre, & aller défendre leur bien. Les Habitans étoient environ soixante, & les deux Compagnies faisoient ce jour là cent hommes; ils marcherent par les hauteurs pour n'être pas apperçus des vaisseaux, qui donnoient avis par un coup de canon dès qu'ils appercevoient des gens armez. Les Enfans perdus & les Negres n'ayant pas voulu suivre les Habitans, & s'étant

amusez à chercher à faire quelque pillage dans les habitations de la montagne de Saint Louis, furent découverts par les vaisseaux. L'avis en fut aussitôt porté au Major Anglois, à qui on envoya trois Compagnies de renfort; mais avant que ce secours lui fut arrivé, les habitans l'avoient attaqué au passage d'une ravine où il s'étoient embusquez; le Major avoit été tué avec quinze ou seize hommes, & les autres s'étoient sauvez au bord de la mer, où étoient leurs chaloupes, après avoir abandonné les vivres dont ils s'étoient chargez, & la plus grande partie des bestiaux qu'ils avoient pris. Le secours les aiant joint, ils voulurent retourner sur leurs pas pour regagner ce qu'ils avoient perdu; mais aiant apperçu les Negres & les Volontaires qui s'étoient saisis des postes qui commandoient le chemin où ils devoient passer, ils se rabattirent tout d'un coup au bord de la mer, de peur d'être pris en flanc, & en queuë, & marcherent comme en fuyant jusqu'à l'Ance du gros François, toujours accompagnez de nos trois Troupes qui faisoient feu sur eux, autant de fois qu'elles en trouvoient l'occasion; ils eurent encore des morts & des blessez dans cette retraite,

1703.

Derniere
rencon-
tre entre
les Fran-
çois &
les An-
glois.

1703.

& en tout on compte qu'ils perdirent vingt-six ou vingt-sept hommes tuez, & des blesez dont on ne sçait pas précisément le nombre. Nous ne perdîmes qu'un seul homme, & nous eûmes dix à onze blesez. L'imprudence de nos gens Volontaires, & de nos Negres fut cause que ce parti ne fut pas entièrement défait. Tout ce que cette course produisit de bon, fut qu'on empêcha les Anglois de piller, & de brûler les petites habitations; elle fut aussi la dernière action que nos gens eurent avec les Anglois jusqu'à leur départ.

Le Mardi au soir 15 Mai ils mirent le feu à tous les logemens qui étoient dans le Fort, & aux maisons du Bourg, depuis le Fort jusqu'à la place d'armes; cela fit connoître qu'ils pensoient sérieusement à se rembarquer, & que j'avois eu raison de conseiller de brûler le Bourg avant de l'abandonner, puisqu'on pouvoit juger par ce commencement, qu'ils n'avoient pas envie de laisser aucune maison sur pied: cependant comme on étoit pleinement informé de leur foiblesse, par les pertes qu'ils avoient fait, & par les maladies qui les diminuoient chaque jour, les habitans résolurent de les presser tellement de se

rembarquer, qu'ils n'eussent pas le tems de mettre le feu au reste. Les Officiers allèrent trouver le Gouverneur, & le prierent d'obtenir du Lieutenant Général qu'il leur laissât faire une sortie sur les ennemis, pour les chasser. M. Auger s'y employa avec chaleur, & outre le bien public qu'il regardoit en cela, il avoit encore son intérêt particulier, puisqu'il s'agissoit de conserver sa maison, qui n'étoit pas encore brûlée; la sortie fut donc résolüe; MM. de Boisfermé, de la Malmaison & du Parquet passerent la Riviere des Gallions le mercredi 16 au soir avec sept cens hommes qui devoient se partager en deux corps, pour attaquer en même tems le Bourg par deux endroits, aussitôt que MM. de Gabaret & Auger auroient attaqué le poste de Milet. Nous étions assurez de les défaire entièrement; outre qu'ils étoient fort affoiblis, il y avoit déjà une partie de leurs gens embarquez; de sorte que s'ils avoient voulu soutenir le poste de Milet en y envoyant du secours, ils ne pouvoient manquer d'être forcez dans le Bourg, ou les Troupes du poste de Milet forcées & enlevées, si elles n'avoient point été soutenuës.

Nous allâmes avec un grand silence

1703. nous poster à une bonne portée de fusil de l'enceinte qu'ils avoient fait autour du Bourg, en attendant que nos Chefs attaquaient le poste de Milet comme on étoit convenu, nous passâmes toute la nuit sous les armes; mais au lieu du signal que nous attendions, notre Lieutenant Général qui avoit changé de dessein, nous envoya dire au point du jour du 17 de nous retirer au Camp.

Les Anglois qui nous apperçurent, connurent le danger où ils avoient été, d'être forcez si on les avoit attaqués, & ils acheverent dès le soir de ce même jour de mettre le feu aux maisons à mesure qu'ils les abandonnoient, & le lendemain Vendredi 18. Mai ils mirent à la voile un peu avant le jour, leurs barques & leurs vaisseaux marchands furent les premiers qui appareillerent, après quoi nous vîmes les chaloupes des vaisseaux de guerre qui allerent à bord de tous ces bâtimens prendre des hommes, pour les aider à appareiller; parce que leurs équipages étoient si foibles, qu'ils ne pouvoient pas faire les grosses manœuvres.

Retraite
des Anglois.

Quelques-uns de nos Negres étant entrez dans le Fort y arborerent le pavillon blanc, qui fut comme un signal à

tout le monde de plier bagage, & de s'en retourner chez soi. Notre Lieutenant Général étoit parti dès le point du jour, pour gagner Sainte Marie, & se rembarquer. 1703.

Les maisons étoient encore toutes en feu quand nous rentrâmes dans le Bourg, mais il étoit trop tard pour y remédier. Un vaisseau Anglois de 70. canons, appelé le Chien Rouge, qui étoit mouillé à la Riviere des Gallions, attendoit du secours pour lever les ancres, qu'il ne pouvoit pas mettre à bord avec le peu de gens qui lui restoit; il s'avisa de répondre avec son canon à quelques coups de fusil que nos gens lui tirèrent en passant; on s'irrita de part & d'autre, & nos gens s'étant rassemblez jusqu'à une centaine dans le Retranchement qui commandoit ce vaisseau, empêcherent les chaloupes qui lui apportoit du monde d'en approcher, & obligerent enfin son foible équipage à se renfermer entre les ponts, en attendant du secours de leurs camarades; pour se tirer de cet embarras: cependant les autres vaisseaux étoient à la voile, & à plus de trois lieues de-là, que nos gens le tenoient toujours bloqué. Sur les trois heures après-midi l'A-

1703.

miral revint avec toute sa Flotte, & voïant de nos gens sur le bord de la mer au Baillif, il y eut quelques chaloupes qui s'approcherent de terre, comme pour y mettre du monde : mais elles en perdirent bientôt l'envie, voïant que nos gens qui passoient en dedans du Retranchement, s'étoient postez sur le bord de la mer, pour les recevoir à la descente ; ce qui les obligea de continuer leur chemin jusqu'au vaisseau qui étoit arrêté à la Riviere des Gallions, lequel avec ce secours ne pût jamais appareiller ; & fut contraint de couper ses cables, & de se laisser dériver au large lorsque la nuit fut venue, & que le vent de terre commença à souffler.

Ce fut ainsi que les Anglois quitterent la Guadeloupe, après avoir demeuré 56 jours à terre. Nous n'eûmes pendant tout ce tems-là que 27. hommes tuez, & environ 50 blesez : mais leur perte fut incomparablement plus grande ; & quoique nous scussions en gros qu'elle étoit très-considerable, nous ne l'aurions jamais cru telle sans le rapport que nous en fit un Sergent Irlandois qui se rendit après que les ennemis eurent mis à la voile. Il y avoit deux jours qu'il étoit caché avec sa femme & un

autre Soldat dans une grotte de la Riviere des Gallions, en attendant le départ des Anglois pour paroître, sa femme se montra la premiere, & quand on l'eût assuré qu'il n'y avoit rien à craindre pour son mari, elle l'alla chercher. C'étoit un homme d'esprit, bienfait, & bon Catholique; il nous dit qu'il avoit tenté dix fois de déserter, mais que son Capitaine qui s'en doutoit, le faisoit observer de si près qu'il n'avoit pû en trouver l'occasion; qu'à la fin il s'étoit caché dans ce trou, d'où il avoit vû passer plusieurs fois ceux qui le cherchoient, & que c'étoit pour cela, & pour la crainte des Negres qu'il étoit demeuré si longtems sans oser en sortir. Il nous assura qu'il s'étoit trouvé à la revûë que l'on avoit fait il n'y avoit que cinq jours, & qu'il étoit proche du Major Général qui avoit dit tout haut, en maudissant cette entreprise, qu'ils avoient perdu depuis qu'ils étoient à terre mille neuf cens soixante & quatre hommes, dont plus de mille avoient été tuez, entre lesquels il y avoit trois Colonels, deux Capitaines de vaisseau, un Major, & vingt-sept Capitaines, Lieutenans ou autres Officiers, que le reste étoit mort de maladie, ou avoit

1703.

Nombre des
morts &
celles
des deux
nations.

déserté, ou avoit été pris prisonnier; à quoi ce Sergent ajoûtoit que les vaisseaux & les barques étoient remplis de malades & de blessez. Nous avions 76. de leurs déserteurs, & 35. prisonniers; ils amenerent avec eux quinze ou seize de nos déserteurs Soldats ou engagez, & environ 80. Negres. Nous trouvâmes cinq canons de fer dans leur batterie, & un dans la place d'armes, mais rompus, & hors d'état de servir. Le canon qu'ils laisserent entier fut celui de la Tour des Jacobins, que nous trouvâmes au bord de la mer.

Ils ont brûlé quatre Eglises Paroissiales, sçavoir celles de l'Islet à Goyaves, des Habitans, du Baillif & de la Basse-Terre, la Chapelle du vieux Fort, celle des Religieux de la Charité, & les deux qui étoient sur nos deux Habitations; vingt-neuf Sucrieries, environ autant de petites habitations, le bourg des Habitans, celui du Baillif, & ceux de Saint François, & de la Basse-Terre, les Couvens des Capucins, des Carmes, des Religieux de la Charité & le nôtre, & la maison des Jesuites; ils n'ont laissé sur pied que l'Eglise des Capucins, & celle des Jesuites. On prétend que ces derniers sont redevables de la conserva-

tion de leur Eglise à un Colonel Catho-
lique qui y fut enterré ; pour celle des ^{1703.}
Capucins elle leur servoit de magazin
à poudre.

On peut dire que de part & d'autre
il y a eu de très-grandes fautes. Le peu
d'expérience de notre Lieutenant Géné-
ral, & la mésintelligence qu'il y avoit
entre lui & notre Gouverneur, ont mis
plusieurs fois la Colonie & l'Isle à deux
doigts de leur ruine ; celle qui étoit en-
tre le Général Codrington, le Com-
mandant de la Flotte, & les Colonels
les a empêché de profiter de notre dé-
fordre : de sorte que si nous nous de-
vons à nous-même une bonne partie de
nos maux, nous devons aussi la meil-
leure partie de notre salut aux Anglois
qui étoient agitez des mêmes passions
que nous.

Au reste il étoit tems qu'ils s'en al-
lassent ; nos Habitans commençoient à
tomber malades, & sur tout la dissen-
terie qui leur étoit causée par l'eau de la
Riviere des Gallions qui est purgati-
ve, & par les viandes fraîches dont la
plûpart n'avoient pas tant accoûtumé
de se nourrir que de viande salée.

Le sang des bêtes que l'on tuoit, les
ordures, & les corps des Anglois qu'on

1703.

laissoit sur la terre sans sépulture, engendrerent une prodigieuse quantité de grosses mouches vertes qui désoloient les hommes & les chevaux, & qui gâtoient les viandes aussi-tôt qu'elles s'étoient posées un instant dessus. Nous nous trouvâmes presque tous attequez de maux de gorge, avec des enflures aux levres qui venoient du travail, & de la chaleur à laquelle nous étions sans cesse exposés. Tout ce que cette irruption des Anglois produisit de bon fut que notre jeunesse qui avoit un peu peur du feu au commencement, s'y accoutuma si bien, qu'elle n'y faisoit plus la moindre attention, & qu'elle y alloit aussi gaiement qu'à la chasse. Tant il est vrai que l'habitude est une seconde nature, & qu'on se fait à tout ce qu'on veut, dès qu'on le pratique souvent.

Après avoir visité les batteries des ennemis, & l'enceinte dont ils avoient enfermé le Bourg, j'entrai par hazard dans une petite maison au-dessous de la place d'armes qui appartenoit à une bonne dévotte, appelée des Guermaux, à laquelle les Anglois n'avoient pas mis le feu : apparemment qu'un de leurs Ingénieurs y avoit logé, car j'y trouvai des desseins & beaucoup de papiers, &

entr'autres les plans de la plus grande partie de nos Retranchemens, ce qui me fit plaisir. Je montai ensuite à notre habitation du Marigot, où je soupai avec un de nos Religieux, & un de nos Voisins, aux dépens de quelques Diabes que j'avois amassé le matin, en entrant le Bourg. Ces oiseaux en s'en retournant à la montagne avoient été ébloüis de la grande lumiere que jetoient tant de maisons qui brûloient, & ils étoient tombez à terre, ne voiant plus à se conduire; on en amassa plus de trois cens de cette maniere.

Ces Diabes avoient été cause de plusieurs disputes que j'avois eu avec un de mes voisins de baraque, pendant que nous étions au camp des Gallions: c'étoit le sieur Thuillier Capitaine d'un vaisseau marchand de Dieppe, qui s'étoit établi à la Guadeloupe pour le commerce de ses associez; il étoit bon huguenot, homme de bien & fort sage. Comme nous nous entretenions tous les jours ensemble, il me disoit toutes les fois que nos Negres m'apportoient des Diabes, qu'il ne pouvoit concevoir que les Catholiques Romains fissent un crime aux Protestans de manger de la viande tous les jours sans distinction,

Confé-
rence sur
les Dia-
bles &
les Ma-
creuses.

1703.

pendant qu'eux mêmes en mangeoient les vendredis , les samedis , & même pendant le Carême ; & lorsque je lui demandois des preuves de ce qu'il nous imputoit , il me citoit aussitôt les Diables & les Diablotins que nous mangions quelquefois ensemble. On pourra se souvenir de ce que j'ai dit de ces oiseaux dans la seconde partie de ces Mémoires , que les Superieurs Ecclésiastiques qui sont aux Isles ont déclaré être viandes maigres , après avoir consulté sur cela tous les Esculapes du pais , je veux dire , les Medecins , les Chirurgiens , & les Apoticaire : mais quelque chose que je pûs lui dire , pour lui faire voir que nous pouvions manger ces oiseaux en toute sùreté de conscience , il revenoit toujors à dire que les oiseaux qui s'accouploient , qui pondoient des œufs , & qui les couvoient , ne devoient point être mis au rang des poissons , & que par conséquent nous péchions contre les loix de l'Eglise Romaine , en les mangeant les jours qu'elle défend de manger de la chair ; car enfin , me disoit-il , quelle difference peut-on mettre entre les Diables & les Canards , les Oyes , les Pluviers , les Becasses , les Sarcelles , & tous les autres

oiseaux aquatiques? Soit qu'on les regarde dans leur figure & leur plumage, ou dans leur nourriture ordinaire, ou dans les lieux où ils résident toujours, & dont ils ne s'éloignent que malgré eux, on ne trouvera rien qui les distingue assez considérablement, pour que les uns soient poissons, & les autres chair; il paroît même, ajoûtoit-il, que les Canards, les Sarcelles, les Becasses, les Pluviers, & autres oiseaux semblables approchent bien plus des poissons que les Diabes, puisqu'ils sont toujours dans l'eau, ou dans des lieux aquatiques & marécageux, qu'ils y cherchent leur nourriture, y font leurs œufs, & y élèvent leurs petits, & qu'ils ne s'en éloignent que le moins qu'ils peuvent, & par force, au lieu que les Diabes ne demeurent point dans l'eau, ni dans les lieux aquatiques & marécageux, mais repairent dans des montagnes bien sèches, où ils font des trous en terre comme les lapins, & ne vont à la Mer que pour y chercher leur nourriture, parce qu'ils ne la trouvent point dans ces montagnes steriles où ils se retirent.

Quand je lui objectois que la chair & sur-tout la graisse des Diabes avoit une

odeur de poisson, qu'on ne sentoit point dans les autres oiseaux aquatiques; ce qui me paroissoit être une preuve qu'ils devoient être mis au rang des poissons, & non pas les autres. Il me répondoit que cette odeur provenoit de la nourriture qu'ils prenoient ordinairement; & que comme il seroit ridicule de changer l'état des ramiers, parce que leur chair change de couleur & d'odeur selon les differens fruits qu'ils mangent, de même il étoit ridicule de mettre les Diables au rang des poissons, parce qu'ils sentent le poisson, puisque cette odeur n'est qu'une suite de leur nourriture qui ne change rien à leur espece. Voyez, me disoit-il, vos Minimes comme ils ne se nourrissent que de poisson & d'huile, il semble qu'ils ne soient paîtris que de ces deux choses, ils rendent l'huile par les sueurs, par les urines, par la salive; leur chair est couverte d'une peau toute onctueuse, qui leur donne une odeur d'huile & de poisson, d'autant plus forte qu'ils sont plus vieux, & qu'ils ont moins de soin de se tenir propres; avec tout cela je suis sûr que vous ne voudriez pas les mettre au rang des poissons, & qu'ils s'y opposeroient vivement. Tirez donc la conséquence pour vos Diables?

Je sentoie bien que je soutenoie une mauvaie cause, & j'étoie fouvent fort embarassé; car dès que je venois à lui dire que les Medecins du pais avoient declaré que c'étoit une viande maigre, il me battoit en ruine, en m'objectant aussitôt leur ignorance, dont je ne pouvois pas disconvenir, puisque je n'étois échappé de leurs mains que par miracle; à la fin je m'avisai de lui dire qu'on pouvoit regarder les Diables comme les Macreuses, & les mettre aussi bien qu'elles au rang des poissons & des viandes, dont il est permis de manger en Carême; car, lui disois je, qui ressemble mieux à un Canard qu'une Macreuse? Les pieds, le bec, le col, la peau, les plumes, tout est presque semblable, ou du moins la difference qui s'y rencontre n'est pas assez grande, pour en faire deux espèces differentes, & si éloignées l'une de l'autre; cependant vous ne trouvez pas mauvais qu'on en mange en Carême, & vous vous scandaliseriez, si on mangeoit des Canards. Il y a une difference infinie, me répondoit-il, entre les Macreuses & les Canards; on doit regarder les Macreuses comme des véritables poissons, ou plutôt comme des animaux imparfaits &

des jeux de la nature, nés dans l'air, élevez dans les eaux, & incapables de produire leurs semblables par la génération comme tous les autres animaux parfaits. Ce font, selon les témoignages d'un très-grand nombre d'Auteurs graves & bien instruits du fait en question, les fruits de certains arbres que l'on trouve sur les rivages septentrionaux de l'Ecosse, de l'Irlande, des Isles Orcades & autres lieux plus voisins du Pole Arctique, qui étant parvenus à un certain point de maturité, s'ouvrent, & laissent tomber dans la mer un petit animal informe qui s'attache d'abord à tout ce qu'il trouve, bois pourri, racines, coquillages, tout lui est bon; là ses parties se développent peu à peu, & prennent enfin la figure d'un oiseau, à qui les plumes poussent dans la suite, & qui étant arrivé à toute la perfection que la nature juge à propos de lui donner, se détache de l'endroit où il s'étoit arrêté en naissant, s'élève au-dessus de l'eau, vole en l'air, & fait d'assez longs trajets, pour venir se faire prendre sur les côtes de France, de Flandres, d'Hollande & autres endroits voisins de la mer, où l'on en voit quelquefois des quantitez très-considérables que les vents de Nord y ont

ont amené, & que de tout tems on a mis avec raison au rang des viandes maigres, sans qu'on se soit jamais avisé de soupçonner le moins du monde qu'ils pussent être de la chair. 1703-

En effet leur production & leur état ne peut-il pas être mis en parallele avec cette fameuse Citroüille que l'on trouve en Moscovie, & en Tartarie, à qui la nature a donné la figure d'un Agneau qui a des pieds, un col, une tête, une queue, qui est couvert de laine, dont la chair ne differe en rien de celle des Agneaux provenus d'une Brebis & d'un Belier; qui mange toute l'herbe qui croît autour de lui, & qui se trouve à portée de sa gueule, & qui ne meurt que quand il ne trouve plus rien à brouter, parce que la nature l'a attaché à une racine qui est comme son nombril, autour de laquelle il tourne, mais qui l'empêche de quitter le lieu où il a pris naissance. Sa chair est si semblable en tout à celle des Moutons, que les Ours, les Loups, & les autres animaux carnassiers qui ne se repaissent pas de la forme extérieure dont elle est revêtuë, en sont extrêmement avides, & la recherchent avec empressement. Or si la nature a pû produire des Agneaux en

— 1703. Moscovie, pourquoi ne pourra-t-elle pas produire des oiseaux ressemblans à des Canards dans d'autres endroits? & si les Moscovites, qui sont les peuples du monde les plus scrupuleux sur leur abstinence, & sur leurs jeûnes, ne font point de difficulté de manger leurs Agneaux pendant leur carême; pourquoi trouveroit-on mauvais que les autres Chrétiens mangent des Macreuses dans le leur? On peut croire qu'il ne manquoit pas de me citer les Auteurs où il avoit lû ce que je viens de rapporter; car sur cet article il ne tarissoit point, & je croi qu'il en avoit une legende aussi longue que les Litanies des Saints; c'est dommage que je ne les ai pas tous retenus: voici ceux que ma memoire me fournit, Olearius dans sa Relation de Moscovie; Delrio dans ses recherches magiques; Vincent de Bourgogne Evêque de Beauvais Religieux Dominiquain, Prédicateur & Confesseur de Saint Louïs dans son miroir Historique; Olaus Magnus dans son histoire du Septentrion; Pie second dans son histoire de l'Europe; Ostelius dans sa description de l'Ecosse; Turmenus, Scaliger, Cardan, Porta, le Pere Kircher, Aldrouan, Maginus Docteur en medecine

dans son *Traité de Volucris arborea*; le Pere Briet Jesuite dans ses *Merveilles d'Ecosse*, & une infinité d'autres que je ne rapporte pas ici, de peur d'ennuyer le Lecteur; sans compter la possession où l'on est depuis cinq ou six cens ans, & peut-être davantage, de manger ces oiseaux en carême, ce qui, selon lui, n'étoit pas seulement un préjugé en sa faveur, mais une raison des plus convaincantes, puisqu'elle étoit appuiée sur le consentement unanime de tant d'Auteurs célèbres de toutes les espèces que l'on peut désirer.

Il est constant que si la multitude des témoins, dont le rapport est uniforme, rend une chose croïable, il n'y a rien de plus certain que l'origine des *Macreuses*, telle que le Capitaine *Thuillier* me la vouloit persuader, & que par une suite nécessaire rien n'étoit mieux fondé que la possession où l'on étoit depuis tant de siècles d'en manger en Carême.

Il y avoit encore moins de difficulté touchant l'*Agneau de Moscovie*: supposé qu'il fût réellement tel qu'*Olearius* l'a décrit, dont cependant je n'ai garde de convenir, & cela pour de bonnes raisons. Son origine étoit certaine,

1703.

on voïoit mettre sa graine en terre, on la voïoit germer & pousser ce fruit extraordinaire; mais il demeroit toujours attaché à la racine qui l'avoit produit, & ne s'avoit point de faire des voïages de quatre ou cinq cens lieuës, pour s'aller faire prendre dans des pais éloignez de chez lui, & y exciter des querelles entre les Casuistes & les Medecins, comme font ces impertinens oiseaux d'arbres, que nous appellons Macreuses, Pilets, Bleris, & autres semblables auxquels nos voisins ont donné encore d'autres noms, chacun selon la propriété de sa langue, l'avanture qui les a fait trouver, ou quelque chose de particulier qu'ils ont remarqué en eux.

J'avouë que l'ignorance où l'on étoit autrefois de la génération des Macreuses, étoit pardonnable, & que les fables que tant d'Auteurs graves avoient débité sur ce sujet, rendoient excusables ceux qui y ajoutoient foi, sans se donner la peine d'approfondir comme ils auroient dû faire cette matiere avant d'y donner une croïance si entiere, & d'en tirer une aussi mauvaise conséquence que celle qu'ils en tiroient; mais je le repète encore, ils étoient en quel-

que façon excusables, puis que personne n'avoit encore pénétré jusqu'aux endroits reculez & regardez comme inaccessible, où ces oiseaux prenoient naissance, & que respectant les grands noms de tant d'Auteurs, qui disoient tous la même chose, il semble qu'il y auroit eu quelque sorte de témérité d'en douter; mais il faut avoüer qu'il n'y a plus à présent d'excuse, & que ce n'est plus qu'un entêtement ridicule qui leur fait soutenir une erreur, dont ils doivent être entièrement défabusez, & cela uniquement pour pouvoir étouffer les remords de leur conscience qui s'éleve contre eux, & qui leur reproche qu'ils agissent contre leurs propres lumieres, en soutenant que les Macreuses sont les fruits de certains arbres, ou des insectes nés de la pourriture des vieux bois de navires. Trop de gens ont vû ces oiseaux pondre, couvrir les œufs, & élever leurs petits, pour pouvoir douter de l'origine des Macreuses; toutes les Relations des Voyages du Nord sont pleines de cette vérité; & si le Capitaine Thuillier avoit autant voïagé dans ces pais-là, qu'il avoit fait dans l'Amérique qui est entre les deux Tropiques, je suis certain qu'il n'auroit pas soutenu la

1703.

production fabuleuse de ces oiseaux d'arbres aussi vivement qu'il le faisoit.

D'ailleurs il ne faut pas croire que tout le monde ait été dans les mêmes sentimens sur les Macreuses, & qu'avant même les voïages des Hollandois dans le Nord, il n'y a pas eu de gens assez sages pour douter de ce qu'on debitoit de ces oiseaux. On trouve un grand nombre d'Auteurs de toute espèce contemporains de ceux que je viens de rapporter qui ont écrit tout autrement ; & si le Capitaine Thuillier me citoit des Auteurs graves, pour soutenir son opinion, je ne manquois pas de lui en opposer d'autres de pareil caractere, & de mêmes poids que les siens, qui avoient parlé des Macreuses d'une maniere bien opposée : par exemple, Albert le Grand Religieux de mon Ordre, & Evêque de Ratisbonne, après avoir rapporté dans le 23. Chapitre de son Histoire des Animaux, ce que le vulgaire croïoit des Macreuses, dit positivement qu'il est faux que personne n'ait vû ces oiseaux pondre, & couvrir leurs œufs, puisque lui-même est témoin, & beaucoup d'autres gens avec lui, que ces oiseaux pondent, couvent leurs œufs, & élèvent leurs petits com-

me les autres oiseaux ; d'où il conclut
que c'est très-mal-à-propos qu'on les ^{1703.}
appelle Canards d'arbres , & qu'on les
regarde comme les fruits de certains ar-
bres qui croissent sur les rivages Septen-
trionaux de l'Ecosse, ou des productions
de la pourriture de quelques vieux bois ;
& afin qu'on ne puisse pas dire que c'est
de quelque autre espèce d'oiseau que ce
savant Evêque parle, il ne faut que lire la
description qu'il en fait , pour y recon-
noître aussitôt les Macreuses qu'il y dé-
peint d'une manière qui ne convient
qu'à elles seules , & point du tout à
d'autres oiseaux.

Charles Clusius dans le Supplement
de ses Exotiques , après avoir fait une
description exacte des Macreuses , &
raporté les noms differens que les E cos-
sois & les Anglois leur donnent , dit
que tout ce que le vulgaire a débité ou
cru sur l'origine de ces oiseaux est une
fable toute pure , inventée par ceux
qui en vouloient parler sans les con-
noître ; qu'à la vérité on a été très long-
tems sans en rien sçavoir de positif ,
parce que les Côtes Septentrionales de
l'Ecosse , les Isles Orcades , & autres
lieux plus voisins du Pole n'étoient fre-
quentez de personne , mais qu'on de-

1703.

voit être défabusé de ces vieilles erreurs depuis l'année 1569. que les Hollandois aiant fait plusieurs voyages dans ces Isles peu connuës, à la nouvelle Zemble, & au-de-là du détroit de Nassau, ont trouvé une multitude presque infinie de ces oiseaux, qui couvoient leurs œufs, & élevoient leurs petits sur des Rochers & des Isles désertes & steriles, où personne n'avoit encore jamais mis le pied.

Gerard de Wert fameux Pilote d'Amsterdam dit la même chose dans sa Relation du voïage qu'il avoit entrepris, pour trouver le chemin de la Chine par le Nord. Il rapporte qu'ils trouverent une quantité incroyable de ces oiseaux qui couvoient leurs œufs sur des Isles désertes, & qui étoient tellement attachés à leurs nids, qu'ils ne s'envoloient point, & se contentoient de crier lorsqu'on les vouloit prendre, ou leur faire abandonner leurs œufs. Ces Isles sont au-de-là du 80. degré de latitude Septentrionale, & ne sont habitées de personne; les Macreuses s'y retirent pendant que le froid y est moins rigoureux, y pondent & y élevent leurs petits, & descendent vers les parties plus méridionales de l'Europe, lorsque les neiges

& les froids excessifs les empêchent de trouver leur nourriture dans les pais où elles sont nées. 1703.

J'ennuierois mon Lecteur si je rapportois ici les Auteurs que je citois au Capitaine Thuillier ; en voici pourtant un que je ne puis laisser passer : c'est le même Vincent de Beauvais, qui dans la suite de son Miroir Historique, dit que s'étant trouvé au quatrième Concile Général de Latran sous le Pape Innocent troisième, l'usage des Macreuses en Carême y fut défendu ; & quoiqu'on n'eût pas encore une connoissance bien claire, & bien certaine de leur origine, on trouva qu'elles avoient trop de rapport avec les oiseaux à peu près de leur espèce qu'on ne peut pas manger en Carême, comme sont les Oyes, les Canards, les Becassés, les Sarcelles, & autres oiseaux aquatiques, pour que l'usage en fut permis.

De sorte que si on a continué d'en manger jusqu'à présent, ce n'a été qu'en conséquence de la longue possession où l'on est, fondée sur l'erreur où l'on a été ; mais que tant d'Auteurs & de Voïageurs ont trop bien détruite, pour que des gens de bon sens la puissent encore soutenir.

1703.

Le Capitaine Thuillier demeura à la fin convaincu de la vérité de l'origine des Macreuses, soit par les témoignages des Auteurs que je lui rapportai, dont j'ai cité ici une partie, soit par les raisons Phisiques que j'y joignis; mais le scandale que nous lui donnions aux Isles en mangeant des Diabes, passa encore en Europe où l'on mange des Macreuses; de maniere que je fis une plaie à sa conscience délicate, en guérissant celle de son esprit, prévenu par l'erreur. Le remede que je lui apportai fut de lui dire que la qualité des viandes que l'on doit manger en Carême, étant du ressort de la puissance Ecclésiastique, l'Eglise qui est une bonne Mere, compatissant à la foiblesse de ses Enfans, vouloit bien fermer les yeux sur cet abus, & leur tolerer l'usage d'une viande passagere qui est comme une manne qui supplée fort souvent au défaut du poisson, & des autres choses dont on a coûtume de se servir en carême.



CHAPITRE VIII.

L' Auteur va se reposer chez le sieur de Rochefort au petit Cul de Sac. Description de ce quartier ; des Arbres appelez Cedres ou Acajous ; des Pruniers de Monbin , & autres Arbres.

LE lendemain du départ des Anglois Samedi 19. Mai , je fus au Reduit voir le Superieur de notre Mission , & lui dire qu'ayant un besoin extrême de me reposer , je le priois de trouver bon que j'allasse passer une quinzaine de jours chez le Curé de la Cabesterre. M. de Rochefort dont j'ai parlé dans un autre endroit , qui avoit épousé la Veuve du sieur Baudouin , autrefois Commis principal de la Compagnie de 1664. ayant sçu que j'étois à la Cabesterre , m'écrivit , & me convia d'aller passer quelque tems avec lui : & pour m'en presser davantage , il m'envoia un cheval. J'y fus , & j'y demurai quinze ou seize jours , & je me remis entierement des fatigues que j'avois souffert , à l'exception d'un mal de gorge , & d'une en-

1703. fleur aux amigdalles, qui me durèrent encore près de trois mois.

L'habitation du sieur de Rochefort est une des plus belles de la Cabesterre de la Guadeloupe; elle fut érigée en Fief sous le nom d'Arnouville en 16... elle a six à sept mille pas de hauteur, sur près de deux mille pas de large; toutes les cannes étoient partagées en quarrez de cent cinquante pas chacun, dont les routes étoient bordées de petits arbrisseaux qui portent cette espèce de pois qu'on appelle pois de sept ans, toutes ces routes étoient tirées au cordeau; & comme tout ce terrain est fort uni, du moins ce qui étoit en valeur, cette habitation avoit un air de propreté qui faisoit plaisir, il y a un assez gros ruisseau qui passe environ par le milieu, & une petite riviere, appelée la riviere du Coin, qui la sépare des terres de Saint Germain que M. Houël a fait ériger en Marquisat en 17... sous le nom de Houëlbourg.

Selon toutes les apparences ces terres ont été autrefois defrichées, & cultivées ou par les Anciens Indiens, ou par les Caraïbes qui leur ont succédé; car on n'y trouve que très-peu de gros arbres, quoique la terre y soit bonne,

Fief ap-
pellé Ar-
nouville.

profonde & fraîche, ce qu'on remarque par la quantité de bois dont elle est couverte, qui sont des bois tendres, fort hauts, fort droits & fort pressés. J'ai parcouru tout ce terrain jusqu'à la grande Rivière à Goyaves qui tombe dans le grand-Cul de-Sac, & je n'ai point trouvé de lieu dans toutes nos Isles plus propre à faire des Cacaoyeres que celui-là. J'en dis ma pensée à M. de Rochefort qui l'approuva, & qui y auroit fait travailler s'il n'avoit point été déjà atteint de la maladie dont il mourut deux ans après; c'étoit la diarrhée; maladie ordinairement très-longue dans les pais chauds, & mortelle pour les gens mariez.

Pour n'être pas tout-à-fait sans rien faire pendant le séjour que je fis à Arnouville, je nivelai & traçai un canal, pour faire passer une partie de la Rivière du Lezard au travers de cette habitation, & donner la commodité d'y faire deux moulins à eau, ce qui rendroit cette terre d'un revenu double ou triple de ce qu'elle produisoit, & cela sans beaucoup de peine & de dépense. La Rivière du Lezard est assez considérable, ses eaux sont belles & fort bonnes, & en telle quantité qu'on en pour

1703. roit prendre deux pieds cubes sans pres-
que qu'on s'en apperçût.

Nous apprîmes le 10. Juin que M. Robert qui étoit Intendant des Isles depuis huit à neuf ans , s'étoit servi des deux vaisseaux de guerre qui avoient apporté notre nouveau Général , pour retourner en France où il étoit appelé , pour remplir l'Intendance de Brest , à laquelle le Roi l'avoit nommé. On peut dire que ce fut une véritable perte pour les Isles ; il les avoit gouverné avec une prudence , une droiture , & un désintéressement admirable , il les quitta dans leur plus grand besoin , & au regret de tous les Habitans , dont il emporta avec lui l'amour & l'estime.

Je revins chez nous au Baillif le Mardi 12. Juin , je trouvai que nos Peres s'étoient logez dans des cases de paille qu'ils avoient fait faire à notre habitation du Marigot ; j'en fis faire aussi une pour moi. Notre Supérieur , quoiqu'homme d'esprit , étoit encore trop nouveau dans le païs , pour pouvoir remédier aux désordres que la guerre avoit causé à nos biens ; il me pria de l'aider , & je le fis aussitôt.

Nous commençâmes par rétablir notre Poterie ; parce que les Anglois aiant

brisé les pots & les formes de toutes les
Sucreries, où ils avoient mis le pied, 1703.
nous jugeâmes que ce seroit une très-
bonne marchandise, puisqu'elle est ab-
solument nécessaire pour faire du sucre
blanc. Je fis planter quantité de Manioc,
& remettre en état les cannes qui
avoient été brûlées, & dans le même
tems je fis abbattre des arbres, & tra-
vailler aux bois qui étoient nécessaires,
pour faire un Moulin, & une Sucrerie,
afin de profiter d'une pièce de cannes
qui n'avoit point été brûlée. Les Char-
pentiers étant rares & plus chers encore
& plus impertinens alors qu'ils n'étoient
avant l'irruption des Anglois, je me
mis en tête de faire moi-même le mou-
lin, & les autres bâtimens dont nous
avons besoin. Je traçai & je piquai
tout le bois, & je le fis mettre en œu-
vre par nos Negres avec tant de dili-
gence, que neuf semaines après le dé-
part des Anglois nous recommençâmes
à faire du Sucre à notre Habitation du
Marigot. Il fallut après cela songer à
à rétablir celle du Baillif, mais comme
nous y avons besoin d'un moulin à eau,
dont la grande roüe devoit avoir vingt-
deux pieds de diametre, j'allai dans un
lieu appellé le Parc, faire travailler un

1703.

Acajou
ou Cedre
d'une
grosseur
extraor-
dinaire.

arbre que nos Peres avoient fait abbat-
tre il y avoit 14. ans avec la permission
de M. Hoüel, à qui ce terrain apparte-
noit : c'étoit un Acajou d'une grosseur
très-considérable par le pied ; on en
avoit déjà mis en œuvre les grosses bran-
ches, qui avoient porté près de quatre
pieds d'équarissage ; il n'étoit resté que
le tronc de vingt-quatre à vingt-cinq
pieds de longueur, & presque quarré,
puisqu'ayant été équari selon tout ce qu'il
pouvoit porter, il se trouva de huit piés
quatre pouces d'un sens, sur neuf piés
dix pouces de l'autre.

L'arbre que nous appellons Acajou
aux Isles du Vent, est le même que ce-
lui que les Espagnols appellent Cedre
dans la Terre-ferme, & dans les gran-
des Isles. Je ne sçai qui a plus de raison ;
car je n'ai jamais vû les Cedres du Li-
ban, qui selon les relations que j'en ai lû
ne ressemblient point du tout au Cedre
Espagnol. Le mot Acajou est Caraïbe ;
les feüilles de cet arbre sont petites, lon-
gues & étroites, à peu près comme celles
du Pêcher d'Europe ; l'arbre en est beau-
coup chargé, elles y viennent par bou-
quets ; elles sont d'un verd pâle, min-
ces, souples, frisées vers la pointe, &
quand elles sont froissées dans la main,

elles rendent une liqueur onctueuse d'une odeur de verd aromatique ; l'écorce de cet arbre est épaisse , rude , tailladée , grise , & assez adhérente. L'aubier ne se distingue presque pas du cœur, il est seulement un peu moins coloré. On veut que cet arbre soit mâle & femelle , & que le mâle soit le plus rouge. Pour la bonté je croi que cela est assez égal, quoiqu'on prétende que le mâle est un peu plus compacte , & que par conséquent il se travaille plus uniment , & plus facilement que la femelle , qui est quelquefois un peu cotoneuse.

Cet arbre devient très-grand , & ce que je viens d'en dire en est une preuve ; je dois ajoûter qu'il croît fort vite , quoiqu'il semble rechercher les terres ponceuses & arides plutôt que les bonnes. Il est vrai que comme il étend ses cuisses , & ses racines fort loin de son tronc , on peut dire qu'il attire toute la substance de la terre où il les répand.

On emploie cet arbre à toutes sortes d'usages , il réussit également bien en tout ; on en fait des poutres , des chevrons , des planches , des cloisons , des meubles , rien n'est plus beau & meilleur ; il est le meilleur de tous les arbres pour faire des canots & des pirogues de

1703.

telle grandeur que l'on veut, capables de porter bien du monde, & de faire de très-longs trajets; outre qu'étant léger & flottant sur l'eau, il met par-là hors de danger & de naufrage ceux qui l'emploient à cet usage. Il est vrai qu'il se fend aisément; mais on remédie à cet inconvénient, en garnissant le dedans des canots avec des courbes, & ferrant ses deux extrémités avec quelques bandes de fer. On y remarque encore deux qualités très-estimables; il a une odeur des plus agréables, & on prétend qu'il est incorruptible. Je ne voudrois pas assurer tout-à-fait qu'il a cette dernière qualité, bien que j'ai des raisons convaincantes de sa très-longue durée. Quoiqu'il en soit, ce qui lui peut procurer cette espèce d'incorruptibilité, est qu'il est rempli d'une humeur gommeuse, très-acre, & très-amère, qui empêche les vers & les poux de bois de l'attaquer, & qui produit le même effet sur les viandes qu'on fait cuire au feu, composé de ce bois, que le bois amer, dont j'ai parlé au commencement de ces mémoires.

A l'égard de sa bonne odeur, il faut attendre qu'il soit bien sec, pour en jouir; car quand on le coupe, & jusqu'à ce que toute son humidité soit dissipée,

il a la plus mauvaise , & la plus dégoûtante odeur qui soit au monde. On dit que le bois de Sainte Lucie , dont on fait des ouvrages si estimez , à cause de leur bonne odeur , sent extrêmement mauvais quand on le coupe , & jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec. Je n'ai jamais vû cet arbre sur pied ; mais j'en ai trouvé à la Martinique , qui pour le grain & la couleur étoient tout-à-fait semblables au bois de Sainte Lucie : on les appelloit Bois de Merde ; ils viennent pour l'ordinaire dans des lieux pierreux & steriles , comme sont les Isles & les Falaises sur les bords de la mer. Quand on coupe cet arbre , ou qu'on le travaille étant frais coupé , il rend une odeur de matiere fecale insupportable ; mais à mesure qu'il sèche ou de lui-même , étant coupé & mis à couvert , ou par artifice , étant mis dans une étuve , il perd cette mauvaise odeur , & en prend une qui ne differe point de celle du bois de Sainte Lucie. Cet arbre ne devient jamais bien gros , je n'en ai point vû qui arrivât à un pied de diametre ; son écorce est noirâtre & rude , parce qu'elle est remplie d'une infinité de petites hachures ; quoiqu'elle paroisse assez sèche elle ne laisse pas de rendre une liqueur olea-

1703. gineuse quand on la coupe, qui est amere & de fort mauvaise odeur. La feuille de cet arbre est ronde, peu épaisse, ferme, sèche & cassante; l'arbre en est beaucoup couvert, elle est d'un verd brun, tachetée de petits points rouges & blancs; ce bois étant mis au feu quand il est verd, exhale une grande puanteur, & la communique aux viandes que l'on fait cuire à sa chaleur. Quand on en peut glisser quelque éclat dans la poche de quelque nouveau venu, on est sûr de se bien divertir à ses dépens.

Pour revenir au bois d'Acajou ou Cédre que je fis travailler, ce qu'il ne faut pas confondre avec l'Acajou à fruit dont j'ai parlé dans un autre endroit; quoiqu'il y eût quatorze ans qu'il fut abbatu, il étoit dans un lieu si frais & si humide, que je le trouvai encore tout verd, & d'aussi mauvaise odeur que s'il n'avoit été abbatu que depuis 24. heures. Je fus obligé de faire fonder deux harpons l'un au bout de l'autre, & après avoir fait une entaille de chaque côté avec la hache, pour soulager le harpon, je le fis couper de la longueur qui m'étoit nécessaire; je fis glisser les billes pour les refendre sur des queües proportionnées au poids qu'elles devoient sou-

tenir, & je fis creuser une fosse par-dessous, pour placer les Scieurs, après avoir fait souder deux scies bout à bout. Je fus aussi obligé d'y employer quatre hommes, deux dessus & deux dessous; & afin de hâter l'ouvrage, je les faisois relaiier d'heure en heure. Ce fut ainsi que je vins à bout de ce beau morceau de bois, duquel je tirai des ceintres, pour faire plusieurs roües, & plusieurs autres choses, dont nous avions alors besoin.

Mais quoique cet arbre fut très-beau, ce n'étoit encore rien en comparaison d'un autre de la même espèce qui étoit sur notre Habitation du Marigot dans les commencemens que nos Peres s'y établirent; j'en ai vû les racines & quelques vestiges du tronc qui m'ont fait juger de sa prodigieuse grosseur; cet arbre fût cause d'un procès qui a eu de grandes suites, entre M. Hoüel & nos Peres. Je crois en avoir parlé dans un autre endroit.

Le tronc & les grosses branches de l'Acajou jettent de tems en tems des grumeaux d'une gomme claire, nette & transparente, qui durcissent à l'air: on l'employe aux mêmes usages que la gomme Arabique, & si on vouloit se don-

1703.

ner la peine d'inciser ces arbres, on en tireroit une quantité considérable.

La gomme d'Acajou me fait souvenir d'une autre espèce de gomme, dont j'aurois dû parler dans mon *Traité du Sucre* au troisième Tome de ces *Mémoires* en parlant de l'arbre dont on se sert pour faire les douves des barriques. Cet arbre que les Nègres nomment bois à Barrique, s'appelle chez les Sçavans de nos Isles Sucrier de Montagne; il donne ou de lui-même en certaine saison de l'année, ou quand il est incisé, une gomme qui d'abord est liquide, & claire comme le baume de Copaiü récent, & qui dans la suite s'épaissit, se durcit, & devient d'une couleur grise, un peu grasse, avec une odeur de verd aromatique assez agréable; on l'appelle à Saint Domingue baume à Cochon; c'est le hazard qui l'a fait découvrir. Un Chasseur ayant blessé un Sanglier ou Cochon Maron, vit que cet animal s'arrêta auprès d'un Sucrier de montagne, & que l'ayant entamé avec ses crocs ou défenses, il y frottoit sa playe, & y recevoit la liqueur qui en découloit. Après qu'il eût tiré un second coup, & abbatu la bête, il examina plus attentivement ce que le Cochon avoit fait, & vit qu'il

Baume à
Cochon





Papayer.

Papais coupée en deux.

avoit sa premiere playe toute baignée de la liqueur qui étoit sortie de l'arbre, ce qui lui persuada que c'étoit un baume dont on n'avoit point encore eu de connoissance. Il en éprouva sur le champ la vertu sur un de ses chiens qui avoit reçu un grand coup de dent de Sanglier à la cuisse : il frotta la playe de son chien avec la liqueur qui continuoit de sortir de l'arbre par les entailles que le Sanglier y avoit fait, & sans autre appareil il eut le plaisir de voir son chien parfaitement guéri en moins de vingt-quatre heures. On reconnut par-là d'où venoient des cicatrices considérables que l'on trouvoit sur des Cochons Marons beaucoup mieux guéries & consolidées, que si on les avoit mis entre les mains des Chirurgiens. Diverses expériences que l'on a fait de ce baume en ont confirmé la bonté ; de sorte qu'on s'en sert avec autant de succès que du baume du Perou, & de l'huile de Copaiü. On a même remarqué qu'il étoit excellent pour les ulcères ; il les mondifie, fait tomber la chair gâtée, & les guérit parfaitement.

Il faut observer que toutes les huiles, baumes, ou autres choses onctueuses, se doivent appliquer aussi chaudes que

Remar-
que sur
l'appli-
cation
des Bau-
mes.

1703.

le malade ou blessé le peut souffrir sans en être brûlé ; & que toutes celles qui sont composées , & où il est entré de l'eau-de-vie , ou autre liqueur spiritueuse , se doivent appliquer froides , après que la partie a été échauffée par des frictions faites ou avec les mains ou avec des linges ou étoffes chaudes , pour ouvrir les pores , & préparer l'entrée aux esprits , dont le remède est impregné.

Nous avons dans toute l'Amérique un arbre qui approche si fort de l'Acajou que bien des gens s'y trompent , & les prennent facilement l'un pour l'autre : on l'appelle Monbin ; c'est une espèce de Prunier qui devient fort gros, fort grand,

Prunier
de Mon-
bin.

fort branchu , & fort chargé de feuilles. On le met dans les Savannes pour donner de l'ombre aux bestiaux pendant la grande chaleur du jour. Toute la différence qu'il y a de sa feuille à celle de l'Acajou , est qu'elle est tant soit peu plus grande , plus épaisse & moins frisée ; son écorce est aussi plus épaisse & plus crevassée ; il porte deux fois l'année des bouquets de petites fleurs jaunes , dont le calice est composé de six feuilles ovalles & pointuës par les deux bouts , avec quelques étamines rougeâtres , qui environnent un pistille de même couleur ,
qui

qui se change en un fruit de la figure à peu près d'une Prune de Sainte Catherine. Ces fruits sont extrêmement verts & âcres avant leur parfaite maturité ; mais quand ils y sont parvenus, cette couleur change, ils deviennent rougeâtres du côté qui est exposé au soleil, & jaunes de l'autre côté. Ils ont alors un goût aigrelet, un peu aromatique & doux, qui n'est pas désagréable ; mais ils ont un noyau si démesurément gros, qu'il reste très-peu d'espace entre lui & la peau, & par conséquent peu de chair. Les enfans, & généralement tous les Créolles, c'est-à-dire, tous ceux qui sont nez aux Isles, en mangent avec plaisir. On lâche les Cochons dans les endroits où il y a beaucoup de ces arbres, afin qu'ils ramassent les fruits qui tombent, ce qui les engraisse à merveilles. On se sert de ce fruit pour faire de la Marmelade, & une espèce de gélée qui est très-saine & très-réjouissante ; on en donne aux malades pour leur exciter l'appetit,

Le bois de cet arbre est blanc & filasseux, & se gâte fort aisément ; je ne l'ai jamais vû employer à d'autre usage qu'à brûler, faute d'autre ; on en fait quelquefois du douvain, lorsqu'il est d'une

2703.

grosseur considérable ; je croi qu'on les pourroit employer à faire des canots, aussi-bien que le Poirier & le Cotonier rouge.

On dit qu'il y a une infinité de ces arbres dans la Terre-ferme. J'en ai vû beaucoup à Saint Domingue qui étoient très-gros, & dont les fruits avoient aussi beaucoup plus de chair, & étoient de meilleur goût qu'aux Isles du Vent.

Chêne
verd.

On voit à Saint Domingue & dans quelques endroits des Isles du Vent un arbre qui ressemble beaucoup au Chêne verd ; quoiqu'il soit dur il vient assez vite, & brave le vent & l'air marin, qui est si contraire à tous les autres arbres. Le bois est brun, il a le grain fin, les fibres longues & pressées : on en fait des planches, des membres, & du bordage pour les vaisseaux ; car outre qu'il est assez léger, & qu'il retient bien le cloud, on a remarqué que les Vers Marins, qui gâtent tous les bois d'Europe, ne s'attaquent point à celui-ci ; on en peut faire des avenues devant les maisons, qui outre l'agrément qu'elles y donneroient, seroient encore d'une grande utilité, quand on se trouve dans un besoin pressant de bois de Charpente.

M. Auger qui avoit reçu ses provisions pour le Gouvernement de l'Isle de la Tortuë, & Côte Saint Domingue, partit à la fin du mois de Septembre, pour aller prendre possession de son nouveau Gouvernement ; il vendit aux Pères Jesuites, aux Religieux de la Charité, & à quelques particuliers les Terres d'Houelmont & de Bisdari qu'il avoit acquises de M. Hincelin. En attendant que le Roi lui eût nommé un Successeur, le sieur de Bois-fermé Gouverneur de l'Isle de Marie-galante, qui n'avoit rien à faire, fut envoié pour commander à la Guadeloupe, jusqu'à ce que M. de la Malmaison eût reçu les provisions de ce Gouvernement.

1703.

CHAPITRE IX.

Changemens qui arrivent dans la Mission des Jacobins.

L'Auteur retourne à la Martinique, & est chargé du soin temporel.

IL arriva dans ce même tems du changement dans nos Missions. Le Pere Cabasson qui en étoit Superieur Géné-

1703.

ral depuis quatre ans, & qui se flattoit d'être continué dans son poste, encore pour quatre autres années, fut surpris d'apprendre que le Général de tout notre Ordre avoit nommé à cette Charge le Pere Jacques Bedarides, un de nos Missionnaires. Nos Anciens trouvoient qu'il étoit encore un peu jeune, quoiqu'il eût trente-cinq ans, comme s'il en falloit moins pour être Evêque, que pour être Chef d'une Mission; Mais ce défaut vrai ou prétendu d'âge, étoit recompensé par un vrai mérite, & par des qualitez qui le rendoient digne d'une Charge beaucoup plus importante. Il étoit bon Theologien, & bon Prédicateur; il étoit fort sage & fort modéré, ami du conseil, d'une vie exemplaire, & d'une grande exactitude à remplir ses devoirs, & à les faire remplir aux autres. Il m'écrivit aussitôt qu'il eut pris possession de son emploi, & me marqua qu'il avoit besoin de moi à la Martinique, pour achever notre nouveau bâtiment, & remedier à la couverture de plomb, que la violence de la chaleur du Soleil avoit ouverte & crevée de tous côtez; ce qui avoit obligé nos Religieux de se retirer dans l'ancien Couvent.

Je partis de la Guadeloupe le Mercredi 3. Octobre. La barque où j'étois ^{1703.}
s'arrêta deux jours au Carbet de Madame Ouvernard, à qui il fallut promettre que le Pere Beaumont, mort depuis plus de trente ans, reviendrait bientôt demeurer avec ses bons Comperes : car de vouloir leur persuader qu'il est mort, c'est battre l'air ; ils ne l'ont pas vu mort, & il leur a promis de revenir ; ils se le diront les uns aux autres, & d'ici à deux ou trois cens ans, ce fera toujours la même chose. Nous bûmes tous joieusement à sa santé & à son retour. Je passai ces deux jours à la chasse & à la pêche, & comme j'étois en bonne compagnie, je ne m'ennuiai point du tout.

J'arrivai à la Martinique le Samedi au soir 6. Octobre ; j'appris en mettant pied à terre, que nos Peres m'avoient élu Procureur Syndic de la Mission. Cette nouvelle m'affligea beaucoup ; & si j'eusse trouvé dans le moment une occasion, je m'en ferois retourné à la Guadeloupe, où j'aurois mieux aimé desservir une Paroisse telle qu'elle eût pû être, que de m'engager dans ces sortes d'embarras ; sçachant d'ailleurs que notre maison étoit chargée de det-

— 1703. tes, & notre Habitation fort en désordre.

Le Supérieur Général de nos Missions étoit à la Cabesterre ; on l'envoia avertir de mon arrivée, & que je ne voulois point du tout entendre parler d'être Syndic. Il vint aussitôt, & sçut si bien me tourner, qu'il arracha mon consentement ; mais avant d'aller à notre Habitation du fond Saint Jacques à la Cabesterre, il voulut que je l'accompagnasse au Fort Roial, où il alloit voir M. de Machault Gouverneur Général des Isles. Je connoissois ce Général & sa famille, je l'avois vû en 1701. à la Martinique, lorsqu'il commandoit un vaisseau de l'Escadre de M. de Chateau-Renaut ; & comme il avoit deux Sœurs Religieuses de notre Ordre à Poissy, nous avions lieu d'espérer qu'il protegeroit nos Missionnaires dans les occasions où ils auroient besoin de son pouvoir. Il est certain que cela auroit été ainsi ; car c'étoit un homme d'une très grande piété, qui fréquentoit les Sacremens, qui donnoit beaucoup de tems à l'oraison mentale, qui lisoit assiduellement l'Ecriture, & qui se faisoit un plaisir d'en parler, & de l'expliquer à tous ceux qui venoient chez lui : mais il avoit eu le malheur de

M. de
Machault
Gouverneur
Général des
Isles.

se laisser prévenir contre tous les Religieux d'une manière extraordinaire ; & comme les gens qui font profession d'être devots , ne reviennent presque jamais des impressions qu'ils ont une fois prises, les Religieux qui sont établis aux Isles, sans en excepter aucun, ont souvent souffert des choses facheuses de sa part.

Le motif de notre voïage au Fort Roïal étoit pour lui faire entendre raison sur une affaire de conséquence , où il prenoit beaucoup plus d'interêt qu'il ne devoit , & dans laquelle il auroit soutenu la Religion & les Missionnaires , si on ne l'eût pas prévenu contre eux aussi fortement qu'on l'avoit fait.

Il avoit pris à son service , après l'affaire de la Guadeloupe , un certain Abbé Signier , Provençal , qui étoit passé de l'Ordre des Carmes Déchaussez dans le grand Ordre de Saint Benoît , en vertu d'un bref de la Pénitencerie d'Avignon. Il y avoit six ans qu'il étoit aux Isles ; je l'avois connu à la Cabesterre de la Martinique , lorsqu'il étoit Précepteur des enfans du sieur de Jorna. Il avoit été ensuite Aumônier des Religieux de la Charité à la Guadeloupe , & il avoit amassé dans ces deux emplois

L'Abbé
Signier
Aumônier de
Général.

1703.

une somme considérable, qu'il trouva moyen d'augmenter tout d'un coup, pendant que les Anglois attaquoient le Fort de la Guadeloupe. Comme sa vie & son argent lui étoient en singuliere recommandation, il n'eut garde de se tenir avec les autres Ecclésiastiques dans des lieux où il auroit risqué de perdre quelque chose, en assistant les malades & les blesez; il se retira à la Cabesterre, & s'avisa de marier deux personnes qui étoient de la Religion Prétendue Reformée, & qui malgré leurs abjurations réitérées, n'avoient jamais fait aucun exercice de la Religion Catholique, & qui outre cela étoient alliez au second degré d'affinité; il reçut soixante & sept Louis d'or pour la célébration de ce mariage, dont il donna un certificat en bonne forme, après l'avoir fait sans pouvoir, & sans autorité, à l'insçu du Curé, sans proclamations de bans, sans dispense, ni permission, dans une maison séculiere; en un mot, clandestinement. Cette affaire demeura secrète jusqu'au départ des Anglois; alors le sieur Gressier (c'est le nom du prétendu marié) qui étoit de la Paroisse des trois Rivieres, desservie par les Peres Carmes, amena chez lui la Da-

moiselle Poyen sa femme prétenduë qui —
étoit de notre Paroisse de la Cabesterre. 1703.

Les deux Curez furent extrêmement surpris de cette union illégitime, dont ils ne sçavoient rien, & qu'ils regardèrent comme un concubinage public & scandaleux; ils en firent leurs plaintes au Gouverneur, & ensuite à M. Mithon Commissaire Ordonnateur, qui faisoit les fonctions d'Intendant depuis le départ de M. Robert. Celui-ci ordonna que la fille retourneroit chez ses Parens, jusqu'à ce que l'affaire eût été examinée; cependant l'Abbé Signier étant devenu Aumônier de M. de Machault, il lui fut facile de persuader son maître qu'il avoit pû faire ce mariage sans blesser les loix, ni sa conscience, & que les Religieux ne s'y opposoient que par un intérêt sordide, pour n'avoir pas été satisfait de leurs droits curiaux. Cette affaire reveilla les préventions où il étoit contre les Religieux. Ce fut sur ce pied-là qu'il écrivit une lettre fort dure au Pere Cabasson, qui étoit encore alors Prefet Apostolique de nos Missions.

Le Pere Bedarides aiant succédé au Pere Cabasson, M. de Machault ne manqua pas de lui parler de cette affaire comme d'une bagatelle où nous mon-

1703.

trions une avidité scandaleuse, pour la perception de nos droits. Celui-ci qui n'étoit pas encore informé assez amplement de ce mariage clandestin, lui répondit que ce ne pouvoit pas être à cause de nos droits, puisqu'il étoit de notoriété publique que nous n'exigions rien pour l'administration des Sacrements, & que ce qui étoit taxé pour les sépultures, publications de bans, & autres fonctions Ecclésiastiques, étoit trop peu de chose pour avoir porté les Curez à s'opposer à ce mariage. On pourra voir la taxe des droits curiaux au commencement de ces Mémoires; il lui promit cependant de s'informer exactement de cette affaire, & même d'aller sur les lieux s'il étoit nécessaire, & de lui donner ensuite toute la satisfaction que sa conscience, son honneur & ses pouvoirs lui pourroient permettre.

Les choses en étoient là lorsque j'arrivai de la Guadeloupe. Le Supérieur Général ne manqua pas de me demander comment cette affaire s'étoit passée, & me pria de lui en dire mon sentiment; je le fis avec plaisir, peu de gens en avoient une connoissance plus entière, j'étois sur les lieux quand elle s'étoit passée, & on avoit eu la tème-

rité de m'offrir cinquante Louis, & même davantage, si je voulois m'employer à applanir les difficultez qui s'y trouvoient. Je rapportai donc à notre Supérieur Général toute la suite de cette affaire, & je lui dis pour conclusion, qu'il n'avoit qu'à examiner les pouvoirs que le Pape lui avoit donné, comme Prefet Apostolique, pour voir *Primò*, s'il pouvoit dispenser dans le second degré d'affinité. 2°. S'il le pouvoit faire en faveur des personnes, qui avoient contracté & consommé un mariage clandestin contre la disposition du Concile de Trente qui les prive dans ce cas de pouvoir jamais esperer de dispense. 3°. S'il pouvoit administrer le Sacrement de Mariage comme Sacrement, à des gens, dont l'un, sçavoir l'homme, avoit déjà fait deux fois abjuration de l'Herésie de Calvin, & la fille une fois, sans que depuis ce tems-là ils eussent donné la moindre marque de leur Catholicité, & qui par conséquent ne regardoient le mariage que comme un contrat purement civil.

Ce fut pour expliquer toutes ces choses à M. de Machault, & lui développer l'intrigue de son Aumonier, que le Pere Bedarides me mena avec lui au Fort

1703.

Royal. Le besoin que M. le Général avoit de nous, pour tirer d'affaire son domestique, fit qu'il nous reçut assez bien; mais quand il vit que notre Supérieur ne vouloit pas outrepasser ses pouvoirs, ni s'exposer à une excommunication, pour faire plaisir à son Aumônier, il recommença ses vieilles plaintes sur l'avarice des Moines, qui lui faisoient souhaiter de bons Prêtres de l'Oratoire, pour gouverner les Paroisses, & de bonnes Sœurs grises, pour avoir soin des Hôpitaux. Nous lui offrîmes de nous désister entièrement, & de consentir que les Missionnaires des autres Ordres, c'est-à-dire, les Jesuites & les Capucins la reglassent comme ils le jugeroient à propos. Cela ne le contenta pas; & quoi qu'il vit par les Patentes de notre Prefet Apostolique que nous lui mêmes entre les mains, que nos facultés de donner des dispenses ne s'étendoient pas au-delà du troisiéme ou quatriéme degré, il vouloit toujours nous persuader qu'il ne tenoit qu'à nous de trouver un expédient, pour r'ajuster la mal-facon de son Aumônier. Nous le quittâmes enfin après lui avoir dit que ces gens-là devoient obtenir une dispense en Cour de Rome, & y exposer le fait

comme il étoit, sans obmettre aucune circonstance, parce qu'autrement on ne pourroit pas s'en servir en leur faveur, s'il se trouvoit qu'elle fût subreptrice. 1703.

Je demurai quatre ou cinq jours en notre Couvent du Mouillage, pour voir ce qu'il y avoit à faire au nouveau bâtiment; je priai le Supérieur Général de faire assembler les Religieux, afin d'avoir leurs avis, parce que j'étois résolu de ne rien faire que ce qui seroit déterminé dans une assemblée. On s'assembla, je fis le rapport de l'état du bâtiment, & je priai l'Assemblée de dire ce qu'on voudroit faire, afin que le faisant exécuter, je ne fusse point obligé de répondre du succès; mais au lieu de me donner quelque ordre, ou du moins quelque avis comme je le souhaitois, ils convinrent tous de s'en rapporter entierement à ce que je jugerois à propos de faire, & me donnerent là-dessus un pouvoir général & absolu. L'acte en fut dressé & signé par le Supérieur Général, & toute l'Assemblée.

Je partis ensuite pour notre Habitation du Fond de Saint Jacques, que je trouvai dans un très-grand désordre; il y avoit environ deux mois que le Syndic qui m'avoit précédé, s'étoit

1703.

chargé d'une vingtaine de Negres nouveaux qui étoient le rebut d'une cargaison de la Compagnie de Guinée, qui n'avoient pas laissé de lui couter neuf mille cinq cens livres, quoiqu'il y en eût les deux tiers qui fussent si vieux qu'ils avoient déjà les cheveux gris, marque assurée chez les Negres d'une grande vieillesse: & pour surcroît de malheur, ils n'étoient pas païez. Je trouvai encore que la maison étoit chargée de beaucoup de dettes; qu'il n'y avoit pas de manioc en terre pour deux mois, & que depuis mon départ pour la Guadeloupe, on n'avoit pas fait la moindre réparation: de sorte qu'il fallut commencer par faire un Moulin neuf, recouvrir tous les bâtimens, & travailler les bois nécessaires pour la charpente du bâtiment neuf du Mouillage.



CHAPITRE X.

Remede dont les Missionnaires se servent, pour guerir les Païens obsedez. Quelques pratiques des Negres. Etat des Missions des Jacobins.

JE commençai à faire faire du Sucre dans les premiers jours de l'année 1704. mais nos cannes avoient été si negligées, & les rats y avoient fait de si prodigieux dégats, qu'au lieu que dans l'année 1698. il ne me falloit que douze ou quinze personnes pour les couper, & entretenir le Moulin, cinquante personnes ne le pouvoient pas fournir dans celle-ci : parce que l'on étoit obligé de découvrir autant de terrain dans un jour qu'on en découvroit dans une semaine, six ans auparavant : de sorte que je travaillai pendant près de sept mois, pour faire autant de Sucre que j'en avois fait autrefois en deux mois. Ce chagrin étoit augmenté par l'embarras que me donnoient les vingt Negres nouveaux que l'on avoit acheté tout recemment. Comme ils étoient vieux,

1704.

ils étoient fort indociles , & presque point du tout propres au travail , & les anciens Negres de la maison ne vouloient point s'en charger. Le plus jeune de tous prit la peine de se pendre au balancier du Moulin , un jour qu'on ne faisoit pas de Sucre. Le sujet de son désespoir , à ce que les autres me dirent , étoit qu'il ne pouvoit souffrir la douleur qu'on lui faisoit en lui tirant les chiques : il prétendoit s'en exempter en retournant en son pais après s'être pendu. Ce qu'il y eut de surprenant , c'est qu'il s'étrangla avec une lianne , grosse comme le pouce , sans y avoir fait aucun nœud coulant ; & qu'un de nos anciens Negres qui vit quand il se jeta en bas de la table du Moulin , sur laquelle il étoit monté, étant accouru aussitôt , pour l'empêcher de s'étrangler , le trouva mort quand il arriva , quoiqu'il n'eût pas deux cens pas à faire. Je fus fâché de cet accident pour plusieurs raisons , & sur-tout , parce qu'étant nouveau venu , & ne sçachant pas encore assez la langue , on n'avoit pû l'instruire , ni le baptiser , ce qui auroit empêché sans doute ce malheur ; car il est rare que les Negres se portent à ces coups de désespoir quand ils sont Chrê-

Negre
qui se
pendit.

tiens, au lieu qu'ils y sont fort portez
avant ce tems-là; ils sont aussi souvent
obsédez par le diable qui leur apparoît
sous diverses formes, les excite à se
pendre, ou à se noyer, les maltraite,
& les épouvente tellement par ses appa-
ritions frequentes, qu'il les fait tom-
ber dans des convulsions, comme s'ils
étoient épileptiques, & les fait deve-
nir maigres & décharnez comme des
étiques.

1703.
Negres
obsédez
du diable

Sans entrer ici dans la discussion, si
ce sont de simples effets de leur imagi-
nation blessée, ou une obsession réelle
& véritable; car le monde est à présent
rempli d'esprits forts, qui se piquent
de ne croire que ce qu'ils ont vû, nous
nous servons d'un remède qui les guérit
ou les délivre infailliblement. Ce reme-
de est le Baptême: si ce sont des jeunes
ensans, on les baptise aussitôt; mais si
ce sont des adultes qui doivent être in-
struits, avant de recevoir le Baptême,
on fait sur eux les exorcismes ordina-
res, & on leur attache au col une petite
Croix de bois ou de métal benite selon
le Rit de l'Eglise; & nous sommes con-
vaincus par une infinité d'expériences
que l'obsession cesse dans le moment.
Le Lecteur pourra voir ce que j'ai écrit

Remède à
ce mal.

1704. sur cette matiere à la fin de la premiere partie.

Précaution a-
vant de
baptiser
les adul-
tes.

Les Negres, comme je l'ai dit dans un autre endroit, sont bien plus susceptibles de notre Religion & de nos Mysteres, que les Indiens & les Caraïbes; leur naturel est tout différent. Ce qu'il faut bien observer avant de baptiser les adultes, c'est de découvrir ceux qui ont fait le métier de sorcier en leur pais, car quelques promesses qu'ils fassent, ils le quittent rarement, comme je l'ai fait voir ci-devant. Il faut différer leur Baptême sans se rendre à leurs importunités, & les tenir au rang des Cathécumenes, jusqu'à ce qu'on se soit assuré par une longue expérience qu'ils ont abandonné tout-à-fait les pratiques qu'ils avoient avec le diable. Nous savons encore que leurs sorts & leurs malefices sont moins à craindre quand ils sont Païens, que lorsqu'ils sont Chrétiens. Je laisse à la curiosité des Lecteurs de chercher la raison de ce fait; ce que j'en puis dire, c'est qu'il est très constamment vrai.

Bâtons
charmez
& leurs
effets.

En parlant des Negres, j'ai oublié deux choses assez particulieres: la premiere, que ceux qui sont sorciers font des bâtons, auxquels ils attachent un

fort, qui a la vertu d'imprimer une douleur violente & continuelle à la partie qui en a été touchée, sans qu'on ait trouvé jusqu'à présent aucun remède naturel contre ce mal. J'ai cru pendant longtems que c'étoient des Rhumatismes, ou des Treffaillemens de nerfs, mais après avoir emploïé les remèdes, dont nous nous servons ordinairement contre ces maux, & qui sont toujours infailibles, sans qu'ils aient rien operé sur ces sortes de coups de bâton, j'ai été réduit à croire qu'il y avoit quelque chose de surnaturel là-dedans.

La seconde, que tous les Negres Chrétiens ont une dévotion très grande & une foi très-vive pour le pain benit & l'eau benie. Ils portent toujours du pain benit sur eux; ils en mangent, lorsqu'ils se trouvent mal, ou quand ils craignent quelque danger. A l'égard de l'eau benie, quelque quantité qu'on en fasse le Dimanche à la Grande Messe, il est rare qu'on en trouve une goûte quand le service est fini; ils l'emportent dans de petites calebasses, & en boivent quelques gouttes en se levant, & prétendent se garentir par ce moïen de tous les malefices qu'on pourroit jeter sur eux. Quelque diligence que j'aie pû faire,

1704.

Devo-
tion des
Negres
pour le
pain be-
ni, &
l'eau be-
nie.

1704.

je n'ai jamais pû découvrir qui leur avoit inspiré cette devotion ; ceux même qui étoient les plus anciens , & les plus raisonnables , ne m'en ont pû dire autre chose , sinon qu'ils la tenoient de leurs Peres , la transmettoient les uns aux autres , & s'en trouvoient bien.

Le Lundi 11 Février , le Supérieur Général de nos Missions fit assembler au Fond Saint Jacques tous les Religieux qui étoient depuis six ans dans les Missions , afin de leur proposer de s'y engager pour le reste de leurs jours , en renonçant aux affiliations des Couvens qu'ils avoient en Europe.

Ce que
c'est que
les Affi-
liations
dans
l'Ordre
des Freres
Prê-
cheurs.

Pour entendre ceci , il faut sçavoir que les Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs sont attachés par leur Profession à un Couvent particulier , & non pas à une Province comme dans la plupart des autres Religions. Ils ont droit de demander à rester dans leur Couvent ; & le Couvent réciproquement a droit de les répéter , & de les obliger d'y venir résider , puisque l'engagement est réciproque : de sorte que si un Religieux tombe dans une maladie habituelle , ou dans quelqu'autre accident , c'est au Couvent qui l'a adopté , & dont il est fils (pour me servir des termes usités dans

l'ordre) à faire toutes les dépenses nécessaires pour son soulagement, & à le garder, nourrir & entretenir jusqu'à la fin de ses jours. Si en échange le Religieux acquiert quelque bien, il appartient incontestablement à son Couvent, sans que le Provincial, ou quelque autre Supérieur que ce puisse être, en puisse disposer en faveur d'un autre Couvent. Il n'y a qu'un seul cas où sa dépoüille peut être partagée; c'est quand il meurt dans un autre Couvent que le sien, dans lequel il demeurait en vertu d'une obéissance de ses Supérieurs, & dans lequel il jouïssoit de tous les droits de suffrage, & autres dont jouïssent les enfans du Couvent. En ce cas sa dépoüille est partagée par moitié entre le Couvent dont il est fils, & celui dans lequel il est mort; & cette moitié est attribuée à ce dernier Couvent comme une récompense des frais & des dépenses qu'il a fait dans la maladie du défunt. Cette dépoüille pourtant ne s'entend que des effets qui se trouvent actuellement dans le Couvent où il est mort; car tout ce qui se trouve autre part, appartient de droit à son Couvent originaire.

Cette connoissance supposée. Les maisons ou Couvens que nous avions aux

1704.

Illes, n'avoient aucuns enfans, tout le monde y étoit étranger, & peu d'entre eux par conséquent songeoient sérieusement au bien de ces maisons. Il y avoit encore un autre abus, qui étoit une suite nécessaire de ce premier; c'étoit que les Religieux qui avoient passé dans les Missions toute leur jeunesse, qui est le tems où ils auroient pû travailler pour leur Couvent, étoient pour l'ordinaire obligés d'y retourner, cassés de fatigues, hidropiques, ou paralitiques, en un mot, hors d'état d'y rendre aucun service; il sembloit qu'ils venoient manger le miel, après avoir toujours été absens de la ruche, & n'y avoir jamais travaillé. Quand même la charité qui doit être entre les Religieux, auroit étouffé les murmures de ceux qui étoient demeurés au Couvent, & qui avoient passé toute leur vie dans l'observance, & dans le travail, cette même charité ne pouvoit pas empêcher ceux qui y revenoient de penser qu'ils alloient être à charge à leur couvent, & qu'au lieu de soulager leurs Freres, en leur aidant à porter le fardeau de la Religion, ils alloient leur en augmenter la pesanteur par le soin, les peines & les dépenses qui seroient nécessaires, pour les soula-

ger, ou les guérir. Ils avoient honte d'y paroître les mains vuides; & ce qu'ils emportoient avec eux, ne pouvoit pas manquer de porter un préjudice considérable aux Missions, qui d'ailleurs étoient obligées de faire de grosses dépenses pour les voyages des Religieux qu'on faisoit venir de France, ou qui y retournoient. 1704.

On crut que le moyen le plus propre, pour rémédier à tous ces inconvéniens, étoit de fixer pour toujours, & d'attacher par des affiliations à la congrégation des Missions les Religieux qui voudroient s'y consacrer pour toute leur vie, après qu'ils y auroient demeuré six ans, & qu'on auroit été assuré de leur bonne vie, mœurs & doctrine, & qu'ils étoient capables de remplir les devoirs des Missionnaires. Le Général de tout l'Ordre y affilia de son autorité en 1701. les Peres Cabasson & Bedarides qui avoient fait un voyage à Rome, & envoya les ordres nécessaires aux Isles, pour affilier ceux qui le souhaiteroient, & qui auroient les qualités requises pour cela.

C'étoit pour l'exécution de ce projet, que nous nous assemblâmes; le Pere Bedarides Supérieur Général de nos Mis-

1704.

sions, après nous avoir fait un discours fort pathétique sur ce sujet, procéda à l'examen des sujets qui s'offrirent à s'attacher pour toujours aux Missions ; j'y fus reçu avec six autres, outre les Peres Bedarides & Cabasson, & nous donnâmes ainsi commencement à un établissement, dont les suites auroient été heureuses, & auroient étendu, & fait fleurir nos Missions, si des personnes que je ne dois pas nommer, ni rapporter les motifs qui les ont fait agir, n'eussent remué tant de machines, qu'elles sont venuës à bout de détruire cet établissement.

Le 20 Avril, M. le Général envoya au Pere Bedarides une dispense que le sieur Gressier avoit obtenuë, pour réhabiliter son prétendu mariage : il lui écrivit en même tems, qu'il s'attendoit que nous ne trouvions plus de raisons, pour différer la conclusion de cette affaire. Nous examinâmes le Bref, & nous reconnûmes d'abord qu'il ne valoit rien ; il étoit en termes de pratique Eclésiastique, subreptice & obreptice ; cela obligea le Pere Bedarides d'aller trouver M. le Général, de lui rapporter ce Bref, & de lui dire les raisons pour lesquelles on ne pouvoit pas s'en servir en faveur des deux

deux personnes qu'il protégeoit si hautement, à cause de son Aumônier. Je l'accompagnai encore dans ce voyage, & pour faire voir à M. le Général que nous ne cherchions qu'à l'obliger, je lui donnai la formule de la Supplique que ces prétendus mariés devoient présenter en Cour de Rome. Je l'avertis en même tems, qu'afin que rien ne retardât la conclusion de cette affaire, lorsque la dispense seroit obtenüe, ils devoient se séparer dès-à-présent, ne se plus fréquenter, assister à la Messe de Paroisse, & faire les autres fonctions de la Religion Catholique, afin d'en pouvoir avoir des certificats de leurs Curés, sans quoi on seroit encore obligé de les faire attendre, jusqu'à ce qu'ils eussent donné des marques assurées de leur Catholicité.

J'avois encore un autre motif pour faire ce voyage; le voici: quatre particuliers avoient obtenu des concessions sur un terrain appelé les Pitons du Carbet, qui nous avoit été donné par feu M. du Parquet, Seigneur Propriétaire de la Martinique, & qui faisoit partie de notre Fondation, ainsi que le Fond S. Jacques, dans les hauteurs duquel d'autres s'étoient nichés. Nous avions

— 1704. commencé depuis quelques années une habitation à Cacao, aux Pitons du Carbet; de sorte que dans toute la rigueur de la Justice, & des loix du pais, on ne pouvoit nous en retrancher aucune partie, quand même ces terres n'auroient pas été des réserves que le Propriétaire s'étoit conservées, en rendant l'Isle au Roi.

Nous nous étions opposés à la prise de possession de ces Habitans; mais comme ils se sentoient soutenus, ils avoient passé outre, & avoient commencé à défricher notre terrain. Je priai M. le Général d'empêcher les suites de cette usurpation en rétractant les concessions qu'il avoit données, puisqu'il convenoit qu'il avoit été surpris; il ne jugea pas à propos de défaire ce qu'il avoit fait, mais il me dit de me pourvoir par les voies ordinaires, & me promit de ne s'en point mêler, & de laisser le cours libre de la Justice. Comme je n'en attendois pas tant, je m'en revins fort content, & je fis assigner tous les Habitans; ceux qui s'étoient placés sur notre terrain des Pitons, furent bientôt condamnés à déguerpir, & à tous nos dépens, dommages & intérêts. Après que la Sentence leur eut été signifiée, nos

Peres jugerent à propos de leur laisser ces mêmes terres à titre de rente fonciere rachetable au denier de l'ordonnance , c'est-à-dire , à cinq pour cent , pour faire voir à tout le monde , que ce n'étoit pas par un motif d'avarice que nous avions poursuivi leur condamnation, mais par la necessité où nous étions de conserver nos droits.

1704.

Ceux qui s'étoient établis sur notre terrain du Fond de Saint Jacques , n'en furent pas chassés si aisément ; ils soutinrent qu'ils n'étoient point sur nos terres ; de sorte que le Juge ordonna qu'elles seroient arpentées. Je me servis pour cela d'un jeune homme que Monsieur Houdin , Juge Roïal de toute l'Isle, m'avoit prié quelque tems auparavant d'examiner , pour être sûr qu'il étoit capable de la charge d'Arpenteur qu'il demandoit. Je fis donc appeller nos parties , & nos voisins ; on reconnut les anciennes bornes , & nos parties s'étant trouvées sur notre terrain , furent condamnées à déguerpir. Nous nous accommodâmes ensuite ; celui qui avoit travaillé à 4500. pas du bord de la mer nous offrit une somme d'argent assez modique , dont nos Peres se contenterent , & lui cederent le terrain à per-

petuité. Pour les autres qui étoient plus proches de nous, nous leur accordâmes la joiiffance de leurs défriches pendant dix ans, à condition qu'ils nous revien- droient après ce tems-là, avec tout ce qui se trouvoit dessus. Ce fut ainsi que je terminai sept ou huit procès, que nous n'eussions pas eu, si nos Peres avoient été un peu moins negligens.

CHAPITRE XI.

Maladie extraordinaire dont les Bestiaux furent attaquez, qui tombe ensuite sur les Negres.

IL y avoit déjà sept ou huit mois qu'il couroit dans toute l'Isle une maladie sur les bestiaux, qui fit mourir une quantité prodigieuse de chevaux, de bœufs, de moutons & de cabrittes. Comme notre habitation est située d'une maniere, que nous avons plus besoin que beaucoup d'autres de bœufs de cabroïet, j'observai avec attention les symptomes de cette maladie, pour tâcher d'en garentir les nôtres; je vis donc chez plusieurs de nos voisins qui

firent ouvrir les bœufs qui étoient morts chez eux, que le foie & les poulmons de ces animaux étoient secs & retirez & les intestins retressis, & secs presque comme du parchemin, quoique le reste des parties nobles fussent dans leur état naturel. Ce qu'il y avoit de surprenant, c'est qu'on trouvoit les mêmes symptomes dans ceux qui mouroient après avoir traîné longtems, & être devenus maigres & décharnez comme des squelettes; & dans ceux qui étant attaquez de ce mal, se trouvant au travail, mouroient en cinq ou six heures avec des hurlemens & des contorsions épouvantables; & ce qui étoit encore plus mauvais dans cette maladie, c'est qu'elle se communiquoit aisément, & que quand elle étoit une fois dans une habitation, elle emportoit tous les bestiaux qui s'y trouvoient, à moins que l'on ne prît un soin tout particulier de séparer d'abord ceux qui étoient attaquez du mal, de ceux qui ne l'étoient pas.

Les uns disoient que c'étoit un malefice que quelque misérable avoit jetté sur les bestiaux: d'autres, à mon avis, plus raisonnables, croioient que cela venoit de l'intemperie de l'air, de même que le mal de Siam qui s'étoit déjà

Mortalité sur les B. stiaux.

1704.

rallumé plusieurs fois, après avoir été éteint entièrement pendant plusieurs mois de suite. Je conseillai à nos voisins de faire enterrer tous les bestiaux qui mouroient chez eux; parce que si leur mort étoit l'ouvrage de la malice des Negres, pour les pouvoir manger après qu'ils étoient morts, il étoit à propos de les priver du fruit de leur crime en les mettant en terre dans des lieux où ils ne pussent pas les déterrer pendant la nuit, à peu près comme on fait dans les vaisseaux, où l'on jette à la mer toutes les volailles qu'on trouve mortes dans les cages, depuis qu'on s'est apperçu que les Matelots avoient la malice de leur percer la tête avec une épingle, pendant la nuit, afin qu'on les leur donnât quand on les trouvoit mortes le matin. Ou si cette maladie venoit de l'intempérie de l'air, comme il étoit impossible qu'elle fit mourir l'animal sans influencer quelque chose de sa malignité dans les chairs, quoiqu'il n'y parût rien de gâté, cette malignité ne manqueroit pas de se communiquer à ceux qui en mangeroient, & leur causer le même mal & la mort.

Avis de
L'Auteur
sur cela.

Pour prévenir tous ces accidens, je fis changer le parc où l'on renferme les

bestiaux pendant la nuit ; je les fis mettre dans un grand enclos , que je fis faire dans la Savanne , après les avoir fait saigner & purger , & leur avoir fait couper les barbes qui sont certaines excroissances de chair qui leur viennent à la langue , qui les empêchent de tortiller l'herbe ; on ne manquoit pas de les laver tous les jours à la mer , & ensuite dans la Riviere , & de leur donner toutes les semaines un breuvage composé d'eau , avec du jus de citron & de la casse. Ce fut ainsi que je conservai nos bestiaux , dont j'eus le bonheur de ne perdre que deux ou trois.

Précaution contre les maladies des bestiaux.

Mais cette maladie étant passée des bestiaux aux Negres , je n'eus pas le même bonheur ; & malgré tous mes soins , nous en perdîmes vingt-sept en huit mois de tems. Encore ne fûmes-nous pas des plus maltraitez ; d'autres habitans en perdirent bien plus que nous , & un entre les autres qui en avoit plus de soixante , les perdit réellement tous , sans qu'il lui en restât un seul. Je fis ouvrir quelques - uns de ceux qui étoient morts chez nous ; l'on y trouva les mêmes symptomes que l'on avoit trouvé dans tous ceux qui étoient morts dans les autres quartiers de l'Isle ; c'est-

1704.

à-dire, le foie, les poulmons, & les intestins secs & retirez comme du parchemin grillé, & le reste dans son état ordinaire. Il y en eut qui furent emportez dans huit ou dix heures; d'autres languirent cinq ou six jours, & les autres moururent avec d'étranges convulsions. Je n'ai point connoissance qu'il en soit échapé un seul de tous ceux qui furent attaquez de ce mal. Il ne passa pas aux blancs; si cela étoit arrivé, je croi qu'il eût emporté tous les Habitans qui sont généralement parlant d'une complexion bien moins forte que les Negres.

Mala
dies or-
dinares
des Ne-
gres.

Les Negres ne laissent pas d'être sujets à bien des maladies, dont la plupart leur sont causées par le travail, le défaut de nourriture, & souvent par leur intemperance, & leur indiscretion; la colique les attaque assez souvent; ils sont sujets aux maux d'estomach, qui dégènerent en hydropisie; leur intemperance sur l'eau-de-vie, & les mauvais alimens qu'ils prennent, leur donnent des cours de ventre, & des flux de sang; mais le mal auquel ils sont le plus sujets, c'est l'Epian, & les autres maladies qui viennent de la même cause. Nos Chirurgiens ignorans

& mal pourvûs de remédes , en ont fait crever une quantité incroïable , d'autres qui se sont échapez de leurs mains , ont porté toute leur vie les impressions du Mercure qu'on leur avoit donné mal à propos , ou sont demeurez couverts d'ulceres & de nodus. 1704.

Un Chirurgien habile , nommé Mafson , qui s'étoit établi à la Guadeloupe , & qui joignoit à une parfaite connoissance de son art , beaucoup de piété & de droiture , a fait des cures surprenantes tant à la Guadeloupe qu'à la Martinique , avec une ptisanne dont il m'a donné la recette , & que je croi devoir donner au public , puisqu'elle est excellente , non-seulement pour toutes les maladies honteuses , mais encore pour purifier parfaitement la masse du sang , mettre les humeurs dans l'équilibre qu'elles doivent garder , & nettoyer le corps de toutes les impuretez qu'il peut avoir contracté. Plusieurs personnes s'en sont servis en France avec un succès merveilleux. Nous l'appellons Ptisanne de la Guadeloupe , à cause de la demeure de celui qui l'a mise en vogue ; voici sa composition , & la maniere de s'en servir.

Sur une pinte d'eau , mesure de Pa-

1704.

Prifanne
de la
Guade-
loupe.

ris, mettez une once de Salsepareille, une once de Coques de Noix, demie-once de Seguine du Levant, ou une once de celle des Isles: fendez par le milieu la Salsepareille & la Seguine, & puis les coupez par petits morceaux, pilez les Coques de Noix, & les reduisez en poudre, prenez aussi une once d'Antimoine, reduisez le en poudre, & en faites un noüet dans un morceau de bonne toile, forte, bien ferrée, & pliée en double, liez-le bien, afin que rien n'en puisse sortir; mettez l'eau, la Salsepareille, la Seguine & les Coques de Noix dans un pot de terre, neuf, & bien vernissé; suspendez-y au milieu le noüet d'Antimoine, de sorte qu'il trempe entierement dans la liqueur, mais sans toucher au fond, ni aux bords; faite boüillir le tout à petits boüillons, & doucement sur un feu de bonne braise, sans fumée, jusqu'à la consommation d'un tiers, après quoi retirez le noüet d'Antimoine, & passez la liqueur dans un linge, sans comprimer les ingrédients qui étoient dedans, & mettez la Prifanne dans une bouteille de verre; on doit après cela remettre dans le même pot la Seguine, la Salsepareille, & les Noix qui sont demeurées dans la ser-

viette où l'on a passé la Ptifanne, avec la même quantité d'eau, & suspendre le noüet d'Antimoine comme la première fois, & faire bouïllir doucement le tout, jusqu'à la consommation du tiers, puis la passer comme la première, & la mettre dans une bouteille de verre, pour s'en servir comme je le dirai ci-après. Cette seconde Ptifanne est bien moins chargée, & moins forte que la première, aussi l'appelle-t-on petite Ptifanne. La Salsepareille, la Seguline, & les Noix ne peuvent servir qu'une fois; le noüet d'Antimoine peut servir jusqu'à cinq fois, après quoi il faut le renouveler.

Avant de donner la Ptifanne au malade, il faut le préparer par une Saignée, & le lendemain le purger à l'ordinaire; on le laisse réposer le troisième jour, on le saigne encore le quatrième; on le purge le cinquième, & le sixième on lui donne la Ptifanne sans discontinuation, pendant quinze ou vingt jours, & tout au plus trente. Il faut que le mal soit bien opiniâtre, pour n'être pas guéri dans ce terme-là.

La doze que le malade doit prendre, est d'environ trois quarts de pinté par jour, & cela en trois fois; on lui don-

ne le premier verre à six heures du matin, à dix heures on lui donne à manger : il prend le second verre à deux heures après midi, & il soupe à six heures, & à dix heures du soir on lui fait prendre le troisième verre. Sa nourriture pendant tout ce tems-là ne doit être que de viandes rôties à la broche, ou sur le gril, sans sel, sans potage, sans ragoût, salade, fruit, poisson, fromage ou autre chose ; sa boisson doit être uniquement de la petite Prifanne, tant à ses repas, que pendant la journée, lorsqu'il a soif. Il doit s'abstenir de tabac, de quelque maniere que ce puisse être ; il faut encore se tenir chaudement. Quoique ce regime paroisse un peu difficile, il est bien plus agréable de se servir de ce remede qui n'est sujet à aucun inconvenient, que de beaucoup d'autres, qui ont souvent des suites fâcheuses, & qui sont d'une dépense bien plus considérable. Son operation est douce, & presque insensible, on ne la remarque que par les sueurs abondantes qu'elle excite, qui poussent au dehors tout ce qu'il y avoit de mauvais, & renouvellent, pour ainsi dire, le corps tout entier.

CHAPITRE XII.

*L'Auteur fait achever leur Couvent de
Mouillage ; on le fait Supérieur de
la Martinique, & Vice-Préfet Apos-
tolique. Flotte Angloise.*

Après que j'eus mis ordre aux affaires de notre habitation, & fait avec un très-grand travail le Sucre que l'on pût tirer de nos cannes ruinées, je fretai une barque, pour porter au Mouillage les bois que j'avois fait faire pour la charpente du bâtiment que j'avois fait commencer en 1698. & je me rendis sur le lieu le 28 Juillet. Il fallut lever tout le plomb dont on avoit couvert la terrasse qui regnoit sur tout le bâtiment. Le soleil avoit fendu & crevé toutes ces longues planches de plomb, ce qui nous causa une perte très-considérable, que nous aurions évité, si on avoit voulu suivre mon conseil, & faire une couverture à l'ordinaire, ou une mansarde. Il fallut changer la plûpart des poutres & des sommiers, & pour contenter nos Religieux, laisser autour

1704.

du comble une plate-forme d'environ huit pieds de large , pour leur servir de promenade , & jouir de la vûe de la rade , & de la plus grande partie du Bourg.

Cette petite terrasse étoit composée d'un massif de pierres de ponce avec un bon mortier de pouffolane , & bien carrelée ; par ce moïen je rendis nos chambres plus fraîches , & parfaitement habitables.

Avis sur
la Pouf-
solane.

Ceux qui se serviront de la pouffolane , soit de celle que l'on trouve à la Guadeloupe , & à la Martinique , soit de celle d'Italie , doivent se souvenir que les ouvrages qui en seront faits , ne seront bons qu'à proportion de l'eau dont on aura eu soin de les arroser pendant plusieurs jours , après qu'ils auront été faits. Il faut employer ce mortier tiercé , c'est-à-dire , un tiers de chaux , & deux tiers de pouffolane fort claire & promptement. Il se sèche fort vite , & fait corps ; mais si on manque de le baigner , & pour ainsi dire , de le noyer , il s'échauffe , & devient en poudre ; au lieu que si on y jette quantité d'eau , on amortit la violente action de la chaux , & on fait une masse , qui au bout de quelques jours devient dure comme la pierre même qu'elle renferme , que l'on

casse plutôt que le mortier dont elle est environnée. C'est ce que j'ai vû pratiquer en Italie, & ce que j'ai pratiqué moi-même dans les voûtes & autres ouvrages que j'y ai fait faire, & dont je parlerai autre part.

1704.

Le Supérieur Général de nos Missions aiant été obligé de faire un voiage à la Guadeloupe, me pria avant de partir de prendre le soin de la Mission jusqu'à son retour. Le Pere Paris qui en étoit Supérieur, aiant jugé à propos de se demettre de cet emploi, le dessein du Supérieur Général étoit de me nommer Supérieur de la Guadeloupe, dès que celui qui y étoit auroit achevé son tems; mais à peine y fut il arrivé, que nos Religieux de la Martinique lui écrivirent, & le presserent de me nommer leur Supérieur, lui faisant voir que j'étois plus nécessaire à la Martinique qu'à la Guadeloupe. Il y consentit, & envoya la patente de cette charge, & de celle de Vice-Prefet Apostolique au plus ancien de nos Missionnaires, pour me la signifier, & pour me contraindre de l'accepter.

L'Auteur est fait Supérieur de la Mission de la Martinique.

J'eus toutes les peines du monde à m'y résoudre, je ne me plaisois pas à la Martinique, & j'aurois été plus aise

1704.

d'être à la Guadeloupe, où M. de la Malmaison, qui avoit beaucoup d'amitié pour moi, venoit d'être nommé Gouverneur. Nos Peres vivoient tranquillement dans cette Isle, au lieu que depuis quelques mois les libertins se donnoient la liberté d'insulter les Curez de la Martinique, de sorte qu'il falloit être sans cesse aux plaintes, & s'attendre à ne recevoir presque jamais de satisfaction. A la fin il fallut obéir, & accepter cette charge le 11. de Septembre. Je fis travailler aussi-tôt aux offices qui devoient accompagner le bâtiment. Je les en éloignai de huit toises tant pour éviter les accidens du feu qui sont plus fréquens dans les lieux où il y a une cuisine & un four, que pour ne pas entendre le bruit que les Negres font ordinairement. Je fis aussi clore la cour qui étoit devant le grand corps de logis, & je pressai tellement tous ces ouvrages, que nous allâmes nous loger dans notre nouvelle maison à la fin du mois d'Octobre.

Mais il ne suffisoit pas de l'avoir bâti, il falloit la meubler, & ce que nous avions de meubles dans l'ancienne étoit si peu de chose, & si délabré, que cela faisoit pitié. Je mis en œuvre nos Me-

nuiſiers, pour faire des tables, des bu-
fets, & autres choſes ſemblables; & je
trouvai au Cul-de-Sac Robert un habile
Tourneur, qui me fit neuf douzaines
de chaiſes de bois de Cipres, garnies
très-proprement de latanier; ce bois s'ap-
pelle bois de roſes à la Guadeloupe, &
ce nom lui convient aſſurément mieux
que le premier, car il a une agréable
odeur de roſes qu'il conſerve touſjours,
& qu'il communique à tout ce qu'on
renferme dans les coffres & armoires qui
en ſont faites. Cet arbre vient ordinairement
de la grandeur & de la groſſeur
de nos noiers, il a l'écorce aſſez mince,
fort brune, & fort tailladée; l'aubier
ne ſe diſtingue preſque pas du reſte du
bois, qui eſt d'une couleur d'œil de
perdrix, avec des taches brunes, en
maniere de volutes ou d'yeux de diffé-
rentes teintes. Ce bois eſt compacte, il
a le grain fin, & prend un fort beau
poli, ſoit qu'on le travaille au tour,
ou en tables; il eſt péſant quand il eſt
verd, parce qu'il eſt alors rempli d'un
ſuc huileux & amer, qui le conſerve
de la pourriture, & des poux de bois;
mais quand il eſt ſec, il devient d'un
poids raifonnable, & proportionné à
ſon volume. La ſeüille de cet arbre eſt

1704.

Bois de
Cipres
ou de
Roſes.

1704.

petite, étroite, rude & cassante; il ne croît que dans des lieux secs & arides; il est rare d'en trouver dans les bonnes terres. Ces chaises me coutoient deux écus la pièce, & ce n'étoit pas trop, eu égard au bois qui est rare, & par conséquent fort cher, & à la main de l'ouvrier.

Moyen
de faire
fleurer
les Roses.

Le bois de roses me fait souvenir que les Rosiers que l'on a apporté d'Europe aux Isles, portent des fleurs toute l'année, pourvû qu'on ait soin d'en battre les branches à coups de bâton quatre ou cinq fois par an. Ce n'est pourtant pas à dire qu'il faille rompre les branches, mais seulement les meurtrir, & entamer ou écorcher un peu la peau; sans cette précaution, ils ne portent que pendant trois ou quatre mois, comme en Europe. Ce fait est constant; je le rapporte ici pour exercer un peu Messieurs les Fleuristes, & autres gens desœuvres.

Allarme
à la Martinique.

Le 10 du mois de Decembre nous eûmes une allarme assez chaude à la Martinique. Nous étions avertis depuis deux jours qu'il étoit arrivé une grosse escadre à la Barbade. Sur cet avis M. le Général avoit fait partir quelques Corsaires pour en avoir des nouvelles plus certaines. Un de nos Corsaires revint le

matin du 10. & rapporta que la Flotte ennemie le suivoit, & qu'il avoit été chassé si vivement par une Fregate, qu'il n'avoit pas eu le loisir d'examiner, ni de compter les bâtimens. Son rapport se trouva vrai, toute la Flotte ennemie parut aux Anes d'Arlet deux heures après son arrivée, & s'avança en bon ordre jusqu'à la portée du canon du Fort-Roial. On compta vingt-deux gros vaisseaux de guerre, autant de bâtimens de charge ou Marchands, dix sept barques, six Galliotés, & quelques doubles Chaloupes. On peut juger de l'embaras où se trouva à cette vûë notre Général, & comment il se seroit tiré d'affaires si cette Flotte avoit eu quatre ou cinq mille hommes à jeter à terre. Il étoit pris sans verd, & nous aussi; & le Fort-Roial auroit couru grand risque d'être enlevé, ou le Fort Saint Pierre pillé & brûlé. On donna l'allarme par toute l'Isle, on prit les armes; mais tout cela auroit été inutile, & on n'auroit jamais pû s'assembler assez à tems, si la Flotte ennemie avoit eu envie de faire une descente. Heureusement ce n'étoit pas son dessein; elle continua sa route en rasant la Côte de fort près. Quelques unes de ses Chaloupes firent descente

1704.

en un lieu appellé le Fond Laillet, où elles firent un prisonnier, & dans une autre Alce voisine elles pillerent & brûlerent quelques maisons, & enleverent une barque chargée de Sucre.

Cette Flotte parut sur les deux heures après midi devant le Fort Saint Pierre, à une bonne portée de canon, faisant peu de voile; on la perdit de vûe pendant la nuit. Je croi qu'elle n'étoit venuë que pour se faire voir, intriguer nos Officiers, & donner de l'exercice à nos Troupes. M. le Général la suivit avec ce qu'il put ramasser de Cavaliers à la hâte, & arriva sur le soir au Fort Saint Pierre. Je ne manquai pas de l'aller saluer aussitôt, & de le complimenter sur la diligence qu'il avoit fait pour venir s'opposer aux ennemis. Il reçut fort gracieusement mon compliment; & me rendit ma visite dès le lendemain; il vit tout notre nouveau bâtiment, & examina le plan des jardins, & autres commoditez que nous meditions de faire pour le perfectionner. Je lui dis que nous avions disposé l'appartement du rez de chaussée d'une maniere à le lui pouvoir offrir, quand il viendrait à Saint Pierre; il me fit là-dessus beaucoup d'honnêtetez, & me parla ensuite

de l'affaire de son Aumônier. Je me doutai qu'il y avoit là-dessus quelque chose de nouveau ; & en effet j'appris quelques jours après , que ce bon Prêtre s'étoit embarqué précipitamment , sur l'avis qu'on me dit qu'il avoit eu , qu'il y avoit ordre de la Cour de l'arrêter , & de lui faire son procès. Cela l'auroit fort intrigué ; car son Certificat le convainquoit d'avoir fait ce mariage clandestin , ce qui l'auroit conduit en droiture aux Galeres.

1705.

CHAPITRE XIII.

*Voyage de l'Auteur à la Guadeloupe ;
Ses diverses aventures. Combat naval.*

LE Vendredi second jour de l'année 1705. j'allai avec notre Superieur Général au Fort-Roïal faire les complimens ordinaires au Gouverneur Général. Quoiqu'il eût encore sur le cœur le départ de son Aumônier , auquel il nous soupçonnoit d'avoir contribué , en donnant avis en Cour de sa malversation , il ne laissa pas de nous bien recevoir. Après quelques momens de

— 1705. conversation, il nous fit entrer dans son cabinet & nous mit en main une nouvelle dispense que le sieur Gressier avoit obtenu; nous la lûmes; & quoiqu'elle ne fût pas tout-à-fait comme nous la désirions, nous résolûmes de nous en contenter, d'autant qu'ayant fait consulter l'affaire en France, on nous avoit mandé que l'usage de la Cour de Rome n'étoit pas de spécifier tout-à-fait dans les Brefs les termes des Supliques. Le Supérieur Général de nos Missions dit à M. le Général qu'à sa considération il passeroit par-dessus quelques circonstances qui manquoient, & que pour terminer l'affaire plus promptement, & épargner aux prétendus mariez la peine de venir à la Martinique, il m'enverroit à la Guadeloupe comme son Commissaire, pour faire les informations, & donner la Sentence définitive. Cela fit plaisir à M. le Général, il me fit beaucoup d'honnêteté, & me dit de lui écrire quand je serois prêt à partir, afin qu'il donnât ordre à quelqu'un de nos Corsaires de m'y transporter. Quoique je n'eusse pas besoin de sa recommandation pour cela, puisque tous nos Capitaines Flibustiers étoient de mes amis, je ne laissai pas de rece-

voir, comme je devois, l'honnêteté qu'il me faisoit, & de lui dire que je serois en état de partir immédiatement après le jour des Rois, aiant seulement besoin de trois ou quatre jours, pour aller donner les ordres nécessaires à notre habitation du Fond Saint Jacques. Il s'informa aussitôt s'il y avoit quelque Corsaire prêt à partir, & aiant sçu que le Capitaine Daniel se dispoisoit à mettre dehors, il lui envoia ordre de m'attendre, & de me porter à la Guadeloupe. Nous nous séparâmes fort contents les uns des autres.

Je partis le lendemain pour le Fond Saint Jacques, où aiant fait ce que j'avois à y faire, j'en revins le Lundi au soir.

Le Mercredi 7. je donnai à dîner au Capitaine Daniel, à son contre-Maître, son Ecrivain, & son Chirurgien, & nous nous embarquâmes sur les quatre heures du soir, comptant d'aller déjeuner le lendemain à la Guadeloupe. La barque qu'il montoit, étoit vermudienne, très-bonne voiliere, il avoit quatre-vingt-dix bons hommes, & six canons. C'étoit plus qu'il n'en falloit pour attaquer un Gallion d'Espagne, ou un Anglois de quarante canons,

L'Auteur
part de
la Marti-
nique
pour al-
ler à la
Guade-
loupe.

1705.

Tempête
qu'ils e-
suièrent.

Nous mêmes en panne devant le Prê-
cheur, où selon la bonne coûtume de
nos Flibustiers, ils ont toûjours quelque
affaire, sur-tout ceux qui ont encore
quelque argent; car les loix de la bonne
Flibuste ne permettent pas d'en porter
en mer; & quand on se trouve dans le
cas, il faut au plus vîte le dépenser dans
un cabaret. Le Capitaine Daniel rassem-
bla ses gens sur les neuf heures, & fit
servir ses voiles. Nous fûmes à mer-
veille jusqu'à mi-canal entre la Domi-
nique & la Martinique; mais tout d'un
coup le vent tomba, & nous eûmes un
calme tout plat. Notre Pilote ne se
trompa point dans le jugement qu'il
porta de ce calme imprévu; il dit que
nous allions avoir une bourasque; il fit
prendre les ris dans la grande voile,
passer de nouvelles manœuvres au trin-
quet & au foc; il visita les amarres des
canons, & renforça les amarres qui te-
noient le canot. A peine avoit-il achevé
que nous fûmes pris d'un tourbillon de
vent d'Est-Sud Est, si furieux, & si in-
civile, qu'il commença par enfoncer
notre grande voile. Encore fûmes-nous
heureux qu'il ne nous demâta pas; nous
sauvâmes les lambeaux de notre voile,
& nous pougeâmes d'abord à mâts, &

à

à cordes, & ensuite avec un morceau de trinquet, grand comme une serviette. Quoique je fusse sans contredit un des meilleurs dormeurs de la mer, l'affaire étoit si brusque, que je ne pûs pas fermer les yeux; d'ailleurs mon matelats fut bientôt tout moiillé, car les lames nous couvroient à tous momens de l'arrière à l'avant. Je m'assis à plat à l'arrière du gaillard, enveloppé dans un capot, & lié par le milieu du corps avec une bonne corde, à peu près comme un singe, de peur que quelque lame ou quelque roulis ne prit la liberté de me jeter hors le bord. Nos gens dans un profond silence obéissoient à l'envi au moindre commandement, & travailloient de toutes leurs forces. La mer paroissoit toute en feu; le tems qui étoit noir, avoit quelque chose d'affreux; je ne pouvois pas voir mes mains en les approchant de mes yeux, quand il n'éclaircit point; mais les éclairs étoient si vifs, que je voïois alors tous les mouvemens de nos gens. Le Capitaine Daniel me donna une bouteille d'eau-de-vie, dont j'avallai adroitement un bon coup; car il ne faut pas être mal-adroit pour mettre une bouteille à sa bouche sans se rompre les dents. Cette liqueur

1705.

que je n'ai jamais aimé, me parut alors excellente; elle me rechauffa, car j'étois à moitié glacé, l'eau de la mer aiant cette propriété dans les pais chauds d'être extrêmement froide, & je n'avois rien de sec sur le corps. Sur les quatre heures du matin la pluie tomba avec violence, & abattit beaucoup le vent, & au point du jour un de nos gens cria, terre sous le vent à nous. Nous la vîmes en effet distinctement quelques momens après, avec un navire qui étoit sur le côté. Aussi-tôt grande dispute entre nos gens; les uns vouloient que ce fut une Isle qu'on n'avoit pas encore vûë, & peut-être de nouvelle création; le Capitaine & le Pilote soutenoient que ce ne pouvoit être que la petite Isle d'Aves ou des Oiseaux, qu'il ne faut pas confondre avec celle du même nom, qui est au Vent de Coroffol, où le Maréchal d'Estrées alla se casser le nez avec toute sa Flotte, en 167. mais la petite Isle d'Aves est cinquante lieuës sous le vent de la Dominique, Est & Ouest de la grande Savanne, & il ne paroïsoit pas naturel que nous eussions pû faire ce chemin en sept heures. C'étoit pourtant la petite Isle d'Aves, nous y moiüllâmes sur les sept heures du ma-

tin à un demi quart de lieuë au vent du navire échoüé. La pluie cessa sur les huit heures, le vent d'Est commença à se faire sentir; & la mer fut aussi tranquille à dix heures, que s'il n'y avoit point eu de tempête peu d'heures auparavant. Nos gens changerent d'habits, c'est à dire, qu'ils prirent des chemises, & des caleçons secs; quelques coups d'eau-de-vie reparerent les forces perduës par le travail de la nuit passée, nous fîmes la priere & puis nous déjeunâmes de grand appetit; nous tînmes conseil en mangeant, & aussi tôt après le Capitaine, le Quartier-maître, autant d'hommes que le canot en put contenir, & bien armez descendirent à terre.

1705.
Ils
mouil-
lent à la
petite
Isle d'A-
ves.

Nous y appercevions dix à douze hommes, qui nous paroïsoient Anglois; ils étoient venus sur le bord de la mer, vis-à-vis de nous, & sembloient par leurs gestes nous demander du secours. Nos gens sauterent à terre, & renvoïerent le canot à bord chercher du monde; j'y fus au troisiéme voïage; nous nous trouvâmes alors plus de cent cinquante hommes à terre. Les Anglois nous dirent, qu'ils étoient-là depuis onze jours, ils étoient au nombre de quatorze hommes avec deux femmes

1705.

de considération de la Barbade, & huit
Esclaves des deux sexes.

Nous scûmes qu'ils s'étoient échoüez
par non-vüë, c'est-à-dire, pour n'avoir
pas eu connoissance de la terre, que
leur navire ne pouvoit pas avoir beau-
coup souffert, parce qu'il y avoit peu
de vent quand il avoit touché, & qu'il
ne s'étoit couché sur le côté que deux
jours après. Ce vaisseau venoit d'An-
gleterre, il avoit touché à la Barbade,
où il avoit pris ces deux Dames, qui
prétendoient aller passer les Fêtes de
Noël à Antigues avec leurs parens, sans
le malheur qui leur étoit arrivé.

Etat d'un
vaisseau
Anglois
échoüé à
l'Isle
d'Aves.

On scâit que la Fête de Noël est une
des mieux célébrée chez les Anglois;
& quand on devoit jeûner toute l'an-
née, il faut faire grande chere, & s'en-
yvrer ce jour-là.

On doit encore scâvoir qu'ils font
Noël dix jours après nous, parce qu'ils
suivent l'ancien Calendrier: non parce
qu'ils le trouvent plus juste, (ils sont
convainçus du contraire) mais par en-
têtement, & pour ne pas se conformer
à une reformation, dont le Pape Gre-
goire XIII. a été l'Auteur.

Le Capitaine & le Pilote de ce bâti-
ment, qui selon les apparences, étoien

de francs ignorans , ou qui avoient interêt que leur navire fût perdu , s'étoient mis dans la chaloupe avec les meilleurs Matelots , & avoient planté-là les passagers avec le reste de l'équipage , en attendant qu'ils les vinssent reprendre avec un bâtiment qu'ils étoient allé chercher à une de leurs Isles sous le Vent , dont ils n'étoient pas éloignez de plus de soixante à soixante dix lieues. Ceux qui étoient sur l'Isle les attendoient à tous momens , & nous avoient pris d'abord pour leurs Compatriotes , qui venoient à leur secours. Cet avis fit que Daniel mit tout en état pour enlever le bâtiment qu'on attendoit. Il fit conduire à bord de sa barque les deux Dames avec leurs Esclaves , leurs coffres , & tout ce qu'elles avoient pû faire retirer du vaisseau échoué ; il leur donna sa chambre , & les traita , aussi-bien que tout son équipage , avec beaucoup d'honnêteté & même de respect. Elles me firent présent de deux bagues d'or à charnières. On travaille en perfection à ces fortes d'ouvrages à la Barbade. Ces bagues sont composées de petits morceaux de charnières doubles , travaillées si délicatement , que quand elles sont au doigt , on diroit qu'elles

Bagues à
charnières.
res.

1705.

sont d'un seul cercle entier, & dès qu'on les en tire, elles se ramassent en un petit paquet gros comme la quatrième partie d'une noisette.

J'avois reçu tant d'honnêtetez à la Barbade & autres Isles Angloises, où je m'étois trouvé, que je fus ravi de trouver l'occasion d'en marquer ma reconnaissance à ces Dames par tous les services que je pûs leur rendre. J'engageai Daniel à leur promettre de les mettre à terre à S. Christophe, ou à quelqu'autre de leurs Isles, sans les conduire chez nous, & à leur rendre leurs Esclaves. Le prix en fut fixé, & on promit de se contenter de leur promesse, s'il arrivoit qu'on fût obligé de les mettre à terre dans un lieu où elles n'eussent pas de crédit; de sorte qu'elles eurent lieu de se louer de la politesse de nos Flibustiers. Elles descendoient à terre quand elles vouloient, & étoient servies & obéies à peu près comme chez elles.

On visita le bâtiment échoué, & on travailla aussi-tôt à le décharger; car nos gens se mirent en tête de le relever, parce qu'il étoit neuf, percé pour 39. pièces, & qu'il en avoit actuellement 24. L'on disoit que l'eau qui y

étoit jusqu'à moitié de la grande écouteille, étoit entrée par dehors, & qu'assurément le fond étoit sain. On ôta les peroquets & les huniers, que l'on trouva encore entiers & de bout, les Anglois s'étant contentez de desenverguer les voiles pour faire des tentes. On ôta le canon, les ancres, & généralement tout ce qu'on en put tirer, & tout étoit porté à terre, & rangé comme dans un Magazin. Je n'ai jamais vû travailler de meilleure grace. Nos prisonniers s'y emploioient à l'envi de nos gens. On faisoit grande chere; & dès qu'on eut tiré du fond de calle quelques pipes de vin de Madere, & de Canarie, avec force cidre & biere en barique & en bouteilles, c'étoit un plaisir de voir tout le monde boire, manger & travailler; mais dès que la nuit étoit venue, Daniel faisoit rembarquer tout son monde avec ses deux Dames, & laissoit sur l'Isle le reste de ses prisonniers sous des tentes qu'ils avoient fait avec leurs voiles.

Le Lundi 12. notre Vigie, c'est-à-dire, celui qui étoit en Sentinelle au haut de notre mât, cria qu'il voïoit une voile; il étoit environ neuf heures du matin, & nous achevions de déjeûner. Aussi-tôt tout le monde fut à bord; on

1705.

offrit aux Dames de les laisser à terre, avec promesse de les venir reprendre dès qu'on auroit vû dequoi il s'agissoit. Elles aimèrent mieux courir les risques de se trouver à un combat, que de demeurer sur l'Isle. On les fit descendre à fond de calle, où il y avoit moins de danger. Nous reconnûmes que c'étoit une barque, & nous vîmes que c'étoit ce que nous attendions; il étoit de l'honnêteté d'aller au-devant de ces gens-là, quand ce n'auroit été que pour leur montrer le mouillage. Nous portâmes dessus, en leur gagnant le vent, en moins de trois horloges, nous fûmes à bord, & il ne nous en coûta que deux coups de fusil pour les faire amener. C'étoit une bonne grande barque, qui avoit huit canons, & vingt hommes d'équipage. Le Capitaine du vaisseau échoué la commandoit; il nous dit qu'il avoit une caiche avec lui, dont il s'étoit efflotté pendant la nuit, mais qu'elle ne pouvoit pas tarder à paroître. On fit passer quinze de nos nouveaux hôtes sur notre barque, & on mit vingt des nôtres sur la prise, & on l'envoia à l'Isle d'où nous étions partis. Cependant la caiche parut plutôt que nous ne souhaitions, car nous ne voulions pas qu'elle

Prise d'une
barque
Angloise.

le découvrit deux bâtimens au lieu d'un, avec lequel elle étoit partie. Le malheur nous en voulut, elle nous vit tous les deux, elle ne se fit pas prier pour faire vent arriere. On ne jugea pas à propos de lui donner chasse, non pas que nous doutassions de la prendre, cela étoit certain, mais parce que nous aurions été trop avant le vent, & eu par conséquent trop de peine à remonter.

La caiche n'a que deux mâts droits, & un beaupré; le grand a deux voiles quarrées, c'est-à-dire, la grande & un hunier, avec un artimon sans peroquet de fougue. Ces sortes de bâtimens, comme on le peut voir par cette description, ne sont bons que vent arriere; ils ne servent d'ordinaire que pour la charge. J'ai pourtant vû une caiche que nos Flibustiers avoient armé en course, qui n'a pas laissé de faire un bon nombre de prises; parce que les bâtimens ne s'en défiant point, la laissoient approcher, ne pouvant croire qu'on eût armé une semblable charette, & étoient ainsi les dupes de leur erreur.

Nous revînmes mouïller auprès de notre navire échoué sur les six heures du soir; nous mêmes sur l'Isle les nou-

1705. veaux venus, & dès le lendemain matin on se remit à travailler de toutes ses forces à achever de décharger le navire, afin de le redresser, mais ce fut inutilement; car après qu'il fut redressé, on reconnut qu'il étoit crevé, & la quille rompuë; en un mot il étoit trop incommodé, pour être rajusté, & ainsi bien du travail perdu, & bien des plaintes contre ceux qui avoient prétendu qu'il pouvoit être remis à flot: cependant on le vuida entierement. Son lest étoit presque tout de plomb en plaques & en saumons, & d'estain. Nous destâmes nos deux barques; & au lieu de cailloux, nous les lestâmes de ces métaux avec quelques barils d'acier en verge, du fer en barres, & des barils de ferremens. On avoit étendu sur le sable les étoffes & les toiles mouillées de l'eau de la mer, pour les sécher un peu, car à moins de les bien laver en eau douce, elles ne séchent jamais entierement. On chargea cependant notre prise de tout ce qu'on y put mettre, viandes salées, vin de Madere & de Canarie, biere & cidre, l'étain & fer travaillé, cordages, toiles à voiles, caisses de chapeaux, & autres semblables choses; & quand elle fut remplie

à morte charge, l'Isle paroissoit encore
toute couverte de marchandises. —————
1705.

Le Jeudi 15. nous apperçûmes au point du jour notre cache environ à une lieuë de nous; on mit pavillon Anglois à nos deux barques, & on la laissa approcher. Elle vint tranquillement mouïller auprès de celle qui étoit partie avec elle de Saint Christophe. Celui Prise d'une Cache. qui la commandoit s'étoit mis en tête, que les deux bâtimens qu'il avoit vû étoient amis, puisqu'on ne lui avoit point donné chasse, & sur ce beau préjugé il avoit fait depuis trois jours bordées sur bordées, pour se venir faire prendre. Ses compatriotes le penserent desespérer à force de se moquer de lui, pendant que nous le remercions de la peine qu'il avoit pris, de venir nous aider à transporter nos marchandises; & effectivement nous lui étions obligez, car sans lui il falloit en laisser la plus grande partie à terre, à la garde des oiseaux, dont cette Isle est quelquefois toute couverte.

Cette nouvelle prise fit prendre d'autres mesures à nos gens; ils avoient résolu d'aller en droiture à Saint Christophe mettre nos deux Dames à terre, & recevoir, si cela étoit possible, l'argent

— dont on étoit convenu avec elles, pour
 1705. le prix de leurs Esclaves. Ils demande-
 rent au Capitaine de la barque & de la
 caïche, s'ils vouloient racheter ce der-
 nier bâtiment avec tout ce dont on le
 pourroit charger; ils en convinrent,
 mais comme ils n'avoient pas de credit
 à Saint Christophe, & que nos gens ne
 vouloient point aller à Nièves, ni à
 Antigues, ils resolurent d'aller à Saint
 Thomas, où ils étoient bien sûrs de
 vendre leur caïche & sa charge, si les
 deux Capitaines ne trouvoient pas-là
 du crédit, pour payer la somme dont
 on étoit convenu avec eux.

Cependant nous donnâmes un couroi
 à notre barque, & nous chargeâmes la
 caïche; on y mit jusqu'aux mâts, ver-
 gues, canons, affuts & marchandises,
 dont nous ne pouvions, ou dont nous
 ne jugeâmes pas à propos de nous char-
 ger. Daniel mit dans la sienne ce qu'il
 y avoit de meilleur dans le vaisseau é-
 choüé, comme argenterie, franges &
 galons d'or, dentelles, rubans, toiles,
 bas de soie & d'estame, fatins, étoffes
 des Indes, brocards, draps d'écarlate,
 & autres, sans compter ce que nos gens
 jugerent à propos de s'approprier com-
 me pillage. Ils s'équipèrent de cha-

peaux , plumets, peruques, bas , rubans
& autres nippes d'une maniere la plus
plaisante du monde. C'étoit un plaisir
de les voir en castor bordé avec un plu-
met magnifique, une peruque, & un
grand ruban or & soie au col d'une che-
mise bleue ou raïée, avec un caleçon
gaudronné sans juste-au-corps, bas, ni
souliers. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pû
s'accommoder plus regulierement; mais
l'usage établi parmi eux, est d'avoir
toujours leurs habillemens dépareillez.
J'en ai vû souvent à la Martinique, &
autre part aller dans les ruës avec un
juste-au-corps galonné, un chapeau
bordé & un plumet, sans bas, ni sou-
liers; d'autrefois des souliers sans bas,
ou des bas sans souliers.

Nous scûmes par les Negres qu'on
avoit enterré quelques caisses de mar-
chandises fines, & de l'argenterie dans
un endroit de l'Isle. Sur cette décou-
verte on résolut de confronter la fac-
ture du vaisseau avec l'inventaire de ce
qu'on avoit trouvé; & comme il se
trouvoit de manque beaucoup de cho-
ses de prix, notre Quartier-maître dit à
l'Ecrivain du vaisseau, que s'il ne fai-
soit pas trouver ce qui manquoit, on
lui donneroit la gêne à la maniere de

1705.

Ajuste-
mens des
Flibus-
tiers.

— la Flibuste. La peur lui fit tout découvrir, & on en profita.

1705.

Enfin notre grosse barque, & la caïche étant chargées, & aiant pris dans la nôtre tout ce qu'on y pouvoit mettre, sans être hors d'état de combattre, nous fîmes partir notre grosse barque pour la Martinique; on y mit dix Flibustiers & quatre Anglois pour la conduire. On mit quatorze François & six Anglois sur la caïche, & tous bien munis de viandes salées, de tortuës en vie & boucannées de vin de Madere & de Canarie, de cidre & de biere. Nous mîmes à la voile le Mercredi 28 Janvier sur les neuf heures du matin, laissant le vaisseau & quantité de choses, dont on pouvoit s'accommoder, pour ceux qui pourroient y venir après nous.

Depart
des Isles
d'Aves.

Nous prîmes la route de l'Isle à Crabes, pour y laver nos étoffes & nos toiles, & les y faire sécher avant d'aller à Saint Thomas, où nous n'eussions pas eu la même commodité, parce qu'il n'y a point de rivières, au lieu que l'Isle à Crabes en est très-bien pourvûë. Il ne se passa rien dans cette petite traversée; notre caïche pesante & trop chargée nous obligeoit d'avoir toujours notre grande voile à mi mast. Pour surcroît

de malheur, nous eûmes 15. à 16. heures de calme par le travers de Sainte Croix; de sorte que nous ne mouillâmes à Boriquen, ou l'Isle à Crabes, que le Samedi dernier jour de Janvier, sur le midi. 1705.

Mais avant de m'éloigner davantage de l'Isle d'Aves, il est juste d'en dire ce que j'en sçai, je m'y suis assez promené pour la connoître; car, excepté l'équipage Anglois qui y a demeuré onze jours plus que moi, je doute qu'il y ait des François qui y aient fait un plus long séjour, & qui s'y soient moins ennuyez que moi.

Cette Isle qui est par les quinze degrés & demi de latitude Septentrionale, n'a pas plus de deux lieues en tout, ou au plus trois lieues de tour. Elle a à l'Ouest & au Nord-Ouest deux Islets où je n'ai pas été, qui en sont éloignez de cinq à six cens pas, qui ne m'ont paru que comme des rochers stériles, couverts & tout blancs des ordures des oiseaux qui s'y retirent. A la vûe ils peuvent avoir un quart de lieue de tour. Ils sont joints à l'Isle par des hauts fonds, parsemez de brisans, qui se decouvrent de Basse-Mer, qui sont remplis de Coquillages & de Gengem-

Descrip-
tion de
l'Isle
d'Aves.

— bre, c'est-à-dire, de petits morceaux
 1705. de chaux, arrachez du fond de la mer, dont la superficie est devenue unie, à force d'être roulez par les lames sur les roches du bord de la mer. Quoique cette Isle, qui est beaucoup plus longue que large, ne paroisse de loin que comme un banc de sable, presque de niveau avec la surface de l'eau; elle paroît toute autre chose, lorsqu'on est dessus. Je ne l'ai pas mesurée, & cependant je suis sûr que son milieu est plus de huit toises au-dessus du bord de la mer; il y a des recifs à l'Est, & au Nord Est, qui avancent considérablement dans la mer; le reste m'a paru assez sain. Nous étions mouillez au Sud-Ouest à demi-portée de pistolet de terre, sur trois brasses & demie de fond de sable blanc.

Le terrain de cette Isle est sabloneux presque par-tout; son milieu est mêlé de pierres, & d'une terre grise, que les ordures des oiseaux engraisent continuellement; ils étoient si fiers dans les commencemens, qu'à peine se vouloient-ils donner la peine de se remuer de leurs places pour nous laisser passer; à force de les frequenter, & de les corriger, ils devinrent plus polis, & nous

avons à la fin besoin du fusil , pour nous familiariser avec eux , au lieu que le bâton , ou les pierres suffisoient dans les premiers jours. Il est inutile de chercher sur ce rocher des ruisseaux ou des fontaines , ou des mares pour conserver les eaux de pluie , tout cela y manque absolument ; quoiqu'en échange il y ait plusieurs mares & petits étangs d'eau salée , qui servent de retraites à une infinité de gibier de mer. Je croi pourtant que si on fouilloit à cent cinquante , ou deux cens pas du bord de la mer , on pourroit faire des puits dont l'eau seroit potable ; cependant il faut avoïer que ceux qui se laissent mourir de soif dans de semblables endroits , sont de vrais innocens ; puisqu'il est certain , qu'on trouve partout de l'eau bonne à boire. Voici le moïen de n'en pas manquer : faites avec la main ou une pelle un trou dans le sable , cinq ou six pieds au-dessus de l'endroit où vous présumez que les plus grosses lames ne couvrent pas le terrain ; vous n'aurez pas creusé huit, dix ou douze pouces , que vous trouverez l'eau ; prenez cette premiere eau en diligence , vous la trouverez parfaitement douce , & si vous vous donnez la

1705.

Moïen
de trou-
ver de
l'eau
douce.

1705.

patience de la laisser reposer dans un vase, pour donner le loisir au sable qui y étoit mêlé de tomber au fond, vous aurez de parfaitement belle & bonne eau; mais il ne faut pas s'attendre que ce petit puits vous en fournira long-tems; en moins d'un quart d'heure vous y voïez l'eau croître à vûë d'œil, & devenir salée en même-tems. Cet inconvenient qu'on ne peut éviter, est compensé par la facilité & le peu de dépense qu'il y a à faire ces puits, on en est quitte pour boucher celui dont on s'est servi, & en faire un nouveau chaque fois qu'on en a besoin. Ceux qui aiment la magnificence, trouveront à se contenter là-dedans, puisqu'ils pourront se vanter de ne s'être jamais servi de la même fontaine deux fois.

Les Phisiciens voient tout d'un coup la raison du changement qui arrive à cette eau; mais comme tout le monde n'est pas Phisicien, il faut l'expliquer à ceux qui ne la sçavent pas, après les avoir assuré que ce que j'avance ici, n'est pas une speculation Metaphisique, mais un fait réel & constant dont j'ai fait plusieurs fois l'expérience.

Tout le monde sçait que l'eau douce est beaucoup plus legere que l'eau de la

mer, parce que celle-ci est chargée de quantité de parties étrangères, qui ne se trouvent point dans la première. C'est cette plus grande pesanteur qui fait qu'un vaisseau qui est à flot dans la mer, couleroit bas dans une eau douce, parce que le volume d'eau, dont il occupe la place dans l'eau salée, est plus pesant que le même volume d'eau douce; & qu'on se soutient plus facilement en nageant dans la mer que dans une rivière: or l'eau de pluie qui a passé au travers du sable, sur lequel elle est tombée, trouvant l'eau salée, se soutient aisément au-dessus d'elle, parce qu'elle est beaucoup moins pesante, & cette legereté l'empêchant en même-tems de se mêler, il est clair qu'elle doit conserver sa douceur; à peu près comme l'huile se conserve au-dessus des autres liqueurs qui sont plus pesantes qu'elle, sans se mêler avec elles, ni se charger de leurs qualitez. Je sçai qu'on me peut faire quelques objections là-dessus; mais outre que la digression que je ferois pour y répondre m'empêcheroit de suivre le fil de mon journal, & ennuiroit peut-être mon Lecteur, je croi en avoir dit assez pour mettre les gens au fait de la question, & leur faire

— voir, que quand on a enlevé l'eau douce, celle qui est salée s'éleve aussitôt, pour remplir la place que la douce occupoit, & remettre ainsi l'équilibre, & le niveau qui doit être entr'elle & la surface de la mer.

Si Serrano avoit sçu ce secret, il n'auroit pas eu tant de peine à subsister sur son rocher, & il n'auroit pas été obligé de boire du sang de Tortuë, pour se désalterer.

Il ne faut pas s'imaginer que l'Isle d'Aves ne soit qu'un rocher pelé, ou entièrement couvert de sable, il y a des arbrisseaux en quantité, & même des goyaviers, des corossoliers & des cachimans, petits, à la verité, & mal-faits, parce qu'ils ne trouvent pas beaucoup de fond & de nourriture. Si on y trouve dans la suite des orangers, & des citronniers, je suis bien-aïse d'avertir le public que c'est à moi qu'il en aura obligation, parce que j'ai semé quantité de graines de ces deux fruits dans beaucoup d'endroits qui pourront être d'un grand soulagement à ceux que la Providence y conduira. Quant aux arbres Fruitiers que je viens de nommer, il faut que ce soit les oiseaux, qui après avoir mangé ces

fruits dans les Isles voisines, en ont rendu les graines avec leurs excréments sur celle-ci, où elles ont germé, crû & porté des fruits. De cette manière le bois ne nous manquoit pas, & avant que l'on eût reconnu & jugé que le navire échoué étoit hors d'état de pouvoir servir, nous ne nous servions point d'autre bois pour la cuisine que de celui que nous coupions sur l'Isle, dont nous faisons une grosse consommation, parce que nous faisons une fort grosse cuisine; car sans compter le cuisinier de notre barque, & celui du navire, & leurs aides, nos deux Dames qui avoient pris la surintendance de tout ce qui regardoit la bouche, faisoient des merveilles, & empêchoient bien leurs Esclaves d'oublier aucun des ragoûts qu'ils avoient vû faire à la Barbade; en un mot, elles nous faisoient faire grande chère, & cela produisoit des effets merveilleux; car tout le monde travailloit sans chagrin, on avoit des complaisances infinies pour elles, & à peine y avoit-il quelqu'un parmi nous qui pensât que nous étions au milieu de la mer sur une Isle déserte.

Les Tortuës franches, dont la chair est si délicate, ne nous ont jamais man-

1705.

qué. Nous en consommons beaucoup tous les jours; nous en avons emporté en partant une bonne provision tant en vie, que salée & boucannée; & cependant il ne paroissoit pas d'un jour à l'autre que le nombre de celles qui venoient ou pondre ou marquer leurs places, diminua. Nos gens prirent quelques carets, & me firent présent de beaucoup de feuilles; je les envoiai en France pour les faire travailler; un Corsaire incivile les porta en Angletetre, où je ne les envoyois pas, & d'où elles ne me sont pas revenuës.

J'enseignai à nos Surintendantes à faire des boucans de Tortuë comme je l'avois appris au grand Cul de Sac de la Guadeloupe. En échange elles m'apprirent à faire cuire une poitrine de bœuf d'Irlande à la maniere Angloise, des pâtés en pot, des boudins de Tortuë, & je ne sçai combien de ragoûts, dont je pourrois faire un volume entier; & qui sçait si la démangeaison ne me prendra pas de faire imprimer à la suite de ces Mémoires: *Le Cuisinier Anglois Amériquin*, avec la maniere de servir une table de cent vingt-cinq couverts dans une Isle déserte, magnifiquement & sans dépense.

De crainte que les Anglois ne nous ravissent l'honneur d'une invention de cuisine, dans laquelle notre Nation a eu la meilleure part, je la vais écrire ici : c'est un Mouton en robe de chambre. Je vois bien qu'on me va reprocher que l'invention en est dûë aux Sauvages, ou que ce n'est qu'une imitation du boucan de Tortue ; qu'importe : il s'agit de la décrire ici, en faveur de ceux qui en voudront faire l'expérience, & qui parviendront peut être à la porter à une plus haute perfection. On prit un Mouton, & après l'avoir saigné, on lui ouvrit le ventre, on le vida, & puis promptement on le remplit de sa fressure hâchée bien menuë avec du lard, de l'oignon, des épiceries, du jus de citron, quelques canards sauvages coupés par morceaux, des alloüettes de Mer, & autres gibiers semblables, tant qu'il en pût tenir ; après quoi la peau fut bien proprement recousüë. Quand je dis la peau, il ne faut pas se tromper, c'est celle où est la laine dont je parle ; ainsi tout habillé on le coucha dans le fond d'une fosse, qui avoit été bien échauffée par le bois que l'on y avoit fait brûler ; il fut couvert du sable brûlant des environs, &

— de charbon , & au bout de deux heures
1705. de tems la laine avoit fait une croute
noire sur la peau ; il fut facile de l'en
détacher ; on ouvrit ensuite le Mou-
ton , & assurément c'étoit un manger
délicieux.

Je n'ai jamais vû une plus grande
quantité d'oiseaux de mer , ou d'eau
douce qu'on en trouve sur cet Islet. Je
m'étois imaginé qu'il falloit être l'eau
douce pour toutes ces especes d'oiseaux ;
ce que j'ai vû aux Isles d'Aves m'a dé-
trompé , à moins qu'on ne veuille dire
que les oiseaux cessent d'être délicats ,
quand ils ne trouvent pas à satisfaire
leur délicatesse , & qu'ils se servent
d'eau salée , ou saumâtre quand ils man-
quent d'eau douce. En effet , j'y ai tué
des Pluviers , des Vingeons , des Che-
valiers , des Poules d'eau de toutes les
sortes qui sont bonnes à manger , &
que l'on trouve ordinairement dans nos
Isles , dans les lieux marécageux.

Outre ces especes, il y en avoit quantité
d'autres , que je n'avois pas vû de si près.

On y trouve des Flamands , des
grands Gofiers , des Mauves , des Festu-
en-cul ; c'est le lieu où les Frégates &
les Fous viennent pondre , & élever
leurs petits.

Les Flamands que le Pere du Tertre appelle Flambans, sont des oiseaux fort hauts montés; quoiqu'ils ne le soient pas à beaucoup près tant que le dit mon Confrere; il est certain qu'ils le sont beaucoup pour leur grosseur, qui n'excede pas celle d'une Poule d'Inde ordinaire. Il est vrai que je ne les ai pas mesuré, mais je suis sûr que des pieds à la tête, ils n'ont pas plus de quatre pieds de hauteur; ils ont les pieds & les cuisses toutes rouges; presque toutes leurs plumes des aîles, du dos & du ventre, sont de la même couleur, & très-vive; leur col est grêle, & la tête est petite; mais elle est armée d'un bec long, assez gros, arcqué & fort dur, qui leur sert à chercher dans le sable & dans les marécages les vers, les petites crabes, les poissons, & les insectes qui s'y trouvent; ils boivent à merveilles de l'eau salée; ils sont extrêmement défians; & lorsqu'ils sont à chercher leur nourriture, il y en a toujours un qui fait le guet, & qui avertit par un cri ses Camarades dès qu'il apperçoit la moindre chose qui lui donne de l'ombre, & aussitôt il s'envôle & tous les autres le suivent; ils sont toujours en troupe, & lorsqu'ils sont à terre, ils se

1705.

Oiseaux
appelez
Fla-
mands.

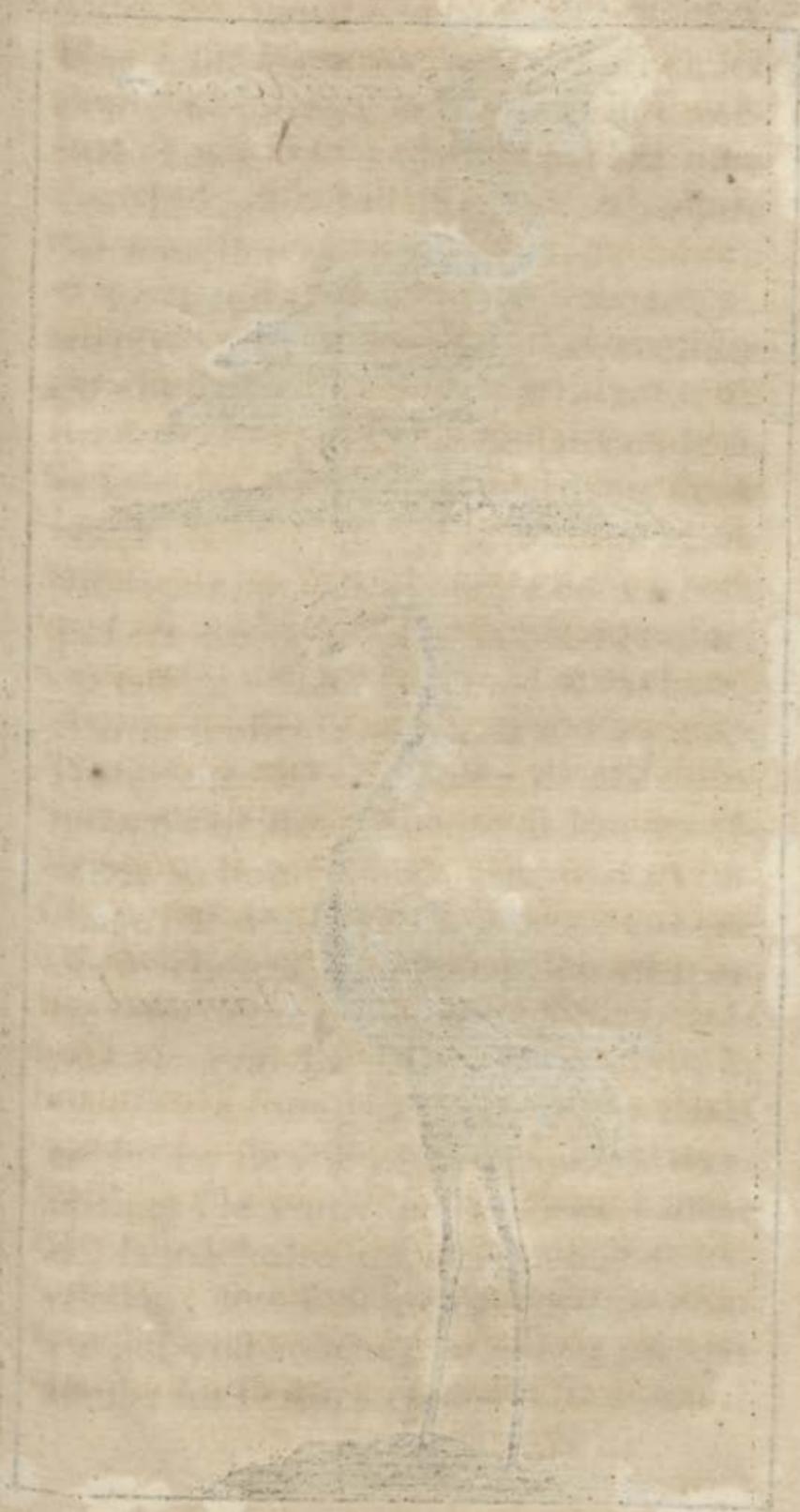
1705. — rangent de file, les jeunes & les vieux entremêlés. Les jeunes ont le plumage gris clair ; ce n'est qu'en croissant, & avançant en âge qu'ils deviennent rouges. On me montra quantité de leurs nids, ils ressemblent à des cônes tronqués, composés de terre grasse, d'environ dix-huit à vingt pouces de hauteur, sur autant de diametre par le bas, ils les font toujours dans l'eau, c'est-à-dire, dans des mares, ou des marécages. Ces cônes sont solides jusqu'à la hauteur de l'eau, & ensuite vuides comme un pot avec un trou en haut. C'est là-dedans qu'ils pondent deux œufs qu'ils couvent, en s'appuyant contre, & couvrant le trou avec leur queue. J'en ai rompu quelques-uns sans y trouver ni plumes, ni herbes, ni aucune chose pour reposer les œufs ; le fond est un peu concave, & les parois fort unis ; mais j'ai eu le malheur de n'y trouver ni œufs, ni petits.

Nids de
Fla-
mands.

Ces oiseaux ne se laissent approcher que très-difficilement ; il faut se cacher dans des broussailles, pour les tirer quand ils viennent à terre. Nos gens en tuerent quelques-uns, & trouvoient leur chair bonne. J'en ai mangé, elle sent un peu le marécage ; les jeunes sont

meilleurs que les vieux, parce qu'ils sont plus tendres. Je souhaitois fort d'en avoir de jeunes pour les apprivoiser; car on en vient à bout, & j'en ai vû de fort familiers chez le Gouverneur de la Martinique. Je fis des lacets que j'attachai à des piquets que j'avois fait enfoncer dans des marécages, où il y avoit de leurs anciens nids, & où ils venoient chercher de leur nourriture. Je fis jeter aux environs tous les petits poissons que nous prenions à la senne, & ma ruse me réussit, j'en pris plusieurs. Quand ils avoient une fois passé leurs larges pâtes dans le nœud coulant, il n'y avoit plus moïen de s'en dédire; ils vouloient s'envoler, mais il falloit demeurer. Cè n'étoit pourtant pas tout achevé, les vieux se défendoient à grands coups de bec; & lorsqu'on leur avoit saisi la tête, & amarré le bec, ils égratignoient à merveille avec leurs griffes, dont leurs pieds quoique faits en pâte d'Oye, sont bien armez. Nous fîmes tout ce que nous pûmes, pour leur faire entendre raison, il n'y eut jamais moyen de les faire ni boire, ni manger, ni les empêcher de donner des coups de bec, ou d'égratigner dès qu'ils se trouvoient en

— état de le faire. A la fin nous les tuâmes,
1705. & nous les mangeâmes. Leur langue
vaut mieux que tout le reste du corps ,
non par sa grandeur , mais par sa ten-
dreté, & par sa delicateffe. Si jamais
je me rencontre en lieu où il y ait des
Flamands, je ne manquerai pas d'é-
prouver , si les langues des femelles
sont meilleures que celles des mâles ,
comme bien des gens le prétendent. A
l'égard des jeunes que nous prîmes, ils
furent plus sages que leurs peres & me-
res; en moins de quatre ou cinq jours
ils venoient manger dans ma main; ce-
pendant je les tenois toujours attachez,
sans me fier trop à eux; car un qui s'é-
toit détaché, s'enfuit vîte comme un
lièvre, & mon chien eut de la peine
à l'arrêter. J'avois eu la précaution de
lui couper les grosses plumes d'une aîle,
afin qu'il ne put pas s'élever de terre,
sans cela il étoit perdu pour moi; on
étoit obligé de leur donner de l'eau
salée à boire. Il m'en restoit deux quand
j'arrivai à la Guadeloupe, dont je fis pré-
sent à un de mes amis qui s'en alloit en
France. C'est assurément un des plus
beaux oiseaux que l'on puisse voir; ou-
tre les grosses & les moyennes plumes
dont il est couvert, il en a de très-peti-





Grand Gosier .



Flamand .

tes en maniere de duvet très-fin & assez long, aussi doux, & aussi chaud que les peaux de Cigne; on s'en sert aux mêmes usages. La couleur rouge & vive des Flamands, doit, ce me semble, les faire préférer aux Cignes.

Le Grand Gosier, ou Pelican de l'Amérique, est un oiseau fort approchant de nos Oyes d'Europe pour la taille, la grosseur, les pattes, la démarche, & la pesanteur; il a la tête aplatie des deux côtez, & fort grosse, & telle qu'il convient pour porter un bec de deux à trois poüces de large, sur un pied & demi ou environ de longueur; la partie supérieure est osseuse, & toute d'une pièce; l'inférieure est composée de deux pièces qui s'unissent par une de leurs extrémités au bout du bec, dans un fort cartilage, & dont les deux autres, comme des mâchoires, s'emboitent dans la partie supérieure, où est le centre de leur mouvement. La partie inférieure & la supérieure sont garnies de petites dents en forme de scie, fort menuës & tranchantes; le vuide que les deux parties de la mâchoire inférieure laissent entr'elles, sert à soutenir l'orifice d'un sac qui y est attaché tout autour, & qui tombe sur l'estomach de l'oiseau, où il

Oiseau
appellé
Grand
Gosier.

1705.

est encore attaché, & le long du col, par de petits ligamens, afin qu'il n'aille point de côté & d'autre. Ce sac est composé d'une membrane épaisse, grasse, & assez charnuë, souple, & qui s'étend comme un cuir. Il n'est point couvert de plumes, mais d'un petit poil extrêmement court, fin, doux comme du satin, d'un beau gris de perle, avec des pointes, des lignes, & des ondes de différentes teintes, qui font un très-bel effet. Lorsque ce sac est vuide, il ne paroît pas beaucoup; mais quand l'oiseau trouve une pêche abondante, il est surprenant de voir la quantité & la grandeur des poissons qu'il y fait entrer; car la première chose qu'il fait en pêchant, est de remplir son sac, après quoi il avale ce qu'il juge à propos; & quand la faim commence à le presser, il retourne le remplir.

Cet oiseau a les aîles fortes, garnies de grosses plumes, couleur de cendre, aussi-bien que toutes les autres qui lui couvrent le corps. Il a les yeux beaucoup trop petits par rapport à sa tête, l'air triste & mélancolique, aussi lent, pesant, & paresseux à se remuer, que le Flamand est vif & alerte. Ils pondent sans façon à plate terre, & couvent

ainsi leurs œufs. J'en ai trouve jusqu'à
cinq sous une femelle , qui ne se don-
noit pas la peine de se lever , pour me
laisser passer , elle se contentoit de me
donner quelques coups de bec , & de
crier quand je la frapois pour l'obliger
de quitter ses œufs. 1705.

On voit assez par la description que
je viens de faire de ces oiseaux , qu'ils
sont pesans au vol , & qu'ils ont de la
peine à quitter la terre , & à s'élever
dans l'air. Ils le font pourtant , car au-
trement ils mouroient de faim ; & com-
me ils sont grands mangeurs , il faut
malgré eux qu'ils travaillent. Lorsqu'ils
se sont élevez à quatre ou cinq toises
au dessus de la mer , ils panchent la tête
de côté , & dès qu'ils apperçoivent un
poisson , ils fondent dessus comme un
trait , le prennent & l'engloutissent , &
aussitôt se relevent en l'air , quoiqu'avec
peine , & recommencent à quêter. Ils
vont se reposer à terre quand leur sac
est rempli , avalent à loisir ce qu'ils y
ont mis ; & lorsque la nuit s'approche ,
ou que la faim les presse , ils retournent
à la pêche. Ils nourrissent leurs petits
en dégorgeant dans leur bec le poisson
qu'ils ont dans leur sac.

La chair de ces oiseaux est dure , &

1705.

sent l'huile & le poisson pourri. Cela vient apparemment de ce qu'ils ne font pas assez d'exercice, pour consumer les cruditez qui leur restent dans l'estomach, & qui s'y putrifient. Les Flamands qui vivent de poisson comme eux sont bien meilleurs.

Qui croiroit que ces grosses bêtes avec leurs larges pates d'Oye s'avifassent d'aller prendre leur repos, perchées sur des branches d'arbres, comme les oiseaux les plus legers, & les plus propres ? Cela est pourtant ainsi ; elles passent tout le jour, hors le tems de leur pêche, à terre dans un profond repos, enseveliées, selon les apparences, dans le sommeil, la tête appuiée sur leur long & large bec qui porte à terre, & ne changent de situation que quand la nuit s'approche, ou que la faim les avertit qu'il faut aller remplir leur magasin. Après que cela est fait, elles se plantent sur une bonne branche d'arbre, & y passent tranquillement la nuit.

Cependant malgré leur grossiereté & leur pésanteur, on est assuré par plusieurs experiences que les grands Gosiers sont capables d'instruction. Mon Confrere le Pere Raimond, Breton, rapporte dans son Dictionnaire Caraïbe, qu'il

en a vû un chez les Sauvages, si privé & si bien instruit, qu'après qu'il avoit été rocoïé, c'est à-dire, peint de rouge, le matin, il s'en alloit à la pêche, d'où il revenoit le soir sa besace bien garnie. Ses Maîtres lui faisoient rendre ce qu'il avoit de trop, & s'en servoient pour leur nourriture. C'étoit peut-être par ce regime qu'ils l'avoient rendu un peu plus spirituel, & plus disciplinable. Je m'en serois chargé de quelques-uns, car il y en avoit quantité de jeunes sur notre Islet; mais comment nourrir des gens de si grand appetit; car à peine un pêcheur auroit-il suffi, pour entretenir la table d'un seul; car de compter que les instructions que j'aurois dû lui donner, l'auroient rendu aussi obéissant & aussi traitable que celui des Caraïbes, c'est que je ne devois pas esperer; outre que j'avois bien d'autres gens à instruire que des grands Gosiers, je ne demurois pas dans un endroit assez commode pour la pêche. Je me contentai d'en prendre deux petits, que j'attachai avec une corde par un pied à un piquet, ou j'eus le plaisir pendant quelques jours de voir leur mere qui les nourrissoit, & qui demouroit tout le jour avec eux, & qui passoit la nuit sur une branche

1705.

au-dessus de leur tête; car ils ne pouvoient pas encore voler assez, pour se percher. Ils étoient devenus tous trois si familiers, qu'ils souffroient que je les touchasse, & les jeunes prenoient fort gracieusement les petits poissons que je leur présentois, qu'ils mettoient d'abord dans leur havresac. Je croi que je me serois déterminé à les emporter, si leur malpropreté ne m'en avoit empêché; ils sont plus sales que les Oyes & les Canards: & on peut dire que toute leur vie est partagée en trois tems, chercher leur nourriture, dormir, & faire à tous momens des tas d'ordures, larges comme la main.

Nos gens en tuerent beaucoup, non pas pour les manger, comme on le peut croire, nous n'étions pas assez affamez pour cela, mais pour avoir leurs Blagues, c'est ainsi qu'on appelle le sac dans lequel ils mettent leur poisson.

Blagues
de
Grands
Gofiers.

Tous nos fumeurs s'en servent pour mettre leur tabac haché; on s'en sert encore pour mettre de l'argent, & je croi que c'est de - là que sont venus ces sacs de soie, travaillez à l'aiguille à plain, & à jour, dont on se sert en bien des endroits en guise de bourses, pour serrer l'argent. On étend les bla-

gues dès qu'on les a tirées du col de l'oiseau, & on les sapoudre de sel, battu avec de la cendre, ou avec de l'alun, quand on en a, afin de consumer la graisse, dont la membrane est revêtue, après quoi on les frotte entre les mains avec un peu d'huile, pour les rendre maniables. Quand on a la commodité, on les passe comme les peaux d'Agneau, & elles sont bien plus belles, & plus douces. Elles deviennent de l'épaisseur d'un bon parchemin, mais extrêmement souples, douces & maniables. Les femmes Espagnoles les brodent d'or & de soie d'une manière très-fine, & très-délicate. J'ai vû de ces ouvrages qui étoient d'une grande beauté.

Il n'y a pas d'oiseau au monde qui vole plus haut, plus long-tems, plus aisément, & qui s'éloigne plus des terres, que celui que je vais décrire. Les Aigles qu'on regarde comme les Rois des oiseaux & de l'air, sont des vraies tortuës en comparaison. On l'appelle Fregate à cause de la ressemblance que lui donne la legereté de son vol avec la vitesse des vaisseaux qui portent ce nom, qui communément sont les meilleurs voiliers de la mer. On trouve cet oiseau au milieu de la mer, à trois & qua-

Oiseaux
appelez
Fregate.

1705.

tre cens lieuës des terres, ce qui marque en lui une force prodigieuse, & une legereté surprenante; car il ne faut pas penser qu'il se repose sur l'eau comme les oiseaux aquatiques, il y periroit s'il y étoit une fois. Outre qu'il n'a pas les pâtes disposées pour nager, ses aïles sont si grandes, & ont besoin d'un si grand espace pour lui donner le mouvement nécessaire pour s'élever, qu'il ne feroit que battre l'eau, se mouïller, se fatiguer, & se mettre hors d'état de sortir jamais de la mer, où il ne manqueroit pas d'être bientôt la proye de quelque poisson; d'où il faut conclure, que quand on le trouve à trois ou quatre cens lieuës des terres, il faut qu'il fasse sept ou huit cens lieuës avant de pouvoir se reposer. Il est vrai qu'il vole d'une maniere tout-à-fait aisée; ses aïles étenduës, & sans aucun mouvement sensible, le soutiennent suffisamment, sans qu'il soit obligé de battre l'air, ce qu'il ne pourroit pas faire sans se fatiguer beaucoup, & sans avoir besoin de venir prendre de tems en tems du repos à terre. Le grand éloignement où on le trouve de toute terre, fait voir que ce soulagement lui est peu nécessaire, & qu'il peut se soutenir plusieurs

jours dans l'air. Il s'y éleve quelquefois à une telle hauteur qu'on le perd absolument de vûë. Le Pere du Tertre a pensé que c'étoit pour se garentir de la pluie. Si sa pensée est juste, il faut qu'il s'éleve au-dessus de la moiëne Région de l'air, dans cet espace où l'on prétend que les pluies, les orages, les vents, & les neiges sont inconnuës, mais cet Auteur a-t-il pris garde, que pour empêcher cet oiseau d'être un peu mouillé, il le met dans un lieu ou l'air est si subtil, qu'il n'est pas propre pour la respiration, & par conséquent beaucoup moins pour soutenir un corps. Je me garderai bien de faire faire de semblables voïages aux Fregates, il faudroit trop de tems pour les faire revenir, & qui les nourriroit dans ces pais inhabitez, elles qui ne vivent que de poisson que l'on ne trouve point dans l'air. Il faut convenir que ces oiseaux volent très haut, & que souvent on les perd de vûë; mais il n'est pas necessaire pour cela qu'ils aillent se perdre au-de-là de la moiëne Region de l'air.

Cet oiseau n'est guères plus gros qu'une poule; son col & sa tête sont proportionnez à sa grosseur; il a les yeux noirs & grands, le regard assuré,

1705.

Description de
la Fre-
gatte.

la vûë extrêmement perçante ; son bec est fort & assez gros ; la partie inferieure est droite , la superieure est un peu arcquee , crochuë par le bout, & pointuë ; ses jambes sont courtes, assez grosses & ramassées, & ses pieds sont armez de griffes crochuës , longues , fortes, & aiguës ; il s'en sert pour prendre les poissons volans , & autres poissons qui sont poursuivis par les Dorades , dont il semble qu'il se sert comme de chiens courans pour faire lever le gibier , sur lequel il fond , & qu'il enleve en rasant la superficie de la mer avec une adresse admirable , sans presque jamais manquer son coup. Les aïles de cet oiseau sont d'une grandeur prodigieuse , par rapport à son corps , il est ordinaire d'en voir de sept , huit & neuf pieds d'envergure. On me pardonnera ce terme de marine , aussi-bien aurois-je trop de peine à en trouver un autre pour exprimer la distance qu'il y a d'un bout d'une aïle jusqu'au bout de l'autre, quand l'oiseau les tient ouvertes , & toutes étenduës. C'est à la grandeur de ces aïles qu'il doit la facilité qu'il a de se soutenir si longtems en l'air ; mais aussi elles l'empêchent de s'élever facilement de terre , à cause de l'espace

qu'il lui faut pour les mettre en mouvement. C'est apparamment pour remédier à cet inconvenient qu'il perche, & qu'il descend rarement à terre. Ses plumes du dos & des aîles sont noires, grosses & fortes; celles qui couvrent l'estomach & les cuisses, sont plus délicates & moins noires. On en voit dont toutes les plumes sont brunes sur le dos & aux aîles, & grises sous le ventre; on dit que ces dernieres sont les femelles, ou peut-être des jeunes. Outre la noirceur des plumes les mâles ont encore une membrane rouge & boutonée, à peu près comme les Coqs d'Inde, qui leur prend jusqu'au milieu du col.

Il y avoit quantité de ces oiseaux à un bout de l'Isle où nous étions. Je cherchai avec soin quelqu'un de leurs nids, sans en trouver, peut-être que ce n'étoit pas la saison, ou qu'ils alloient faire leur ponte dans quelque autre lieu. Il est sûr que si j'en avois trouvé, j'aurois emporté les petits, & je les aurois élevé, & dressé. Avec un attelage de deux Fregates, & une machine à la maniere de Cirano de Bergerac, quels voïages n'aurois je pas été en état d'entreprendre? Je serai peut-être plus heureux une autre fois. J'en tuai quelques-

1705. — uns à coups de fusil , pour avoir leur graisse , & j'en apportai un tout entier , dont j'avois tiré la chair , & séché le reste à la fumée. Quoique cette chair sente un peu le poisson , elle ne laisse pas d'être bonne. J'en ai mangé par curiosité , je l'ai trouvée fort nourrissante , & à peu près la même que celle des Diabes de la Guadeloupe.

Graisse
de Fre-
gatte,
se. pro-
prieté.

On dit que la graisse de Fregate est admirable pour les douleurs de la goutte sciatique , pour les engourdissemens des membres , & autres accidens qui arrivent par des humeurs froides. On doit faire chauffer la graisse , & pendant qu'elle est sur le feu , faire de fortes frictions sur la partie affligée , afin d'ouvrir les pores , & mêler de bonne eau-de-vie , ou de l'esprit de vin dans la graisse , au moment qu'on en veut faire l'application. On peut mettre un papier broüillard , imbibé de la liqueur , sur la partie , avec des compresses & une bande , pour les tenir en état. Bien des gens ont reçu une parfaite guerison , ou du moins de grands soulagemens par ce remede , que je donne ici sur la foi d'autrui , n'ayant pas eu l'occasion de le mettre en pratique. La graisse de Serpent fait le même effet , & je le sçai par

expérience. Les Medecins devineront, s'ils peuvent, comment deux animaux si differens en toute chose, & dont les graisses n'ont aucun rapport, ne laissent pas de produire le même effet.

1704.

On trouve entre les deux Tropiques certains oiseaux, auxquels on a donné le nom d'Oiseau de Tropique, parce qu'on ne les rencontre jamais hors de ces deux bornes. L'espace de leur promenade ne laisse pas d'être bien raisonnable, puisqu'il renferme toute la Zone Torride, ce pais que l'antiquité ignorante avoit déclaré inhabitable. Les Matelots qui donnent des noms aux choses conformément à leur maniere de penser & de parler, les ont appellez Pailles-en-Cul, ou Festu-en-Cul. Nous en dirons la raison ci-après. Ils sont à peu près de la grosseur d'un Pigeon; ils ont la tête petite & bienfaite, le bec d'environ trois pouces de longueur, assez gros, fort & pointu, & tout rouge aussi-bien que leurs pieds, qui sont faits comme ceux des Canards; ils ont les aîles beaucoup plus grandes & plus fortes que leur corps ne semblé le demander. Les plumes des aîles, & de tout le corps sont très blanches; la queuë est composée de douze à quinze plumes

Oiseaux
de Tro-
pique.

1705.

de cinq à six pouces de longueur, du milieu desquelles sortent deux plumes de quinze à dix-huit pouces de longueur, accollées & qui semblent n'en faire qu'une seule; c'est ce qui a donné occasion aux Matelots de les appeler Pailles-en-Cul.

Ces oiseaux volent très-bien & très-haut; ils s'éloignent des terres autant que les Fregates, mais ils se reposent sur l'eau comme les Canards. Ils vivent de poisson; ils pondent, couvent & élèvent leurs petits dans des Isles désertes, & dorment selon les apparences sur l'eau. Je n'en ai jamais vû sur l'Isle où nous étions; ce n'est qu'en passant au-dessus de nous, que nous en avons tué quelques-uns, qui m'ont donné le moïen de faire la description que je viens d'en donner.

Oiseau
appellé
Fol.

On trouve encore entre les Tropiques un oiseau de mer, qu'on appelle Fol, parce qu'il se laisse prendre à la main, lorsqu'il vient se poser sur les vergues, ou les manœuvres des vaisseaux qu'il trouve en Mer. Excepté la couleur, il ressemble beaucoup à nos Corbeaux, c'est le même air, la même grosseur, même bec; il bat l'aîle en volant, il l'a forte, & se soutient en

l'air ; il vit du poisson qu'il prend en rasant la superficie de l'eau. On pourroit sans beaucoup hazarder le nommer Corbeau blanc , ou Corbeau de mer ; il a les aîles & le dos couverts de plumes grises , & tout le ventre de plumes blanches, Je n'ai jamais vû mettre à aucun usage sa graisse , ni ses plumes ; ils venoient familièrement sur les vergues & les manœuvres de nos bâtimens examiner ce qui sy passoit ; on en prit quelques-uns tous en vie , qui en moins de deux ou trois jours étoient aussi privez , que si on les avoit élevé depuis leur plus tendre jeunesse. Ils ont les pieds comme les Canards , nagent fort bien , & volent encore mieux.

CHAPITRE XIV.

Des Poissons , & des Coquillages que l'on trouve aux Isles d'Aves.

LE poisson fourmille sur les côtes de cette Isle , & on trouve sur ses hauts fonds une quantité incroyable de toutes sortes de Coquillages. Je ne suis pas surpris que ces lieux soient comme le

1705.

rendez-vous des poissons ; ils y sont en repos , & il se passe des siècles entiers sans qu'ils soient inquiétés de personne. Nous avons une mechante petite sienne dans notre barque , mais nous en trouvâmes une bonne de cent vingt brasses dans le navire Anglois , & Dieu sçait de quelle maniere nous balayions nos côtes , & quel massacre nous faisons de Tazards , de Capitaines , de grandes Ecailles , de Lunes , d'Orphis , d'Affiettes & autres semblables poissons. J'en ai parlé dans la premiere Partie de ces Memoires , je ne dois pas repéter ici ce que j'en ai dit ; mais il est juste de faire connoître ceux dont je n'ai encore rien dit , & qu'on ne prend pas ordinairement sur les côtes de nos Isles avec nos sennes. Le plus considerable est la Bonite ; quelques Navigateurs l'appellent Germon ; d'autres la prennent pour le Thon, plus jeune , & plus petit , à la vérité , que celui qu'on prend dans la Mediterranée , ou peut-être d'une autre espece , mais également bonne & délicate. Je ne deciderai rien sur cela ; car je n'aime pas à decider , & je crains les procès ; je me contenterai de dire que la Bonite est un poisson gros & rond depuis la tête jusqu'aux trois

Bonite
ou Germon
espece de
Thon.

quarts de sa longueur, où elle commence un peu à s'applatir, pour former une queue fourchue, assez épaisse pourtant, & qui n'est pas le plus mauvais endroit de la bête; elle a deux ailerons au deffaut du col, une empenure sur le dos, & deux autres ailerons plus petits sous le ventre. Ce poisson va toujours en troupe, il frequente peu les Côtes de nos Isles, parce qu'il y est harcelé; mais nous en voions souvent un grand nombre aux Côtes de l'Isle d'Aves, où ils ne sont inquietez de personne. Il n'est pas ordinaire de le prendre à la senne. Quoique nous en aïons pris quelques-uns, c'étoit un pur hazard; la pêche ordinaire s'en fait avec le harpon, ou à la ligne, ou à la traîne. Ce poisson vit de proie, & est fort gourmand; il chasse continuellement aux poissons volans & autres petits poissons, dont il fait une grande consommation. On couvre l'ameçon qu'on lui jette d'un morceau de linge blanc, ou de deux plumes blanches, & on le fait sautiller sur l'eau comme si c'étoit un poisson volant; la Bonite y accourt dès qu'elle l'apperçoit; & sans marchander, l'engloutit aussitôt; mais il faut que la ligne soit bonne, & l'ameçon bien atta-

1705. — ché avec des fils d'archal ; car ce poisson est fort vigoureux , il a de bonnes dents & bien tranchantes , & se donne de violens mouvemens pour se décrocher.

Sa chair est grasse & délicate , particulièrement celle du ventre qui est d'une tendreté admirable ; la tête se met en soupe ou au bleu ; le reste du corps se coupe en roüelles , & se prépare en différentes manieres. Quand on la fait mariner , pour la conserver , on la mange avec l'huile & le vinaigre comme le Thon ; & c'est une très-bonne viande.

Mon Confrere le Pere Du Terre dit que la Bonite a le gout du Canard , & qu'elle est demi-chair & demi-poisson. Il me semble qu'il auroit dû nous expliquer sa pensée , & nous dire ce qu'il entend par ces mots demi chair , & demi poisson ; car s'il ne prétend dire autre chose , sinon que la chair de la Bonite est aussi nourrissante que celle du Canard , dont il s' imagine qu'elle a le goût ; il faudra aussi qu'il dise que le Lamentin , le Marsoüin , la Tortuë , & le Lezard sont demi-chair , & demi-poisson , parce que leurs chairs sont aussi nourrissantes que celles de Bœuf , de Veau & de Poulet , dont elles ont le goût , l'apparence & la substance : à

moins qu'il ne veuille que le dos de la Bonite, comme plus sec & plus maigre, fera le poisson, & le ventre qui est plus gras fera la chair. Il devoit bien nous instruire là-dessus, afin que nous scussions la partie que l'on peut manger les jours maigres, & celle dont on peut se servir en tout tems. Il est heureux que le sieur de Rochefort, qui l'a copié très-exactement, n'a pas pris garde à cette expression; car il ne la lui auroit pas pardonnée, ou s'il s'en fût servi comme lui, nous aurions le témoignage de deux Auteurs graves, qui auroient fait de la Bonite un Monstre moitié chair & moitié poisson.

La Carangue, est un poisson fort commun sur les Côtes de nos Isles; on le prend à la senne, à la ligne, & à la traîne. J'en vû à la Martinique qui avoient près de deux pieds de longueur un pied de large au droit du ventre, & quatre à cinq pouces d'épaisseur; on les appelle pour lors Carangues franches, pour les distinguer d'autres qui sont beaucoup plus petites, & plus minces, moins grasses, & par conséquent moins bonnes.

Carangue poisson, sa description.

Celles que nous prîmes aux Isles d'Avés étoient des monstres en comparaison

1705.

Pche de
la Ca-
rangue.

de celles de nos Isles. Il nous étoit ordinaire d'en prendre de trois pieds de longueur, & souvent nous en avons pris de plus de quatre pieds. On voit par ce que j'ai dit ci-dessus que ce poisson est plat, il a la gueule grande & bien armée de bonnes dents; ses yeux sont grands & rouges, il a une assez grande empenure sur le dos, qui est partagée en deux parties inégales, & deux grandes nageoires au défaut du col, sa queue est large & fourchue, c'est un des meilleurs sauteurs de la mer. Dès qu'il se sentoit renfermé dans la senne, il faisoit quelques efforts pour la rompre, en la heurtant de toutes ses forces; mais comme ses efforts étoient inutiles, parce que le filet obéissoit, il se mettoit à bondir, pour s'élever par-dessus, & il falloit que les gens qui étoient dans le canot élevassent le filet le plus haut qu'ils pouvoient, pour l'empêcher de sauter par-dessus, en quoi ils ne réussissoient pas toujours; la plus grande partie s'échapoit pour l'ordinaire, il en tomboit quelquefois dans la chaloupe & le canot qui étoient derrière la senne; & ceux-là n'alloient pas plus loin, parce qu'ils étoient d'abord assommez.

Carangue
Mer.

Poisson de



Il faut l'avoir vû, pour croire quelle est la force de ce poisson, & les efforts qu'il fait lorsqu'il est pris à l'ameçon. Il brise souvent les meilleures lignes, souvent deux & trois hommes ne sont pas capables de le tirer à terre, il rompt ou fait plier les hameçons; & je puis dire qu'il n'y a point de poisson qui donne plus d'exercice aux pêcheurs que celui-là; mais aussi ils sont bien récompensez de leur peine, quand ils l'ont une fois entre les mains; car c'est un des meilleurs poissons de la mer. Sa chair est blanche comme la neige, grasse & par conséquent tendre & délicate, & remplie d'un suc également nourrissant & savoureux. De quelque maniere qu'on l'apprête, on est sûr qu'il est excellent. La tête se met pour l'ordinaire au bleu ou en soupe; on en fait de la gélée aussi bonne que celle de Veau & de Chapon, & ce que cette chair a d'admirable, c'est qu'on ne s'en dégoute jamais.

Nous avons parmi nos Flibustiers un jeune Creolle de l'Isle de Saint Martin, dont le plaisir étoit de se jeter dans la fenne quand il voioit que les poissons la vouloient rompre, ou sauter par dessus, il avoit une adresse merveilleuse pour

*Histoire
d'un Fli-
bustier.*

1705.

faisir les plus mutins, & pour les jeter dans la chaloupe ou sur la terre; il nous a souvent sauvez de beaux poissons que nous aurions perdu sans lui. C'étoit pour nous un divertissement de le voir combattre contre une Carangue, un Capitaine, ou un grand Ecaille, & de voir les efforts que faisoit le poisson qu'il tenoit embrassé pour s'échapper, les coups de queue qu'il lui donnoit, & quelquefois de bons coups de dents; il s'en trouvoit souvent de si forts, que n'en pouvant venir à bout, il étoit contraint de leur fendre le ventre d'un coup de couteau, ce qui terminoit la bataille; mais il fut obligé de se priver, & nous aussi du divertissement que nous avions dans ces combats; nous primes dans la senne un Serpent Marin monstrueux, qui auroit, selon les apparences, fait perir ce jeune homme, s'il l'eût trouvé dans la senne dans son exercice ordinaire.

Serpent
Marin.

Cet animal avoit près de dix pieds de longueur, & deux pieds de circonférence dans son milieu. Sa peau étoit bluatre avec de grandes taches noires & jaunes, lustrées, & comme vernifées; il avoit une empenure sur le dos depuis le défaut du col jusqu'à six pou-

ces ou environ près de la queue. Cette empenure avoit sept pouces de hauteur près de la tête, & se terminoit insensiblement. La queue étoit fourchue. Outre cette empenure, il avoit trois ailerons de chaque côté, dont les bouts étoient garnis d'onglets, comme ceux qu'on voit sur les grandes Rayes, il en avoit aussi un dans le milieu de l'échancrure de la queue qui avoit deux bons pouces de saillie. La tête de ce Serpent n'étoit ni plate, ni triangulaire comme nos vipères de la Martinique; elle étoit longue de sept à huit pouces, ronde & un peu arcquée; il avoit deux gros yeux à fleur de tête qui paroissoient étincelans. Sa gueule, qui s'ouvroit demesurement, faisoit voir deux rangées de dents longues de près de deux pouces, fortes & pointuës; il n'avoit point de crocs comme nos vipères, peut-être que toutes ses dents lui en tenoient lieu & étoient toutes garnies de petites vessies de venin; c'est ce que je n'ai pas pû bien examiner, car cet animal me donnoit de la frayeur, même après sa mort. Nos gens connurent d'abord ce que c'étoit; les poissons qui étoient dans la senne avec lui le connoissoient aussi, & le fuyoient. Dès qu'il sentit le gra-

1705. — nier, il s'élança sur terre, & nous au-
 roit fait du mal, si un de nos gens ne
 lui eût rompu les vertebres d'un coup
 d'aviron; on l'acheva ensuite, & sa vûë
 fit perdre à notre combattant l'envie de
 se signaler contre les poissons, parce
 qu'il étoit à présumer que ce dangereux
 animal n'étoit pas seul de son espece
 dans cet endroit; & que s'il eût trouvé
 notre jeune homme dans la mer, il
 l'auroit fait perir, soit par ses morsu-
 res, soit en l'entortillant, & le tenant
 sous l'eau. Je voulois le faire écorcher,
 & sécher la peau & la tête; mais per-
 sonne ne voulût me rendre ce service,
 tant on craignoit de se piquer aux poin-
 tes de son empenure, & aux crochets
 de ses ailerons & de sa queue.

Peroquet
 de mer.

Tous les Hauts-fonds, & les Côtes de
 cette Isle sont remplis des plus beaux
 & des plus gros Peroquets que l'on
 puisse voir. C'est ainsi qu'on appelle de
 certains Poissons assez semblables à nos
 Carpes, qui dans nos Isles n'ont pour
 l'ordinaire que douze à quinze pouces
 de longueur, mais qui en ont bien da-
 vantage aux Isles d'Aves. La peau & les
 écailles de ce poisson sont d'un verd
 foncé sur le dos, qui s'éclaircit à mesure
 qu'il approche du ventre. Il a deux em-

penures sur le dos, & quatre aîlerons à ses côtez, qui aussi-bien que sa queue sont colorez de bleu, de jaune & de rouge, d'une maniere si délicate, que le meilleur Peintre auroit de la peine à les imiter. Cette belle peau couvre une chair qui est encore meilleure; elle est blanche, grasse, ferme, pleine d'un suc nourrissant, & de très-facile digestion.

Je ne finirois point, si je voulois faire le détail & la description de tous les poissons que j'ai vû dans cette Isle déserte. Il faudroit n'avoir ni pieds ni mains pour y mourir de faim; pour moi j'y ferois bonne chere; & quand je n'aurois que les Coquillages qui se trouvent sur ses hauts-fonds, je voudrois y faire subsister avec moi une Communauté de Minimes.

Je ne parlerai point des Crabes de mer, des Homars, des Poupars & des Moules. Ces animaux sont à peu près les mêmes en Amérique & en Europe; leur grandeur, qui est plus considerable en Amérique, ne change point leur espèce; mais les Lambis, les Casques, les Trompettes, les Burgaux & les Porcelains sont si particuliers à l'Amérique, & j'en ai trouvé de si beaux à l'Isle d'Avés, que je ne puis m'empêcher d'en dire un mot.

1705.

Lambis
espece
de Lima-
çon.

Le Lambis est une espèce de gros Limaçon, dont tout le corps semble n'être qu'un Boudin terminé en pointe à une extrémité, & ouvert à l'autre par une bouche ronde & large, d'où il sort une membrane épaisse & longue comme une langue, avec laquelle l'animal prend sa nourriture, & se traîne au fond de la mer & sur les hauts-fonds, où on le trouve ordinairement. Je n'en ai jamais dissecté; & j'aurois été fort embarrassé s'il m'avoit fallu faire cette opération; mais j'en ai souvent coupé en morceaux de ceux qui étoient cuits, & je n'y ai rien remarqué ni foie, ni cœur, ni poumons, mais seulement un assez gros boyau plein d'herbe hachée, de mousse & de sable qui étoient apparemment des restes de la nourriture que l'animal avoit pris, sans m'être apperçu d'aucun conduit par lequel il se déchargeât de ses excréments, à moins qu'il ne les rendit par le même endroit, par lequel il les avoit introduit; car il n'est pas vraisemblable qu'il les consume si entièrement, & qu'il les change en sa substance d'une manière qu'il n'en reste rien du tout; & quand cela seroit vrai des herbes & de la mousse, il faut au moins qu'il rende le sable qu'il a avalé

& qu'on trouve dans cet intestin. La ———
chair de cet animal & de tous dont je 1705.
parlerai dans la suite, qui ne sont différens que par les coquilles dont ils sont revêtus, est blanche & ferme, & plus l'animal est gros plus elle est dure, difficile à cuire, & de difficile digestion. Elle ne laisse pas d'être grasse, & d'avoir de la faveur. On jette pour l'ordinaire la première eau dans laquelle on les a fait bouillir, parce qu'elle se trouve chargée de bave qui vient au dessus comme une écume épaisse; on achève de les faire cuire dans une autre eau que l'on peut employer à quelque usage, & lorsqu'ils sont tirés de l'eau & égoutés, on les fend dans toute leur longueur pour en tirer cet intestin, & on coupe le reste en roüelles que l'on met dans une casserolle sur le feu, avec du beurre ou de la mantegne, un bouquet d'herbes fines, des petits oignons, un peu d'ail écrasé, des écorces d'oranges, du sel & des épiceries; & lorsqu'on est prêt à les servir, on jette dessus une sauce liée avec les jaunes d'œufs, le vinaigre, ou le jus d'orange. Ainsi accommodés ils sont moins mal-faisans, & d'une digestion plus aisée; mais comme on manque ordinairement de tout l'attirail de

1705. — cuisine, qui est nécessaire pour les accommoder comme je viens de dire, on se contente de les faire bien boüillir dans deux eaux, ou de les faire rôtir sur les charbons, & de les manger avec la Pimentade. J'ai connu un Habitant du petit Cul-de-Sac des Gallions à la Martinique, nommé Maurecourt, qui passoit pour le plus grand mangeur de l'Amérique, qui souvent, faute d'autres choses, avoit recours aux Lambis, & aux Burgaux qu'il prenoit comme la viande la plus succulente & la meilleure nourriture du monde. Il lui étoit aisé de se contenter, car il étoit en lieu où ces Coquillages ne sont pas rares, & il pouvoit faire de la chaux de leurs cocques qui y sont très-propres, & la vendre pour avoir ses autres necessitez; car la chaux faite avec ces sortes de coquillages est excellente, & fait un mortier qui durcit comme le marbre; le seul défaut qu'elle a, est d'être beaucoup plus dure à cuire que celle dont on se sert ordinairement aux Isles.

Chaux
de Co-
quillage.

Ce n'est pas assez d'avoir des Lambis, & autres semblables Coquillages, il faut sçavoir la maniere de les tirer de leur maison sans la rompre ou la gâter, sur tout quand on la veut conserver pour

quelque usage où la vivacité des couleurs dont elle est peinte, doit être tout entiere, & point du tout ternie; car lorsqu'on ne s'en soucie pas, il n'y a qu'à mettre le Lambis dans l'eau bouillante, ou sur les charbons, l'animal est bientôt mort, & le volume de sa chair diminuant en cuisant, il est facile de le tirer; mais lorsqu'on veut conserver la coque avec toute la beauté & la vivacité de son coloris, que le feu ou l'eau bouillante gâtent absolument, il faut enfoncer dans l'ouverture un ameçon un peu long ou un crochet de fer le plus avant qu'il est possible. L'animal, qui se sent si rudement chatouillé, quitte l'extrémité de sa cocque; & soit qu'il meure dans ce moment, soit qu'il veuille s'échapper, on le tire aisément dehors. On trouve dans toutes les cocques environ un demi verre d'eau, plus ou moins, selon leur grandeur, qui est très-claire & très-douce: on prétend qu'elle est admirable pour les inflammations des yeux.

On trouve des Lambis d'une grosseur considérable, & d'un si grand poids, qu'il semble impossible qu'un animal aussi foible que celui-là, puisse traîner ou porter une maison si lourde & si incommode. Le Limaçon dont j'ai parlé

— dans un autre endroit sous le nom de
1705. Soldat, change tous les ans de coquille ;
mais comme ceux qui ont fréquenté
beaucoup les bords de la mer n'ont
point remarqué ces changemens dans
les Lambis, & autres poissons à coquil-
les, il faut dire que leur cocque croît
avec leur corps, & que comme elle est
d'une matiere extrêmement dure, il lui
faut bien des années pour arriver à dix
& quinze pouces de longueur sur en-
viron autant d'ouverture, & à dix &
douze livres de pésanteur. Ce pésant
équipage empêche l'animal de courir
bien vite, mais il ne l'empêche pas de
changer de place & de venir du fond de
la mer sur les bords du rivage, & le
long des rochers, & des hauts fonds,
où on le trouve, & où on le prend plus
aisément que quand il faut l'aller cher-
cher en plongeant dix ou douze brasses
sous l'eau. Je m'étonne que de tant d'As-
tronomes qui sont venus en Amérique, il
ne s'en soit pas trouvé quelqu'un qui ait
observé les mouvemens du Lambis, &
compté exactement combien il fait de
chemin par secondes & par minutes ; il
auroit peut-être trouvé du rapport entre
ce mouvement, & ceux de quelque
étoile fixe, ou de quelque planète, ou

de quelque satellite. Découverte qui auroit été, ou pourroit être très-utile à la perfection des arts & des sciences, ou du moins qui auroit fourni de matiere aux entretiens des gens oisifs.

La superficie de la cocque du Lambis est parsemée de quantité de pointes émoussées de huit à douze lignes de hauteur sur presque autant de diametre à leurs bases. Ce qui se trouve entre ces bosses est brut, pierreux, & souvent tout couvert de mousse, un des bords qui semble destiné à fermer l'ouverture de la cocque, s'éleve tout droit & fait voir la tête & la langue de l'animal quand il juge à propos de se montrer; car il se retire souvent sous les replis de sa maison comme dans des appartemens secrets. Rien n'est plus beau, plus poli, plus luisant, & plus lustré que l'émail dont cette maison est tapissée, à commencer par ce grand morceau du bord qui en découvre l'entrée. C'est une couleur de chair la plus vive qu'on puisse s'imaginer, qui est toujours la même dans tout le dedans de la cocque. Si le dehors étoit aussi beau, on pourroit dire que le Lambis seroit le plus proprement logé de tous les animaux. Je croi pourtant que si on s'en vouloit donner

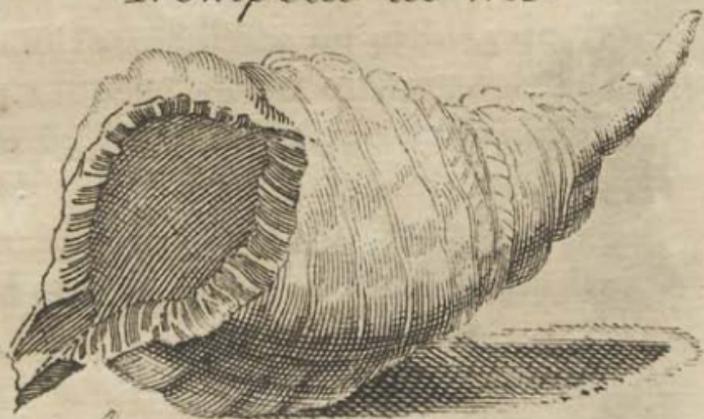
La bonté du logement ne dépend pas de la couleur.

— la peine, on découvreroit une très-belle
1705. couleur sous le gravier & les rocailles
qui couvrent la superficie extérieure.

Le Limaçon qu'on appelle Casque,
à cause de la figure de sa cocque, n'est
Casque
de mer. jamais si gros que le Lambis. Il est un
peu ovale. Un côté qu'on peut regarder
comme le dos est rond, avec deux pe-
tites pointes émoussées & creusées en fa-
çon de canal; l'autre côté est plat & ou-
vert dans toute sa longueur. Les bords de
cette ouverture sont repliez en dedans
& dentelez; c'est par-là que l'animal se
fait voir, & qu'il avance sa tête & sa lan-
gue pour chercher sa nourriture. La coc-
que est bien plus mince & plus délicate
que celle du Lambis. Comme elle est
unie, le gravier, la mousse & les autres or-
dures ne s'y attachent pas, elle est lustrée
& peinte de blanc, de gris & de brun,
avec des points tirant sur le jaune, di-
versifiez en une infinité de manières.
Le dedans est de couleur de chair fort
claire; il n'y a point de Coquillage où
la nature fasse voir une plus grande di-
versité de coloris & de desseins.

La trompette est faite comme un cor-
net long & tors, sur tout vers le petit
bout. J'en ai trouvé qui avoient près de
quinze pouces de longueur, & dont

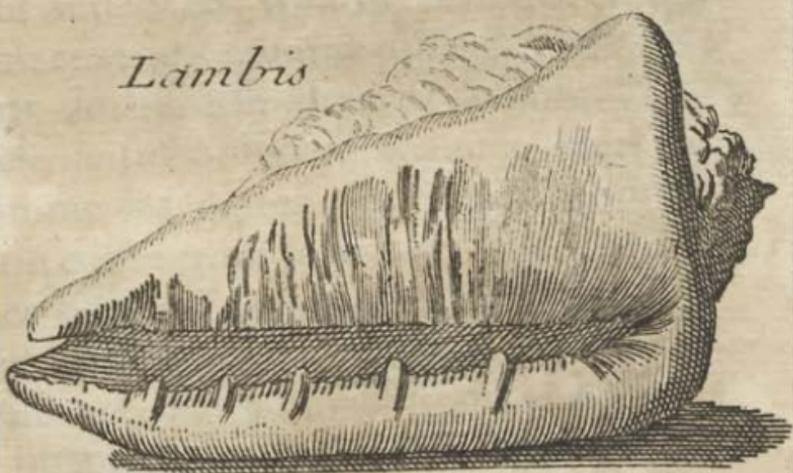
Trompette de Mer.

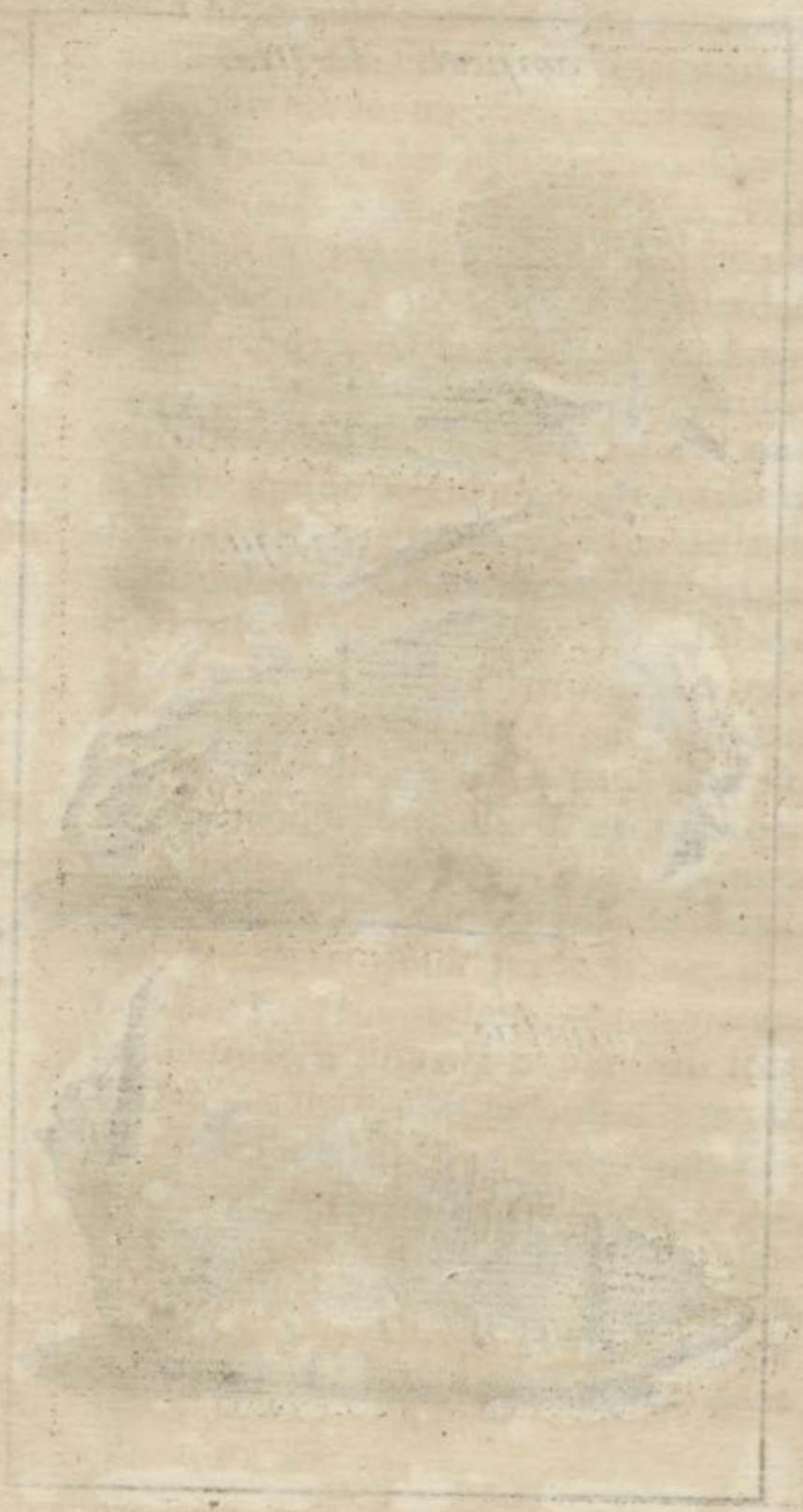


Casques.



Lambis





l'ouverture avoit quatre pouces de diamètre ; le dehors est d'ordinaire d'une couleur brune avec des ondes de différentes teintes de la même couleur fort vives & fort polies ; le dedans est argenté comme la nacre de perle ; on perce le petit bout , & on s'en sert comme d'un cor pour se faire entendre de loin.

1705.

Trompettes de mer.

Il y a des Burgaux d'une infinité de grosseurs , de couleurs & de figures. J'ai déjà parlé de quelques - uns , aussi-bien que des Porcelaines , dans mon voiage à Saint Domingue. J'en amassai aux Isles d'Aves de très-beaux & de très-curieux , soit pour la grosseur ou la petitesse , soit pour la forme & le coloris , & j'en avois rempli un coffre de bonne grandeur que l'on m'avoit donné du débris de notre prise : mais nos Flibustiers s'étant avisez de vouloir partager ce qui leur revenoit comme pillage , afin d'avoir de quoi se divertir à Saint Thomas , je fus obligé d'accepter mon lot comme les autres , & j'eus besoin de mon coffre pour le ferrer ; de sorte que mes beaux Coquillages que je fis mettre à l'avant de notre barque dans la fosse aux cables , souffrirent beaucoup ; & quand je quittai le bâtiment , je crus

1705.

qu'il étoit plus à propos de me charger de ce dont nos gens m'avoient fait présent, que de ces bagatelles.

CHAPITRE XV.

De l'Isle à Crabes. De Saint Thomas & des Vierges.

Isle de
Bori.
quen ou
à Crabes.

NOus arrivâmes à l'Isle à Crabes le Samedi dernier jour de Janvier sur le midi ; on fit aussitôt descendre tous nos prisonniers à terre ; car on n'en laissoit aucun à bord dès que nous étions mouillés. On tenoit toujours les canots à bord, & on avoit toujours une garde à terre vis-à-vis des bâtimens, afin de prévenir les mauvais desseins des Anglois, s'ils se fussent mis en devoir de faire quelque tentative, pour s'emparer de nos bâtimens, & nous planter-là.

Nous mouillâmes dans une Ance de sable devant une jolie riviere au Sud de l'Isle, à peu près dans l'endroit où j'avois mouillé en 1701. en revenant de Saint Domingue dans la barque l'Aventuriere. Nous étions à la portée du pistolet de terre sur quatre brasses & demie, fond de sable blanc.

La quantité de Crabes que l'on trouve dans cette Isle lui en fait donner le nom par nos Flibustiers. Son véritable nom est Boriquen ; elle est éloignée de cinq à six lieues de la pointe du Sud-Est de Port-Ric , à dix-sept degrez , & dix minutes de latitude Septentrionale ; elle peut avoir huit à dix lieues de circonférence, du moins autant que j'en ai pû juger en la traversant du sud au nord. Elle est montagneuse, mais ces montagnes ne sont ni excessivement hautes , ni escarpées ni arides ; elles laissent entr'elles de très-beaux & très-grands fonds , où la terre m'a paru très bonne, elles sont couvertes de bois de toutes sortes , & il en coule des sources d'eau qui forment plusieurs petites rivières d'une eau qui est fort claire & fort bonne. On trouve partout des marques des habitations que les Espagnols y ont eu autrefois ; on y voit de longues allées d'Orangers , & de Citronniers, de vastes fonds, où il n'y a que des bois mols , des Goyaniers , & autres arbres fruitiers : marque certaine que ces endroits ont été cultivez, qui sont aisez à distinguer de ceux qui ne l'ont pas été, où l'on voit des arbres d'une grosseur & d'une hauteur extraordinaire. La chasse y est très-abondante ; on y trouve des

1705.

Ramiers en tout tems, des Peroquets, des Grives, des Ortolans, des oïseaux de mer & d'eau douce, des Cochons Marons, des Lezards & des Tatous. Il y a une quantité prodigieuse de Figuiers & de Bananiers, & les bords de la mer sont tous couverts de pommes de raquettes. J'ai trouvé en differens endroits de belles Cannes de sucre, & des ignames sauvages tant que l'on en veut. C'est dommage qu'un pais si agréable & si fecond soit abandonné, & que la politique des Espagnols ne permette pas aux Européens de s'y établir. Après tout, ils ont raison, car il pourroit à la fin y venir des gens si puissans que leur voisinage deviendroit incommode & même dangereux pour leur colonie de Port-ric. Au reste ce lieu m'a paru fort sain, les eaux en sont bonnes, les arbres beaux & point chargez de mouffe, les fruits gros & bien nourris, & le Gibier gras, & d'un très-bon goût.

Le Capitaine Daniel fit descendre à terre tous les balots de marchandises qui avoient été mouillez d'eau de mer, on les porta à un bassin de la riviere, éloigné d'environ cent cinquante pas du bord de la mer, & tous ceux qui n'étoient point de garde se mirent à

travailler , à laver & étendre les marchandises pour les faire sécher. —

1705.

Le Dimanche premier jour de Fevrier après que nous eûmes fait la priere , & déjeûné , je m'en allai à la chasse avec mon Negre & un jeune Creolle de la Guadeloupe qui étoit passager dans notre barque ; le jeune homme & moi avions des fusils & des bayonnettes. Je fis prendre à mon Negre une machette , c'est ainsi qu'on appelle une espee de coutelas de deux pieds de long , dont la poignée est de bois. Ceux qui vont dans les bois en portent ordinairement avec eux , pour couper les liannes & les crocs de chien qui embarrassent leur chemin. Je ne sçai par quel instinct je le chargeai d'une bouteille d'eau de vie , & de trois ou quatre galettes , comme si j'avois dû coucher dehors , quoique ce ne fût pas mon dessein. Le Capitaine Daniel me dit en riant qu'on s'attendroit à ma chasse pour souper , & me la souhaita bonne.

Nous marchâmes environ une lieüe & demie le long de la riviere , où nos gens lavoient les Marchandises , & nous trouvâmes assez de Ramiers , & de Peroquets. Avant qu'il fût une ou deux heures apres-midi , nous avions près de

1705.

Moïen
de con-
server la
viande.

cinquante pièces de gibier, & nous étions sur le point de nous en retourner, lorsque nous trouvâmes des fouillures & des Traces de Cochons Marons qui nous parurent toutes fraîches. Je fis aussitôt des paquets de nos oiseaux, que nous mimes dans la riviere bien couverts & bien entourrez de pierres, de peur que la chaleur ne les gâta, ou que les mouches ne s'y missent, si on les avoit laissé à l'air. C'est ainsi qu'on conserve la viande dans nos pais chauds, quand on se trouve obligé de laisser le gibier dans le bois; des Sangliers y ont demeuré les trois & quatre jours sans se corrompre, parce que la fraîcheur de l'eau empêche qu'il ne s'y excite de la fermentation qui est la cause de la pourriture.

Nous suivîmes ces traces jusques sur les cinq heures du soir que nous trouvâmes une Lée avec sept Marcassins d'environ deux mois. Je tirai sur trois Marcassins qui étoient à ma portée, & tous de file, & je les couchai par terre. Le jeune Creolle tira sur la Lée, & la blessa, & aussitôt elle vint sur lui; & par bonheur elle rencontra devant elle ses trois petits étendus qu'elle s'amusa à retourner avec son grouin. Je criai au jeu-

ne homme de recharger ; mais il avoit
été tellement effraïé par cette bête ,
qu'il laissa tomber son fusil , & s'enfuit
de toutes ses forces. Mon Negre mit sa
bouteille à terre , & grimpa sur un arbre.
Je chargeai cependant , & je tirai sur
la bête , je la blessai ; mais je ne l'ar-
rêtai pas , elle vint sur moi toute écu-
mante , & m'auroit fait un mauvais par-
ti si je n'avois pas sçu mon métier. Je
me jettai à côté d'un arbre en mettant
ma bayonnette au bout du fusil , &
quand je la vis prête à me donner un
coup de croc , je me parai avec l'arbre
qui le reçût pour moi , & dans l'instant
j'enfonçai ma bayonnette entre le col
& l'épaule de la bête jusqu'au manche.
Elle fit un si grand effort qu'elle me fit
sauter le fusil des mains , & fit encore
quelque pas avant de tomber. Je ra-
massai alors mon fusil qui étoit un peu
faussé aussi bien que ma bayonnette ;
j'en donnai encore quelque coups à la
bête pour l'achever , & mes gens étant
revenus , nous nous mîmes à chercher
les quatre autres Marcassins. Mon chien
en tenoit un , & en avoit étranglé un
autre ; nous trouvâmes les deux autres
dans des cuisses d'un arbre , nous les prî-
mes en vie , & leur liâmes les pieds , &

1705.

Danger
auquel
l'Auteur
fut expo-
sé.

1705. revînmes triomphant où la Lée étoit étenduë. Nous bûmes un coup, & nous reposâmes en pensant à ce que nous avions à faire pour retrouver notre chemin ; car les tours & les détours que nous avions faits en suivant les traces de ces bêtes, nous avoient conduit si loin, & tellement dérouté que nous ne sçavions où nous étions. Je voiois bien avec mon petit compas de poche, où notre barque nous demeuroit, mais j'avois oublié de m'orienter en quittant la Riviere, & d'ailleurs nous l'avions passez & repassez, elle ou d'autres cinq ou six fois, en sorte que je ne sçavois pas si nous en étions à bas bord ou à stribord ; d'ailleurs le soleil étoit couché, & comme je l'ai remarqué dans un autre endroit, il n'y a point de crepuscule entre les Tropiques ; & dès que cet astre est 20 ou 25 degrez sous l'orison, il fait noir comme à minuit. Je pris le parti de coucher où nous étions, bien assuré que nous trouverions notre chemin quand il feroit jour, & que le Capitaine Daniel nous envoieiroit chercher.

Je dis à mon Negre de couper du bois sec pour allumer du feu, & faire à souper, pendant que le jeune homme & moi coupâmes des gaulettes, & amassâ-

mes des feüilles de Balisier, pour faire un ajoupa. Tout cela fut promptement executé. Dès que le boucan fut en état, nous y étendîmes deux Marcaffins; & pendant qu'ils cuisoient, je dis, comme je pûs, ce qui me restoit à dire de mon Breviaire. Nous soupâmes joyeusement après cela, nous mangeâmes un Marcaffin, & nous entamâmes l'autre; si on trouve que c'étoit beaucoup, il faut considérer que nous étions quatre, y compris mon chien, qui avions bien travaillé; & par conséquent grand appetit. Nous bûmes de l'eau de Balisier, & puis un coup d'eau-de-vie; & après avoir prié Dieu & bien ajusté nos fusils, nous nous endormîmes sous la garde de mon chien.

Il étoit grand jour quand je me reveillai; il fallut éveiller mes gens & mon chien aussi; Nous fîmes la Priere; & nous allions commencer à déjeûner, lorsque j'entendis deux coups de fusil. Je vis bien qu'on nous cherchoit, nous répondîmes aussi-tôt de deux coups; on en tira un troisiéme, & nous aussi, & je fis allumer du feu pour cuire de la viande, pour faire déjeûner ceux qui viendroient nous trouver. A mesure qu'ils avançoient ils tiroient, & nous

1705. répondions; à la fin ils nous joignirent. C'étoit le Capitaine Daniel, lui-même, qui étoit en route avec cinq de ses gens depuis une heure avant le jour, pour nous chercher. Il lui avoit été facile de nous suivre le long de la riviere, parce que mon Negre plumoit les oiseaux que je lui donnois à porter, & les plumes qui étoient répandues à terre, les conduisirent jusqu'au lieu, où nos oiseaux étoient cachez dans la Riviere; ils avoient ensuite trouvé nos traces sur celles des cochons, & avoient bien vu que nous nous étions mis à chercher ces animaux. Il étoit près de dix heures quand ils nous joignirent, & selon leur compte, ils avoient fait plus de quatre lieuës. Daniel m'aborda en jurant docement qu'il ne souffriroit plus que j'allasse à la chasse qu'avec quelqu'un de ses gens. Il me dit qu'il avoit été dans une peine extrême que je ne fusse tombé entre les mains de quelques Mulatres de Port-Ric, qui viennent souvent dans cette Isle, qui sont des gens demi-sauvages, & qui tueroient le plus honnête homme du monde pour avoir sa chemise. Je le remerciai de son soin, & je lui dis qu'il falloit déjeûner avant de nous en retourner. Il avoit fait apporter

du biscuit, du vin, de l'eau de-vie. Il donna un morceau à manger à un de ses gens, les chargea de deux Marcaffins, les renvoya à bord porter de nos nouvelles, afin qu'on ne fût point en peine. Nous mangeâmes en contant nos proüesses, après quoi on coupa notre grosse bête en quartiers, & nous nous en retournâmes chassans & tuans force Ramiers, Peroquets & Grives. On ne manqua pas de me feliciter quand nous fûmes arrivez sur ma bonne chasse, & de faire une partie pour le lendemain.

Nous y fûmes en effet, deux Anglois étoient avec les quatre Flibustiers que Daniel me donna; nous tuâmes trois gros Cochons Marons, & un Cabry avec beaucoup d'oiseaux, & revinmes sans nous être égarés à Soleil couchant. Nos Dames avoient fait accommoder notre chasse du jour précédent, & elles nous firent servir des mets à l'Angloise, qui étoient très-bons.

Ce fut dans ces deux parties que je vis & que je parcourus la plus grande partie de l'Isle à Crabes; je ne m'étonne pas que les Anglois ayent voulu s'y établir, ils avoient raison, & elle mérite plus que beaucoup d'autres d'être habitée; elle n'a point de port, à la vérité,

1705. — mais elle a de bonnes rades, & un acuil du côté de Port-Ric, qui pourroit bien tenir lieu d'un Port. Je n'y ai rien vû qui ne m'ait fait envie, & qui ne m'ait fait déplorer l'aveuglement de mes Compatriotes qui se sont allez établir à Saint Martin, Saint Barthelemi, & autres mauvais endroits, au lieu de venir poster une bonne Colonie en cette Isle, & s'y maintenir par la force contre ceux de Port-Ric. Nous avions une Colonie à Sainte Croix qui est au Sud-Est de Boriquen que l'on a abandonnée en 1696. comme je l'ai dit en son lieu qui auroit été infiniment mieux à l'Isle à Crabes, où le bon air & les bonnes eaux, qui ne se trouvent point à Sainte Croix, l'auroient faite multiplier à vûe d'œil. Je le répète encore de toutes les Isles que j'ai vû, il n'y en a point de plus propre pour établir une Colonie, & pour faire dans peu de tems un commerce avantageux.

Le Mercredi 4 j'allai encore à la chasse avec deux de nos Flibustiers, & deux Anglois. Le Capitaine Daniel m'avertit de ne pas m'éloigner, parce qu'il vouloit lever l'Ancre sur le soir; en effet, sur les quatre heures après midi nous entendîmes un coup de canon; nous reprîmes aussitôt le chemin de la mer,
bien

bien fâchés de ne pouvoir continuer
notre chasse, parce que nous avions dé-
couvert des traces fraîches de Cochons
Marons; il fallut nous en revenir, nous
avons tué un particulier, c'est ainsi
qu'on appelle un Sanglier mâle, que l'on
trouve seul, quoiqu'on lui eût coupé la
tête & les pieds, & jetté la fressure,
deux de nos hommes qui en portoient
chacun la moitié, plioient sous la char-
ge. Un autre portoit une bonne chevre
grasse; le quatrième étoit chargé de deux
Cabrittons, & de la tête du Particulier;
& mon Negre & moi d'Oiseaux.

Nous arrivâmes au bord de la mer au
Soleil couchant; tout le monde étoit
embarqué. Le canot vint nous chercher
dès que nous parûmes, & nous porta à
bord. Le souper étoit prêt, on fit la
Priere, & nous nous mîmes à table. Sur
les dix heures on tira à bord l'ancre qui
étoit à pic; nous appareillâmes, & sui-
vîmes la caiche qui étoit partie quatre
bonnes horloges avant nous.

On la rejoignit bientôt, & comme
elle étoit mauvaise voiliere, & trop
chargée, on fut contraint de lui jeter
un grelin, & la tirer en ouaiche der-
riere nous. Je ne vis rien de cette ma-
nœuvre que le lendemain matin que je

— me réveillai sur les sept heures , après
1705. avoir dormi comme un homme qui avoit
extrêmement fatigué depuis trois jours.

Nos Dames Angloises avoient fait préparer le chocolat ; on le prit , puis je fis la Priere , & on se mit à table pour déjeûner. Si Daniel en avoit été cru , la caiche qui nous empêchoit de marcher , ne nous auroit pas incommodé longtems , car il la donnoit au diable autant de fois qu'il jettoit les yeux dessus ; mais comme il n'étoit pas le seul qui y avoit intérêt , le diable ne pût pas profiter du présent qu'il lui vouloit faire. A la fin nous vîmes le rocher blanc , nous dinâmes & mouillâmes dans le port de Saint Thomas sur les cinq heures du soir , le Jeudi 5 Février. On débarqua aussi-tôt tous les Anglois qui étoient fort contens des bonnes manieres de notre Capitaine. J'accompagnai nos Dames chez le Gouverneur qui étoit le même que j'y avois vû en 1701. il me reconnut & me fit beaucoup d'honnêtetés & d'offres de service ; de là nous fûmes au Comptoir de Danemarck , où nous fûmes reçus parfaitement bien. Nos Dames dirent tous les biens imaginables de notre Capitaine & de ses gens , & n'oublierent pas les pe-

L'Auteur
arrivé à
S. Tho-
mas.

tits services que je leur avois rendus. —
Nous fûmes très-bien logés, & traités 1705.
magnifiquement. Daniel vint souper
avec nous, il avoit envoyé à ses prison-
nières la moitié du dernier Sanglier que
nous avions tué, & tout ce qui restoit
de Ramiers & de Perdrix.

Je ne trouvai plus M. Van-bel à Saint
Thomas, il avoit quitté son poste de
Directeur du Comptoir des Danois, &
s'étoit retiré parmi les Anglois à Saint
Christophe. J'appris des Commis du
Comptoir qui avoient servis sous lui,
qu'il n'avoit pas lieu de se loïer des An-
glois. Quoiqu'il eût des lettres de natu-
ralité en bonne forme, avec une per-
mission expresse de demeurer dans tel
endroit des domaines d'Angleterre qu'il
voudroit choisir, & d'y transporter ses
effets & ses Esclaves, on n'avoit pas
laissé de saisir ses Negres & son bâti-
ment dès qu'il fut mouillé à la grande
Rade de Saint Christophe, sous prétexte
de quelque manque de formalité, & il
lui avoit fallu compter une somme très-
considérable pour avoir main levée de
ses effets. On voit par cet échantillon
que les Anglois de l'Amérique sont aussi
habiles dans la chicane que ceux d'Eu-
rope & que ceux dont ils descendent.

1705.

Nos Dames n'eurent pas de peine à trouver l'argent dont on étoit convenu avec elles pour le prix de leurs Esclaves ; dès le lendemain matin il fut compté au Capitaine Daniel & à son Quartier-maître. Il n'étoit resté à bord de notre barque qu'un Negre & une Negresse de ces Dames pour avoir soin des coffres & des paquets que l'on n'avoit pas eu le tems de débarquer le soir en arrivant. Le Negre s'embarqua avec le bagage de sa maîtresse ; mais la Negresse ne voulut jamais sortir de la Barque, & dit à Daniel qu'elle se jetteroit plutôt à la mer, que de retourner avec des gens qui n'étoient pas de sa Religion, qu'elle étoit Catholique, & qu'elle vouloit mourir avec des Catholiques. Je sçavois qu'elle étoit Creolle de la Guadeloupe, d'où elle avoit été enlevée dans l'irruption que les Anglois y firent en 1703. elle étoit mariée, & avoit des enfans. Par bonheur je me trouvai à bord quand cela arriva, & j'empêchai Daniel de la faire amarrer, & la faire embarquer par force. J'offris de rendre à la Dame Angloise le prix qu'elle en avoit donné à nos gens, & je les tournai si bien que Daniel me laissa maître de cette affaire. J'allai donc trouver cette Dame, & lui

présentai l'argent qu'elle avoit donné pour sa Negresse, lui représentant que cette pauvre esclave étoit mariée, qu'elle avoit des enfans, & toute sa famille parmi nous, & qu'elle feroit une action digne de la generosité Angloise, de lui faciliter le moyen d'aller vivre avec les gens de sa communion. Cette Dame se rendit sans beaucoup de peine à mes raisons; mais elle me dit qu'elle ne vouloit point qu'elle servît d'autres gens, après avoir été son esclave, qu'elle ne vouloit point recevoir l'argent que je lui présentois, & qu'elle lui donnoit la liberté, si je voulois lui donner parole qu'on la laisseroit libre, lorsqu'elle seroit parmi les François. Je lui dis que pourvû qu'elle voulût bien lui donner la liberté par un acte en bonne forme, le lui répondois que sa volonté seroit executée de point en point, & que j'en faisois mon affaire. On fit venir sur le champ un Notaire, l'acte fut dressé & signé, & le Gouverneur de l'Isle étant venu dans ce moment rendre visite à ces Dames, je le priai de confirmer par son seing & son cachet la verité de l'acte; il le fit aussitôt, l'acte fut aussi signé du Directeur du Comptoir, & d'un Ministre qui se trouva-là, & la Dame me

1705.

Histoi.
re d'une
Esclave.

1705. le mit entre les mains, ajoutant que c'étoit à ma considération qu'elle se privoit de sa Negresse. Je la remerciai, & lui rendis l'acte, la priant de le donner elle-même à l'esclave quand elle viendroit la remercier. J'envoiai mon Negre à bord pour l'amener à terre; mais quelque chose qu'on lui dit, il n'y eut pas moyen de la persuader; il fallut que j'allasse moi-même la chercher, & que je l'assurasse qu'elle ne demeureroit plus avec les Anglois, & qu'elle étoit libre. Elle me crut à la fin, & me suivit, & je la conduisis à sa maîtresse. Ses larmes furent les interprètes de ses pensées, elle se jeta aux pieds de sa maîtresse, elle les baisa plusieurs fois, & ne faisoit que répandre des larmes sans parler; c'étoit une scene des plus touchantes, car la maîtresse s'attendrit aussi, & se mit à pleurer; & ce ne fut pas sans peine qu'elle releva sa Negresse, & lui dit: je vous donne la liberté, employez-la bien à servir Dieu, priez-le pour moi, & remerciez le Pere qui vous la procure. Elle prit l'acte qui avoit été dressé, & me le donnant, elle me pria d'avoir soin que sa Negresse jouît de la grace qu'elle lui accordoit. Je lui promis, & dis à la Negresse de remercier sa maîtresse; elle

se jetta encore à ses pieds, les embrassa en pleurant, & lui dit : enfin, Madame, je prierai Dieu toute ma vie qu'il vous soit aussi bon que vous m'avez été bonne maîtresse. Je priai Madame Stapleton de la garder auprès d'elle tout le tems qu'elle ou nous serions à Saint Thomas, ce qu'elle m'accorda fort gracieusement ; & lorsqu'elle partit elle donna à la Negresse des hardes & quelque argent, & elle & l'autre Dame m'envoyèrent un présent, auquel je ne m'attendois pas, pour me remercier des services que je leur avois rendus.

Nos gens reçurent aussi la somme dont ils étoient convenus pour le prix de la Caiche & de sa charge, & se mirent selon la coutume à faire la débauche tant qu'ils eurent de l'argent.

Je trouvai encore à S. Thomas l'Esculape François chez qui j'avois logé en 1701. en revenant de Saint Domingue. Comme je me trouvois en état de lui donner des marques de ma reconnoissance, je le fis de mon mieux, & il fut très content ; nous allâmes ensemble voir nos refugiez François qui me firent bien des caresses. Quoique la plûpart fussent fort à leur aise, ils souhaitoient passionnement de retourner parmi nous ;

1705.

j'engageai nos gens à leur vendre préfé-
rablement aux étrangers leurs parts du
pillage, & ils eurent assez de déférence
pour moi, pour le faire. Un de nos com-
patriotes qui avoit une sucrerie à quel-
ques lieuës du Bourg, me pria d'aller
passer un jour chez lui; j'y allai, & je
fis le tour de l'Isle; ce n'est pas un long
voyage, car elle n'a, ou ne m'a paru
avoir que six à sept lieuës de tour; elle
est bien peuplée & bien cultivée. Les
Danois ou Hollandois qui l'habitent
ont des maisons fort propres; mais il
s'en faut beaucoup qu'ils entendent la
conduite d'une habitation comme nos
François refugiez. Ces derniers ont ap-
pris le fin du commerce des premiers,
& y sont devenus assez habiles pour
donner de la jalousie à leurs maîtres.

Le Lundi 9. nos deux Dames An-
gloises partirent dans une Barque Da-
noise qui devoit les porter à Saint Chri-
stophe ou à Antigues. Le Capitaine Da-
niel leur donna un ample passeport,
aussi bien qu'à la Caiche qui partit aussi.
On se fit beaucoup d'honnêteté de part
& d'autre, & on se sépara avec peine,
parce que nous étions fort contents les
uns des autres: nous avions vécu près
d'un mois ensemble dans une union &

une société aussi parfaite, que si nous eussions été de la même nation & de la même Religion, & que nous eussions été amis depuis longtems. 1705.

Le Mardi 20. l'argent commençant à manquer à la plûpart de nos gens, j'aidai au Capitaine Daniel à les rassembler; il fallut encore faire courir le bruit parmi eux, qu'on avoit avis d'un bâtiment Anglois qui devoit arriver à Saint Thomas à tous momens. Cette fausse nouvelle les déterminâ à se rembarquer à nuit close. J'avois été prendre congé du Gouverneur, & remercier Monsieur le Directeur chez qui j'avois toujours logé, & tous les Officiers du Comptoir, desquels j'avois reçu beaucoup d'honnêteté. Nos refugiez François m'envoyèrent des rafraîchissemens; il en vint quelques-uns à bord, je les retins à souper, ce qui fit que nous ne partîmes que sur le minuit.

Nous prîmes la route de la grande Ruë des Vierges. Je ne sçai par quelle raison le Capitaine Daniel mit en panne quand nous fûmes environ à trois ou quatre lieuës de Paneston; je le vis à la fin quand il déclara à ses gens que si le vaisseau, dont on lui avoit parlé ne paroïssoit point dans tout le jour, il avoit

Départ
de Saint
Thomas.

— 1705. envie d'aller piller cette petite Isle, qu'on appelle autrement la grosse Vierge, étant bien sûr d'y trouver de l'argent, & qu'elle ne leur coûteroit pas grande peine, si on surprenoit les Anglois deux heures avant le jour. Cela fut aussitôt conclu; nous mouillâmes entre deux Isles pour n'être point apperçûs, & nous passâmes le reste du jour à pêcher à la ligne. J'avois déjà remarqué dans mon voïage précédent que les canaux qui sont entre ces Isles sont très-poissonneux, la pêche que nous fîmes en celui-ci me convainquit encore davantage que le poisson fourmille dans ces endroits-là; nous en primes presque de toutes les sortes, s'entend de celles qui mordent à l'ameçon, & en quantité. A Soleil couchant on apperçut quelque chose en mer, mais si éloigné de nous qu'on n'en pouvoit porter aucun jugement certain. Aussitôt on chassa dessus. On reconnut sur les dix heures que c'étoit un vaisseau assez gros qui tenoit le vent: nous manœuvrâmes pour le lui gagner en nous approchant de lui; nous n'en étions qu'à demie portée de canon vers les deux heures après minuit. Il nous parut alors moins considérable qu'il ne l'étoit en effet, parce que la

nuit nous le grossissoit ; on crut même avoir vû de la lumiere entre les deux ponts , ce qui marquoit qu'il avoit deux batteries ; de sorte que pour ne rien faire à l'étourdi , nous conservâmes le vent que nous avions sur lui , & le gardâmes le reste de la nuit. Dès que l'aube parut , nous mîmes pavillon Anglois , il le mit aussi , & l'assura d'un coup de canon. Nous vîmes alors que ce n'étoit qu'un bâtiment mediocre qui avoit douze canons. Nous amenâmes alors notre faux Pavillon & hissâmes Pavillon blanc que nous assurâmes de trois coups de canon que nous lui envoyâmes ; il répondit assez bien avec le sien , pendant environ une horloge que nous le chauffâmes avec notre mousqueterie ; mais quand il vit que nous l'élongions pour l'aborder , il amena , & le Capitaine vint à bord. Il auroit mieux fait d'amener plutôt , il auroit conservé la vie à trois de ses hommes qui furent tuez , & n'auroit pas eu six autres blesez. Nos gens n'eurent pas seulement une égratignure. Après que la prise fut amarrinée nous reprîmes le chemin de S. Thomas pour y vendre notre prise. C'étoit un navire de deux cens tonneaux , vieux , & chargé seule-

1705.

Prise
d'un
vaisseau
Anglois.

1705.

ment d'eau-de vie de cannes, de fyrops, & de sucre brut, avec quelques balles de coton, des cuirs verts, & deux caisses de chocolat. Il alloit à la Virginie, où il devoit décharger ses marchandises, & se charger de poissons sec & salé, de pois, de planches & de bois de charpente pour des habitans d'Antigues. Chemin faisant on s'accommoda avec le Capitaine Anglois, & on convint de la rançon qu'il nous donneroit pour son vaisseau, & sa cargaison.

Retour
à Saint
Thomas.

Le Vendredi 13. nous mouillâmes avant jour à une demie lieuë de Saint Thomas. Le Capitaine Daniel avec son quartier-maître, & le Capitaine Anglois avec son Ecrivain allerent à terre; ils reçurent partie en argent, & partie en lettres de change sur la Martinique la somme dont on étoit convenu, qui étoit de vingt-deux mille cinq cens liv. & revinrent le soir à bord. Nous donnâmes à souper au Capitaine Anglois, & on le remit en possession de son vaisseau, dont on n'avoit tiré que quatre pièces d'eau-de-vie, & une caisse de chocolat, avec quelque petit pillage.

Nous levâmes l'ancre au point du jour le Samedi 14. Fevrier, & chacun fit route de son côté. L'Anglois nous sa-

lua de cinq coups de canon , on lui en rendit trois , & il remercia d'un.

1705.

Nous reprîmes la grande Ruë des Vierges. Nos gens oublierent leur dessein de piller Paneston , & ils firent bien ; car malgré ce que Daniel leur en avoit dit , je sçavois par un de nos Peres qui y avoit été prisonnier , que les habitans étoient très-pauvres.

Nous commencions à manquer de farine de manioc. Daniel résolut de s'en aller fournir à Saint Martin , où nous mouillâmes le Dimanche 15. après-midi.

C H A P I T R E X V I .

*Des Isles de Saint Martin , & de Saint
Barthelemy. Prise d'un Navire
Anglois.*

L'Isle de Saint Martin est située par le 18 degré , & un quart de latitude de nord. On prétend qu'elle a quinze à seize lieües de tour. Elle n'a ni ports ni rivieres ; on y trouve seulement quelques petites fontaines qui donnent de l'eau dans les temps de pluie , & qui tarissent aussi-tôt que la saison sèche est

De l'Isle
S. Mar-
tin.

—
1705. venuë, parce qu'elles ne sont que des écoulemens des eaux de pluie ; de sorte qu'on y est réduit à l'eau de citerne, & de quelques mauvaises marcs. Le terrain ne m'a pas paru fort bon, du moins dans les endroits où j'ai été ; mais il s'en faut bien que j'aie couru cette Isle autant que l'Isle à Crabes, & l'Isle d'Avés. On n'y fait que du tabac, de l'indigo, des pois, des farines de Manioc, un peu de Rocou & du sel tant qu'on en veut, car il n'y a qu'à le prendre dans les salines, où il se fait naturellement sans travail & sans dépense.

La rade où nous mouillâmes est à l'Ouest-Sud Ouest, très-bonne pour l'ancrage, mais exposée à tous les vents qui viennent de dehors ; l'on y seroit fort mal dans un gros temps, & encore plus dans un Ouragan.

Les Espagnols avoient une Colonie sur cette Isle, & une Forteresse dont on voit encore quelques restes. Je ne sçai de quelle utilité leur pouvoit être ce Fort ni la garnison qu'ils y entretenoient qui leur causoit une dépense très-considérable sans leur apporter d'autre profit que celui d'empêcher que les autres Européens ne s'établissent dans les Vierges, ou ne profitassent de leurs salines. Ce

dernier article ne valoit assurément pas —
la centième partie des dépenses qu'ils 1705.
faisoient pour se les conserver, puis-
qu'on trouve des salines naturelles dans
toutes les Isles, tant celles qui sont au
vent, que celles qui sont sous le vent.
Il est vrai qu'ils ont empêché pendant
longtems que l'on ne soit établi à Saint
Barthelemy, à l'Anguille, à Paneston,
Saint Thomas, Sainte Croix, l'Isle à
Crabes, & autres petites Isles aux envi-
rons; mais comme ils n'avoient pû em-
pêcher les Colonies Françoises & An-
gloises de s'établir puissamment à Saint
Christophe, Antigues, la Guadeloupe,
la Martinique, & autres Isles, ils pri-
rent enfin le parti d'abandonner Saint
Martin au commencement de 1648. Ils
ramasserent pour cet effet autant de gens
de travail qu'ils crurent en avoir besoin.
Ils creverent & gâterent toutes les cîter-
nes, brûlerent les maisons, firent sauter
la Forteresse; & après avoir fait tout le
dégât dont ils se purent aviser, ils s'em-
barquerent, & se retirerent à Port-Ric.

Je ne sçai par quelle aventure il se
trouva parmi eux quatre François, cinq
Hollandois, & un Mulâtre. Ces dix
hommes s'étant cachez dans les bois,
lorsque les Espagnols s'embarquerent,

1705.

se rencontrèrent fortuitement au bord de la mer, & résolurent d'habiter l'Isle, & de la partager entre les deux nations, comme celle de Saint Christophe l'étoit entre les François & les Anglois. Ils concerterent les moyens d'exécuter leur dessein; & les cinq Hollandois ayant fait une Piperie, s'en allerent à Saint Eustache donner avis au Gouverneur de leur nation de ce qui étoit arrivé à S. Martin, & de ce qu'ils avoient concertez avec les François. Ils devoient aussi avertir le Bailly de Poincy, Gouverneur de la partie Françoisé de Saint Christophe de l'état des choses, & de ce qu'ils étoient convenus avec les François qu'ils avoient laissé à Saint Martin; mais ils ne le firent pas. Au contraire le Gouverneur Hollandois de Saint Eustache envoya un Officier nommé Martin Thomas en qualité de Gouverneur, avec tout ce qu'il put amasser de gens dans son Isle pour aller prendre possession de Saint Martin au nom des Etats Généraux leurs maîtres, prétendant par cet acte faire revivre les prétentions qu'ils avoient sur cette Isle.

Les Hollandois s'emparèrent de l'Isle de S. Martin.

Pour entendre ceci, il faut sçavoir que dès l'année 1637. les François avoient une Colonie, & un Gouver-

neur à Saint Martin. Les Hollandois s'y —
étant introduits par surprise, & s'étant 1705.
ensuite trouvez les plus forts, bâtirent
un Fort, & se maintinrent dans leur usur-
pation pendant quelques mois, jusqu'à
ce que le Gouverneur Espagnol de Port-
Ric ayant fait un armement considéra-
ble, vint attaquer le Fort des Hollan-
dois, & l'emporta après un siege de six
semaines. Les François & les Hollan-
dois furent faits prisonniers, & conduits
à Port-Ric, & en d'autres endroits, &
les Espagnols demeurèrent maîtres de
l'Isle, y mirent une Colonie & une gar-
nison, augmentèrent la Forteresse, &
s'y maintinrent jusqu'en l'année 1648.
que la trop grande dépense qu'ils étoient
obligez de faire pour l'entretien de
cette garnison, & son inutilité, les obli-
gerent de l'abandonner.

On voit par ce recit le peu de droit
que les Hollandois avoient sur cette Isle,
& que la possession que Martin Thomas
en prit au nom de ses maîtres en 1648.
ne rendoit pas leur prétendu droit meil-
leur; au contraire elle étoit une nou-
velle preuve de leur mauvaise foi. Aussi
les François qui étoient demeurez à Saint
Martin, n'entendant point de nouvel-
les du Bailly de Poincy, se doubterent de

1705.

la perfidie des Hollandois ; mais comme ils n'étoient pas en état d'en tirer raison, ils dissimulerent sagement leur chagrin, & trouverent enfin le moyen de faire sçavoir au Bailly de Poincy tout ce qui s'étoit passé, & l'état où étoient les affaires.

Diffe-
rend en-
tre les
François
& les
Hollan-
dois.

Le Bailly de Poincy y envoya d'a-
bord le sieur de la Tour avec trente
hommes, pour voir de quelle maniere
les Hollandois se comporteroient. Ceux-
ci prirent les armes, & empêcherent le
sieur de la Tour de mettre son monde à
terre, prétendant être les seuls maîtres
de l'Isle, comme l'ayant occupée les
premiers après qu'elle avoit été aban-
donnée par les Espagnols. Le sieur de la
Tour qui n'avoit pas assez de gens pour
faire valoir les droits des François, s'en
retourna à Saint Christophe, & aussitôt
le Bailly de Poincy mit son neveu le
sieur de Lonvilliers à la tête de trois
cens bons hommes, & l'envoya pren-
dre possession de l'Isle de Saint Martin,
dont il l'établit Gouverneur. Il lui or-
donna pouttant de n'employer les voies
de fait qu'au cas que les Hollandois
ne voulussent pas lui ceder de bonne
grace la partie de l'Isle, dont les Fran-
çois étoient maîtres, lorsqu'ils en

furent chassés par les Espagnols.

1705.

Le sieur de Lonvilliers mit son monde à terre sans opposition, parce que les Hollandois n'étoient pas en état d'y mettre obstacle, & il envoya sommer le Commandant Hollandois de se retirer des quartiers François qu'il avoit occupé, ou de s'attendre à en être chassé par la force des armes, & châtié de la mauvaise foi qu'il avoit fait paroître en cette occasion. Martin Thomas prit le parti d'envoyer des députés au sieur de Lonvilliers pour traiter avec ceux qu'il voudroit nommer de sa part; de sorte que l'accord fut bientôt conclu. Les terres de l'Isle furent partagées, de manière que les François demeurèrent maîtres de tout le côté qui regarde l'Isle, appelée l'Anguille; & les Hollandois de celui où étoit le Fort. Le quartier François se trouva beaucoup plus grand que l'autre, meilleur & plus sain. Les deux nations se prirent réciproquement sous la protection l'une de l'autre, & firent ensemble une ligue défensive. Le Pere Dutertre rapporte leur Traité tout au long, il fut signé des parties intéressées le 23 Mars 1648. sur une montagne qui faisoit la séparation des deux quartiers, que l'on nomma à cause de

Paix entre les deux nations.

1705.

Depuis ce tems-là jusqu'à la guerre de 1688. les deux nations avoient vécu en bonne intelligence ; mais les Anglois ayant été chassés des quartiers qu'ils occupoient à Saint Christophe au commencement de la guerre , on obligea tous les habitans de Saint Martin & de Saint Barthelemi de venir à Saint Christophe pour augmenter la Colonie Française , & occuper les quartiers dont on avoit dépoüillé les Anglois. Ceux-ci nous ayant chassé à leur tour de Saint Christophe , comme je l'ai dit en son lieu , la ruine de cette florissante Colonie entraîna avec elle celle de Saint Martin & de Saint Barthelemy. Beaucoup d'habitans de ces deux Isles perirent , d'autres s'établirent en d'autres endroits ; de maniere qu'il n'y en eût qu'un assez petit nombre qui retournerent à Saint Martin , après la paix de Riswick en 1698. On leur donna pour Commandant un des Lieutenans de Roi qui y demeura jusqu'à ce que la guerre s'étant allumée de nouveau au commencement de 1702. il fut rappelé , & nos Generaux voulurent obliger les habitans de Saint Martin à se retirer à Saint Christophe , ou dans quelque autre Co-

lonie Françoise. Mais ceux ci se souve-
nant des malheurs auxquels leur transla- 1705.
tion précédente les avoit exposé, ne
voulurent point quitter leur país. Ils
s'accorderent avec les Hollandois,
jurerent de nouveau leurs anciens con-
cordats, & demeurèrent reciproque-
ment sous la protection les uns des au-
tres; c'est ainsi qu'ils vivoient en bons
amis, & qu'ils obligeoient de vivre mê-
me les Corfaires des deux nations qui
venoient se fournir de vivres chez eux.

Nos François n'avoient point d'Offi-
cier du Roi à leur tête quand nous arri-
vâmes à S. Martin; c'étoit un habitant
de leur corps, Chirurgien de profes-
sion, avec lequel j'avois fait le voyage
de la Martinique à la Guadeloupe en
1699. qui étoit leur Commandant. Je
croi qu'il en avoit quelque espece de bre-
vet du Commandeur de Guittant, lors-
qu'il étoit Lieutenant Général des Isles.

Outre cette charge il faisoit encore
celle de Curé; car depuis que leur Ca-
pucin avoit été assassiné par son Caraïbe
en 1699. pas un des Ordres Religieux
qui sont établis aux Isles ne s'étoit trou-
vé disposé à leur donner un Curé rési-
dent, ceux qui étoient à Saint Christo-
phe se contentoient d'y envoyer quel-

Officier
de Saint
Martin,
Curé, Ju-
ge, Me-
decin, &
Gouver-
neur tout
à la fois.

1705.

qu'un des leurs de temps en temps, & ce secours avoit entierement cessé depuis que cette Isle avoit été prise par les Anglois. C'étoit donc Monsieur le Commandant qui assembloit son peuple les Fêtes & Dimanches dans l'Eglise, faisoit quelque lecture ou exhortation, recitoit les prieres, avertissoit des jeûnes & des Fêtes; & comme je croi faisoit les corrections fraternelles à ceux qui s'écartoient de leur devoir.

Il faisoit encore l'Office de Juge; & assisté du Maître d'Ecole qui lui servoit d'Assesseur ou de Procureur du Roi, & de son Frater, qui étoit le Greffier, il jugeoit souverainement, & en dernier ressort toutes les contestations qui s'élevoient dans son Gouvernement: c'est dommage que j'aie oublié son nom, car il meritoit bien mieux que beaucoup d'autres d'avoir place dans ces Memoires; j'espere le mettre dans la seconde édition, & faire connoître à la posterité un homme, qui, à l'exemple de nos Grands-Prêtres de l'ancienne Loi, réunissoit en leur personne le gouvernement Ecclésiastique, Civil & Militaire, sans préjudice de l'autorité que la Faculté de Medecine, dont il étoit membre, lui avoit donné sur les

Corps & les Bourses de les Habitans.

1705.
Monsieur le Commandant fut la première personne qui vint à moi, quand je mis pied à terre ; nous nous reconnûmes, nous nous embrassâmes, & les offres de service suivirent de près les complimens. Sa maison de ville, car il avoit une habitation à la campagne, étoit la plus apparente de dix-huit ou dix-neuf autres qui composoient la Ville de Saint Martin. L'Eglise, le Presbytere, & la maison du Maître d'Ecole étoient à quelques cens pas de-là. Monsieur le Commandant donna ordre qu'on avertît dans les quartiers qu'il étoit arrivé un Religieux, & aussitôt le Maître d'Ecole se mit en devoir de sonner la Messe, il avoit empoigné pour cela un gros Lambis percé qui faisoit autant de bruit qu'un corps de chasse ; c'étoit la cloche de la Paroisse, & du Capitole de cette Republique ; & quoiqu'il fût près de quatre heures, & que j'eusse dîné, il vouloit me persuader de dire la Messe, parce qu'il étoit Dimanche, & me repéta plus de dix fois que je le pouvois, *in caso necessitas*. Je lui promis de la dire le lendemain, & tous les autres jours que je demeurerois dans l'Isle ; & pour faire diversion je lui de-

1705.

mandai où il avoit étudié, me doutant bien qu'il avoit été compagnon d'étude de M. D. L. C. Doyen du Conseil Souverain de la Guadeloupe, puisqu'ils parloient latin à peu près l'un comme l'autre.

J'allai sur les cinq heures à l'Eglise que je trouvai fort propre, je visitai les vases sacrez, les ornemens & les livres, je fis de l'eau-benite, & je fis faire du pain pour la Messe; & comme une partie de la Colonie s'y étoit assemblée, je leur fis une exhortation pour les préparer à recevoir les Sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie. Je confesai avec Monsieur le Gouverneur sur les besoins spirituels de son Isle, afin que je pusse faire tout ce qui regardoit mon Ministère pendant que je serois avec eux.

En sortant de l'Eglise nous fûmes rendre visite au Commandant Hollandois, il n'avoit pas tant de credit que le nôtre, car il n'étoit pas Medecin, & il avoit un Ministre. Il nous reçut fort courtoisement, nos complimens se firent par interprètes jusqu'à ce que je scûs qu'il entendoit le latin mieux que notre Maître d'Ecole; il parloit peu, parce qu'il buvoit beaucoup & souvent; il nous fit servir de la bierre, du vin de

de Madere, de la ponche, & du pain
d'épices.

1705.

Après notre visite je m'en retournai
chez Monsieur notre Commandant,
où je fixai ma demeure.

J'allai à l'Eglise le lendemain avant
le jour, & j'y demurai jusqu'à plus
d'une heure après midi; je confessai
beaucoup de personnes; je chantai la
Messe, je fis le Prône, & l'explication
de l'Evangile, cinq ou six Baptêmes
après la Messe, & le Catechisme aux
enfans, & aux Negres.

A peine me donna-t'on le loisir de
dîner qu'il fallut retourner à l'Eglise où
je demurai jusqu'à la nuit à confesser,
& à faire le Catechisme. Je suppleai les
ceremonies du Baptême à plusieurs en-
fans qui avoient été ondoyez par le
Commandant, après m'être bien assu-
ré qu'il avoit observé la forme prescrite
par l'Eglise.

J'achevai le Mardi 17. de confesser
le reste de la Colonie. Je chantai la
Messe, & je donnai la Communion à
tous ceux qui se trouverent en état de
s'en approcher, & je publiai les bancs
de plusieurs Mariages, dont les uns
étoient à faire, & les autres à perfec-
tionner, & c'est ce que je fis les deux jours

—
1705. suivans. Quand je dis que je perfectionnai quelques Mariages, je croi qu'on comprend aisément que c'étoit des gens qui n'avoient pas jugé à propos d'attendre qu'il y eût un Prêtre dans l'Isle. Ils s'étoient contentez du contrat civil, sans attendre que l'Eglise y joignit le Sacrement; c'est ce que je fis à leur égard, & ce que j'y trouvai de merveilleux, c'est que toutes les parties après une épreuve, & une espee de noviciat de quelques années, ou de quelques mois, se trouverent si contentes les unes des autres, que pas une ne fit, ou ne témoigna la moindre répugnance d'achever ce qu'elles avoient commencé.

Toute cette petite Colonie qui ne montoit pas à plus de deux cens ames me pressa fort de m'établir chez eux. Mon Ordre y avoit envoyé & entretenu les premiers Missionnaires qui y furent avec le sieur de Lonvilliers en 1648. & avoit accompagné les premiers habitans qui s'y établirent en 1636. On me fit voir une assez grande étendue de terrain qui nous avoit été donnée; & on me fit des offres très-avantageuses pour m'arrêter. Le besoin de ces pauvres gens m'y portoit, & si j'eusse

été libre, je me ferois consacré volontiers au service de ces peuples; mais j'étois chargé de notre Mission de la Martinique, dont j'étois alors Supérieur, & Vice-Prefet Apostolique; de sorte que tout ce que je pûs faire fut de leur promettre de solliciter le Gouverneur General d'obliger les Capucins de leur envoyer un Curé, ou de se désister du droit qu'ils pouvoient prétendre avoir acquis sur cette Isle, depuis que nous avons cessé d'y entretenir des Missionnaires, auquel cas je ferois en sorte de leur en envoyer. 1705.

Les dévotions de nos Insulaires, & les Fêtes qui suivirent les mariages que je celebrai, furent cause que les farines & les pois que le Capitaine Daniel vouloit avoir, ne purent être embarqués que le Samedi au soir. Il fallut encore chanter la Messe le Dimanche, prêcher, faire le Catechisme, & puis dîner chez Monsieur le Commandant qui avoit prié le Gouverneur Hollandois & son Ministre, avec le Capitaine & le Lieutenant d'une Barque Corsaire d'Antigues qui étoit en rade auprès de la nôtre depuis deux jours. Nous nous ferions battus dans tout autre lieu; mais le respect de la neutralité qui étoit entre

— 1705. les deux Nations, nous inspira des sentimens de paix, d'union, & même de politesse. L'Anglois nous salua avant de mouïller, & nous lui rendîmes coup pour coup. Nous le saluâmes en partant, & il nous traita de même.

Départ
de Saint
Martin.

Nous levâmes l'ancre sur les six heures du soir le 22. Fevrier. Nous portâmes sur l'Isle de Saint Barthelemi : c'étoit encore une Colonie Françoisë qui avoit eu le même sort que celle de Saint Martin, & dont les restes s'étoient retirés à Saint Martin pour y vivre en assurance. Il n'y a que trois lieuës de Saint Martin à Saint Barthelemi, & six lieuës de Saint Barthelemi à Saint Christophe. Nous rangeâmes la coste de Saint Barthelemi d'aussi près que les cayes, dont l'Isle est environnée, nous le purent permettre. Elle est bien plus petite que Saint Martin; ce qu'elle a de meilleur, & qui ne se trouve pas dans l'autre, c'est un Port excellent où les Vaisseaux de telle grandeur, & en telle quantité qu'ils puissent être sont dans une entiere sûreté, étant à couvert des vents, & trouvent un fond d'une très-bonne tenuë. Elle me parut assez montagneuse vers son milieu; c'est tout ce que j'en puis dire, car nous la dépassâmes pen-

dant la nuit, & nous nous trouvâmes le
Lundi au point du jour bien au vent de 1705.
Saint Christophe.

Je commençai pour lors à esperer
d'être bientôt à la Guadeloupe; car j'au-
rois eu lieu de m'ennuyer d'un si long
voyage, si les services que j'avois ren-
dus à nos compatriotes de Saint Mar-
tin ne m'avoient consolé du retarde-
ment que cela apportoit à mes affaires.
Il arriva par malheur qu'un canot d'An-
tignes qui alloit à la Barboude, nous
prenant pour être de sa Nation, s'ap-
procha de nous; on le laissa approcher
jusqu'à ce qu'il ne pût plus s'en dedire.
Pour lors on lui fit connoître sa bévûë,
& on le pria de venir à bord. Il fit d'a-
bord quelques ceremonies, deux coups
de fusil qu'on tira à son avant l'y déter-
minerent. Il y avoit dedans six Blancs
& quatre Negres. Ils alloient à la Bar-
boude porter des paquets au General
des Anglois Codrington qui s'y étoit
allé divertir avec ses amis. D'abord nos
gens résolurent d'aller enlever ce Gene-
ral, & je n'eus garde de m'opposer à ce
dessein. Comme il falloit arriver la
nuit, nous fîmes une bordée sur Anti-
gues; & dès qu'il fut nuit nous portâ-
mes sur la Barboude. Il ne faut pas con-

Prise
d'un ca-
not An-
glois.

1705

fondre cette Isle avec la Barbade, cette belle Isle Angloise qui est au vent de toutes autres Isles, dont j'ai fait la description dans la cinquième partie de ces Memoires; celle-ci est au Nord-Est d'Antigue, petite, basse, sans rivieres, ni port. Elle est peu habitée, & appartient, comme je l'ai entendu dire, au General Codrington; c'est sa menagerie, on y élève beaucoup de moutons, de cabrittes & de vollaille: on y fait du tabac, du mahis, des pois, & on y cultive le coton. La petitesse & la maigreur de son terrain ne permettent pas qu'on y fasse autre chose, & qu'on y établisse une Colonie un peu nombreuse.

Nos gens au nombre de cinquante-six se mirent dans notre canot, & dans celui qu'ils venoient de prendre, & conduits par deux de nos prisonniers qui avoient les mains liées derrière le dos, ils mirent à terre sur les trois heures après minuit. Ils étoient si bien guidés qu'ils surprirent un petit corps de garde de six hommes qu'ils amarrèrent tous bien proprement & desquels ils sçurent que le General Codrington étoit parti pour Antigue le jour précédent à soleil couchant. Ce fut un vrai chagrin pour nos gens, & sur-tout pour quel-

Il sur-
prennent
& pillent
l'Isle de
la Bar-
boude.

ques-uns qui étoient de la Guadeloupe qui se promettoient bien de faire payer à ce Général leurs maisons qu'il avoit fait brûler en 1703. Au défaut du maître, ils s'en prirent à ses biens, sa maison fut pillée, on lui enleva douze ou quinze Esclaves; il se trouva quelques pauvres Irlandois engagez que l'on retira de ce dur esclavage, en les faisant embarquer avec nous, & je croi que toute l'Isle auroit été saccagée, & réduite en cendre, sans la vûe d'un Vaisseau qui fit revenir promptement tout notre monde à bord.

Il étoit environ midi le Mercredi 25. Fevrier quand nous commençâmes à porter sur lui. A mesure que nous en approchions, sa grandeur nous le rendoit plus respectable. Nous comptâmes sur son Pont & sur ses Châteaux, trente-deux canons montez. Il pouvoit avoir une autre batterie, dont nous voyons quelques sabords ouverts; en un mot, c'étoit un morceau de dure digestion. Daniel ne sçavoit à quoi se résoudre; la plûpart de ses gens disoient que le Vaisseau étoit bien gros: c'étoit dire qu'il le falloit abandonner & chercher une autre proie. Dans le tems qu'on consultoit, ce Vaisseau nous tira lui-

1705.

Combat
contre un
vaisseau
Anglois.

1705.

même de l'irrésolution où nous étions ; il se mit à faire feu sur nous , quoique nous ne fussions pas à portée , ç'en fut assez pour nous faire connoître qu'il avoit peur. Aussi notre Capitaine , s'écria , il est à nous , c'est un Marchand : allons , Pere , me dit-il , faisons vite la priere , & buvons trois coups : aussitôt dit , aussitôt fait ; je fis la priere , on dit le *Confiteor* ; je donnai l'absolution avec un mot d'exhortation , on apporta du vin , & de l'eau-de-vie , & tout le monde ventre à terre laissa tirer Monsieur l'Anglois qui avoit arboré une grande flâme , un pavillon traînant à l'arrière , & un Yack à l'avant. Daniel seul étoit debout à l'arrière pour commander le gouvernail , & le quartier-maître à l'avant. Nous reçûmes à la fin un coup en bois , dont les éclats bleferent legerement deux de nos hommes. Daniel fit alors une bordée pour voir quel patti le Vaisseau prendroit , & asseoir un jugement plus solide. L'Anglois poursuivit d'abord sa route , & ensuite revira sur nous. Comme ces signes étoient équivoques , nous revirâmes sur lui , & il prit chasse , ce qui nous intrigua encore davantage. A la fin nous nous établîmes à sa hanche à

bas bord, & nous commençâmes à le chauffer avec nos deux pièces de chasse qui étoient de six livres, & notre mousqueterie qui alloit par merveille. Dès qu'il paroissoit un Anglois sur les gailards, il étoit aussitôt abbattu, & dès qu'on remarquoit le moindre mouvement à un sabord, il y avoit dix coups de fusil dedans. En moins de deux heures nous lui coupâmes presque toutes ses manœuvres courantes; de sorte que ses voiles étoient la plûpart en partene. Nous eûmes pourtant un homme tué, & cinq ou six blessez; ce qui déterminâ Daniel à venir à l'abordage. Tout étoit disposé pour cela, & nous portions pour élonger le bâtiment à bas bord, quand nous vîmes qu'il amena son pavillon. Notre feu cessa aussitôt, le Capitaine avec Madame son épouse se mirent dans leur Chaloupe, & vinrent nous rendre visite. Je fus commis pour les recevoir, car Daniel avoit d'autres affaires. On peut croire que je le fis le plus gracieusement qu'il me fut possible. Le Capitaine étoit blessé légèrement au bras; notre Chirurgien s'empressa pour visiter sa playe, qu'il ne trouva pas dangereuse, n'étant que dans les chairs. Je ne laissai pas de le

1705.

Prise
d'un
vaisseau
Anglois.

1705.

faire coucher dans la Cabane de Daniel, & de donner la mienne à sa femme, que je consolai le mieux que je pûs.

Cependant Daniel fut à bord de sa prise avec cinquante hommes; il y trouva encore 22. Anglois en vie & sains, 14. blesez & 8. morts. On jetta ceux-ci à la mer, les autres furent pensez, & des 22. autres, dix furent envoyez dans notre Barque, & les 12. autres avec 40. hommes des nôtres, & le quartier-Maître furent laissez dans le Vaisseau. Daniel fit mettre à part tout ce qui appartenoit au Capitaine Anglois & à sa femme, & le leur envoya sur le champ; il ne dépoüilla pas les prisonniers, & leur fit à tous biens des honnêtetez. Ils le meritoient, car ils auroient pû nous donner plus de peine qu'ils n'avoient fait, étant dans un Vaisseau qui avoit porté autrefois 56. canons, qui en avoit réellement 32. montez, & qui auroit pû embarquer notre Batiment, comme sa Chaloupe; & nôtre prise se trouva chargée de 380. pipes de vin de Madere avec quelques marchandises séches. Il étoit près de sept heures quand le Vaisseau se rendit; on mit en panne le reste de la nuit pour épisser les manœuvres qui avoient été coupées, &

pour mettre tout en ordre. Les écoutes furent cloiées, & le Jeudi un peu avant le jour nous portâmes sur Antiques afin de passer entre cette Isle, & le grand Cul de Sac de la Guadeloupe. 1705,

Le Vendredi 27. sur le soir on me débarqua avec mon Negre à l'Islet à Goyaves, après un voyage de 52. jours pour faire 30. lieues. Je laissai mon coffre à bord du Corsaire, & je n'emportai avec moi qu'un panier caraibe où étoit mon linge & mes habits. Je couchai chez mon confrere le Pere Gassot, Curé de cette Paroisse, & le lendemain je me rendis à notre Convent du Baillif.

CHAPITRE XVII.

L'auteur termine l'affaire d'un mariage clandestin. Raye d'une prodigieuse grandeur. Differentes manieres de pêcher du poisson rouge. De la Vielle. Du Tazard, & du Balaon.

M On arrivée fit plaisir à mes amis, & à ceux qui y avoient intérêt, comme le sieur Gressier & sa prétendue femme, (car on n'avoit point eu de

1705.

mes nouvelles depuis la prise que nous avions renvoyée de l'Isle d'Aves, & on ne sçavoit que penser d'une si longue absence.)

Je fis avertir les prétendus mariez de mon arrivée; ils vinrent me trouver aussitôt, & m'apportèrent tous les certificats de Catholicité, de separation, & autres preuves dont ils avoient besoin. Je fis les procédures ordinaires; & après avoir fait publier un banc dans leurs Paroisses, & dispensé des deux autres, je leur fis faire une nouvelle abjuration; après quoi je les renvoyai devant le Curé de la Cabestere pour recevoir la benediction nuptiale. C'est ainsi que se termina cette affaire qui avoit attiré beaucoup de mauvais traitemens à notre Mission, & qui ne cesserent pas, quoique nous eussions fait beaucoup plus que nous ne devons pour avoir la paix, & pouvoir vivre en repos: mais il y a longtems que les Missionnaires sont accoutumez à souffrir des traverses, quand ils veulent s'acquitter de leur devoir.

Je partis de la Guadeloupe le Samedi 14. Mars, & j'arrivai à la Martinique le lendemain un peu après midi.

Pendant que j'étois à la Guadeloupe

nos Negres pêcheurs harponnerent une
raye qui étoit la plus grande que j'eusse
vû de ma vie , je la mesurai quand on
l'eut tiré sur le sable , & je trouvai quel-
le avoit douze pieds huit poûces de
larges par le travers du corps , neuf pieds
& demi depuis la tête jusqu'à la naissan-
ce de la queuë , & près de deux pieds
d'épaisseur dans son milieu. Sa queuë
avoit quinze pieds de long , vingt poû-
ces de large à sa naissance , en dimi-
nuant insensiblement jusqu'au bout qui
avoit un bon poûce & demie de dia-
mètre. La peau qui étoit plus épaisse
que le cuir d'un bœuf étoit parsemée de
mailles & d'ongles très-gros & très
forts. C'étoit une merveille que quatre
hommes dans deux petits canots euf-
sent pû amener ce monstre jusqu'à la
lame. Ils avoient harponné , & on eut
assez de peine à le tirer à terre. On se
servit du foye pour faire de l'huile à
brûler. Pour la chair qui étoit extreme-
ment longue , filasseuse , dure , coriace
& de mauvais goût , on l'abandonna
aux Negres qui salerent les meilleurs
morceaux , & les endroits qui leur pa-
rurent les moins durs. Personne dans le
quartier ne se souvenoit d'avoir vû une
si grande Raye. Celles que l'on prend

1705.

Raye
prodigieuse.

— 1705. ordinairement à la Senne sont fort petites. Je n'en ai point vu qui eût plus d'un pied de largeur. Cela ne vient que de ce qu'on ne pêche pas assez avant dans la mer, parce que les filets dont on se sert ne sont bons que pour prendre le poisson qui vient à la côte; au lieu que si nous avions des Barques & des Tartanes de pêche pour aller en haute mer comme en Europe, nous aurions du poisson bien plus beau & plus gros.

Diver-
ses ma-
nieres de
pêcher.

Nous n'avons aux Isles que cinq ou six manieres de pêcher. La Senne, la ligne, la Traisne, le harpon & la nasse. J'ai parlé des deux derniers dans la première partie de ces Memoires, en parlant des Tortuës à la pêche, desquelles on employe le harpon aussi bien que pour le Lamentin, les grosses Rayes; & lorsqu'on est en haute mer, pour les Dorades, le Germon, les Souffleurs, & autres poissons semblables; il faut à present parler des trois autres instrumens, dont nous nous servons pour la pêche.

Senne
filet pour
pêcher.

La Senne est un grand filet de cent ou six-vingt brasses de longueur, & quelquefois même davantage. On lui donne deux à trois brasses de largeur dans son milieu. Tout le monde sçait qu'une

brasse vaut cinq pieds de Roy. Les mailles sont assez larges aux deux extrémités, mais elles se retrecissent à mesure qu'elles approchent du milieu de la longueur où elles sont fort pressées, & font une maniere de poche assez profonde, d'où il est difficile que le poisson puisse sortir. Il y a du plomb tout le long d'un des côtez pour le faire aller à fond, & du liege ou autre bois leger à l'autre pour le soutenir à fleur d'eau, & le tenir étendu & à plomb. On met à chaque bout de la senne un bâton d'une bonne grosseur aussi long que la senne est large, aux deux bouts duquel on attache une corde assez lâche pour faire un angle vis-à vis le milieu du bâton. On joint à cet angle une bonne corde de trente à quarante brasses de long, dont on laisse le bout à terre pendant qu'on s'avance en mer portant la senne dans un canot, & la jettant à l'eau à mesure qu'on s'éloigne du rivage, en faisant un grand demi cercle. On apporte ensuite à terre la corde qui est attachée à l'autre bout de la senne, & les gens qui sont à terre tirent à eux ces cordes, & ensuite la senne le plus également qu'ils peuvent, en s'approchant doucement; & se joignant à la fin ensemble, pendant que

1705.

le canot se tient vers le milieu du filet ; pour empêcher les poissons qui s'y trouvent pris de sauter par-dessus , ce qui n'arrive encore que trop souvent. Ce filet balaye , pour ainsi dire , tout le fond de la mer , & ramasse tout le poisson qui s'y trouve. Il arrive quelquefois , quoique rarement , qu'on y prend de très-gros poissons , comme des Requins , des Pantouffliers , des Espadons ou autres poissons semblables , qui poursuivant d'autres poissons , & en trouvant un grand nombre à la côte , se trouvent renfermez avec eux dans le filet ; ce qui n'est pourtant pas un avantage pour les pêcheurs , parce qu'il arrive presque toujours que ces gros animaux , dont on n'a que faire , coupent ou déchirent la senne , & s'enfuyent avec ce qu'ils ont dévoré , & les autres qui étoient renfermez avec eux. Quand on s'apperçoit qu'il y a quelque poisson de cette espèce dans une senne , on lui jette au plus vite un améçon pour l'arrêter , ou bien on tâche de le harponner , ou de l'assomer ; & on tire la senne le plus proprement qu'il est possible , afin de les faire échoüer ; car on est sûr de les mettre facilement à la raison quand ils ont une fois le ventre à terre.

Il ne faut pas mettre l'Espadon au rang des poissons qui ne sont pas bon à manger ; il est excellent, on en prend beaucoup dans la Méditerranée au Fare de Messine. On l'appelle *Pesce Spada*, ou poisson à l'épée. J'en ferai la description aussi-bien que de la manière dont on le pêche dans un autre ouvrage.

1705.

Spadon
ou Pesce
Spada.

On voit par cette manière de pêcher, que la senne ne peut servir que pour prendre le poisson qui vient assez près de la côte, pour être renfermé dans l'espace que la senne peut embrasser, & que celui qui se tient au large, & qui ne mord pas à l'ameçon demeure en repos. Ces filets ou sennes doivent être faites de bonne ficelle de chanvre ou de pitte bien torse ; on ne doit pas manquer de les teindre avec du Rocou, ou des restes d'Indigo pour leur donner une couleur un peu sombre, parce que s'ils étoient blancs, ils paroîtroient trop dans l'eau, & épouvanteroient le poisson. On use de la même précaution pour les Folles, les Eperviers, & les lignes dont on se sert pour pêcher sur les bancs.

La seconde manière de pêcher est à la ligne de fond. On choisit les endroits

1705.

Ligne
de fond
pour pê-
cher sur
les bancs.

de la mer, dont on a reconnu la profondeur, qu'on regarde comme des bancs ou des terres plates & unies à 30 40 & jusqu'à 120 brasses au dessous de la superficie de l'eau. Les poissons qui se trouvent en ces endroits mordent à l'ameçon ; mais comme ils s'élevent rarement vers la moyenne région de l'eau, & qu'il arrive encore moins qu'ils quittent leurs domiciles, il faut les y aller chercher avec la ligne. Elle est pour l'ordinaire de bonne ficelle de chanvre ou de pite, bien filée & bien torse, depuis la grosseur d'une plume d'oye, jusqu'à celle du petit doigt. Les ameçons ou hains dont on se sert doivent être proportionnez à la grosseur de la ligne, & les uns & les autres à la force des poissons que l'on sçait par expérience se trouver sur les bancs où l'on va pêcher.

On attache l'ameçon à une queuë de fil d'archal, composée de sept ou huit brins tors ensemble du meilleur, & du mieux cuit qu'on puisse trouver. L'expérience a fait connoître qu'il est moins sujet à être coupé par les dents des poissons, ou rompu étant de cette façon, que s'il étoit simple, quoique de la même grosseur de sept ou huit brins ensemble.

On donne à cette queuë deux pieds & demi à trois pieds de longueur. On at-
tache au bout de la ligne qui joint la
queuë de fil d'archal un plomb propor-
tionné par sa péfanteur à celle de toute
la ligne, afin qu'il la puisse tirer en bas.
On ente encore sur la même ligne à dif-
ferentes distances cinq ou six ameçons
mediocres pour prendre les poissons qui
nagent à quelque distance au-dessus du
banc.

On se sert de poisson pour garnir les
ameçons ; celui qu'on y employe le plus
souvent est le balaou , ou la sardine.

Nous avons un Negre pêcheur à no-
tre habitation de la Guadeloupe , qui
étoit un des plus adroits & des plus
heureux qui ait jamais exercé ce métier.
Lorsqu'il sortoit pour aller à la pêche ,
il demandoit aux Religieux quels pois-
sons ils vouloient , & il les apportoit
infailliblement. Cela le faisoit passer
pour forcier parmi ses camarades ; d'au-
tres croyoient qu'il mettoit une compo-
sition à l'apas qui attiroit le poisson , &
on prétendoit que c'étoit de la graisse
humaine ; je n'ai pu m'éclaircir de cela
avec lui, parce qu'il s'étoit perdu en mer
quelque tems avant que j'arrivasse à la
Guadeloupe. Mais son fils qui étoit pres-

1703.

Excel-
lent Ne-
gre pê-
cheur.

1705.

que auffi habile homme que lui, m'a assuré que ce qui rendoit son pere si assuré d'apporter le poisson qu'on lui demandoit, étoit la longue habitude, & la parfaite connoissance qu'il avoit des bancs, où l'experience lui avoit fait connoître les poissons qui s'y retiroient: car les poissons de bancs changent rarement de demeure, & se mêlent peu avec ceux d'une autre espece que la leur. De sorte qu'avec ces connoissances, & de la graisse de chien, dont il frottoit l'apas & le fil d'archal de ses lignes; il étoit très-rare qu'il manquât de prendre le poisson qu'il vouloit avoir.

J'ai remarqué dans un autre endroit de ces Memoires, qu'un Requin ou une Becune prendra plutôt un Negre qu'un Blanc, & un chien plutôt qu'un homme quand il trouve ces trois animaux à la mer; & comme cela ne peut venir que des corpuscules qui sortent differemment de ces trois corps, & frappent differemment les organes des poissons, il faut dire que la graisse de chien, dont l'apas étoit frotté, répandoit une quantité considerable de ces corpuscules attractans qui frapportoient vivement les organes des poissons, & les excitoient à se jeter avec impétuosité sur l'apas.

Comme ces bancs ne se trouvent gueres plus près de terre d'une lieüe, & souvent davantage, un Negre ne va jamais seul à cette pêche. Quand le canot est un peu grand, on y met trois hommes: mais pour l'ordinaire les canots dont on se sert n'ont besoin que de deux hommes; ils connoissent qu'ils sont arrivés sur le banc en sondant, ou en s'alignant à deux pointes de l'Isle qu'ils ont remarqué, quand ils étoient justement au lieu de leur pêche. Pour lors un des deux pêche, & l'autre soutient le canot avec sa pagalle contre les courans, & contre le vent, afin qu'il demeure toujours au même endroit. On pêche la nuit comme le jour, & quand la nuit est claire, c'est un très-bon tems pour la pêche.

Nous pensâmes perdre un de nos pêcheurs d'une maniere assez particuliere. La nuit étant fort éclairée, & la mer tranquille & sans vent, celui qui devoit soutenir le canot étoit assis en repos pendant que l'autre tenoit ses deux lignes & pêchoit; & comme dans cette situation il s'étoit assoupi, ayant un bout de sa casaque qui pendoit hors du canot, celui qui pêchoit apperçût un Requin dans le moment qu'il alloit prendre ce mor-

Accident arrivé à un pêcheur.

1705.

ceau de casaque ; il eut la présence d'esprit de se jeter sur celui qui dormoit , & lui ployant les bras en arriere , il aida au Requin à le dépoüiller de sa casaque qu'il emporta , sans quoi cette animal vorace l'auroit infailliblement tiré dans l'eau & l'auroit dévoré.

Entre plusieurs poissons qu'on prend à la ligne , il y en a deux qui meritent que j'en fasse ici la description.

Poisson
rouge.

Le premier est le poisson rouge. On l'appelle ainsi , parceque sa peau & ses écailles sont d'une couleur de feu assez vive. Il a beaucoup de la figure de la tanche ; sa chair est très-blanche , & très-délicate ; ses œufs sont excellens ; il est gras & ferme , également bon à quelque sausse qu'on le mette. J'en ai vû qui pesoient près de quarante livres ; mais ceux-là ne sont pas communs. Ceux qu'on prend ordinairement sont depuis quatre jusqu'à sept ou huit livres.

Le second est presque entierement semblable à la Moruë pour la forme du corps , la peau , la chair & l'avidité qu'il a de mordre à l'ameçon. La difference qu'il y a entre ces poissons est , que je ne crois pas qu'on trouve des Moruës de deux cens livres & plus , comme on trouve de ces poissons. On les appelle

des Vieilles. Leur chair est blanche, tendre, grasse, assez ferme, & s'éleve par écailles. La peau est grise, épaisse & grasse; elles sont si goulues, qu'elles se jettent sur l'ameçon aussitôt qu'elles l'aperçoivent, & l'avallent avec avidité; mais quand elles se sentent piquées, elles se renversent tout l'estomac, comme si elles vouloient rendre par la geule ce qu'elles ont avalé avec trop d'avidité, quoique ce mouvement ne serve d'ordinaire qu'à les étouffer plutôt, & à les empêcher de donner beaucoup d'exercice au pêcheur, à qui cela ne manqueroit pas d'arriver, si elles sçavoient se servir de leurs forces.

Je crois que ce poisson est le même que celui que les Anglois appellent Vieilles Femmes; cependant comme les Auteurs n'en font pas une description bien exacte, je ne veux rien assurer là-dessus.

Quoique la chair de la Vieille soit excellente, étant mangée fraîche, il est pourtant certain qu'elle est plus délicate quand on la mange après qu'elle a été couverte de gros sel pendant cinq ou six heures. On se sert ordinairement de la tête pour faire de la soupe, ou pour mettre au bleu, le reste du corps

1705.

Vieille
espece de
poisson
qui res-
semble à
la mo-
ruë.

1705.

se met à toutes sortes de fausses & de ragoûts, & réüffit également bien; ce quelle a de meilleur, est qu'elle ne dégôte jamais, & que bien qu'elle soit fort nourrissante, elle est de très facile digestion, pourvû qu'elle soit bien cuite; car quand cette condition lui manque elle est dangereuse, du moins à ce qu'on dit dans les Isles.

Histoire
d'un Capucin-

J'ai connu un Capucin nommé le Pere Raphaël, qui pour en avoir mangé d'une qui n'étoit pas bien cuite, à ce qu'on disoit, avoit pensé mourir; il avoit entièrement changé de peau, & étoit demeuré tout le reste de sa vie tremblant comme un homme qui a le frisson. Je doute que le défaut de cuisson tout seul ait pû produire de si mauvais effets, ce bon Pere en devoit être quitte selon les regles pour une indigestion qui ne devoit pas avoir des suites si longues & si funestes; c'est ce qui me porte à croire que cette vieille avoit avalé quelques ordures qui l'avoient empoisonnée. Car comme ce poisson est fort goulû, il pouvoit avoir avalé des pommes de mancenilier, des galeres, & autres choses venimeuses qui ayent corrompu sa chair, & causé ces accidens au Capucin.

On dit que les pêcheurs qui vont sur
le

le banc de terre-neuve appellent *Sanctorum* les Moruës d'une grandeur extraordinaire. Supposé que mon idée soit juste, & que la Vieille des Isles soit une espece de Moruë, je doute qu'il se soit jamais pris des *Sanctorum* de la taille & du poids des Vieilles que j'ai vû à la Guadeloupe. 1705.

A propos des Vieilles, nos pêcheurs furent un jour à deux doigts de se perdre pour un de ces poissons. Pendant qu'ils le tiroient à bord de leur canot, un Requin vint fort incivilement les décharger d'une partie du fardeau qu'ils tiroient, en coupant en deux, & emportant la moitié de la Vieille qu'ils avoient pris. Nos pêcheurs s'étant piquez de civilité, lui jetterent le reste des entrailles de la Vieille attaché à un ameçon enclavé dans une chaîne de fer, à l'extrêmité de laquelle il y avoit une bonne & forte ligne, dont le bout étoit amaré à l'avant du canot. Ils avoient encore selon la coutume une masse de fer de sept ou huit livres, dont le manche est assez long pour atteindre, frapper & étourdir la bête, quand ils en peuvent approcher assez près. Cela supposé le Requin ne manqua pas d'engloutir l'ameçon aussitôt qu'il le vit à la mer; mais se sentant

Danger
ou deux
pêcheurs
furent
exposcz.

1705. pris, & après avoir traîné le canot assez long-tems, il s'en approcha enfin comme s'il eût voulu sauter dedans, ou le renverser. Un des pêcheurs prit ce moment pour lui décharger un grand coup de masse sur la tête, ce qui fit faire un saut prodigieux à l'animal, qui dans ce mouvement donna un si grand coup de queue sur l'arrière du canot qui étoit de bois d'Acajou, qu'il le fendit en deux pieces d'un bout à l'autre; & s'il n'avoit pas été étourdi du coup qu'il avoit reçu, nos pêcheurs auroient mal passé leur temps. Heureusement pour eux il prit sa route vers la terre où il s'échoïa, ayant traîné avec lui un de nos pêcheurs dans cette moitié de canot. On fut obligé d'aller chercher l'autre qui se tenoit dans l'autre moitié du canot, avec le reste de la Vieille qui pesoit encore près de cent livres. On trouva dans le ventre du Requin ce qu'il en avoit avalé, qui n'en étoit pas plus mauvais pour y avoir séjourné deux ou trois heures.

C'est la rencontre de ces animaux carnassiers qui fait tout le desagrément de cette pêche; parce qu'ils se tiennent en garde dès qu'ils voyent un canot, comme s'ils sçavoient qu'on ne fût-là que pour pêcher, & prendre du poisson

pour eux. Il est vrai qu'il leur en coûte souvent la vie ; mais on est toujours exposé à beaucoup de dangers dans de petits canots , quand on a accroché un de ces animaux-là. 1705.

La troisième maniere de pêcher est la Traîne. On va à cette pêche deux heures avant le jour. On s'éleve au vent autant qu'on le juge à propos , après quoi on vire le canot , & on jette une ligne de chaque côté , ou quelquefois une à l'arriere. On y met un Balaou pour apas , ou seulement deux plumes blanches , comme on fait dans les vaisseaux pour prendre les Dorades , & on laisse courir le Canot. Le poisson qui s'y prend le plus ordinairement est le Tazard. C'est un poisson long , & qui ressemble assez au Brochet , excepté qu'il a la geule plus courte. Il est vorace & hardi , il court avec avidité à la proye ; & quand on a soin de faire sautiller l'apas , soit Balaou , soit plumes , en remuant la ligne , on le voit qui se jette dessus , & qui l'engloutit aux dépens de sa vie. Il est vrai qu'il donne souvent de l'exercice aux pêcheurs , car il est fort & vigoureux ; & quand il se sent pris , il se donne de terribles mouvemens pour se décrocher. On en trouve communement

Maniere de pêcher à la Traîne.

1705. de cinq & six pieds de longueur, & d'une grosseur considerable. Sa chair est blanche & ferme, mais un peu seche; elle est saine & d'assez facile digestion quand le poisson n'a rien mangé qui le puisse empoisonner; mais comme il est gourmand, il avale aussi bien que la Becune tout ce qu'il rencontre, galeres, pommes de macenilier, arraignées; tout lui est bon; c'est pourquoy quand on le prend il faut examiner ses dents & goûter son foye; car si celui-ci est amer, ou que les dents soient noires, c'est une marque certaine qu'il est empoisonné, & par conséquent on ne peut pas en manger sans s'exposer au danger de l'être aussi. Selon les lieux où l'on traîne, on prend aussi des Becunes; j'en ai fait la description dans la premiere partie. Cette maniere de pêcher est agréable, on jouit de la fraîcheur du matin, & on prend du poisson sans se fatiguer. Le seul desagrément qui s'y trouve est d'être quelquefois dévalisé par les Requins.

J'ai parlé du Balaou sans le faire connoître, & sans dire de qu'elle maniere on le pêche.

Ce poisson ressemble assez à la Sardine, excepté qu'il a le dos plus quarré.

Sa tête est comme celle de l'Orphi, c'est-à-dire qu'il a un avant-bec de deux à trois pouces de long. Sa chair est blanche, ferme, délicate, & un peu sèche. Il n'a qu'une seule arrête; quand il est cuit il se partage naturellement en deux, depuis le col jusqu'à la queue, & la chair se separe aisément de l'arrête qui est assez foible. La longueur ordinaire de ce poisson est de huit à neuf pouces. On le fait frire, on le mange au bleu, ou à la sauce robert, comme les harangs frais; de quelque maniere que ce soit il est toujours très-bon, très-sain, très-nourrissant, il donne même de l'apetit, & il est de facile digestion.

Balaou,
& sa pêche.

Mais, à mon goût, la meilleure maniere de l'accommoder, est de le faire griller au gros sel, c'est à-dire, qu'après l'avoir lavé on le saupoudre de gros sel que l'on laisse dessus pendant une heure ou environ, après quoi on fécoïe le sel qui y étoit attaché, & on le fait rôtir sur le gril pour le manger avec le jus d'orange, à mesure qu'on le tire de dessus le feu, où il suffit qu'il reste un moment pour être suffisamment cuit. Etant aprêté de cette maniere simple, il donne un appetit extraordinaire; & comme il est de facile digestion, on en peut

— manger tant que l'on veut, sans craindre
1705. qu'il fasse jamais de mal.

Ce poisson multiplie infiniment, c'est une véritable manne pour le pais. Il arrive souvent que les Sennes en renferment des lits entiers, c'est-à-dire, des bandes si grandes & si nombreuses, qu'elles couvrent quelquefois plus de cent cinquante pas en quarré de la superficie de la mer.

Pêche
particuliere du
Balaou

Outre cette maniere de le pêcher qui lui est commune avec tous les poissons qui s'approchent du rivage, il y en a une autre qui lui est toute particuliere; c'est de le prendre la nuit au flambeau. Deux personnes se mettent dans un petit canot qu'ils laissent aller au gré du vent, & de la marée. Celui qui est assis à l'avant tient un flambeau de bagaces, ou de bois de chandelle, qu'il panche un peu vers l'eau. Plus la nuit est obscure, & plus on est assuré de faire une bonne pêche, parce que le poisson voyant la lumiere du flambeau s'empresse pour s'en approcher, en faisant des sauts & des caracoles autour du canot. Celui qui est à l'arriere a une poche de raiseau de deux pieds de profondeur, & d'environ un pied & demi de diamètre attachée autour d'un cercle, auquel

est joint un manche de sept à huit pieds de long. Il passe son filet sous le poisson, qui ne regardant que la lumière du flambeau, ne prend pas garde au filet qui est sous lui, avec lequel on l'enleve, & on le met dans le canot. Cette pêche est divertissante, & souvent très-abondante, car toutes les côtes de nos Isles sont extraordinairement poissonneuses.

1705.

Il arrive quelquefois que des lits entiers de toutes sortes de poissons s'échoient sur les côtes, comme si c'étoit les restes d'une armée défaite, qui cherchant son salut dans la fuite, aime mieux se jeter entre les mains des hommes, que d'être la proie des autres poissons ses ennemis.

J'ai parlé dans la premiere partie de quelques autres manieres de pêcher, soit dans la mer, soit dans les rivieres, auxquelles je renvoye le lecteur.

Il arriva dans les premiers mois que j'étois Curé de la Paroisse du Maconba à la Martinique, qu'une très-grande quantité de Souffleurs s'échoierent sur les côtes du Potiche qui est un quartier de cette Paroisse. Je croi que ce poisson est le même que celui qu'on appelle Dauphin dans la Mediterranée, ou que

Souffleurs ou Dauphins. Leur description.

1705.

petite. Ces animaux vont toujours en troupe, sautant les uns après les autres, & toujours le nez au vent, ou quand il fait calme du côté que le vent doit venir. Ils ont la tête grosse, le groin un peu allongé, la gueule large; leur corps est long & rond, gros auprès du col, & diminuant beaucoup vers la queue, qu'ils replient sous le ventre quand ils veulent s'élaner; ils semblent dans ce mouvement qu'ils ont le dos arcqué. Ils sont extrêmement gras & remplis d'huile. Il faut être dans la nécessité pour manger de la chair de ceux qui sont vieux. Outre qu'elle est huileuse, elle est dure & coriace; on dit pourtant que celle des jeunes est passable, & qu'on en peut manger, je n'en ai point fait l'expérience. On ne se sert de ces poissons que pour faire de l'huile. On coupe la chair par morceaux, & on la fait bouillir pour en recueillir l'huile qui n'est bonne qu'à brûler.

Il en échoua une fois un très-grand nombre dans l'ance de notre habitation du fond Saint Jacques. Tous nos voisins vinrent en diligence prendre leur part de ces poissons, & les emporterent chez eux avant que les Fermiers du Domaine du Roy en fussent avertis, parce

qu'ils n'auroient pas manqué de s'en —
emparer ; car aux Isles comme en Fran- 1705.
ce , ces sortes d'oiseaux ont les griffes
aussi aiguës , & les ferres aussi bonnes
qu'en aucun lieu du monde.

On employa toute la chair de ces ani-
maux à faire de l'huile à brûler ; sur
quoi on observa que les chaudières à
sucre , dont on s'étoit servi pour cela ,
avoient duré bien davantage qu'elles
n'auroient dû faire , & que la graisse qui
les avoit pénétrées avoit rendu le métal
plus doux & plus liant.

CHAPITRE XVIII.

*Mort du sieur Lambert , Capitaine de
Flibustiers. L'Auteur se prépare à
passer en France pour les affaires de sa
Mission.*

J'Apris en arrivant à la Guadeloupe
la mort de mon intime ami le sieur
Julien Lambert , un des plus braves &
des plus heureux Capitaine Corsaire
que l'Amérique ait eu depuis longtems.
Quoiqu'il eût perdu un bras dans l'affai-
re de Saint Christophe , il n'avoit pas
laissé de se trouver l'année suivante à la

1705.

Mort du
Capitai-
ne Lam-
bert.

défense de la Guadeloupe, & de s'y distinguer par plusieurs belles actions. Je les ai passées sous silence, parce que sa valeur étoit assez connue, & qu'il n'avoit pas besoin du secours de ma plume, pour être estimé généralement de tout le monde. Il avoit du bien au-de-là de ce qu'il lui en falloit pour vivre à son aise, & ses amis lui conseilloient de ne plus aller en mer; mais sa bravoure ne lui permettoit pas de demeurer inutile à sa patrie, lorsqu'il croyoit lui pouvoir rendre service. Il équipa une barque de six canons, & de 80 hommes d'équipage, avec laquelle il fit pendant près de deux ans beaucoup de prises & de descentes sur les côtes des Isles Angloises, d'où il enleva des esclaves en quantité, & fit un butin considérable. Ayant enfin trouvé le dernier jour de Janvier de cette année un Corsaire Anglois plus fort que lui en hommes, & en canons, il l'attaqua avec tant de vigueur, qu'après un combat de près de quatre heures l'Anglois alloit se rendre, & avoit déjà amené son pavillon, lorsqu'un des ennemis se trouvant encore en main un pistolet chargé, le tira, & donna juste dans la tête du Capitaine Lambert, qui mourut quelques momens après. Ce

coup fatal étonna son équipage, & l'Anglois qui s'apperçut du désordre qui étoit parmi eux, hissa de nouveau son pavillon & s'échapa; & le corps de mon ami ayant été apporté à la Martinique fut enterré dans notre Eglise du Mouillage le troisiéme jour de Fevrier. Sa mort fut pleurée de toute la colonie qui l'estimoit & qui l'aimoit; & les Anglois même qu'il avoit pris le regretterent infiniment, & lui rendirent cette justice, qu'ils n'avoient jamais connu un plus brave, plus généreux, & plus honnête homme que lui.

La mort du jeune Negre qui me servoit, suivit celle du Capitaine Lambert, il n'étoit âgé que de seize ans & demi, & à cet âge il avoit plus d'esprit, d'ordre, de fidelité, de bonne volonté qu'on n'en auroit pû desirer dans une personne beaucoup plus âgée. Quoiqu'il fût chargé de tout le détail de la maison, & qu'il eût l'inspection sur tous les autres domestiques, il menageoit tellement son tems & ses occupations, qu'il sembloit qu'il n'eût rien à faire. Il avoit une présence d'esprit merveilleuse, & une exactitude surprenante. Il mourut le 13 Juillet avec des sentimens très-Chrétiens, & que je pourrois appeller he-

roïques dans un enfant, consolant ceux
1705. qu'il voyoit affligez de sa mort, & leur
promettant de se souvenir d'eux, si
Dieu lui faisoit misericorde. Il se con-
fessa deux fois en 24 heures que dura sa
maladie, & reçut ses Sacremens avec
une très-grande piété. Son mal étoit un
Tetanos ou racourcissement de nerfs qui
lui avoit été causé par une piquûre au
talon trois jours auparavant. Quoique
ces sortes de piquûres soient pour l'or-
dinaire mortelles, je croi que l'igno-
rance du Chirurgien qui le pensa, con-
tribua à sa mort, & que cette piquûre
n'auroit pas eu une si funeste suite, si
on l'avoit dilatée; mais il se contenta
selon la methode de ces ignorans fraters
d'y mettre une emplâtre de diapalme
qui sécha & resserra la plaie, & y fit
venir la gangrène, & cet autre accident.
Je l'aimois tendrement à cause de ses
bonnes qualités. Il est vrai qu'il étoit
fier & glorieux autant qu'un Negre le
peut-être, & c'est beaucoup dire, mais
aussi c'étoit son unique défaut, qui tout
défaut qu'il est, empêche souvent de
tomber dans d'autres. J'avois dessein de
lui faire voir l'Europe, & de l'y mener
avec moi, car la situation des affaires de
nos Missions, les atteintes continuelles

que l'on donnoit à nos privilèges, les injustices criantes que l'on nous faisoit, & le peu de Religieux que nous avions, nous avoient obligez de nous résoudre à députer quelqu'un d'entre nous en Europe pour tâcher de trouver quelque remède à tous ces maux. Le sort tomba sur moi. Malgré toute ma résistance, je fus choisi pour cet emploi. Le Supérieur Général m'établit par une patente son Commissaire par toute la France, & la Mission me donna une procuration très-ample pardevant Notaires pour m'autoriser dans les affaires dont j'étois chargé. On me donna une lettre de change de deux mille francs, & mes amis me firent encore des présens, tant en argent qu'en sucre, chocolat, confitures, & autres denrées du cru du pais, afin que je pusse faire des présens en France. On fit aussi charger dans le vaisseau où je devois passer de tres-bonnes provisions; & après que j'eus fait mes adieux à quelques amis qui étoient du secret de ce voyage: car je fus obligé de le tenir secret de peur que nos ennemis n'y misent quelque obstacle, je partis de notre Couvent du Moüillage le Samedi 8. Août à trois heures du matin dans un canot qui me porta au Fort-Royal où

1705. — étoit le vaisseau. Notre Supérieur Général me vint conduire, nous allâmes d'abord mettre mes hardes à bord du vaisseau, & puis nous fûmes chez les Capucins, où nous dinâmes & passâmes une partie de la journée jusques sur les cinq heures du soir que notre Supérieur Général me conduisit à bord du vaisseau qui me devoit porter en France.

CHAPITRE XIX.

L'Auteur part de la Martinique. Etat de la Flotte. Des Isles Bermudes. Son arrivée à Cadix.

L'Auteur part de la Martinique pour venir en France.

LE vaisseau dans lequel je m'embarquai se nommoit le Saint Paul de Marseille, il étoit monté de 24. canons, & en auroit porté 40. s'il n'eût point été en marchandise. Il étoit commandé par le sieur Gauteaulme, un des plus honnêtes & des plus polis hommes de mer que jaie connu. Notre équipage étoit de 95. hommes, tous Provençaux, à l'exception d'un vieux Pilote des environs de la Rochelle. Nous avions pour Aumônier un Cordelier nommé le

Pere Comte , très-sage Religieux , & d'un grand exemple. Ce vaisseau appartenoit à Messieurs Maurellet de Marseille , & repassoit en France un de ces Messieurs qui avoit demeuré plusieurs années à la Martinique , à la tête du grand Negoce que ses freres y faisoient ; c'étoit le sieur Jean-Baptiste Maurellet , âgé d'environ 64 ans, très-honnête homme , & bon Chrétien , qui s'étoit acquis l'estime & l'amitié de tous les habitans des Isles pour sa droiture & ses manieres civiles & accommodantes. J'étois depuis longtems de ses amis , & j'ai reçu de lui & de sa famille une infinité de marques d'une veritable affection. Nous avions dans le même vaisseau la Damoiselle Boisson , épouse du neveu du sieur Maurellet ; c'étoit une Créolle de la Paroisse de Sainte Marie de la Martinique , fille du sieur l'Ecaudé Saint Aubin , dont j'ai parlé en quelque autre endroit. Cette Damoiselle pouvoit avoir 25 à 26 ans, elle étoit fort sage , fort bien-faite , & d'un très bon esprit.

Le reste de notre flotte consistoit en 14 autres vaisseaux , outre lesquels il y en avoit un de 40 canons nommé le Sencelar qui avoit porté des Negres à Cartagene pour le compte de la Com-

1709.

Etat de
la flotte
Françoi-
se.

1705. ~~_____~~ pagnie de l'Assiente. Ce vaisseau appartenoit au Roy, quoique celui qui le commandoit ne fût pas du corps de la Marine. Ce Capitaine offroit de convoier la flotte, mais il faisoit si fort le rencheri, & vouloit des conditions si extraordinaires & si peu usitées, que les autres Capitaines ne jugerent pas à propos de les lui accorder; de sorte qu'il prit sa route d'un côté avec un flibot, & nous de l'autre. Nous avions deux vaisseaux de 32 canons, un de 28. le nôtre en avoit 24 & le moindre 14. Tous nos Capitaines s'associerent pour se défendre les uns & les autres, & se servir reciproquement de convoi jusqu'à cinquante lieues au-de-là du débouquement.

Départ
de la
flotte.

Nous mêmes tous à la voile la nuit du Samedi au Dimanche 9 Aoust, deux heures ou environ avant minuit, & nous perdîmes la terre de vûë sur les dix heures du matin.

Ren-
contre
de deux
Anglois.

Le 12 au matin nous nous trouvâmes par le travers de la Mone, petite Isle déserte entre Port-Ric & S. Dominique. Un vaisseau Anglois qui avoit l'air d'une Caiche, accompagné d'une barque, voulut s'approcher de notre flotte, mais notre Commandant ayant fait un

signal, nous carguâmes tous nos voiles, pendant que deux de nos bâtimens leur allèrent donner la chasse; ils revinrent nous rejoindre trois heures après, & aussitôt nous évantâmes nos voiles, & portâmes à route. 1705.

Nous débouquâmes le 13. c'est-à-dire, que nous sortîmes tout-à-fait des Isles, & entrâmes dans la grande Mer.

Le 14. sur le soir notre flotte se divisa, nous nous dîmes adieu, & nous nous separâmes. Onze de nos vaisseaux qui alloient dans les Ports du Ponent firent route au Nord; & nous qui allions au détroit nous portâmes au Nord-Est. Nous étions en compagnie de deux autres vaisseaux, un de Nantes nommé le Comte de Toulouse, commandé par le Capitaine Boyer; c'étoit une prise Hollandoise de grande apparence, elle avoit 28. canons montez, & 80. hommes d'équipage, elle étoit percée pour 48. pieces. L'autre étoit de Marseille; c'étoit une petite Fregate de 14. canons, appelée la Paix, bonne voiliere & fort jolie; elle étoit commandée par le sieur Casineri. Nos trois Capitaines avoient fait société ensemble, pour ne se point quitter, & se défendre reciproquement. La flotte se separe.

Le 19. nous passâmes le Tropicque.

— Comme nous n'avions dans le bord que
 1705. la Damoiselle Boisson qui n'eût point
 passé cet endroit-là, le conseil voulut
 bien la dispenser de la loi du Baptême,
 bien entendu qu'elle payât les frais,
 comme si elle eût été baptisée, & mê-
 me un peu mieux.

Le 21. au matin nous vîmes un vais-
 seau auquel nous donnâmes la chasse
 jusqu'à la nuit sans le pouvoir joindre.
 Il y a apparence qu'il fit fausse route
 pendant l'obscurité pour s'éloigner de
 nous, ce qui lui réussit si bien que le
 lendemain nous ne le vîmes plus. Ainsi
 font les gens sages quand ils ne se sen-
 tent pas les plus forts.

Le 26. nous découvrîmes la Vermu-
 de, ou les Bermudes; car c'est un as-
 semblage de plusieurs Isles, environnées
 de rochers & de hauts fonds qui en ren-
 dent l'entrée très-difficile, & l'approche
 très-dangereuse. Elles sont fameuses par
 les tempêtes que l'on trouve presque
 toujours dans leur parage, & par le
 grand nombre de bâtimens qui y ont
 péri. C'est ce qui les rend redoutables
 aux Navigateurs qui comptent leur
 voyage presque achevé quand ils les
 ont dépassées. Les courans nous y avoient
 porté malgré nous, & nous en mirent

Vüe de
 la Ver-
 mude.

à deux lieuës près; nous les avions à bas bord, & nous eûmes le bonheur de les passer avec un petit vent frais, comme un vent alisé, & une Mer unie comme une glace. 1705.

Ces Isles ont été connues des Espagnols dès le commencement de leurs découvertes, parce qu'elles se trouvent sur la route qu'ils prenoient, & qu'on est encore aujourd'hui forcé souvent de prendre pour revenir en Europe. Si tous les vaisseaux Espagnols, & autres qui y font peris nous avoient donné des relations du païs, nous serions bien amplement informé de leur état.

Elles gisent par les 33. degréz & demi de latitude septentrionale. Pour la longitude, on me permettra de n'en rien dire, de peur de tromper ceux qui s'en rapporteroient à ce que je leur dirois sur le rapport d'autrui.

Dès l'an 1522. les Espagnols résolurent d'établir une Colonie dans ces Isles; la commission en fut donnée à un Portugais, nommé Ferdinand Camel. Rien n'étoit plus à propos que cet établissement, les habitans auroient secouru ceux que la tempête auroit jetté sur leurs côtes, & recuëilli les débris des naufrages; ç'auroit même été un asyle pour ceux

1705. La Ver-
mude re-
connuë
par les
Eſpa-
gnols. qui ayant beaucoup ſouffert en Mer, ſe
feroient trouvé dans le beſoin de ſe ra-
doubler, ou de ſe pourvoir d'eau & de
vivres. Il y a apparence que Camel y
fut, & on le conjecture par la quantité
très - conſidérable de cochons marons
que les François, & les Anglois après
eux, y ont trouvé; car la coutume in-
variable des Eſpagnols a toujours été de
mettre de ces animaux dans toutes les
terres du Nouveau Monde, afin qu'ils y
multipliâſſent, & que ceux qui y abor-
deroient les puſſent trouver, & ſ'en
ſervir.

Cependant le deſſein des Eſpagnols
n'eut point de ſuccès; ſoit que les Com-
pagnons de Camel mépriſâſſent un païs
où ils ne trouvoient point de mines d'or
comme dans leurs autres découvertes,
ſoit pour d'autres raiſons qui ne ſont pas
venuës à ma connoiſſance, ces Isles de-
meurerent déſertes, & inhabitées pen-
dant près d'un ſiecle, ou du moins juſ-
qu'à l'année 1593. qu'un Vaiſſeau Fran-
çois, commandé par le Capitaine la Bar-
botiere fut jetté ſur les côtes par la tem-
pête, & par l'imprudenc de ſon Pilote.
Le Capitaine avec 26. hommes de ſon
équipage, entre leſquels étoit un An-
glois nommé Henri May ſe ſauverent à

Les Fran-
çois y
viennent
en 1593.

terre , visiterent ces Isles , & trouverent sur les côtes assez de débris & d'agrez 1705. pour construire un petit bâtiment qui les porta en France. La Barbotiere ne manqua pas d'informer la Cour de sa découverte , de la bonté du pais , & des avantages que la Nation en pourroit retirer si on y envoyoit une Colonie. Mais les guerres civiles qui désoloient alors le Royaume empêcherent qu'on ne pût penser à cet établissement ; & cependant Henri May étant passé en Angleterre , & ayant publié une relation de ce qu'il avoit remarqué dans ces Isles , fit naître l'envie à bien des gens de s'y aller établir. Le projet d'Henri May n'eut pourtant point de suite. Les Anglois eurent des raisons de n'y envoyer personne , dont la meilleure fut selon les apparences , que la Barbotiere en ayant pris possession au nom de son Prince , ils ne pouvoient s'y aller établir dans un pais où ils n'avoient rien à prétendre qu'après que les François auroient entièrement abandonné le droit qu'ils y avoient acquis , en negligéant pendant un longtems de s'y aller établir.

Le Chevalier George Sommer Anglois revenant de la Virginie en 1609, fit naufrage sur les côtes de la Vermude,

1705. Il se sauva à la nage avec ses gens, & ayant trouvé le moyen de repasser en Angleterre, il publia une relation de ces Isles, auxquelles il donna son nom, les appellant Sommers-Isles, ou les Isles de Sommer, soit pour se rendre plus recommandable dans le monde, soit pour faire croire que ce n'étoit pas les mêmes que celles qu'on avoit appellées jusqu'alors Bermudes du nom du Capitaine Espagnol qui y avoit mis pied à terre le premier. Ce changement de nom ne dura point; on ne le trouve que dans quelque vieilles cartes & routiers Anglois, & le nom de Bermudes ou Vermudes a été conservé à ces Isles. Ce que Sommer fit de meilleur pour sa nation fut d'engager plusieurs personnes de faire une Compagnie pour peupler ces Isles. Ils en obtinrent enfin la permission du Roi d'Angleterre en 1612. & la Compagnie y envoya d'abord soixante hommes sous le commandement de Richard More, qui pendant les trois années de son gouvernement reçut plusieurs secours d'Angleterre, & fortifia beaucoup les deux passes, par lesquelles on pourroit venir attaquer ces Isles.

Les Anglois s'y établis-
sent en
1612.

Daniel Tucker succeda à More en 1616. & eut pour successeur Butler en

1619. Depuis ce tems-là les Anglois ont continué d'y envoyer des Gouverneurs & des Colons ; ils y ont établi leurs loix, & la forme de leur gouvernement, & ont fait une Colonie nombreuse & riche. 1705.

On a fait de tous tems d'excellent Tabac à la Vermude ; le climat & le terrain s'y sont trouvez très-propres, aussi-bien que pour les fruits, tant de l'Europe que de l'Amérique qui viennent en perfection.

Ces Isles font à peu près la figure d'un arc, dont la courbure regarde le Sud & la Corde-Est au Nord. Elles sont toutes environnées de rochers, de brisans & de hauts-fonds, qui ne laissent entr'eux que deux passes qu'il faut bien connoître avant de s'y engager, sur les bords desquelles on a élevé des Forts & des batteries qui mettent ces Isles en état de ne rien craindre de dehors.

La Mer qui est renfermée entre ces écueils, & qui fait de larges canaux pour la séparation de ces Isles, n'est point sujette aux tempêtes, qui agitent celle qui est au dehors, c'est ce qui la rend extrêmement poissonneuse.

J'ai remarqué en parlant des barques dont on se sert à l'Amérique, qu'il y a

1705. à la Vermude d'excellens constructeurs de ces sortes de bâtimens. Ils n'y employent pour l'ordinaire que du cedre que nous appellons chez nous Acajou, qui rend leur ouvrage plus leger, & en quelque sorte incorruptible. Outre ces barques qui peuvent faire de très-longes voyages, ils font une sorte de batteaux, dont ils ne se servent que dans l'enceinte de leur Mer tranquille pour aller d'un lieu ou d'une Isle à l'autre. Il faut y être accoutumé pour s'en servir sans frayeur; car dès qu'ils en ont hissé la voile, le bâtiment se met sur le côté, & dans cette situation court, ou plutôt vole avec une rapidité qui n'a point sa pareille.

Il faut que les Anglois aient trouvé une grande quantité de cedres dans ce pais-là, vû le prodigieux nombre de bâtimens qu'ils en ont construit, & qu'ils construisent tous les jours. Peut-être que plus sages, & plus menagers que les François, ils ont eu soin de cultiver ces arbres, & d'en planter de nouveaux à mesure qu'ils ont abbattu les vieux. Si on avoit fait cela dans nos Isles, nous n'en manquerions pas aujourd'hui comme nous en manquons; mais c'est tenter l'impossible que de vouloir

vouloir inspirer la prévoyance à nos François Américains. Ces arbres, comme je l'ai dit ailleurs, croissent très-promptement, & en moins de 20 ans on en peut tirer des planches de plus d'un pied de large. 1705.

Nous perdîmes de vûë ces Isles sur le soir du même jour 26. Août.

Depuis ce jour jusqu'au 19. Septembre il ne nous arriva rien qui merite d'être écrit. Nous eûmes presque toujours la Mer belle, mais les vents étoient foibles, variables, souvent contraires, & encore plus souvent nous nous trouvions dans des calmes ennuyeux, pendant lesquels les courans nous faisoient dériver & perdre tout ce que la bonne conduite de notre Capitaine & de ses Pilotes nous avoient fait gagner. On employoit ce tems à pêcher, & les soirées après la Priere à faire danser nos Matelots. On peut croire qu'étant tous Provençaux ils n'avoient pas oublié le fifre, & le tambourin. On sçait que la même personne se sert de ces deux instrumens tout à la fois, elle a le tambourin attaché au côté gauche, & le bat de la main droite, & elle tient le fifre de la gauche, & lui donne les tons de la même main. Il ne faut pas

Les Provençaux aiment la danse.

1705.

prier les Provençaux pour les faire danser ; dès qu'ils entendoient le tambourin, tout le monde étoit sur le pont ; je croi que le son de cet instrument eût guéri nos malades si nous en eussions eu. Pendant que les uns dansoient, les autres voltigeoient, & nous avions des Mouffes & des jeunes Matelots qui en auroient donné à garder aux plus célèbres danseurs de Corde.

Les trois vaisseaux qui composoient notre petite Escadre étoient bons voiliers. La Fregate la Paix étoit au commencement toûjours de l'avant des autres, & le Comte de Toulouse sembloit ne pas marcher si bien que les deux Provençaux ; mais soit qu'il eût enfin trouvé son affiette, soit que nous eussions perdu la nôtre, il nous devança pendant un fort long-tems.

Remar-
que sur
les vais-
seaux.

J'ai remarqué que les vaisseaux construits en Provence, sont pour l'ordinaire plus fins de voiles, que ceux qui sont bâtis en Ponent. Cela peut venir autant de la construction, que du bois que l'on y emploie qui est toûjours plus sec que celui du Ponent, & que l'on épargne davantage. Mais cet avantage est balancé par un inconvenient considerable, qui est que ces bâtimens per-

dent aisément leur assiette, & qu'il ne faut souvent qu'une barrique d'eau plus d'un côté que d'un autre pour les empêcher de marcher. Il est constant que le Comte de Toulouse qui avoit été conyruit en Hollande marchoit plus uniment, & portoit mieux la voile que les Provençaux, qui à leur tour doubloient presque son sillage quand ils se trouvoient en assiette. 1705.

Le Lundi 19. Septembre nous nous trouvâmes à si peu de distance des Isles de Flores & Corvo, que je ne sçai ce qui seroit arrivé si nous avions eu encore deux ou trois heures de nuit. Les courans, ressource ordinaire des Pilotes, furent accusez de nous avoir voulu joüer un mauvais tour. On y remedia sur le champ, nous portâmes à l'Est-Sud-Est, & laissâmes ces petites Isles à bas bord. Elles sont du nombre des huit ou neuf auxquelles on a donné les noms d'Acores, d'Esores, de Terceres, ou Isles Flamandes. Le premier leur a été imposé par les Portugais qui les découvrirent en 1449. & qui y trouverent une prodigieuse quantité d'Eperviers. Les François se servent du second pour la commodité de la prononciation qui ne souffre point les manieres gutturales

Les Isles
Esores
ou Terceres.

1705.

dont les Portugais se servent. Quelques gens ont crû devoir donner à toutes ces Isles le nom de la principale, qui est la Tercere ou la Terciera ; & enfin les Flamans les ayant découvertes à peu près dans le même tems que les Portugais, les nommerent les Isles Flamandes, peut-être pour se conserver quelque droit sur elles. Les Geographes en ont fait présent à l'Afrique. Elles sont situées entre le 38. & 40. degré de latitude Septentrionale.

Le Mardi 20. nous étions sur les neuf heures du matin à deux lieues ou environ de la Tercere, que nous laissâmes à bas bord. Nous faisons petites voiles pour donner envie à quelque bon Portugais de nous venir reconnoître. Il ne seroit assurément pas sorti de nos mains sans nous donner du vin & des confitures ; mais ils furent plus sages que nous ne les croyions, & nous laisserent considerer leur Ville sans nous rien dire. Elle est couverte au Sud & Sud-Est par un gros cap rond, qui paroît loin comme un Islet, sur lequel il nous parut beaucoup de fortifications. La Ville nous sembla grande, bâtie en amphiteâtre avec un Château sur la hauteur.

Le Mercredi 21. nous dépassâmes

Sainte Marie que nous laissâmes encore à bas bord, toujours contrariés par les vents qui nous empêchoient de porter à route. 1705.

Le lendemain nous vîmes un vaisseau environ à quatre lieuës au vent à nous. Chemin faisant nous lui donnâmes la chasse jusqu'à la nuit, qu'il fit fausse route, & s'échappa, & fit bien.

Le 30. nous vîmes Madere; les calmes & les courans nous y avoient porté. Nous fûmes rendre visite à Messieurs Boyer & Casinerie, qui nous regalerent de leur mieux, & le lendemain premier jour d'Octobre ils vinrent dîner à notre bord. Peu s'en fallut qu'on ne prît la résolution d'aller piller la petite Isle de Porto Sancto qui est voisine de Madere, & aussi de la dépendance de la Couronne de Portugal: ces deux Isles furent découvertes par les Portugais en 1420. qui appellerent la plus considerable Madera, à cause de la quantité d'arbres dont elle étoit couverte. Ce fut un bonheur pour ces pauvres Portugais, & pour nous que M. Maurellet s'opposa au dessein que l'on avoit de leur aller rendre visite; car nous apprîmes étant à Cadix qu'un Corsaire François les avoit pillé depuis peu, de sorte que notre descente

Vüe de Madere.

1705. n'auroit servi qu'à les ruiner entièrement sans nous apporter aucun profit.

Les vents contraires nous retinrent dans ce partage jusqu'au 4. Octobre, & s'ils avoient continué encore vingt-quatre heures, la résolution étoit prise de nous aller rafraîchir chez nos amis les Espagnols des Canaries, parce que l'eau commençoit à diminuer beaucoup dans nos vaisseaux, quoique nous eussions les autres provisions de bouche en abondance. Mais les vents étant venus un peu de l'arrière, nous portâmes sur la côte d'Afrique, afin de profiter des brises de terre qui soufflent la nuit, si les calmes du jour, & les courans continuoient à nous persécuter.

Nous vîmes la terre d'Afrique le 5. Octobre, & le 6. au point du jour nous découvrîmes un petit vaisseau à trois lieues ou environ au vent à nous. Nous continuâmes notre route qui étoit aussi la sienne sans le craindre; au contraire le prenant pour un Saltin nous comptions de le prendre, si nous le pouvions joindre, & le vendre avec son équipage à Cadix. Il s'approcha à la fin de nous sans quitter l'avantage du vent qu'il avoit sur nous, il élogea sa siviadiere le long de son beaupré, comme un Cor-

Il don-
nent la
chasse à
un vais-
seau.

faire qui veut venir à l'abordage ; mais quand il vit que nous nous partageions pour l'enfermer entre nous trois , il força de voiles & gagna de l'avant. Le Saint Paul qui s'en trouva le plus proche , força aussi de voiles pour le joindre , & nous n'en étions plus qu'à la demi portée du canon que nous allions faire joüer , lorsque nous dématâmes de notre petit Hunier qui fit tomber à la Mer trois de nos hommes. Il fallut arriver pour repêcher nos gens , & pour nous rajuster. Le vaisseau que nous chassions arriva aussitôt sur nous , & nos deux conserves sçachant bien que nous étions en état de le recevoir , malgré cet accident , continuerent à lui gagner le vent , afin qu'il ne pût plus s'en dedire. Il vit bien l'embaras où il s'alloit jeter , s'il continuoit à porter sur nous , c'est pourquoi il vira le bord , & gagna au vent pour conserver son avantage ; & comme il étoit très bon voilier , peu chargé & net , il gagna de l'avant , & nous laissa derriere. Il fut tout le reste du jour & la nuit suivante à une lieuë au vent à nous.

Le sept nous chassâmes sur lui toute la journée , parce qu'il faisoit route au détroit comme nous , ce qui nous persua-

1705. doit encore davantage que c'étoit un Saltin, & nous donnoit plus d'envie de le joindre.

Ces Corsaires n'avoient alors que trois vaisseaux, dont le plus gros ne portoit que 24. canons. Il est vrai qu'ils sont chargez de monde, & quelque fois à craindre dans un abordage; mais on a bien-tôt ralenti leur fureur, quand en les approchant on fait joüer le canon à cartouche, soutenu par une bonne mousqueterie, & accompagné de grenades, & de quelques pots à feu. C'est alors qu'on voit la Mauraille se précipiter dans leurs écoutilles, & s'abandonner à la discretion de ceux qui les chauffent si rudement. Il faut pourtant en agir prudemment avec eux, & ne pas s'en approcher assez près, pour s'exposer à être brûlé, s'il leur prenoit fantaisie de mettre le feu à leurs poudres, comme les Renegats sont accoutumez de faire. Il vaut mieux les desemperer à coups de canon, & risquer plutôt de les couler bas; car quand ils sentent que l'eau les gagne, ils se rendent, & on les fait venir à bord. Nous perdîmes pendant la nuit notre prétendu Saltin.

Le 8. nous nous trouvâmes devant le détroit; mais le vent étoit si fort, & si

contraire , & la mer si grosse , qu'il nous fut impossible d'y entrer. Tout le monde sçait ou doit sçavoir que le détroit de Gibraltar est situé entre l'Europe & l'Afrique Est & Ouest , & qu'il n'y a que ces deux vents-là qui y regnent. Quand ils sont foibles & assurez , on y peut entrer à bordées , dans toute autre disposition il n'y faut pas songer. Tanger est ruiné , & entre les mains des Maures , & Gibraltar étoit aux Anglois ; de sorte qu'après avoir soutenu toute la journée , & une partie de la nuit , pour attendre quelque changement de vent , nous résolûmes d'entrer à Cadis. Nous perdîmes pendant la nuit du 8. au 9. nos deux conserves. La brune épaisse qu'il faisoit nous empêcha de voir leurs feux.

1705.

Vûc du
Déroit.

Le 9. sur le soir nous mouillâmes devant Rota , c'est un Bourg ou petite Ville , avec quelques batteries fermées , à l'entrée de la baye de Cadis.

Nous levâmes l'ancre le dix au point du jour , nous entrâmes dans la Baye de Cadis , & mouillâmes devant la Ville environ à trois cens pas de terre sur les neuf heures du matin le 64. jours depuis que j'étois embarqué. Le Comte de Toulouse , & la Paix avoient été plus hardis

— que nous, & étoient entrez pendant la
 1705. nuit. Nous nous trouvâmes mouillez à
 Rencontre du
 sieur de
 l'Aigle. côté d'eux, & du bâtiment que nous
 avions chassé, le prenant pour un Saltin.
 Il étoit commandé par le sieur de l'Ai-
 gle qui s'est rendu depuis ce tems là si
 fameux par ses prises, & par les belles
 actions qu'il a faites dans la Mediter-
 ranée pendant la derniere guerre. Son
 vaisseau étoit très-fin de voiles, mais il
 n'avoit que 14. canons, & environ soi-
 xante hommes d'équipage. Il trafiquoit
 aux Canaries, & faisoit la course en
 même tems quand il trouvoit l'occasion
 favorable. Il vint à notre bord, & nous
 dit qu'il nous avoit pris pour des An-
 glois, & que son dessein étoit d'abor-
 der celui de nous trois qui se seroit se-
 paré des deux autres en lui donnant la
 chasse. Je croi cependant qu'il y auroit
 pensé plus d'une fois, à moins qu'il n'eût
 trouvé le vaisseau de Casineri fort éloi-
 gné de nous. Car pour le Comte de
 Toulouse & le S. Paul, ce n'étoit pas du
 gibier pour lui.

Il y avoit encore assez près de nous
 un gros vaisseau de Marseille de 50. ca-
 nons qui appartenoit en partie à Mon-
 sieur de la Touche de la Martinique. Le
 sieur de la Magdelaine, Lieutenant de

vaisseau du Roi l'avoit commandé, & —
étoit mort en Amérique. Ce vaisseau 1705.
venoit de Cartagene des Indes, & étoit
chargé de quantité de Cacao de Cara-
que, de Cochenille, de Vanille, & au-
tres marchandises du país, sans compter
beaucoup d'or & d'argent en Saumons,
& en especes. On ne peut croire jus-
qu'ou alloient les plaintes & les mur-
mures des Espagnols à cause de ce com-
merce. Dès qu'ils sçurent que nos trois
vaisseaux avoient du Cacao, ils conclu-
rent qu'ils venoient des côtes de la nou-
velle Espagne, & les plus moderez di-
soient qu'il falloit nous confisquer, par-
ce que nous les ruinions par le trafic que
nous faisons sur leurs côtes, & nous
chasser une bonne fois des Isles que
nous occupions. Quoique nous fussions
alors dans une situation fort délicate,
parce que les Alliés étoient prêts de s'em-
parer de Barcelone, & du reste de la Ca-
talogne, & de pousser leurs conquêtes
bien loin, nous ne laissions pas de nous
mocquer de leurs menaces, sçachant
bien que toutes les forces de la Monar-
chie Espagnole n'étoient pas capables de
nous chasser de la Martinique.

Dès que nous eûmes mouillé il vint
à bord un canot portant pavillon d'Es-

1705.

pagne. Un Officier assez mal bâti, & encore plus mal vêtu qui étoit dedans, nous fit défenses de mettre personne à terre avant que les Medecins de la Ville & les Officiers de la Santé eussent visité le vaisseau. Comme il vit que tout le monde paroissoit plein de santé, il dit qu'il alloit les presser de venir, afin que nous eussions au plutôt l'entrée libre. On lui donna quelques réalles pour le faire souvenir de sa parole.

Il vint ensuite un autre Officier nous faire défenses de trafiquer, & de vendre aucunes de nos marchandises, sous peine de confiscation. Il laissa quatre hommes dans de petits bateaux pour nous observer, & empêcher que nous ne fissions quelque contrebande. Deux de ces espions s'allèrent établir sur les bouées de nos ancres, on les en fit déloger; ils murmurèrent de notre peu d'honnêteté, & nous menacerent, mais on eut bientôt trouvé moyen de les rendre traitables, & chacun y trouva son compte.

Les pêcheurs & autres gens qui ont accoutumé de venir au-devant des bâtimens qui arrivent, ne manquerent pas de nous apporter de leurs denrées; car les Espagnols supposent que les vaisseaux.

qui viennent d'un voyage de long cours, sont dépourvûs de toutes choses ; ils étoient dans la dernière surprise lorsqu'ils voyoient nos cages pleines de toutes sortes de volailles avec des moutons , des cochons & des cabrittes sur le pont en assez grand nombre pour faire encore une fois le voyage de l'Amérique. Il est vrai que tous les vaisseaux ne sont pas si bien pourvûs que le nôtre l'étoit ; car Monsieur Maurellet , sa nièce & moi avons embarqué tant de provisions , qu'on fut contraint de renvoyer des volailles à terre , parce qu'on n'avoit plus de place pour les mettre , quoique nos volailles d'Inde fussent en partie dans la chaloupe & en partie amarrées sur le pont avec nos canards qui l'avoient tout entier pour se promener ; de sorte qu'après la grande chère que nous avons fait pendant soixante-trois jours de traversée , les repas que nous avons donnés aux Officiers , & passagers des deux autres vaisseaux : quand ils étoient venus chez nous , il n'étoit pas extraordinaire qu'il nous en restât une aussi grande quantité. Nous n'achetâmes donc de Messieurs les Espagnols que des fruits , des pêches , des pommes & des poires , & sur-tout du

1705. raisin excellent, dont notre Damoiselle Creole mangeoit une si grande quantité, malgré tout ce que son oncle lui pouvoit dire, qu'il étoit fort à craindre qu'elle ne tombât malade.

Nous dinâmes de bonne heure, en attendant les Medecins; ils vinrent sur les deux heures au nombre de deux avec un Chirurgien & deux Officiers de la Ville. Ils nous firent des excuses de n'être pas venus plutôt nous donner l'entrée, ils nous dirent qu'on usoit de cette précaution depuis quelque tems, à cause d'un vaisseau qui étoit venu des Isles de l'Amerique, & qui en avoit apporté une maladie contagieuse. Ils n'avoient pas tout le tort; c'étoit en effet la maladie de Siam qui avoit fait assez de ravage chez nous, pour ne pas souhaiter qu'elle s'allât répandre chez nos amis. On leur donna le role de l'équipage que l'on fit monter sur le pont, & ils trouverent que nous jouissions tous d'une santé parfaite par la misericorde de Dieu.

On leur fit servir une colation magnifique de confitures des Isles; notre Damoiselle en faisoit les honneurs avec cette politesse & cet enjouement qui est naturel à nos Creolles. Messieurs les Medecins en furent enchantez, & en sa

confidération ils refuserent genereusement ce qu'on leur présenta pour leurs droits de visite. On les salua de cinq coups de canon lorsqu'ils s'en retournerent. Je mis à terre sur les cinq heures du soir le dixième Octobre mil sept cent cinq, & c'est où je finirai mes Memoires de l'Amerique qui pourront être suivis de ceux de l'Espagne & de l'Italie, si Dieu me donne assez de santé pour mettre en ordre mon journal, & les remarques que j'ai faites dans ces pais.

Fin du huitième Volume.



TABLE

DES MATIERES contenuës dans la huitième Partie.

A

- A** CAJOU ou Cèdre. Arbre excellent pour la Charpente, la Menuiserie & autres ouvrages, 208
- Affiliation de quelques Religieux au corps des Missions. Ce que c'est & l'utilité qu'on en auroit retirée, 336
- Afrique. Vûë de la côte d'Afrique, 414
- Agneau de Moscovie, espece de Citrouille. Sa production, 193
- Ajustemens extraordinaires des Flibustiers, 277
- Allarme à la Martinique, causée par une Flotte Angloise, 258

Anglois. Ils assemblent leur Flotte à l'Isle de Marie-galante, pour venir attaquer celle de la Guadeloupe, 20. Ils tentent une descente aux Saintes, & sont repoussez, 46. L'état de leur Flotte, *Ibidem*. Ils s'approchent du Baillif, & sont canonez, 48. Ils brûlent l'Eglise & la Maison Curiale de Goyaves, & y perdent du monde, 55. Ils font leur descente, 67. Leur perte dans cette action, 73. Ils s'emparent du Bourg, 92. Ils battent le Cavalier & le Fort, 103. Ils sont battus, & perdent bien du monde en un combat près de la Riviere des Gallions, 119. Ils canonent sans succès les retranchemens du bord de la Mer, 142. Ils entrent dans le Fort abandonné, 144. Ils vont au Poste des trois Rivieres, & n'osent l'attaquer, 161. Ils descendent à la pointe du vieux Fort, brûlent la Chapelle, & sont battus, 162. Autre rencontre où ils perdent bien du monde, 168. Ils sont encore battus dans une course qu'ils font pour avoir des vivres, 177. Ils brûlent une partie du Bourg, 178. Ils achevent de le brûler, & s'embarquent, 180. Dompage qu'ils ont causé

dans l'Isle & pertes qu'ils ont fait,	183
Arnouville. Fief de ce nom à la Guadeloupe. Sa situation ,	204
Avarice & lâcheté extrême d'un Capitaine Marchand Provençal ,	15
Auger. Gouverneur de la Guadeloupe. Son histoire ,	34
Il est nommé Gouverneur de S. Dominique ,	219
L'Auteur est chargé du temporel de la Mission de la Martinique ,	221
L'Auteur fait achever leur Maison à la Martinique , & est nommé Supérieur de cette Mission ,	253
L'Auteur fait faire les Pâques aux habitans de l'Isle S. Martin ,	360
L'Auteur arrive à la Guadeloupe après un voyage de cinquante-deux jours, pour faire trente lieues ,	361
L'Auteur part de la Martinique , & passe en France pour les affaires de la Mission. Etat de la Flotte sur laquelle il étoit embarqué ,	398

B

B Agues d'or à Charnieres, faites à la Barbade ,	269
Balaou, Poisson de Mer. Sa description,	

DES MATIERES.	427
sa pêche, & sa bonté,	389
Bâtons charmez dont les Negres se servent,	234
Baume à Cochon, d'où il vient, comment on l'a découvert. Ses vertus. Remarques de l'Auteur sur l'usage & l'application des baumes,	214
Bedarides (le P. Jacques) est nommé Superieur General des Missions des Jacobins,	220
Bois de Merde. Arbre. Sa description,	211
Bois-Fermé. Gouverneur de Marie-Galante,	150
Bonite ou Germon. Poisson de Mer. Sa description,	308
Bouchu, habitant de la Guadeloupe, livré aux Anglois par ses Negres.	175
Binois, Ingenieur. Son arrivée à la Guadeloupe est cause d'un differend entre le Gouverneur & l'Auteur,	25

C

C adis. Isle & Ville de ce nom, où l'Auteur débarque,	417
Caiche. Bâtimens de charge. Sa description,	273
Campemens des François, après qu'ils	

eurent abandonné le Bourg de la Guadeloupe ,	88
Canon. Observation sur le bruit & le feu du Canon ,	173
Canot. Anglois pris ,	457
Carangue. Poisson. Sa description ,	312
Casque , espece de Limaçon de Mer. Sa description ,	324
Chasse de Ramiers à la Guadeloupe. Sa description ,	2
Chaux faite avec des Coquillages , est excellente ,	320
Chêne verd. Arbre. Sa description ,	218
Chirurgien de l'Isle de S. Martin , qui étoit en même-tems Curé , Gouverneur & Juge ,	357
Cipre. Civrès ou bois de Roze , Arbre. Sa description & son usage ,	257
Cloche. Lieutenant d'une Compagnie , détachée de la Marine à la Guadeloupe ,	39
Clufius. Sa description des Macreuses ,	295
Combat opiniâtre & très-vif entre les François & les Anglois ,	111
Conference de l'Auteur avec un Capitaine Protestant , au sujet des Diables & des Macreuses ,	187

Contre-tems qui favorise la descente
des Anglois à la Guadeloupe, 66

D

- D**anger où se trouve l'Auteur à la
descente des Anglois à la Gua-
deloupe, 67 71
- Danger où l'Auteur se trouva étant à
la chasse, 331
- Danger où se trouverent deux Pê-
cheurs, 385
- Destinée de deux Figures de Saints qui
étoient dans l'Eglise des Jesuites à la
Guadeloupe, 83
- De Wert. Pilote Hollandois. Son voia-
ge par le Nord, pour chercher le
chemin de la Chine, 200
- Distribution des Troupes Françoises le
long de la côte de la Guadeloupe,
64
- Autre distribution des mêmes Troupes
après qu'on eut abandonné le Fort,
151
- Domonville, neveu de M. Auger,
bleffé d'un Boulet de Canon, 130
- Du Chatel (Tannegui.) Son portrait
& sa famille, 40

E

E Rreur des François de la Guadeloupe , touchant les balles de Mousquet ,	131
Espadon ou Pesce - Spada , Poisson de Mer. Sa description ,	377
Etat des Troupes Françoises à la Guadeloupe en 1703.	30
Etat des Troupes Angloises ,	82

F

F Lamans , Oiseaux. Leur description ,	289
Fou. Oiseau. Sa description ,	307
Fort de la Guadeloupe abandonné mal-à-propos & sans nécessité ,	143
Fregates. Oiseaux. Leur description ,	299
Graisse de Fregate. Sa propriété ,	304

G

G Abaret, Gouverneur de la Martinique, 106. Il conduit du secours à la Guadeloupe , attaquée par les Anglois , & fait bien des fautes, 110. Il veut abandonner le Fort , & en est

empêché, 124. Il l'abandonne enfin sans nécessité, 143. Il abandonne un autre poste qui met l'Isle en danger d'être prise, 148. Il se retire vers la Cabesterre, & puis il revient, 163. Il empêche une sortie qu'on avoit résolu, pour chasser les Anglois, dont une partie s'étoit déjà embarquée,	179
Gomme d'Acajou. Son usage,	214
Grand Gosier. Espece de Pelican. Oiseau. Sa description,	293
Usage & beauté de leurs blagues,	298

H

H abitans de la grande terre de la Guadeloupe, refusent d'abord de se joindre au reste de la Colonie,	247
Hoüel (M. de Varennes.)	94

I

I Isle à Crabes ou Boriquen. Sa situation, son étendue, sa beauté, sa fertilité,	326
Isles d'Aves ou des Oiseaux. Description de ces Isles désertes,	279
Isle de Saint Martin. Description & hi-	

histoire de cette Isle & des deux Nations qui l'habitent ,	349
Isle de S. Barthelemi ,	364
Isle de la Barboude , prise & pillée par les Flibustiers ,	366
Isles Terceres ou Eforres ,	411

L

L A Malmaison , Lieutenant du Roy , puis Gouverneur de la Guadeloupe ,	38
Lambert , Capitaine de Flibustiers ,	393
Lambis. Espece de Limaçon de Mer. Sa description. Usage qu'on en fait & la maniere de l'apprêter ,	318
La Roche - Guyon , Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine ,	107
Le Fèvre , Capitaine des Enfans perdus de la Guadeloupe. Ses belles actions & sa mort ,	97. & suiv.
Le Roy de la Poterie , Ayde-Major de la Guadeloupe. Son portrait & son Histoire ,	42
Ligne de fond. Maniere de s'en servir pour la pêche ,	378

M

- M** Achault, Capitaine de Vaisseau,
& Gouverneur General des Isles
de l'Amerique, 95, 120
- Macreuses. Dissertation sur leur origine
& sur leurs qualitez, 192
- Madere Isle aux Portugais, 413
- Maladie extraordinaire à la Martinique
sur les Bestiaux, & puis sur les Né-
gres, 244
- Maisoncelle; Capitaine d'une Compa-
gnie détachée de la Marine, 40, 170
- Maffon; très-habile Chirurgien de la
Guadeloupe, 249
- Matelots Provençaux, aiment la danse
& le beau tems, 409
- Maître d'Ecole de l'Isle S. Martin, 358
- Maurecour, Habitant de la Martinique,
très-grand mangeur, 320
- Miroir concave, dont les Anglois se ser-
voient pour découvrir les embusca-
des, 115
- Monbin. Espece de Prunier. Sa descrip-
tion, 216
- Moyen de trouver de l'eau douce au
bord de la Mer, 281
- Moyen d'empêcher la viande de se
corrompre, 330

Mouton en robe de Chambre , 287

N

N Egociateur Anglois tué par les Negres qu'il vouloit surprendre ,	99
Negres obsedez par le Diable. Remede à ce mal ,	233
Negres. Leur devotion pour le pain beni & l'eau benite ,	235
Negre. Excellent pêcheur ,	379
Negresse Françoise , à qui l'Auteur procure la liberté ,	341

P

P Aille-en-cul, ou Oiseau de Tropicque. Sa description ,	305
Paneston ou la grosse Vierge. Isle Angloise à la tête des Vierges ,	345
Particulier. Cochon. Maron ou Sanglier, ainsi appellé ,	337
Perroquet de mer. Poisson. Sa description & sa bonté ,	316
Pirogue envoyé par M. Auger , pour observer la Flotte Angloise ,	20
Précaution pour ne pas manquer de vivres ,	172
Prise d'une Barque Angloise ,	272
Prise d'une Caiche Angloise ,	275

DES MATIERES. 435

Prise d'un Vaisseau Anglois ,	347
Prise d'un autre Vaisseau Anglois ,	367
Poisson rouge. Sa description ,	382
Procès qu'eurent les Jacobins contre des particuliers , qui s'étoient emparez de leurs terres ,	241
Projet d'une entreprise sur la baterie des Anglois qui ne fut point executé ,	109
Protestation du Lieutenant du Roy de la Guadeloupe , contre le Lieutenant General ,	242
Prisanne de la Guadeloupe. Sa composition & ses effets ,	250

R

R Aby , Lieutenant de Milice , envoyé pour reconnoître la Flotte Angloise.	20
Raphaël (le Pere) Capucin. Accident qui lui arrive pour avoir mangé d'une vielle ,	384
Rapport d'un Transfuge Anglois , dont on ne profita pas ,	61
Raye prodigieuse , pêchée à la Guadeloupe , en 1705.	573
Remarque sur le Canon , tiré des Vaisseaux ,	76
Remarques avantageuses pour le progrès des Arts & des Sciences , . . .	322

Remarques sur les Vaisseaux bâtis en Ponant & en Provence ,	502
Riviere du Lézard à la Guadeloupe,	205
Rochefort, Conseiller, au Conseil Sou- verain de la Guadeloupe ,	203
Roziers ordinaires. Maniere de les faire porter des fleurs toute l'année ,	258

S

S Anson, Maître de la Barque l'Aven- turiere, blessé de deux coups ,	119
Secours qui arrive de la Martinique à la Guadeloupe, attaqué par les Anglois,	119
Senne. Filet pour la pêche. Sa descri- ption ,	374
Serpent Marin pris aux Isles d'Aves. Sa description ,	314
Signier, Prêtre. Son histoire ,	223
Souffleurs. Poissons de Mer qui é- choïent quelquefois sur les côtes des Isles ,	391

T.

T Empête qui porte la Barque où étoit l'Auteur aux Isles d'Aves ,	264
Tour que les Jacobins de la Guadelou-	

DES MATIERES. 437

- pe font bâtir sur leur Habitation,
 Histoire sur ce sujet, 8
 Traîne. Maniere de pêcher aux Isles de
 l'Amerique, 378
 Trompette de Mer. Espece de Limaçon
 long. Sa description & ses usages,
 325

V

- Vaisseau Anglois échoüé aux Isles
 d'Aves, pris par les Flibustiers,
 267
 Vaisseau François auquel on donne la
 chasse, le prenant pour Saltin, 414
 Vambel, Directeur du comptoir de
 Saint Thomas. Son procès avec les
 Anglois, 339
 Vermudes ou Bermudes, Isles. Leur si-
 tuation & leur Histoire abregée, 302
 Vielle, Poisson de Mer, approchant de
 la Moruë. Sa description & sa pêche,
 383
 Voyage de l'Auteur de la Martinique à
 la Guadeloupe, & les différentes a-
 vantures qu'il eut, 265

*Fin de la Table des Matieres de la
 huitième Partie.*

PRIVILEGE DU ROI.

L OUIS, par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé JEAN-BAPTISTE DELESPINE pere, l'un de nos Imprimeurs ordinaires & Libraire à Paris, ancien Adjoint de la Communauté, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaitteroit continuer de réimprimer ou faire réimprimer & donner au Public *l'Histoire Romaine des Peres Catrou & Rouillé; l'Histoire de France & l'Abregé de cette Histoire par le P. Daniel; les Souffrances de N. S. J. C. pendant sa Passion par le P. Alleaume; le Cours de Chimie du sieur Lhemery; l'Architecture Pratique du sieur Bullet; l'Instruction de la Jeunesse; Entretiens doux & affectueux pour tous les jours de l'Avent; le Chrétien en solitude; la Méthode d'Oraison, Entretiens de dévotion sur le saint Sacrement de l'Autel; la Manne*

du Desert pour les personnes qui sont en retraite ; la Dévotion du Calvaire ; Considérations Chrétiennes pour tous les jours de l'année ; considérations sur les principales actions du Chrétien ; la douce & sainte Mort par le Pere Crasset ; Méthode facile d'oraison réduite en pratique ; la maniere de se préparer à la mort pendant la vie ; Retraite sur les Mysteres de Notre Seigneur Jesus-Christ ; Pensées ou Réflexions Chrétiennes pour tous les jours de l'année ; Retraites spirituelles pour les personnes Religieuses ; Exercices intérieurs pour honorer les Mysteres de Notre Seigneur ; Retraite selon l'esprit & la méthode de S. Ignace ; l'Esprit du Christianisme ; l'Amour de Notre Seigneur Jesus-Christ par le P. Neveu ; le Livre de vie par le P. Bonnefons ; les Retraites Chrétiennes & Ecclésiastiques , avec les Prieres pendant la Messe & des Réflexions saintes pour tous les jours du mois , du sieur Abbé Thiberge ; les Heures , l'Office tirés de l'Ecriture Sainte , & l'Office de la Pénitence de feu notre très-cher Cousin le Sieur Cardinal de Noailles ; les Exercices de la vie intérieure du P. Gonnellieu , Réflexions chrétiennes sur les plus importantes vérités du salut ; Pratique pour se conserver en

*la présence de Dieu ; instructions familia-
res sur l'Oraison mentale ; les Colloques
du Calvaire ; Instructions chrétiennes en
forme d'Examen du sieur Courbon ; les
Voyages en l'Amérique, Afrique, Ita-
lie & Espagne, la Relation de l'Ethiopia
Occidentale, & les Mémoires du sieur
Darvieux par le P. Labat, s'il Nous
plaisoit lui accorder nos Lettres de con-
tinuation de Privilege sur ce nécessai-
res ; offrant pour cet effet de les réim-
primer ou faire réimprimer lesdits Li-
vres ci-dessus expliqués en bon papier
& beaux caracteres, suivant la feuille
imprimée & attachée pour modèle sous
le contre-scel des Présentes. A ces cau-
ses, voulant traiter favorablement ledit
Exposant, & lui donner des marques
de notre reconnoissance à procurer des
Ouvrages aussi utiles pour l'édification
du Public, en lui donnant les moyens
de nous les continuer, Nous lui avons
permis & permettons par lesdites Pré-
sentes de réimprimer ou faire réimpri-
mer lesdits Livres ci dessus exposés en
un ou plusieurs volumes, conjointe-
ment ou séparément, & autant de fois
que bon lui semblera, & de les vendre,
faire vendre & débiter par tout notre
Royaume pendant le tems de quinze*

années consécutives , à compter du jour de l'expiration des précédens Privileges. Faisons deffenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. Comme aussi à tous Imprimeurs Libraires & autres d'imprimer , faire imprimer , vendre , faire vendre , débiter ni contrefaire lesdits Livres ci-dessus spécifiés en tout ni en partie , ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit , d'augmentation , correction , changement de titre ou autrement , sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui , à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits , de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans , dont un tiers à Nous , un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , l'autre tiers audit Exposant , & de tous dépens dommages & interêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles : que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , & que l'impétrant se confor-

mera en tout aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du dixième Avril mil sept cens vingt-cinq. Et qu'avant que de les exposer en vente les manuscrits ou imprimés qui auront servis de copie à l'impression desdits Livres seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers-

Secretaires , foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , Charte Normande & Lettres à ce contraires ; car tel est notre plaisir. Donnée à Versailles le vingt-huitième jour du mois de Mars , l'an de grace mil sept cent trente huit , & de notre Règne le vingt-troisième.

Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N^o 13. fol. 12. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris , le 29 Mars 1738.

LANGLOIS , Syndic.

C E S S I O N.

Je soussigné, Imprimeur & Libraire
ordinaire du Roi, reconnois avoir cédé
& transporté le présent Privilege, seu-
lement pour les Voyages d'Amérique
& la Relation d'Afrique du P. Labat,
à MM. Cavelier, le Gras & de Nully,
pour en jouir chacun selon leurs parts.
Fait à Paris ce 29 Mars 1738.

DELESPINE.

De l'Imprimerie de CH. JEAN-BAPT. DELESPINE
Imp. Lib. ord. du Roy, rue Saint
Jacques, au Palmier 1742.

